

# Transferts monétaires en contexte humanitaire en République démocratique du Congo : appréciation factuelle du programme ARCC II de l'UNICEF

---



AMERICAN INSTITUTES FOR RESEARCH®  
Étude et évaluation internationales

Juan Bonilla, Kaitlin Carson, Gilbert Kiggundu, Mitchell Morey et Hannah Ring

*American Institutes for Research*

Eleonora Nillesen

*Université des Nations Unies - MERIT*

Gabriele Erba et Steven Michel

*UNICEF (RDC)*



# **Transferts monétaires en contexte humanitaire en République démocratique du Congo : appréciation factuelle du programme ARCC II de l'UNICEF**

*Avril 2017*

*Juan Bonilla, Kaitlin Carson, Gilbert Kiggundu, Mitchell Morey et Hannah Ring  
American Institutes for Research*

*Eleonora Nillesen  
Université des Nations Unies - MERIT*

*Gabriele Erba et Steven Michel  
UNICEF (RDC)*



1000 Thomas Jefferson Street, NW  
Washington, DC 20007-3835  
(+1) 202 403 5000

[www.air.org](http://www.air.org)

## Contributeurs

Cette étude sur les résultats du programme de l'UNICEF Alternative Assistance for Communities in Crisis (ARCC) II est menée par American Institutes for Research (AIR) dans le cadre d'un contrat avec l'UNICEF. Les principaux chercheurs responsables de l'ensemble de l'étude sont Juan Bonilla (AIR) et Eleonora Nillesen (Université des Nations unies – MERIT, Amsterdam, Pays-Bas). Les chefs d'équipe de ce rapport sont Juan Bonilla et Eleonora Nillesen, mais de nombreuses autres personnes ont apporté leur contribution et sont énumérées ci-après selon leur affiliation institutionnelle (par ordre alphabétique dans chaque institution). Gabriele Erba (Monitoring Specialist) et Steven Michel (Emergency Specialist), du programme national de l'UNICEF pour la République démocratique du Congo, ont largement contribué à l'écriture, à l'analyse et à la publication de cette étude.

AIR : Juan Bonilla, Kaitlin Carson, Gilbert Kiggundu, Mitchell Morey et Hannah Ring

Université des Nations unies : Eleonora Nillesen

UNICEF : Gabriele Erba et Steven Michel

Nous suggérons la référence bibliographique suivante pour ce rapport :

American Institutes for Research. (2017). *Transferts monétaires en contexte humanitaire en République démocratique du Congo : appréciation factuelle du programme ARCC II de l'UNICEF*. Washington, DC: Auteur.

Coordonnées :

Juan Bonilla  
[jbonilla@air.org](mailto:jbonilla@air.org)

Hannah Ring  
[hring@air.org](mailto:hring@air.org)

Clause de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cette publication sont uniquement celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les opinions du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF). La description et la classification des pays et territoires utilisées dans ce document, ainsi que sa disposition ne représentent en aucun cas l'expression de quelque opinion que ce soit de la part de l'UNICEF.

Ce document a été financé par le programme UKaid du gouvernement britannique. Cependant, les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement les politiques officielles du gouvernement britannique.

Tous les auteurs de cette étude ne présentent à leur connaissance aucun conflit d'intérêt, d'ordre financier ou personnel, qui pourrait éventuellement compromettre (ou sembler compromettre) leur jugement professionnel à l'égard de cette étude.

## Remerciements

L'équipe d'AIR est reconnaissante de l'opportunité qui lui a été donnée de travailler sur cet important projet, financé par l'UNICEF et par le Département du développement international britannique (DFID, également désigné sous le nom UKaid dans ce document). Nous souhaitons mentionner les nombreux individus qui ont apporté leur contribution et sans qui nous aurions été incapables de mener à bien cette étude collaborative. Nous remercions les équipes de l'UNICEF basées à Kinshasa et Goma pour leur soutien financier et technique, ainsi que les partenaires du programme ARCC II pour avoir accueilli l'équipe d'AIR et facilité ses visites sur le terrain. Nous souhaitons également souligner le travail considérable de mise en œuvre et de collecte des données effectué par les partenaires opérationnels du programme ARCC II : Concern Worldwide, Mercy Corps et Solidarités International. Il serait impossible d'achever ces remerciements sans mentionner nos assistants de recherche qui se sont avérés extrêmement compétents dans la collecte des données en République démocratique du Congo. Nous apprécions également la patience dont ont fait preuve les foyers, les dirigeants et les membres des communautés congolaises concernant les entretiens et les groupes de discussion.

L'équipe de l'UNICEF souhaiterait reconnaître l'importante contribution de nombreux individus dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et la réalisation des différents volets de recherche du programme ARCC II. Nous remercions tout particulièrement nos collègues de l'UNICEF en RDC Yannick Brand, Adhelin Muzegekwa, Camille Donnat, Fiston Cokola Mwami et Patrick Konan Nguessan. Nous adressons également nos remerciements les plus sincères à Cecilia Pietrobono pour l'excellent travail de gestion du programme ARCC II dont elle a fait preuve en tant que coordinatrice du programme de juillet 2013 à janvier 2015. Sans l'engagement sans faille de Cecilia envers le programme ARCC II, ses partenaires ainsi que ses bénéficiaires, l'ARCC II n'aurait jamais rencontré un tel succès et ce document n'aurait jamais pu être rédigé.

En ce qui concerne les partenaires opérationnels, le travail acharné effectué par David Kiernan de Concern Worldwide, Solenne Delga, Francesca Reinhardt et Marc Kalaba de Mercy Corps, et Basile Rambaud de Solidarités International a été indispensable au succès du programme, à la fois en termes de mise en œuvre (généralement dans des environnements difficiles au sein desquels les programmes d'aide financière multifonctionnelle étaient pratiquement absents), mais également de collecte de données sur le terrain. Cette étude n'aurait pu aboutir s'ils n'avaient pas été autant impliqués dans le programme ARCC II.

L'UNICEF souhaiterait également remercier Sarah Bailey, qui a occupé la fonction de conseillère technique auprès de l'UNICEF pendant toute la durée du programme ARCC II. Elle a notamment rédigé les documents relatifs à la stratégie initiale du programme. La contribution qu'a apportée Sarah tout au long du processus, notamment la révision de ce document pédagogique, a été inestimable pour le programme, ainsi que pour cette étude.

Enfin, l'UNICEF souhaiterait mentionner la contribution considérable de UKaid, non seulement pour avoir aidé à la création de ce programme, mais également pour avoir collaboré avec l'UNICEF afin de concevoir tous les aspects du programme ARCC II et de l'étude. Alastair Burnett (ayant occupé la fonction de conseiller humanitaire auprès de UKaid pendant toute la durée du programme ARCC II), notamment, partageait la vision de l'UNICEF et des partenaires du programme ARCC concernant la possibilité d'étendre les

aides financières en RDC et le besoin de produire des données et des arguments en faveur de ces approches. Les idées et les conseils d'Alastair à des moments clés du programme ARCC II ont été d'une importance capitale. De plus, ce document porte indéniablement la marque de sa contribution.

## Liste des acronymes

<b>AIR</b>	American Institutes for Research
<b>ARCC</b>	Alternative Responses for Communities in Crisis
<b>AVEC</b>	Association villageoise d'épargne et de crédit
<b>AVSI</b>	Associazione Volontari per il Servizio Internazionale
<b>CBA</b>	Aide financière (Cash-based assistance)
<b>CDF</b>	Franc congolais (920 CDF = 1 USD)
<b>CRM</b>	Mécanisme de traitement des plaintes (Complaints response mechanism)
<b>EICC</b>	Équipe d'intervention en cas de catastrophe
<b>DFID</b>	Département du développement international britannique
<b>FAO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Food and Agriculture Organization)
<b>FGD</b>	Réunion de groupe de discussion (Focus group discussion)
<b>HFIAS</b>	Échelle de l'accès déterminant l'insécurité alimentaire des ménages (Household Food Insecurity Access Scale)
<b>HHI</b>	Indice domestique de la faim (Household Hunger Index)
<b>IDI</b>	Entretien approfondi (In-depth interview)
<b>IDP</b>	Déplacés internes (Internally displaced persons)
<b>IMF</b>	Institution de microfinance
<b>KII</b>	Entretien auprès des intervenants clés (Key informant interview)
<b>NFI</b>	Article non-alimentaire ou Article ménagers essentiels (Non-food item)
<b>ORM</b>	Opérateur de réseau mobile
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>OCHA</b>	Bureau de la coordination des affaires humanitaires (Office for the Coordination of Humanitarian Affairs)
<b>OFDA</b>	Bureau américain d'assistance aux catastrophes à l'étranger (Office of U.S. Foreign Disaster Assistance)
<b>PIM</b>	Surveillance post-intervention (Post-intervention monitoring)
<b>PSM</b>	Appariement des scores de propension (Propensity score matching)

<b>RCT</b>	Essai contrôlé aléatoirement (Randomized controlled trial)
<b>RDC</b>	République démocratique du Congo
<b>RIMA</b>	Modèle de mesure et d'analyse de l'indice de résilience (Resilience Index Measurement and Analysis Model)
<b>RPA</b>	Redevabilité envers les populations affectées
<b>SCA</b>	Score de consommation alimentaire
<b>SSI</b>	Entretien semi-structuré (Semi-structured interview)
<b>UCT</b>	Transfert monétaire inconditionnel (Unconditional cash transfer)
<b>UKaid</b>	Département du développement international britannique
<b>UNICEF</b>	Fond des Nations Unies pour l'enfance



## Table des matières

Contributeurs.....	ii
Remerciements.....	iii
Liste des acronymes .....	v
1. Introduction.....	12
2. Arguments en faveur des transferts monétaires : une analyse de la documentation .....	14
3. Le programme ARCC .....	18
4. Théorie du changement.....	24
5. Questions de recherche .....	27
5.1 Répercussions générales .....	27
5.2 Processus .....	28
6. Données.....	30
6.1 Sources quantitatives .....	30
6.1.1 Étape 1 (de février à septembre 2014).....	30
6.1.2 Étape 2.....	32
6.2 Données qualitatives.....	33
7. Conception.....	35
7.1 Modèle d'évaluation générale des répercussions de la Phase 1 .....	35
7.1.1 Méthodes quantitatives.....	35
7.1.1 Méthodes qualitatives.....	38
7.2 Impact différentiel du programme .....	39
7.2.1 Méthodes quantitatives.....	39
7.2.2 Méthodes qualitatives.....	41
7.3 Modèle d'évaluation des processus exploratoires .....	42
8. Répercussions globales .....	44
8.1 Habitudes d'achat.....	44
8.1.1 Description des modèles de dépenses des foyers .....	45
8.1.2 Effets de variations dans la conception du programme .....	53
8.1.3 Effet de concentration .....	60
8.2 Critères d'évaluation relatifs à la résilience et au bien-être des foyers .....	62
Stratégies de survie à court terme et à long terme dans l'est de la RDC .....	63
8.2.1 Indice de résilience.....	66

8.2.2 Outils standard de mesure du bien-être .....	67
8.2.3 Bien-être financier .....	71
8.2.4 Critères d'évaluation relatifs aux enfants.....	77
8.3 Relations au sein du foyer et de la communauté .....	78
8.3.1 Évolution des relations .....	78
8.3.2 Relations hommes-femmes au sein du foyer.....	79
9. Évaluation des processus et redevabilité envers les populations affectées .....	84
9.1 Partage d'informations .....	85
9.2 Gestion des commentaires et des plaintes .....	87
9.3 Conclusions relatives aux processus et à la redevabilité .....	88
10. Conclusion .....	89
11. Références.....	91
Annexes .....	95
Annexe 1. Sources des données.....	96
Données qualitatives.....	96
Limitations des données quantitatives .....	97
Limitations des données qualitatives .....	101
Annexe 2. Données qualitatives supplémentaires .....	103
Calendrier de collecte .....	103
Aperçu des données qualitatives collectées par AIR.....	104
Annexe 3. Données qualitatives : outils de collecte .....	109
Annexe 4. Appariement des scores de propension .....	129
Annexe 5. Notes techniques sur l'impact provoqué par le sexe des bénéficiaires enregistrés.....	133
Annexe 6. Notes techniques comparatives sur la réception d'un transfert unique au lieu de transferts multiples .....	136
Annexe 7. Catégories d'achat .....	138
Annexe 8. Création de l'indice de résilience.....	140
Annexe 9. Tableaux de données quantitatives supplémentaires.....	143
Annexe 10. Documents relatifs au consentement des participants.....	160
Annexe 11 : Carte des communautés de l'échantillon .....	161

## Tableaux

Tableau 3.1 : Foyers bénéficiaires du programme ARCC II classés par territoire et par mécanisme de diffusion (Phases 1 et 2).....	22
Tableau 6.1.1 : Résumé des données collectées de la Phase 1 - nombre de foyers interrogés.....	32
Tableau 6.1.2 : Résumé de la collecte de données de la Phase 2.....	33
Tableau 8.1.1 : Comportement relatif aux dépenses selon la modalité de transfert.....	51
Tableau 8.1.2 : Relation entre les indices de vulnérabilité et les dépenses.....	53
Tableau 8.1.3 : Effet des transferts multiples sur les tendances en termes de dépenses (%).....	57
Tableau 8.1.4 : Effet des transferts multiples sur les dépenses totales (CFD).....	58
Tableau 8.2.1 : Stratégies de survie à court terme et à long terme dans l'est de la RDC.....	64
Tableau 8.2.2 : Effet des transferts sur les indicateurs relatifs à la sécurité alimentaire.....	67
Tableau 8.2.3 : Effet des transferts sur la sécurité alimentaire et certains indicateurs relatifs à la résilience.....	68
Tableau 8.2.4 : Impact du programme ARCC II sur les dépenses totales.....	72
Tableau 8.2.5 : Impact sur le revenu.....	73
Tableau 8.2.6 : Bétail possédé (pourcentage de foyers possédant au moins un animal).....	74
Tableau 8.2.7 : Impact du programme sur l'épargne et les dettes.....	74
Tableau 8.2.8 : Impact différentiel selon la taille du foyer.....	76
Tableau 8.2.8 : Impact sur le bien-être des enfants.....	77
Tableau 8.3.1 : Impact sur le nombre de foyers au sein desquels les décisions sont prises par les femmes.....	82
Tableau 8.3.2 : Impact différentiel de l'envoi du transfert à la femme du foyer.....	83
Tableau A1.1 : Aperçu des données qualitatives du consortium du programme ARCC II.....	96
Tableau A1.2 : Données manquantes ou inutilisables.....	98
Tableau A1.2 : Questions qui peuvent être posées différemment.....	100
Tableau A2.2 : Aperçu des données qualitatives collectées par AIR.....	104
Tableau 6.2.3 : Échantillonnage géographique.....	106
Tableau A4.1 : Appariement des scores de propension.....	130
Tableau A4.2 : Test d'équilibre.....	130
Tableau A5.1 : Tests d'équilibre des RCT concernant le sexe des bénéficiaires enregistrés.....	133
Tableau A5.2 : Analyse de l'attrition des RCT concernant le sexe des bénéficiaires enregistrés.....	135
Tableau A6.1 : Tests d'équilibre des RCT concernant le nombre de versements.....	136
Tableau A6.2 : Analyse de l'attrition des RCT concernant le nombre de versements.....	137
Tableau A9.1 : Statistiques descriptives de la Phase 1.....	143
Tableau A9.2 : Statistiques descriptives de la Phase 2.....	145

Tableau A9.3 : Statistiques synthétiques relatives aux variables utilisées dans le cadre de l'appariement des scores de propension (après l'appariement).....	147
Tableau A9.4 : Statistiques descriptives des critères d'évaluation après l'appariement des scores de propension.....	149
Tableau A9.5 : Impact estimé du sexe du bénéficiaire enregistré.....	151
Tableau A9.6 : Impact différentiel sur les modèles de dépenses selon le sexe du bénéficiaire .....	153
Tableau A9.7 : Estimations de l'impact du nombre de versements sur les dépenses totales .....	154
Tableau A9.8 : Estimation de l'impact du nombre de versements sur la probabilité de dépense .....	155
Tableau A9.9 : Estimation de l'impact du nombre de versements sur les critères d'évaluation du bien-être des foyers .....	156
Tableau A9.10 : Statistiques descriptives de PIM .....	158

## Illustrations

Illustration 4.1 : Théorie du changement .....	26
Illustration 7.1.1 : Modèle permettant d'estimer les répercussions de la Phase 1 .....	36
Illustration 8.1.1 : Répartition des dépenses des foyers par catégorie (dépenses globales et par territoire) .....	46
Illustration 8.1.2 : Répartition des dépenses des foyers par catégorie sectorielle générale .....	48
Illustration 8.1.3 : Pourcentage des foyers ayant acheté au moins un produit ou service dans chaque catégorie.....	49
Illustration 8.1.4 : Répartition des dépenses par modalité du programme .....	52
Illustration 8.1.5 : Habitudes d'achat selon le sexe du bénéficiaire .....	60
Illustration 8.1.6 : Pourcentage de foyers ayant dépensé plus de 50 % du montant du transfert dans une seule catégorie de dépenses .....	61
Illustration 8.1.7 : Habitudes d'achat selon le nombre de versements .....	62
Illustration 8.2.1 : Indice de résilience.....	66
Illustration 8.2.2 : Indice domestique de la faim (HHI).....	69
Illustration 8.2.3 : Indice SCA .....	69
Illustration 8.2.4 : Indice des stratégies de survie.....	70
Illustration 8.2.5 : Score de NFI.....	71
Illustration 8.2.6 : Habitudes d'achat selon la taille du foyer.....	75
Illustration 8.3.1 : Évolution des relations au sein du foyer et de la communauté .....	79
Illustration A4.1: Appariement des scores de propension .....	132

# **Transferts monétaires en contexte humanitaire en République démocratique du Congo : appréciation factuelle du programme ARCC II de l'UNICEF**

## **Extrait**

De mars 2013 à septembre 2015, l'UNICEF et trois organisations partenaires (Concern Worldwide, Mercy Corps et Solidarités International) ont travaillé de concert afin de créer ce qui était à l'époque le seul et unique programme de transfert monétaire inconditionnel destiné à répondre aux besoins humanitaires de la République démocratique du Congo (RDC). Financé en grande partie par le programme UKaid du gouvernement britannique, le programme de l'UNICEF Alternative Responses for Communities in Crisis (ARCC) II a pris en charge 23 480 familles déplacées, familles d'accueil et familles déplacées regagnant leur région d'origine dans l'est de la RDC. En s'appuyant sur l'analyse de nombreuses données quantitatives et qualitatives collectées par les partenaires ARCC, ainsi que de données qualitatives collectées sur le terrain, AIR et l'UNICEF ont utilisé des méthodes d'évaluation afin d'enquêter sur les effets du programme ARCC II. La théorie sur laquelle se base l'approche ARCC considère que les familles touchées par les conflits en RDC font face à différents besoins selon les événements spécifiques auxquels elles ont été confrontées, l'emplacement géographique de leur refuge ou de leur région d'origine, l'utilisation de mécanismes de survie et les situations familiales individuelles. Le programme ARCC estime également que les marchés de l'est de la RDC se sont adaptés à la crise actuelle et sont suffisamment dynamiques et réactifs pour fournir aux communautés un accès aux produits de première nécessité. Ainsi, une réponse financière flexible peut représenter une alternative viable aux programmes d'aide humanitaire en nature. L'approche ARCC se base sur l'hypothèse selon laquelle les familles qui reçoivent des coupons et une aide financière inconditionnelle pourront effectuer des achats, leur permettant ainsi de bénéficier d'un meilleur accès aux produits de première nécessité, aux services et autres moyens de subsistance, et à terme d'améliorer leur bien-être et leur résilience. Nous avançons différents arguments en faveur de cette hypothèse. Grâce à une analyse détaillée des habitudes d'achat des familles participantes, ce document indique que l'argent en question a été utilisé conformément aux objectifs du programme ARCC II par les bénéficiaires. De plus, en nous inspirant de méthodes quasi-expérimentales, nous pouvons affirmer que le programme ARCC a systématiquement et fortement contribué à l'amélioration du bien-être, à la réduction des vulnérabilités et de l'utilisation de mécanismes de survie négatifs, et enfin, à l'augmentation de la résilience au sein des foyers.

# 1. Introduction

Ce document résume les principales observations de l'étude d'American Institute for Research (AIR) du programme de l'UNICEF Alternative Responses for Communities in Crisis (ARCC) II en République démocratique du Congo (RDC). AIR et l'UNICEF au Congo ont travaillé de concert afin de rassembler et d'analyser les informations obtenues via le programme ARCC II.

Cette étude du programme ARCC II a permis de répondre à trois questions de recherche primordiales. Tout d'abord, nous avons cherché à savoir si les interventions monétaires contribuaient à l'objectif général du programme, à savoir l'amélioration du bien-être et la réduction de la vulnérabilité des enfants et des foyers au sein d'environnements humanitaires et en transition. Pour répondre à cette question, nous avons examiné si les bénéficiaires du programme avaient plus facilement accès aux produits de première nécessité, aux services et autres moyens de subsistance. Pour ce faire, nous avons besoin de comprendre les habitudes d'achat des bénéficiaires du programme. Nous avons également utilisé de nombreux indicateurs reflétant le bien-être, ainsi que la vulnérabilité alimentaire, matérielle et financière.

Le programme ARCC II ne présentait pas d'objectif de programme général d'amélioration de la résilience, mais le Département du développement international (DFID) britannique, l'UNICEF et les partenaires souhaitaient découvrir à quel point l'assistance monétaire pouvait affecter la résilience des foyers. C'est pour cette raison que l'objectif de notre seconde question de recherche était de savoir si les bénéficiaires du programme avaient augmenté leur résilience grâce au programme tout en favorisant le développement économique et social. Pour répondre à cette question de recherche, nous avons créé un indice de résilience au niveau du foyer basé sur des indicateurs quantitatifs multisectoriels. Celui-ci nous a permis de mesurer les niveaux de résilience des foyers et leur perception de la vulnérabilité et de la capacité d'absorption et d'adaptation. Nous nous sommes également intéressés à d'autres indices en matière de bien-être au niveau du foyer liés à la résilience des foyers.

Notre troisième question de recherche concernait les effets relatifs de variations programmatiques dans la mise en œuvre du programme. En s'appuyant sur les données expérimentales collectées par deux de nos partenaires opérationnels, nous avons notamment observé si les habitudes d'achat ou d'autres indices pertinents subissaient des modifications lorsque les bénéficiaires recevaient le transfert en un seul versement au lieu de trois, et si l'efficacité du programme variait selon le sexe du bénéficiaire enregistré. Outre ces questions de recherche, nous avons utilisé une recherche qualitative afin de mener une évaluation des processus exploratoires qui nous a permis d'approfondir nos connaissances sur les préférences des bénéficiaires concernant les plans de transfert, ainsi que les répercussions perçues du programme. Nous avons également étudié les processus et procédures programmatiques et opérationnelles du programme ARCC II, ainsi que l'expérience des bénéficiaires relative à ce processus.

Nous en avons conclu que les bénéficiaires du programme ARCC II dépensaient l'argent conformément aux objectifs du programme et étaient capables d'améliorer leur bien-être sur plusieurs indicateurs sectoriels, de réduire leurs vulnérabilités et d'augmenter leurs niveaux de résilience. Ce programme a notamment permis d'améliorer la sécurité alimentaire et la consommation globale, et a également permis aux foyers d'utiliser des stratégies positives de survie (telles que l'augmentation des économies) susceptibles de réduire l'impact des chocs futurs. Nous avons également découvert que le programme ARCC II avait engendré une augmentation de la scolarisation et de l'accès aux soins de santé des enfants, entraîné la

croissance des activités agricoles, permis d'augmenter la possession d'actifs agricoles (tels que le bétail) et d'accroître les revenus agricoles et non-agricoles. Cet ensemble de répercussions a permis d'améliorer les indicateurs liés à la résilience globale des foyers en termes de gestion et de survie aux chocs. L'augmentation des revenus issus du travail agricole et non-agricole, l'impact sur la possession de bétail et l'augmentation des économies ont permis de démontrer que les bénéficiaires ont utilisé le transfert monétaire de manière productive afin de générer des bénéfices encore plus importants. L'amélioration de la sécurité alimentaire, de la scolarisation et de l'accès aux soins de santé des enfants, ainsi que la résilience des foyers bénéficiaires ont également démontré que les transferts monétaires avaient des avantages en termes de protection.

Ce document est organisé comme suit. Nous commençons par fournir des informations sur le contexte du programme, sur la théorie du changement et sur les questions de recherche. Nous décrivons ensuite les sources des données quantitatives et qualitatives utilisées dans les différentes analyses, puis nous présentons le plan de recherche concernant l'évaluation des processus programmatiques, l'estimation des répercussions du programme et les effets différentiels de certaines variations importantes dans la conception du programme. Puis, nous présentons les résultats de l'évaluation des processus exploratoires et les principales découvertes quantitatives et qualitatives de l'étude. Enfin, nous proposons plusieurs conclusions et recommandations.

## 2. Appréciation factuelle sur les transferts monétaires : une analyse de la documentation

Cette section présente un bref aperçu de documents existants concernant les programmes de transfert monétaire en Afrique subsaharienne. Ces documents ont permis de constituer les bases théoriques du programme ARCC II. Même s'il est relativement aisé de trouver des documents sur l'utilisation des transferts monétaires dans le cadre de programmes de protection sociale en Afrique, les arguments en faveur des transferts monétaires à des fins d'aide humanitaire en Afrique sont très limités. L'objectif de ce document est d'aider à combler le manque de connaissances sur les programmes humanitaires de transfert monétaire dans des pays tels que le RDC.

Au moins 120 programmes de transfert monétaire<sup>1</sup> ont été mis en place entre 2000 et mi-2009 en Afrique subsaharienne. Dans la plupart des cas, il s'agissait de transferts monétaires inconditionnels (UCT) (Garcia & Moore, 2012) utilisés dans le cadre de programmes de développement ou de protection sociale. Des programmes supplémentaires ont été mis en place depuis 2009, mais nous ignorons actuellement leur nombre. Les UCT ont eu des effets positifs sur de nombreux critères parmi les populations vulnérables vivant au sein d'environnements non-humanitaires. Pour être plus précis, les données actuelles indiquent que les programmes d'UCT ont permis de réduire le travail des enfants, d'améliorer la santé et la nutrition infantile et d'augmenter la scolarisation (exemples : Hosegood & Lund, 2005 ; Duflo, 2003 ; Edmonds, 2006 ; Edmonds & Schady, 2009). Une analyse systématique récente a également démontré que les UCT jouaient un rôle prépondérant dans l'augmentation des inscriptions et de la participation à l'école (Baird, Ferreira & Woolcock, 2013), tandis qu'un essai contrôlé aléatoirement (RCT) d'un programme d'UCT se déroulant au Kenya a révélé qu'ils avaient des effets positifs (de 0,14–0,18 écart-type) sur le bien-être psychologique (Haushofer & Shapiro, 2013). Enfin, les évaluations d'AIR des programmes de transfert monétaire en Zambie indiquent clairement des effets positifs sur de nombreux critères d'évaluation, tels que la consommation, la diversification alimentaire et les évaluations personnelles du bien-être (American Institutes for Research, 2013a, 2013b).

Dans les situations d'urgence, les aides financières (CBA) prennent généralement la forme d'UCT, de programmes « argent contre travail » ou de programmes de coupons. La pertinence de nombreux programmes de transfert monétaire dépend de plusieurs facteurs contextuels, tels que la disponibilité de produits et de services locaux, la présence de marchés locaux ou les éventuelles contraintes d'ordre logistique (Jaspars, Harvey, Hudspeth, Rumble & Christensen, 2007). Établir ce genre de programme dans des situations d'urgence complexes peut poser certains problèmes supplémentaires, de la perturbation des marchés et des chaînes d'approvisionnement à l'insécurité, en passant par le manque d'infrastructures et la corruption (Jaspars et al., 2007).

Même si les UCT sont plutôt rares en Afrique, en particulier dans des situations humanitaires, ils représentent l'une des solutions d'assistance les plus prometteuses. En effet, les données actuelles indiquent qu'offrir de l'argent à des personnes en situation de crise humanitaire est un bon moyen de venir en aide aux populations et de stimuler les marchés. Cela représente également un retour sur investissement non négligeable, contrairement aux programmes d'aide

---

<sup>1</sup> Ce graphique inclut les programmes de transfert monétaire humanitaire et les programmes de protection sociale. Le terme « programme de transfert monétaire » désigne à la fois les programmes de coupons et les transferts monétaires, sauf indication contraire.



humanitaire en nature (ODI, 2015). Premièrement, grâce aux transferts monétaires, les bénéficiaires peuvent choisir et contrôler eux-mêmes la façon dont ils souhaitent répondre à leurs besoins. Cela leur permet de définir leurs priorités et d'accéder aux produits et aux services qu'ils jugent être les plus importants. Cette approche se démarque de l'aide humanitaire en nature, qui consiste généralement à fournir des produits et du matériel de premiers secours en se basant sur une approche uniforme ou groupée. Même si les produits ou le matériel de premiers secours fournis devraient être déterminés en fonction des résultats d'évaluations des besoins et d'analyses des lacunes menées auprès des populations affectées, ils sont parfois définis par les organismes d'aide uniquement selon leur propre perception des besoins des communautés affectées (Jaspars et al., 2007). Deuxièmement, les transferts monétaires permettent aux bénéficiaires de répondre à certains besoins auxquels il serait impossible de répondre par l'intermédiaire de programmes d'aide humanitaire en nature ou de prestation de services, tels que le versement d'acomptes pour le paiement d'un terrain ou d'une maison, ou encore le remboursement de dettes. Troisièmement, les UCT permettent de tirer meilleur parti des programmes d'aide humanitaire limitée, car cela coûte généralement moins cher d'offrir de l'argent aux populations plutôt qu'une aide en nature ou sous la forme de coupons, qui induit des coûts supplémentaires de transport et de stockage (Cabot Venton, Bailey & Pongracz, 2015). Par exemple, une étude comparative des transferts monétaires et de l'aide alimentaire menée dans différents pays a prouvé qu'il serait possible d'aider 18 pour cents de personnes en plus si les bénéficiaires du programme recevaient de l'argent et non de la nourriture (Margolies & Hoddinott, 2014). Pour résumer, les transferts monétaires humanitaires peuvent avoir un impact positif sur le bien-être de la population, sont généralement moins coûteux, confèrent aux bénéficiaires un meilleur choix et une plus grande dignité, et créent des opportunités supplémentaires en termes de transparence du programme.

Il apparaît qu'un ensemble de preuves, restreint mais néanmoins solide, confirme notre point de vue selon lequel des approches monétaires peuvent être particulièrement efficaces au sein d'environnements humanitaires. Par exemple, une évaluation expérimentale d'un programme d'UCT menée dans le nord de l'Ouganda a démontré que les revenus moyens avaient augmenté de près de 50 pour cents sur une période de quatre ans suivant l'introduction du programme (Blattman, Fiala & Martinez, 2013). De plus, une évaluation du programme « argent pour travail » mis en place par le Office Of U.S. Foreign Disaster Assistance (OFDA) et l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (EICC) au cours d'une grande sécheresse en Éthiopie (2002-2003) a révélé que le programme était plus rentable de 40 pour cent pour les donateurs et les Organisations non gouvernementales (ONG) que si l'objectif était de distribuer du grain importé. Ce programme a également permis de réduire la dépendance à l'aide alimentaire et de stimuler les marchés locaux (Brandstetter, 2004).

Cependant, les effets positifs des transferts monétaires ne se limitent pas uniquement aux critères économiques. Au Libéria, par exemple, les transferts monétaires ont permis de réduire les comportements violents parmi les anciens combattants et les mercenaires libériens (Blattman & Annan, 2015). Hedlund, Maxwell, and Nicholson (2012) ont également prouvé que le programme d'UCT et de coupons mis en place par l'UNICEF au sud et au centre de la Somalie avait un impact non négligeable sur la réduction de la faim et sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et permettait également aux bénéficiaires de se reconstruire plus rapidement. De plus, cette intervention n'a engendré aucune inflation du prix de la nourriture. Enfin, une évaluation des projets d'intervention menés lors de la sécheresse de 2008-2009 au Kenya (financés par le Service d'aide humanitaire et de protection civile de la Commission européenne) a révélé que les systèmes de coupons étaient extrêmement appréciés des bénéficiaires car ils leur offraient le choix et stimulaient l'économie locale.

La plupart des études expérimentales menées sur la CBA ont comparé différents types d'interventions (p. ex., offrir des espèces et non des coupons) ou les effets de différentes modalités de transfert monétaire, telles que les transferts par téléphone mobile (p. ex., Gilligan, Margolies, Quiñones & Roy, 2013 ; Hidrobo, Hoddinott, Margolies, Moreira & Peterman, 2012 ; Hoddinott, Sandström & Upton, 2014). Ces études étaient toutes unanimes sur le fait que les transferts monétaires représentent une méthode viable en remplacement ou en complément de l'aide en nature au sein d'environnements humanitaires, à condition que les marchés soient capables de répondre rapidement et efficacement à la demande croissante en intrants des populations assistées. En RDC, une étude précédente dirigée par Concern Worldwide menée dans le cadre du programme ARCC I de l'UNICEF financé par UKaid souligne des effets positifs. Aker (2014) a démontré que les <sup>2</sup>transferts monétaires étaient plus rentables que les coupons distribués dans des foires en termes d'augmentation des dépenses alimentaires, éducatives et sanitaires. Bien que certaines organisations (y compris les partenaires de l'UNICEF) aient invité les écoles et les centres médicaux à des foires aux coupons et encouragé l'utilisation de ces coupons dans des foires multisectorielles pour payer des services tels que les frais scolaires ou les crédits à la santé, les coupons ne représentent pas la méthode la plus efficace pour accéder à de tels services.

Même si les études comparatives des modalités de mise en œuvre de la CBA au sein d'environnements humanitaires offrent de précieux renseignements sur l'utilisation des transferts monétaires et des coupons dans différentes situations d'urgence et de post-urgence, notre analyse de ces documents a révélé qu'il existait un nombre limité d'examen rigoureux de l'impact des programmes de transfert monétaire sur les familles et les communautés bénéficiaires vivant au sein d'environnements humanitaires. Par conséquent, il est impossible de savoir exactement quels types d'interventions à base de transferts monétaires sont les plus efficaces. De plus, il existe très peu d'informations sur les conséquences de la fréquence de transfert sur les foyers.

Ce manque d'informations est peut-être la cause du scepticisme des organisations humanitaires concernant l'utilisation des transferts monétaires au sein d'environnements humanitaires. Toutefois, il est possible de trouver une solution à la plupart des problèmes engendrés par ces programmes. Par exemple, les problèmes d'insécurité, de mauvaise utilisation de l'argent et de corruption sont rarement confirmés dans les faits. De plus, il est possible de réduire ces risques si le programme est conçu correctement (Gordon, 2015). Nous n'avons également aucune raison de croire que les transferts monétaires sont plus susceptibles d'engendrer des risques de corruption et de détournement que les autres types d'aide humanitaire. En effet, les transferts monétaires peuvent être distribués de façon plus discrète que les aides en nature, en particulier si les paiements peuvent être effectués par voie électronique. Dans le cas de l'évaluation du programme d'UCT et de coupons de l'UNICEF en Somalie, le risque de corruption et de détournement était reconnu, et différents problèmes de mauvaise utilisation des fonds avaient été identifiés. Cependant, l'évaluation en question a révélé que les cas de mauvaise utilisation des fonds auraient pu être réduits grâce à une analyse des risques plus poussée et une meilleure préparation (Hedlund et al., 2012). En ce qui concerne le risque de mauvaise utilisation des aides, les documents sur les transferts monétaires ont démontré que les bénéficiaires avaient tendance à dépenser l'argent pour acheter des produits de première nécessité plutôt que de l'alcool ou du tabac (Evans & Popova, 2014 ; Blattman et al., 2013). Ces résultats indiquent que la compréhension du

---

<sup>2</sup> Les coupons reçus par les bénéficiaires étaient des « coupons-valeur » disposant d'une valeur monétaire définie et d'options d'achat limitées échangeables dans des foires aux coupons ou des marchés artificiels organisés par Concern Worldwide. Tous les coupons devaient être utilisés le jour de la foire.

contexte de mise en œuvre est primordiale afin de réduire le risque de conséquences indésirables d'une modalité de transfert en particulier. Bien sûr, les UCT ont leurs limites. Ils ne peuvent en aucun cas remplacer le besoin des populations en services de base, tels que les services d'hygiène, d'éducation ou de santé (Jaspars et al., 2007). Ils ne permettent pas non plus de générer à eux seuls des moyens de subsistance durables. Au sein d'environnements humanitaires, les bénéficiaires d'UCT font généralement face à des chocs récurrents et continus, ce qui nous empêche de développer des moyens de subsistance durables et de promouvoir la création de programmes de protection sociale de plus longue durée (Oxfam GB, 2006).

L'objectif de l'UNICEF est de collaborer avec AIR sur cette étude afin de combler les lacunes concernant les transferts monétaires au sein d'environnements humanitaires. Étant donné que le programme ARCC II était à l'époque le seul et unique programme de transfert monétaire inconditionnel et polyvalent, dont les activités étaient mises en place par trois partenaires pour répondre à différents types de crises de déplacement de population, il s'agissait donc d'un sujet d'étude riche et varié qui nous a permis de combler le manque de documentation sur l'utilisation des transferts monétaires au sein d'environnements humanitaires.

### 3. Le programme ARCC

#### Le contexte humanitaire de la RDC

Depuis plus de vingt ans, l'est de la RDC est le théâtre de l'une des crises humanitaires les plus longues au monde, sujet à de nombreuses vagues de violence et à des déplacements de population répartis sur plusieurs provinces. Le conflit est encore aujourd'hui caractérisé par le meurtre des civils, le pillage, la destruction des maisons et des biens, les violations des droits de l'homme, la violence sexuelle, le déplacement des populations, la séparation des familles, le recrutement des enfants par des groupes armés et la perte des moyens de subsistance. On recensait 69 groupes armés actifs dans l'est de la RDC rien que pendant la période de mise en œuvre du programme ARCC II (Stearns & Vogel, 2015). La région est toujours condamnée à un cycle d'insécurité, de déplacement et de pauvreté affectant des centaines de milliers de civils pour qui la violence et les combats font partie du quotidien. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) estime qu'environ 0,9 million de personnes sont revenues dans l'est de la RDC entre début 2015 et juin 2016, tandis que l'on recensait 1,7 millions de personnes déplacées en RDC. Étant donné que certaines régions retrouvent une certaine stabilité, les retournés recommencent une nouvelle vie et commencent à se remettre des pertes et du bouleversement engendrés par leur déplacement. Les conséquences humanitaires de telles difficultés liées aux conflits sont souvent aggravées par des facteurs structurels, tels qu'un accès limité et/ou inexistant aux services de base (p. ex., les soins, l'éducation, l'eau potable et les installations sanitaires). Les infrastructures de transport aggravent la situation car elles coupent une grande partie de la population des services, des informations et des marchés.

#### Le programme ARCC

Depuis plus de vingt ans, l'UNICEF et ses partenaires travaillent de concert dans l'est de la RDC afin d'aider les familles affectées par le cycle perpétuel de violence et de stabilité relative, ainsi que par les nombreux déplacements et retours de population qui en découlent. Pour remédier à ces situations, l'UNICEF et ses partenaires ont développé différentes approches spécifiques au contexte afin de répondre au mieux aux besoins des enfants et des familles, tout en exploitant les différentes opportunités offertes par des partenaires humanitaires (y compris du secteur privé) afin d'améliorer l'aide aux populations affectées par les conflits. Les premières tentatives de l'UNICEF de mettre en place une CBA remontent à 2008. Les premiers projets pilotes s'inspiraient de l'approche initiale des foires aux coupons, utilisée par les acteurs de la sécurité alimentaire en RDC et dans le monde entier depuis les années 1990 et le début des années 2000.

L'approche des foires aux NFI était assez simple, mais elle reposait sur le dynamisme du secteur privé qui était capable d'approvisionner et de déplacer les NFI dans les régions où vivaient les populations affectées. Au lieu de distribuer des NFI de secours standard, l'UNICEF et ses partenaires ont fourni des coupons à valeur monétaire aux familles et les ont invitées à une « foire aux NFI », dans laquelle plusieurs dizaines de vendeurs sélectionnés échangeaient des NFI contre ces coupons à valeur monétaire. Non seulement les foires aux NFI ont permis aux familles de choisir le type d'aide qui leur convenait le mieux, mais elles ont également aidé à redynamiser l'économie locale des régions affectées. Depuis le succès des premiers projets pilotes, l'UNICEF a exploité son rôle de chef de file en matière de NFI et d'abris en RDC afin de promouvoir l'apprentissage et l'innovation concernant l'approche des

foires aux NFI, non seulement auprès de ses propres partenaires, mais également auprès de tous les acteurs humanitaires du secteur des NFI. Actuellement, pratiquement tous les acteurs des NFI en RDC utilisent l'approche des foires aux coupons à valeur monétaire échangeables contre des NFI (en complément des distributions habituelles) dans le cadre de leurs programmes d'interventions humanitaires. Depuis 2013, plus de la moitié des familles (58 pour cents en 2015) bénéficiant d'une aide sous forme de NFI en RDC ont pu y accéder par l'intermédiaire des foires aux coupons (CaLP Case Study, 2011).

Les foires aux NFI ont rencontré un immense succès en permettant aux familles de bénéficier d'une plus grande flexibilité pour répondre à leurs besoins les plus urgents, mais elles ont cependant leurs limites. Par exemple, même si de nombreux partenaires ont permis aux vendeurs d'échanger une vaste gamme de produits, notamment des matériaux pour construire des abris et des produits liés aux activités de subsistance (tels que des outils et des filets de pêche), les foires aux NFI sont toujours axées majoritairement sur un seul secteur. Certaines organisations ont essayé d'introduire la vente de services dans les foires, notamment les crédits à la santé et les frais de scolarité, mais les foires aux coupons ne se sont pas avérées être la méthode la plus efficace pour répondre aux besoins des populations en termes de services de base.

Afin d'atteindre un niveau de flexibilité supérieur, l'UNICEF a entrepris la création de ses premiers projets pilotes en 2011 pour tester les approches financières inconditionnelles et polyvalentes. Ces projets marquent le début du programme ARCC, financé par UKaid. Le premier cycle du programme ARCC (ARCC I) mettait l'accent sur l'adaptation des programmes de foires aux NFI en y introduisant de nouvelles régions et de nouveaux groupes bénéficiaires. Il présentait également trois projets pilotes : l'un des projets consistait à envisager l'utilisation des coupons dans des marchés existants (au lieu des foires) dans la Province orientale en collaboration avec Solidarités International<sup>3</sup> ; les deux autres projets pilotes consistaient à utiliser des UCT (l'un dans la province du Nord-Kivu en collaboration avec Concern Worldwide et l'autre dans la province du Sud-Kivu en collaboration avec *Associazione Volontari per il Servizio Internazionale* (AVSI)). Même si ces trois projets pilotes financiers se sont avérés fructueux pour analyser les opportunités et les limites des transferts monétaires effectués par l'intermédiaire d'institutions du secteur privé, ils ont été menés à une échelle relativement réduite : 1 200 familles ont participé au projet pilote de Solidarités International, 237 familles à celui de Concern Worldwide et 1 000 familles à celui d'AVSI.

L'UNICEF et UKaid ont poursuivi leur partenariat afin de créer le programme ARCC II, qui a tiré parti (et s'est inspiré) du succès des projets pilotes du programme ARCC I. L'ARCC II était un programme d'une durée de deux ans et demi (de mars 2013 à septembre 2015) dont l'objectif principal était d'étendre l'utilisation de la CBA par l'UNICEF et ses partenaires afin de fournir une aide humanitaire en RDC qui puisse aussi créer de liens vers la transition.

---

<sup>3</sup>Lorsque le projet ARCC II a débuté, la Province Orientale était encore une seule province. En 2015, le gouvernement de la RDC a entamé un processus de division de la majorité des provinces (le Nord-Kivu n'était pas concerné par ce processus, car il faisait à l'origine partie d'une province plus grande appelée le « Kivu ». Cette province a été divisée en trois provinces dans les années 1980). Le territoire de Dungen, où Mercy Corps menait ses opérations, fait désormais partie de la province d'Uélé. Le territoire de Djugu, où Solidarités International menait ses opérations, fait désormais partie de la province d'Ituri. Pour les besoins de ce document, nous continuons d'utiliser le terme « Province orientale », car elle existait encore à l'époque de la conception initiale du programme ARCC II.

Le programme ARCC II était constitué de quatre volets différent(e)s dont l'objectif était d'assister un groupe de population spécifique par l'intermédiaire de la CBA. Le volet principal concernait une CBA destinée aux familles affectées par les conséquences humanitaires des conflits. Les trois autres volets concernaient une CBA utilisée dans le cadre de programmes d'aide aux familles dont les enfants souffraient de malnutrition sévère, des allocations conditionnelles attribuées aux écoles situées dans des régions en conflit, ainsi qu'une CBA utilisée dans le cadre de programmes de réintégration socio-économique des survivants de violence sexuelle. Cette étude se focalise sur le premier volet du programme, mis en place en partenariat avec trois ONG internationales : Concern Worldwide, Mercy Corps et Solidarités International (des documents pédagogiques et des études ont déjà été élaborés par l'UNICEF et ses partenaires).

L'objectif principal du programme ARCC II était de répondre à différents besoins des foyers affectés par les conflits, de réduire leurs vulnérabilités et d'améliorer le bien-être des familles en leur donnant accès aux produits de première nécessité, à des services et des moyens de subsistance par l'intermédiaire d'une utilisation continue de la CBA multisectorielle. Même si le programme ARCC II était principalement axé sur l'intervention humanitaire, l'UNICEF, UKaid et les partenaires opérationnels souhaitaient également découvrir comment améliorer la résilience des foyers grâce à une CBA flexible et multisectorielle.

Le premier volet du programme ARCC II (réalisation 1) était divisé en deux phases afin de tirer profit de ce que nous avons appris au cours de la Phase 1 grâce à une analyse intermédiaire. Lors de la Phase 1 (de février à septembre 2014), l'UNICEF et ses partenaires ont assisté 11.572 foyers affectés par des crises humanitaires liées à des conflits dans le Nord-Kivu et dans la Province orientale. Lors de la Phase 2 (d'octobre à avril 2015), ce sont 11.908 foyers qui ont bénéficié d'une aide humanitaire. Même si toutes les familles bénéficiaires ont reçu une aide d'un montant à peu près similaire (entre 110 \$ et 135 \$ lors de la Phase 1 et entre 110 \$ et 120 \$ lors de la Phase 2)<sup>4</sup>, les modalités de transfert, les mécanismes de diffusion et les plans de transfert étaient différents.

Le programme ARCC II utilisait deux modalités différentes de transfert<sup>5</sup> : des transferts monétaires inconditionnels et des coupons à valeur monétaire<sup>6</sup>. Les transactions entre les bénéficiaires des coupons et les fournisseurs de biens et de services étaient ensuite effectuées

---

<sup>4</sup> Il convient de souligner que ces différentes valeurs de transfert étaient calculées selon des analyses contextuelles différentes menées par les partenaires opérationnels. Le programme ARCC n'adaptait pas la valeur de transfert reçue par un foyer en fonction du nombre de personnes constituant ce foyer.

<sup>5</sup> Dans le cadre du programme ARCC, l'UNICEF et ses partenaires divisaient la CBA en trois composantes différentes : les modalités de transfert, les mécanismes de diffusion et les plans de transfert. La modalité de transfert désigne la méthode utilisée pour effectuer le transfert de la valeur monétaire vers le bénéficiaire (p. ex., sous forme de transfert monétaire ou de coupons à valeur monétaire). Le mécanisme de diffusion désigne la méthode selon laquelle l'argent ou les coupons à valeur monétaire sont distribués physiquement aux familles bénéficiaires. Par exemple, les coupons peuvent être distribués sous forme de coupons papier ou d'e-coupons. En ce qui concerne l'argent, il existe différents mécanismes de diffusion, tels que l'argent liquide distribué dans une enveloppe, les transferts d'argent mobile, les transferts bancaires, l'argent distribué par des coopératives locales, les transferts monétaires effectués par des agences de transfert, etc. Le plan de transfert est constitué de quatre éléments : le montant total du transfert, le nombre de transferts/versements effectués, le montant de ces versements et le calendrier de ces versements (c.-à-d., le laps de temps entre deux versements).

<sup>6</sup> Les coupons à valeur monétaire disposent d'une valeur monétaire prédéfinie et peuvent être échangés contre des produits ou des services du montant correspondant. Les coupons à valeur monétaire se distinguent des coupons de produits ou de services, qui peuvent être échangés contre un produit ou un service précis (p. ex., cinq kilos de haricots ou une consultation médicale). Le programme ARCC utilisait seulement des coupons à valeur monétaire.

dans le cadre de marchés artificiels (ou « foires ») ou dans des marchés ouverts. Toutes les transactions de transfert monétaire ont eu lieu dans des marchés ouverts. En ce qui concerne les coupons à valeur monétaire, deux mécanismes de diffusion ont été utilisés : les coupons papier et les coupons électroniques (ou « e-coupons »). Cependant, seuls les coupons papier étaient utilisés par les partenaires au sein des marchés ouverts. Les transferts à base de coupons étaient généralement utilisés lorsque les marchés étaient moins dynamiques, et les familles utilisaient les coupons papier ou électroniques dans le cadre de foires multisectorielles ou dans des marchés ouverts.

Les mécanismes de diffusion de l'argent dépendaient également du contexte et du dynamisme du marché. Les partenaires ARCC versaient de l'argent aux familles bénéficiaires via cinq mécanismes différents de diffusion : par l'intermédiaire des opérateurs de réseau mobile (ORM) via les téléphones portables, par l'intermédiaire des coopératives d'épargne et de crédit ou des institutions de microfinance (IMF)<sup>7</sup>, par l'intermédiaire d'organismes privés de transfert monétaire, directement par l'intermédiaire des ONG opérationnelles (du liquide distribué dans des enveloppes), et dans certains cas par l'intermédiaire de négociants locaux. L'un des objectifs du programme ARCC II, notamment lors de la Phase 1, était d'explorer une multitude de modalités de transfert, de mécanismes de diffusion et de plans de transfert. Dans certains cas, une combinaison de coupons et d'espèces a été utilisée pour différents versements. Cette combinaison de modalités de transfert, de mécanismes de diffusion et de plans de transfert avait beau être complexe, elle était capitale pour comprendre l'impact (positif ou négatif) de ces différences sur les opportunités d'achat des familles (*voir Tableau 3.1*).

Lors de l'analyse intermédiaire du programme, l'UNICEF, UKaid et les partenaires opérationnels ont décidé de restreindre leurs objectifs et de limiter l'utilisation des différentes modalités de transfert, mécanismes de diffusion et plans de transfert. En ce qui concerne les modalités de transfert, le consortium du programme ARCC II a décidé de se concentrer sur les transferts monétaires inconditionnels directs lors de la Phase 2 plutôt que sur les foires aux coupons multisectorielles et les coupons à échanger dans des marchés ouverts. Cette décision reflète l'objectif principal du programme, qui est d'offrir aux familles une flexibilité maximum dans la mesure du possible (même si les coupons multisectoriels pouvaient être échangés contre des services, les options d'achat étaient encore limitées). Ensuite, le consortium souhaitait conserver les ORM et les IMF en tant que mécanismes de diffusion dans la mesure du possible, même si ces derniers étaient fortement limités par les options disponibles dans la région de l'intervention. Enfin, le consortium a décidé de se focaliser uniquement sur deux plans de transfert afin d'analyser au mieux les différences entre les deux approches : un transfert unique du montant total et trois transferts répartis sur deux mois (les bénéficiaires recevaient au départ 50 % du montant total, 25 % un mois plus tard et les 25 % restants un mois après la réception du second transfert).

Au total, le programme ARCC II a permis de verser 2.781.660 \$ sous forme d'UCT ou de coupons multisectoriels à 23.480 foyers (117.400 personnes)<sup>8</sup> dans le Nord-Kivu et dans la Province orientale. Parmi ces 23.480 familles, 14.848 (63 pour cent) ont reçu la totalité de leurs transferts sous forme d'espèces (mais via différents mécanismes de diffusion), 2.980

---

<sup>7</sup> Dans ce document, le terme « IMF » désigne les coopératives et organismes proposant des services financiers, tels que l'épargne, le crédit ou les transferts monétaires. Leur principal avantage est d'atteindre des régions qui ne relèvent pas du secteur bancaire officiel de la RDC.

<sup>8</sup> Il s'agit d'une estimation basée sur le nombre moyen de personnes constituant une famille (cinq), utilisé en RDC par la communauté humanitaire.

(13 pour cent) ont reçu la totalité de leurs transferts sous forme de coupons (coupons papier et e-coupons dans des foires et/ou des marchés ouverts) et 5.652 (24 pour cent) ont reçu leurs transferts à la fois sous forme d'espèces et de coupons.

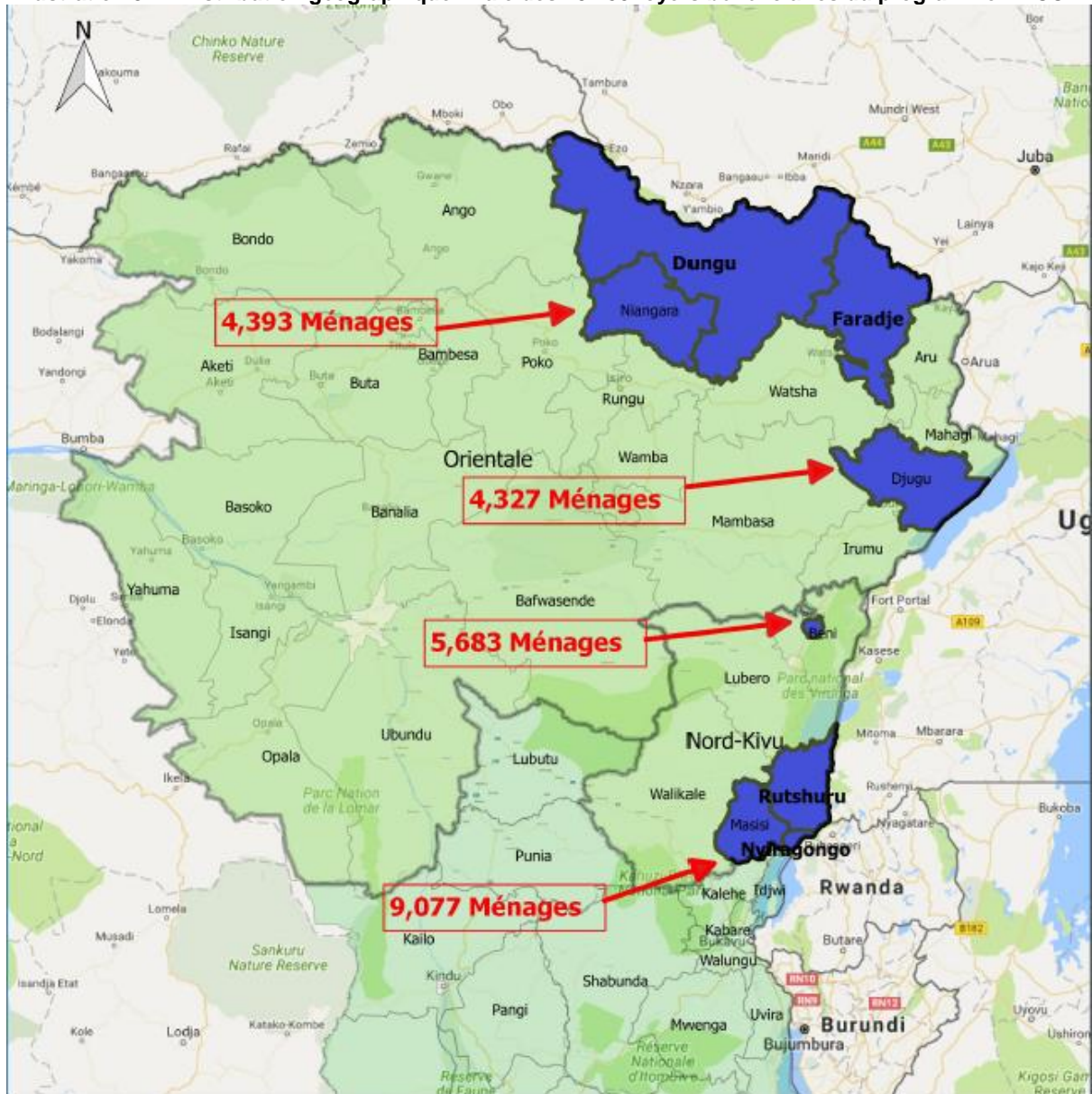
Comme indiqué ci-dessus, le programme ARCC II a eu recours à différents plans de transfert, qui se différençaient par leur fréquence et leur calendrier de versement, ainsi que par le sexe du bénéficiaire enregistré. Les plans et les modalités de transfert différaient considérablement selon les zones géographiques et les partenaires. C'est pour cette raison qu'un résumé des différents mécanismes de diffusion et plans de transfert est présenté ci-après, accompagné d'une carte de référence (voir *Tableau 3.1* et *Illustration 3.1*).

**Tableau 3.1 : Foyers bénéficiaires du programme ARCC II classés par territoire et par mécanisme de diffusion (Phases 1 et 2)**

Mécanisme de diffusion	Plan de transfert (nombre de versements)	Nord-Kivu				Province orientale		%		Modalité de transfert
		Masisi	Nyiragongo	Rutshuru	Beni	Djugu	Dungu			
Espèces dans une enveloppe	Un seul virement	789						10 %	63,5 %	Espèces uniquement
	Plusieurs versements	1 611								
Argent mobile	Un seul virement			1 036			153	24 %		
	Plusieurs versements		1 379	1 890			1 167			
Institution de Microfinance	Un seul virement				5 681		607	29 %		
	Plusieurs versements						587			
Marché ouvert + espèces dans une enveloppe	Multiplés	2 391						10 %	28,5 %	Espèces et coupons
Marché ouvert + argent par l'intermédiaire de négociants locaux	Un seul virement					4 309		18 %		
Coupons	Un seul virement						486	2 %	8 %	Coupons uniquement
e-coupons	Un seul virement						1 394	6 %		
<b>N (%)</b>		14 777 (63 %)				8 703 (37 %)		23 480 (100 %)		



Illustration 3.1 : Distribution géographique finale des 23 480 foyers bénéficiaires du programme ARCC II



## 4. Théorie du changement

Une étude pertinente du point de vue des politiques doit être élaborée sur une théorie du changement qui définit la chaîne de causalité relative aux activités, aux extrants, aux critères d'évaluation et aux répercussions, ainsi qu'aux hypothèses sur lesquelles s'appuie cette théorie du changement (White, 2009). La théorie du changement du programme ARCC, développée par l'UNICEF, repose sur le principe que la CBA peut contribuer à améliorer le bien-être et à réduire les vulnérabilités des foyers affectés par les conflits et les déplacements de population, et potentiellement à améliorer leur résilience en les aidant à affronter d'éventuels futurs chocs. Dans cette section, nous présentons un aperçu des différents objectifs du programme ARCC II. Ces derniers sont utilisés en tant que repères afin d'argumenter sur les principaux résultats du programme. De plus, nous évoquons la théorie du changement de deux éléments spécifiques relatifs à la conception du programme ARCC II : (1) les versements uniques par rapport aux versements multiples et (2) une variation exogène du sexe du bénéficiaire enregistré.

L'hypothèse initiale avancée par l'UNICEF permettant de justifier l'utilisation des transferts monétaires afin d'aider les familles affectées par les déplacements de population dans l'est de la RDC était la suivante : Chaque famille présente de nombreux besoins, différents qui peuvent varier considérablement d'une famille à l'autre, ce qui signifie que le programme d'aide le plus adapté à cette situation est un programme offrant aux bénéficiaires une flexibilité maximum leur permettant de répondre à leurs besoins les plus urgents. Les programmes de transfert monétaire offrent cette flexibilité. L'UNICEF et ses partenaires ont décidé de proposer des transferts monétaires aux foyers participants affectés par les conflits afin d'améliorer leur bien-être à de nombreux points de vue, leur permettant ainsi d'attribuer ces ressources aux domaines dans lesquels leur précarité et leurs vulnérabilités se font le plus ressentir. Cette méthode était censée jouer un rôle dans la réduction des stratégies de survie négatives au sein des foyers, notamment celles qui impliquent les enfants. L'amélioration générale de la situation devait également contribuer à améliorer la résilience des familles concernant d'éventuels futurs chocs.

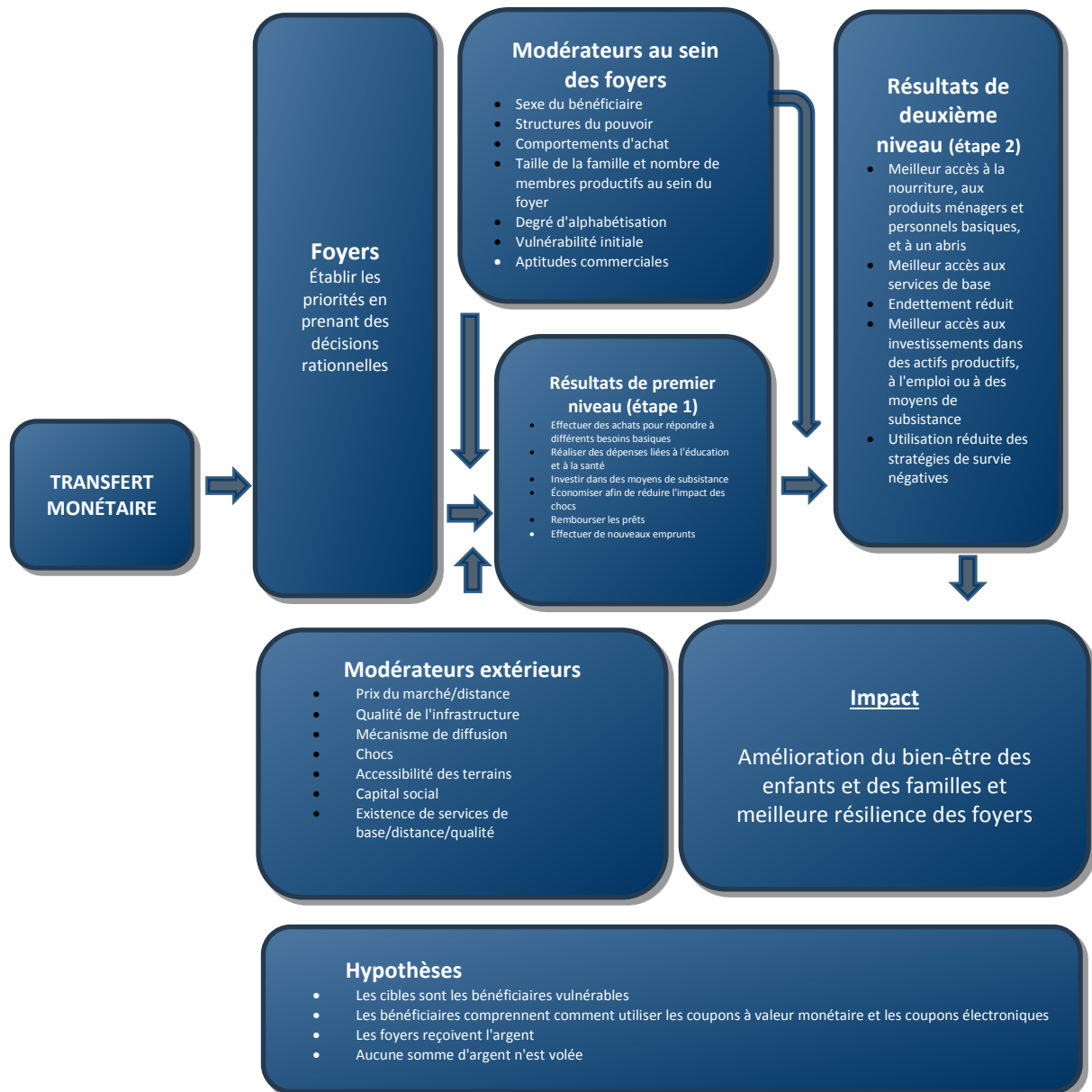
Outre l'impact général prévu, l'UNICEF pensait que des variations de la conception du programme pourraient entraîner des répercussions différentes. Premièrement, des différences au niveau des plans de transfert (notamment le nombre de versements) pourraient avoir des résultats différents auprès des bénéficiaires. Par exemple, un unique versement du montant total du transfert pourrait être perçu comme un « revenu exceptionnel », ce qui inciterait les bénéficiaires à effectuer moins souvent des achats d'un montant élevé (et donc, leurs résultats finaux seraient différents) par rapport aux familles recevant des montants moins importants en trois versements. Deuxièmement, des différences au niveau du sexe du bénéficiaire enregistré pourraient être à l'origine de différentes habitudes en termes de dépenses et auraient ainsi un impact sur les extrants généraux et les répercussions finales. Cela pourrait également influencer les relations au sein du foyer.

Les deux activités principales des interventions du programme ARCC étaient les suivantes : (1) identifier les familles bénéficiaires cibles par l'intermédiaire de processus participatifs au sein de chaque communauté ciblée affectée par les déplacements ou les retours de population provoqués par un conflit, et (2) effectuer les transferts monétaires par l'intermédiaire de l'un des partenaires opérationnels (Concern Worldwide, Mercy Corps et Solidarités International) selon deux différentes modalités de transfert : des foires/marchés ouverts permettant d'échanger des coupons multisectoriels à valeur monétaire ou des UCT directs. Selon la

définition de USAID de l'extrant, le contrôle d'un partenaire opérationnel cesse dès l'instant où l'argent est transféré (USAID, 2011). Par conséquent, nous avons considéré le moment où les familles identifiées recevaient l'argent comme un extrant des programmes de transfert monétaire inconditionnel. L'argument central de la théorie du changement du programme ARCC est que l'augmentation du pouvoir d'achat au sein du foyer pourrait avoir des conséquences sur l'achat de produits et de services nécessaires à ces foyers (et par conséquent sur l'accès à ces produits et services), notamment de la nourriture et des NFI, des remboursements de dettes et des plans d'épargne, des intrants agricoles, des investissements dans des actifs (productifs) (p. ex., du bétail), des logements, et des services relatifs à l'éducation (p. ex., des frais de scolarité) ou à la santé. Ces résultats influenceraient alors l'impact souhaité : l'amélioration du bien-être et de la résilience des foyers bénéficiaires en tant que conséquence du programme (*voir Illustration 4.1*).

Un certain nombre d'hypothèses ont confirmé l'efficacité des mécanismes qui ont permis d'associer la CBA à l'amélioration du bien-être, à la réduction des mécanismes négatifs de survie et (à terme) à l'augmentation de la résilience au sein des foyers affectés par les conflits. Nous sommes également partis des suppositions que les bénéficiaires recevraient leur transfert, qu'aucune somme d'argent ne serait volée, que les foyers auraient une attitude positive vis à vis des transferts monétaires et qu'ils utiliseraient l'argent à des fins productives et/ou pour avoir accès à des produits de première nécessité et des services.

Illustration 4.1 : Théorie du changement



## 5. Questions de recherche

La théorie du changement a inspiré plusieurs questions de recherche dans le cadre de cette étude, divisées en deux catégories : impact général et processus du programme.

### 5.1 Répercussions générales

Selon la théorie du changement, il était nécessaire que les bénéficiaires dépensent ou investissent leur argent afin d'atteindre les objectifs ultimes du programme : avoir un impact en termes de protection et de productivité. Nous avons divisé les répercussions générales du programme en deux étapes. Les critères d'évaluation de l'étape 1 concernaient la façon dont les bénéficiaires utilisaient le transfert (p. ex., pour acheter de la nourriture ou des produits ménagers, faire des économies, rembourser une dette ou acheter des intrants agricoles). Les critères d'évaluation de l'étape 2 étaient des résultats d'ordre supérieur et concernaient les domaines influencés par l'utilisation de l'argent transféré, tels que la sécurité alimentaire, l'éducation, la santé, la prise de décisions au sein des foyers, la productivité et la résilience. L'analyse des différentes habitudes d'achat nous a permis de savoir dans quelles circonstances le programme avait le plus de chances d'avoir des répercussions liées à l'étape 2. L'objectif des questions de recherche de l'étape 2 était de savoir si les interventions monétaires contribuaient à améliorer le bien-être, à réduire la vulnérabilité et à augmenter la résilience des enfants et des foyers congolais au sein des contextes humanitaires et en transition.

Questions de recherche de l'étape 1 :

1. Le programme ARCC II a-t-il un impact sur les dépenses des foyers liées aux critères d'évaluation de l'étape 1 (p. ex., dépenses dans les domaines de nourriture, éducation, santé, produits ménagers, intrants agricoles) ? Si oui, dans quelle mesure ? Nous avons mené des recherches à la fois sur des catégories positives (p. ex., l'éducation) et sur des catégories négatives (p. ex., l'alcool ou le tabac). Cette analyse exploitait les données de Surveillance post-intervention (PIM) collectées par nos partenaires afin d'étudier les modèles de dépenses (c.-à-d., l'argent dépensé dans différentes catégories de dépenses prédéterminées) et le pourcentage de familles ayant dépensé un certain montant dans ces différentes catégories.
2. Le programme ARCC II a-t-il un impact sur les revenus, les économies, les dettes et les actifs des foyers bénéficiaires ? Si oui, dans quelle mesure ?

Questions de recherche de l'étape 2 :

1. Le programme ARCC II permet-il aux bénéficiaires d'améliorer leur sécurité alimentaire et d'accéder plus facilement à des biens ménagers essentiels et à des services de base, tels que la santé et l'éducation ? Si oui, dans quelle mesure ?
2. Le programme ARCC II permet-il d'améliorer la résilience des foyers, y compris leur capacité à affronter les futurs chocs ? Si oui, dans quelle mesure ?
3. Le programme ARCC II permet-il d'améliorer la productivité des foyers en généralisant l'accès aux activités de subsistance, augmentant ainsi les taux de possession d'actifs productifs (p. ex., le bétail) ou les sources de revenu ? Si oui, dans quelle mesure ?

4. Le programme ARCC II affecte-t-il la prise de décisions au sein des foyers ? Si oui, dans quelle mesure ?
5. Le programme ARCC II affecte-t-il les relations au sein du foyer ou de la communauté ? Si oui, dans quelle mesure ?

Nous avons également étudié l'impact différentiel du programme dans les deux domaines suivants :

1. Les répercussions du programme varient-elles selon le sexe du bénéficiaire enregistré ? Si oui, dans quelle mesure ? Nous avons étudié les effets du programme sur la prise de décisions au sein des foyers, ainsi que sur les critères d'évaluation de l'étape 1 et de l'étape 2.
2. Les répercussions du programme varient-elles lorsque les bénéficiaires reçoivent un montant similaire mais par l'intermédiaire de plans de transfert différents ? Si oui, dans quelle mesure ?

Ces questions de recherche liées aux processus, aux répercussions générales et à l'impact différentiel du programme ont influencé sa conception.

## 5.2 Processus

La capacité des programmes de transfert monétaire à atteindre leurs objectifs et à entraîner des répercussions positives dépend avant tout du fait que les bénéficiaires reçoivent l'argent conformément à la conception du programme. C'est pourquoi nous avons également analysé les processus impliqués dans la mise en œuvre du programme ARCC II dans le cadre de notre étude. En plus de nous avoir appris les méthodes qui se sont avérées fructueuses et d'avoir identifié les secteurs d'amélioration, l'évaluation des processus nous a également permis d'expliquer les raisons pour lesquelles le programme a eu des répercussions dans certaines circonstances et non dans d'autres. L'objectif de l'évaluation des processus était d'étudier trois questions primaires :

1. Comment les bénéficiaires perçoivent-ils les processus de ciblage et de sélection du programme ?
2. Comment les bénéficiaires perçoivent-ils la réception des paiements dans le cadre du programme ARCC II (notamment les préférences pour certains mécanismes de diffusion, les délais de transfert, le montant des transferts et les problèmes de réception des paiements) ?
3. En quoi pourraient-être améliorés les différents processus du programme en s'appuyant sur la perception des informateurs clés, bénéficiaires et non-bénéficiaires ?

Nous avons répondu à ces questions dans le cadre d'une discussion approfondie au sujet des processus de mise en œuvre du programme ARCC II. Nous avons notamment évoqué les éléments suivants : (1) le ciblage, (2) les conditions et les délais de transfert, (3) le montant du transfert, (4) les problèmes rencontrés et (5) la gestion des commentaires et des plaintes.

1. Le ciblage est probablement le facteur le plus important du programme de transfert monétaire, car il permet de déterminer le mode de sélection des bénéficiaires et de

savoir dans quelle mesure les communautés acceptent le programme. Nous avons étudié la compréhension et l'acceptation du processus de ciblage utilisé par différents partenaires opérationnels de la part de la communauté, notamment le mode d'identification des membres du comité de sélection, ainsi que le rôle de ce comité. Cependant, la recherche ne portait pas sur le ciblage, elle privilégiait davantage les connaissances apportées par les résultats de la CBA et du programme. La conception du programme de l'UNICEF n'était donc pas axée sur l'harmonisation d'une approche de ciblage standard parmi les trois partenaires du programme ARCC. Même si l'UNICEF a observé ses partenaires et les a informés de la stratégie de ciblage utilisée, chacun d'entre eux a choisi sa propre méthode d'identification des villages vulnérables au sein de leurs zones géographiques ciblées et des foyers vulnérables situés dans ces villages qui bénéficieraient d'une aide humanitaire.

2. Les conditions de transfert, notamment la régularité et la ponctualité des versements, sont la pierre angulaire d'un programme de transfert monétaire fructueux. Les bénéficiaires ont besoin de savoir qu'ils peuvent tirer profit de l'argent qu'ils ont reçu afin de prendre des décisions et changer leurs comportements, en particulier s'ils bénéficient d'un transfert en plusieurs versements. Nous avons étudié les paiements pour savoir s'ils étaient effectués selon le calendrier de versement prévu et si les bénéficiaires avaient rencontré des retards, ou s'ils avaient dû faire la queue ou faire de longs trajets pour recevoir leur paiement ou participer à une foire aux coupons. Nous avons également mené des recherches afin de déterminer si les bénéficiaires comprenaient les différents mécanismes de diffusion des coupons et s'ils étaient capables de les utiliser afin d'acheter des produits ou des services.
3. Nous avons également cherché à savoir si les bénéficiaires recevaient le montant ou la quantité de coupons prévu(e)s (dans le cadre du programme) et si cela correspondait à leurs attentes.
4. Nous avons étudié tous les problèmes rencontrés par les partenaires opérationnels et les bénéficiaires lors de la mise en œuvre du programme.
5. Un système de commentaires et de plaintes compréhensible et fonctionnel est une composante fondamentale de tout programme de transfert monétaire. L'absence d'un tel système peut entraîner une réduction de la confiance et de la transparence, et ainsi déstabiliser le programme en termes d'acceptabilité. Ces facteurs étaient des éléments clés de la conception du programme ARCC II. Nous avons enquêté auprès des partenaires opérationnels afin de savoir s'ils suivaient la procédure standard d'enregistrement des réclamations et de gestion des plaintes et si ces processus étaient compris et appliqués systématiquement.

## 6. Données

AIR a élaboré une évaluation à méthodes mixtes du programme ARCC II en utilisant une combinaison de données quantitatives et qualitatives collectées auprès des bénéficiaires du programme lors de la Phase 1 et de la Phase 2. L'UNICEF a fourni la totalité des données quantitatives et certaines données qualitatives, tandis qu'AIR a collecté des données qualitatives supplémentaires. Les données fournies par l'UNICEF ont été rassemblées par les trois partenaires opérationnels, sous la supervision de l'UNICEF, en s'appuyant sur des outils standard développés dans le cadre d'ateliers organisés par l'UNICEF. Ces données ont été nettoyées et consolidées par l'UNICEF avant d'être partagées avec AIR. La disponibilité des données collectées a déterminé la conception d'AIR de la partie quantitative de l'étude. Dans les sections suivantes, nous évoquons les sources des données quantitatives et qualitatives utilisées dans le cadre de cette étude, notamment qui les a collectées, quels types de données ont été collectées, à quel moment elles ont été collectées et la taille de l'échantillon. Nous mentionnons certaines limites relatives aux données dans l'Annexe 1.

### 6.1 Sources quantitatives

L'UNICEF a fourni à AIR les bases de données quantitatives issues de la Phase 1 et de la Phase 2 du programme ARCC II. Chaque étape contient trois bases de données quantitatives : une base de données initiale, une enquête de PIM contenant des données détaillées des habitudes d'achat, et une base de données finale. L'UNICEF et ses partenaires ont conçu les enquêtes, et les partenaires opérationnels de chaque région ont collecté les données. Les enquêtes, la taille des échantillons, l'emplacement géographique et le calendrier des deux étapes étaient différents. Nous présentons ci-après le détail des informations sur les bases de données pour chaque phase afin d'exposer les différences et les similitudes entre les différentes bases de données.

#### 6.1.1 Phase 1 (de février à septembre 2014)

Les partenaires ont collecté des données auprès des foyers bénéficiaires à trois reprises lors de la Phase 1 : une enquête initiale a été réalisée après la sélection des bénéficiaires mais avant le début du programme de transfert, une enquête de PIM a été réalisée trois semaines après chaque transfert, puis une enquête finale a été réalisée environ trois ou quatre semaines après la réception du dernier transfert par les bénéficiaires. Les enquêtes initiales et finales contenaient les mêmes questions et étaient menées auprès des mêmes foyers bénéficiaires afin que l'enquête soit longitudinale.<sup>9</sup> L'objectif de l'enquête de PIM était de collecter des informations différentes et plus détaillées sur les dépenses des foyers. Elle a été menée auprès d'un échantillon de foyers bénéficiaires différent par rapport à ceux qui ont participé aux enquêtes initiales et finales.

#### *Enquête initiale (Phase 1)*

Les partenaires opérationnels ont collecté des données pour l'enquête initiale en utilisant le même outil afin de garantir la comparabilité des résultats. L'enquête initiale était axée sur des indicateurs à l'échelle des foyers et des individus, et contenait uniquement des informations

---

<sup>9</sup> Une enquête longitudinale est une étude corrélationnelle dont l'objectif est d'effectuer des observations répétées des mêmes variables sur le même échantillon à différents moments.



relatives aux éléments suivants : les données démographiques, leur profil en tant que foyer affecté par la crise (déplacé, famille d'accueil,<sup>10</sup> rapatrié, etc.), la consommation, l'épargne, les dettes, les NFI personnels et du foyer, les conditions de logement, la sécurité alimentaire, la santé et l'éducation des enfants, la prise de décisions au sein du foyer, et les stratégies de survie. Les partenaires opérationnels ont collecté les données initiales de la Phase 1 sur une période de trois mois de mars à mai 2014.

L'échantillon initial de la Phase 1 était composé de 1.185 foyers, ce qui représentait un sous-échantillon de foyers bénéficiaires sélectionnés aléatoirement d'environ 10 pour cent par région. Concern Worldwide a collecté 332 enquêtes auprès des foyers du territoire de Masisi dans le Nord-Kivu,<sup>11</sup> Mercy Corps a collecté 355 enquêtes auprès des foyers du territoire de Dungu dans la Province orientale et des territoires de Nyiragongo et de Rutshuru dans le Nord-Kivu, et Solidarités International a collecté des données auprès de 498 foyers bénéficiaires du territoire de Beni dans le Nord-Kivu et du territoire de Djugu dans la Province orientale.

### ***Enquête de suivi post-intervention (Phase 1)***

Les partenaires opérationnels ont réalisé des enquêtes de PIM de mai à juillet 2014, peu de temps après la réception des transferts monétaires par les bénéficiaires. L'enquête de PIM contenait des foyers bénéficiaires sélectionnés indépendamment de l'échantillon initial de la Phase 1. Cette enquête couvrait des sujets différents de ceux de l'enquête initiale, et nous a permis de collecter des données détaillées sur les habitudes d'achat et de dépenses des bénéficiaires et de nous renseigner sur leur niveau de satisfaction vis à vis du plan de transfert et des mécanismes de diffusion.

### ***Enquête finale (Phase 1)***

À la fin de l'étude, les partenaires opérationnels ont tenté d'enquêter auprès de la totalité des foyers bénéficiaires interrogés lors de l'enquête initiale. Les partenaires ont réalisé les enquêtes finales de la Phase 1 sur une période de cinq mois de juin à octobre 2014. Cette phase a duré cinq mois car l'aide apportée aux bénéficiaires a été très espacée. Concern Worldwide a pu identifier et interroger 285 foyers (85,5 pour cent) sur les 332 foyers bénéficiaires d'origine. Mercy Corps a réalisé des enquêtes auprès de 325 familles (91,5 pour cent) sur les 355 familles bénéficiaires initiales. Solidarités International a réalisé des enquêtes auprès de 261 familles (52,4 pour cent) sur les 498 familles bénéficiaires initiales. Outre ces 871 enquêtes longitudinales, 189 enquêtes finales ne disposaient d'aucun ID de bénéficiaire, pourtant nécessaire pour relier les données finales aux données initiales. Au total, 1 060 enquêtes finales ont été réalisées. Cependant, à cause des ID de bénéficiaire manquants, nous avons seulement pu traiter 871 enquêtes comme pleinement longitudinales.

---

<sup>10</sup> Une « famille d'accueil » désigne une famille résidente hébergeant une autre famille sans abris dans son logement, soit parce que la famille en question a subi un déplacement, soit parce qu'elle est revenue dans sa région d'origine suite à un déplacement. On estime qu'environ 80 pour cents des déplacés internes en RDC ne vivent pas sur des sites ou dans des campements collectifs, mais sont hébergés par des familles d'accueil situées dans la zone de refuge. Certains déplacés internes revenus dans leur région d'origine sont également hébergés par des familles d'accueil en attendant de pouvoir réparer ou reconstruire leurs propres habitations.

<sup>11</sup> En RDC, la sous-division administrative située juste en dessous de la province est appelée « territoire ». Le terme « territoire » désigne une sous-division administrative spécifique qui présente des frontières précises.

**Tableau 6.1.1 : Résumé des données collectées de la Phase 1 - nombre de foyers interrogés**

Étape 1	Concern WW	Mercy Corps	Solidarités	Total	Aucun ID	Total
<b>Enquêtes initiales</b>	332	355	498	1 185		
<b>Enquêtes finales</b>	285	325	261	871	189	1 060
<b>%</b>	85,8 %	91,5 %	52,4 %	73,5 %		

*Remarque : Les données initiales de la Phase 1 ont été collectées de mars à mai 2014 et les données finales ont été collectées de juin à octobre 2014.*

## 6.1.2 Phase 2

À l'instar de la Phase 1, les partenaires opérationnels ont collecté des données pour la Phase 2 via une enquête initiale réalisée un mois avant le transfert, une enquête de PIM réalisée trois ou quatre semaines après chaque transfert, ainsi qu'une enquête finale réalisée trois ou quatre semaines après le dernier transfert. Contrairement à la Phase 1, les trois enquêtes ont été réalisées auprès des mêmes foyers, y compris l'enquête de PIM, ce qui constitue un échantillon longitudinal.

### **Enquête initiale (Phase 2)**

En s'appuyant sur les connaissances acquises lors de la Phase 1, l'UNICEF et ses partenaires ont conçu une version modifiée de l'enquête de la Phase 1 destinée à être utilisée en tant qu'enquête initiale et finale de la Phase 2. L'UNICEF a calculé la taille de l'échantillon de la Phase 2 grâce à des calculs présentant une marge d'erreur. Ce processus a permis de recueillir des échantillons supplémentaires à un taux d'environ 10 pour cent. Les partenaires opérationnels ont collecté les données initiales de la Phase 2 sur une période de cinq mois d'octobre à mars 2015.

L'échantillon initial de la Phase 2 était constitué de 1.177 bénéficiaires sélectionnés aléatoirement. Concern Worldwide a collecté 205 enquêtes initiales auprès des foyers du territoire de Masisi dans le Nord-Kivu, Mercy Corps a collecté 532 enquêtes auprès des foyers du territoire de Rutshuru dans le Nord-Kivu et Solidarités International a collecté 440 enquêtes auprès des foyers du territoire de Beni dans la province de Nord-Kivu et du territoire de Djugu dans la Province orientale.

### **Enquête de suivi post-intervention (Phase 2)**

Les partenaires opérationnels ont réalisé une enquête de PIM auprès de chaque foyer bénéficiaire un mois après la réception de la totalité des transferts. L'enquête de PIM a été réalisée auprès de tous les répondants initiaux disponibles. À l'instar de la Phase 1, l'objectif principal de cette série d'enquêtes était de savoir si les foyers étaient satisfaits des transferts et du mécanisme de diffusion, et comment ils utilisaient l'argent. Concern Worldwide a collecté 165 enquêtes de PIM, Mercy Corps en a collecté 524 et Solidarités International en a collecté 322.

L'enquête de PIM contenait des informations précises sur les habitudes d'achat des foyers. Les bénéficiaires ont identifié leurs achats dans chacun des 116 groupes de dépenses. Comme illustré dans l'Annexe 7, chaque groupe était réparti dans l'une des 15 catégories générales :

bétail, intrants agricoles, actifs productifs non-agricoles<sup>12</sup>, terrain, logement, mobilier, produits ménagers, vêtements, produits personnels<sup>13</sup>, nourriture, objets utilitaires<sup>14</sup>, produits d'hygiène<sup>15</sup>, activités et produits antisociaux<sup>16</sup>, services<sup>17</sup> et autres produits.<sup>18</sup>

## Enquête finale (Phase 2)

Chaque partenaire opérationnel a également réalisé une enquête finale auprès de tous les bénéficiaires disponibles interrogés dans le cadre de l'enquête initiale. L'enquête utilisée était similaire à l'enquête initiale de la Phase 2. Concern Worldwide a interrogé 160 des 205 bénéficiaires (78 pour cent), Mercy Corps a interrogé 463 des 532 bénéficiaires (87 pour cent) et Solidarités International a interrogé 265 des 440 bénéficiaires (60,2 pour cent). Parmi les 1.177 bénéficiaires interrogés dans le cadre de l'enquête initiale, 888 bénéficiaires ont répondu à l'enquête finale et 289 bénéficiaires étaient indisponibles, ce qui représente un taux d'attrition de 24,6 pour cents.

**Tableau 6.1.2 : Résumé de la collecte de données de la Phase 2**

Étape 2	Concern WW	Mercy Corps	Solidarités	Total
<b>Enquêtes initiales</b>	205	532	440	1 177
<b>Enquêtes de PIM (longitudinales)</b>	165	524	322	1 011
	80,5 %	98,5 %	73,2 %	85,9 %
<b>Enquêtes finales (longitudinales)</b>	160	463	265	888
	78 %	87 %	60,2 %	75,4 %

*Remarque : Les données initiales de la Phase 2 ont été collectées d'octobre 2014 à mars 2015 et les données finales ont été collectées de janvier à mai 2015.*

## 6.2 Données qualitatives

Notre analyse qualitative a exploité les données collectées par AIR auprès des foyers des territoires de Rutshuru et de Beni dans le Nord-Kivu, ainsi que les informations collectées lors des Phases 1 et 2 par les partenaires opérationnels du programme ARCC de l'UNICEF.

Les partenaires opérationnels du programme ARCC II ont collecté des données qualitatives à différents moments lors des Phases 1 et 2 du programme. L'UNICEF a développé plusieurs outils de collecte de données qualitatives avec l'aide des partenaires opérationnels afin qu'ils utilisent tous les mêmes outils. Nos partenaires ont collecté des données qualitatives initiales

<sup>12</sup> Cela inclut des produits tels que des machines à coudre, des outils de menuiserie, des panneaux solaires, du charbon de bois, du carburant, etc.

<sup>13</sup> Sacs, ceintures, brosses à cheveux, bijoux, montres, etc.

<sup>14</sup> Piles, bougies, produits anti-moustiques et cirage pour chaussures.

<sup>15</sup> Savon, brosses à dents, produits de beauté et autres produits d'hygiène.

<sup>16</sup> Alcool, cigarettes et jeux d'argent.

<sup>17</sup> Frais de scolarité, dépenses de santé, communications téléphoniques, transport, cérémonies, plans d'épargne, remboursement de dettes, divertissement, etc.

<sup>18</sup> Le terme « autres produits » désigne tout produit acheté par un membre du foyer qui ne correspond à aucune des catégories.

auprès des foyers bénéficiaires de mars à mai 2014 lors de la Phase 1 et d'octobre 2014 à mars 2015 lors de la Phase 2. Les données de PIM ont été collectées de juillet à août 2014 lors de la Phase 1 et de février à avril 2015 lors de la Phase 2. Les données finales ont été collectées de juin 2014 à janvier 2015 lors de la Phase 1 et de janvier à mai 2015 lors de la Phase 2. Les réunions des groupes de discussion (FGD) initiales ont permis de produire des données liées à différents sujets, tels que les chocs et les mécanismes d'adaptation, les réseaux de protection sociale et l'accès à l'épargne et aux prêts. Les FGD post-intervention se concentraient sur la perception immédiate des bénéficiaires à la réception des transferts monétaires, notamment les achats et les habitudes d'achat, la dynamique sociale, les activités des ONG dans les régions d'intervention et les régions voisines, ainsi que la confiance envers les institutions locales. Lors des FGD finales, nous avons une nouvelle fois collectées des informations sur les chocs et les mécanismes d'adaptation, la dynamique communautaire et l'accès aux prêts, ainsi que la représentation politique. Les données post-intervention contenaient des données de FGD sur le ciblage, les transferts monétaires, les achats, les préférences en termes de modalités, la dynamique et la protection sociale, ainsi que des données sur les entretiens semi-structurés (SSI) obtenues en interrogeant des informateurs clés sur leur perception du programme, ses effets sur les services et sur le marché, et la dynamique sociale.

La plupart des données collectées par les partenaires opérationnels ont été obtenues après l'intervention via plusieurs entretiens : quatre FGD initiaux, 12 FGD post-distribution, 26 FGD finaux, ainsi que 54 SSI et 44 FGD qui se sont déroulés pendant la PIM. Les partenaires opérationnels ont organisé des FGD avec différents groupes, tels qu'un groupe mixte constitué de bénéficiaires hommes et femmes, un groupe constitué de femmes bénéficiaires uniquement et un groupe constitué uniquement de non-bénéficiaires. Les partenaires opérationnels ont organisé des SSI avec les autorités locales et les dirigeants des communautés, les propriétaires de magasins et les vendeurs, les directeurs d'écoles, les représentants de centres médicaux et les agents payeurs. Au total, les partenaires opérationnels du programme ARCC ont recueilli 140 éléments de données qualitatives (*voir Tableau A1.1*).

Les données qualitatives existantes ont servi de base à la collecte supplémentaire de données qualitatives effectuée par AIR. Une vérification initiale de ces données et une analyse des différentes composantes du programme auprès des partenaires opérationnels nous ont permis de mieux sélectionner les sites de collecte supplémentaire de données et de développer nos protocoles de collecte de données.

Dans le cadre de notre analyse qualitative, nous avons principalement exploité les données supplémentaires collectées par AIR en décembre 2015. Les données collectées par AIR contenaient des informations obtenues au cours d'entretiens approfondis (In-depth Interviews - IDI) et d'entretiens auprès des informateurs clés (Key informant interviews - KII) organisés avec des bénéficiaires, des non-bénéficiaires et des informateurs clés pertinents (tels que des dirigeants de communautés, des partenaires locaux<sup>19</sup> et les partenaires opérationnels) au sein des territoires de Rutshuru et de Beni dans la province du Nord-Kivu. Nous n'avons pas différencié les données collectées lors de la Phase 1 ou de la Phase 2. Un résumé des données collectées et de leurs limitations est présenté en Annexe 2 (*voir Tableau A2.2*).

---

<sup>19</sup> Les partenaires opérationnels du programme ARCC avaient établi des partenariats avec des ONG partenaires locales afin de bénéficier d'une assistance dans certaines étapes du cycle de projet (p. ex., la mobilisation des communautés).

## 7. Conception

### 7.1 Modèle d'évaluation d'impact de la Phase 1

#### 7.1.1 Méthodes quantitatives

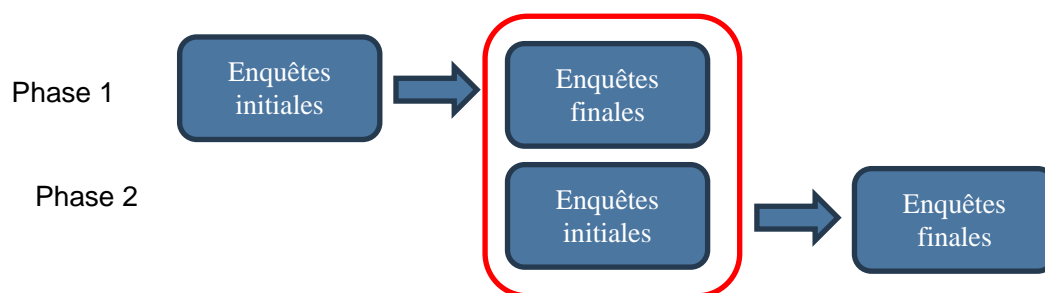
Pour réaliser une évaluation valide des répercussions du programme ARCC II, nous devons établir une analyse contrefactuelle précise. Pour ce faire, nous devons disposer d'une méthodologie rigoureuse nous permettant de savoir ce qu'il serait advenu des participants au programme si cette intervention n'avait pas existé. Nous devons donc mettre en place un groupe de contrôle (ou de comparaison). En l'absence de modèle expérimental, il est possible de construire des groupes de comparaison en ayant recours à des méthodes quasi-expérimentales. Dans cette section, nous expliquons comment nous avons construit un groupe de comparaison grâce aux informations collectées par l'UNICEF et les partenaires opérationnels afin d'évaluer les répercussions du programme ARCC II.

#### ***Construction d'un groupe de comparaison***

Il était difficile d'évaluer les répercussions des interventions du programme ARCC II car les partenaires opérationnels ont collecté des données concernant uniquement les bénéficiaires du programme (le « groupe de traitement »), ce qui signifie qu'aucun groupe de contrôle n'était accessible immédiatement. Cette décision avait été prise délibérément par le consortium du programme, essentiellement car il paraissait contraire à l'éthique de refuser une assistance à des familles qui répondaient aux critères d'inclusion dans le programme uniquement dans le but de construire un groupe de comparaison. Il est souvent difficile de mettre en place des groupes de contrôle permettant de connaître les répercussions de programmes humanitaires à cause de ces questions d'ordre déontologique.

Cependant, il est possible d'utiliser d'autres approches afin de construire un groupe de comparaison et d'analyser les répercussions d'un programme. Notre analyse consistait en une simple comparaison entre les bénéficiaires de la Phase 1 au moment de l'enquête finale (ceux qui, au moment de l'enquête, avaient reçu la totalité du montant de l'aide) et les bénéficiaires de la Phase 2 au moment de l'enquête initiale (ceux qui, au moment de l'enquête, n'avaient reçu aucun transfert). Les données de ces deux enquêtes (enquête finale de la Phase 1 et enquête initiale de la Phase 2) ont été collectées à 1-3 mois d'intervalle. Les bénéficiaires de la Phase 2 au moment de l'enquête initiale ont servi de groupe de comparaison afin d'estimer ce qu'il serait advenu des bénéficiaires de la Phase 1 s'ils n'avaient participé à aucun programme de CBA. Dans la documentation relative aux évaluations, cette condition impossible à évaluer est connue sous le nom d'hypothèse de tendances parallèles. Cette condition est la pierre angulaire de notre stratégie d'identification permettant d'estimer les répercussions de la Phase 1 du programme. L'objectif du modèle empirique nous permettant d'estimer les répercussions du programme était d'exploiter les données de la Phase 2 afin de déterminer ce qu'il serait advenu des bénéficiaires du programme s'ils n'avaient reçu aucun transfert lors de la Phase 1 (*voir Illustration 7.1.1*).

### Illustration 7.1.1 : Modèle permettant d'estimer les répercussions de la Phase 1



Ce modèle ne nous a pas permis d'élaborer une analyse contrefactuelle crédible pour estimer les effets de la Phase 2 du programme car il n'existait aucune donnée relative aux non-bénéficiaires collectée dans le cadre de l'enquête finale de la Phase 2. Pour être capables d'estimer les répercussions de la Phase 2 en utilisant une stratégie similaire à celle que nous avons utilisée pour connaître l'impact de la Phase 1, nous aurions eu besoin de données initiales collectées auprès d'un nouveau groupe de destinataires éligibles au moment de l'enquête finale de la Phase 2.

Outre l'hypothèse de tendances parallèles, nous avons également utilisé un modèle de correspondance afin d'augmenter la comparabilité des groupes de traitement (enquête finale de la Phase 1) et de comparaison (enquête initiale de la Phase 2). La correspondance permet d'associer les unités de traitement et de comparaison similaires en termes de caractéristiques observables. Ces méthodes de correspondance peuvent produire une estimation objective des répercussions de l'intervention tant que les résultats potentiels ne sont pas liés à des caractéristiques personnelles non-observables déterminantes dans la participation au programme (Dehejia & Wahba, 2002). Le fait d'utiliser des bénéficiaires de la Phase 2 du programme pour construire un groupe de comparaison par rapport à la Phase 1 nous a permis de résoudre d'éventuels problèmes d'ordre éthique causés par l'absence d'un groupe de comparaison, car les foyers des deux groupes ont fini par devenir des bénéficiaires du programme. L'hypothèse de tendances parallèles aurait été moins crédible si le groupe de comparaison avait par exemple été constitué de personnes vivant au sein de communautés non-éligibles au programme.

Néanmoins, pour que l'hypothèse d'identification se confirme, les bénéficiaires de la Phase 1 doivent évoluer dans le temps de la même manière que les bénéficiaires de la Phase 2. Cette hypothèse ne peut pas être vérifiée car nous n'avons pas observé les bénéficiaires de la Phase 1 qui n'avaient reçu aucun transfert au moment de l'enquête finale. Les bénéficiaires de la Phase 2 peuvent également constituer un mauvais groupe de comparaison s'ils ont été pris en charge après la Phase 1 car les bénéficiaires de la Phase 1 étaient plus vulnérables et devaient bénéficier d'une aide plus tôt que les bénéficiaires de la Phase 2. Le cas échéant, les estimations des répercussions du programme seraient faussées. Cependant, les données disponibles indiquent que les bénéficiaires de la Phase 2 du programme ARCC II étaient des foyers affectés par des conflits à moyen ou à long terme, et présentaient des niveaux de vulnérabilité relativement similaires, tout comme les participants de la Phase 1.

## **Estimation des répercussions de la Phase 1**

La première étape de notre modèle méthodologique consistait à utiliser des techniques de Propensity Score Matching (PSM) afin d'estimer la probabilité qu'une observation donnée soit associée au groupe de traitement (c.-à-d., la Phase 1). Le PSM nous permettait d'associer les foyers de la Phase 1 et de la Phase 2 en nous basant sur des caractéristiques exogènes constantes ou à évolution lente concernant les foyers et les communautés. Nous avons utilisé des effets fixes correspondant aux provinces et aux partenaires opérationnels, ainsi que des caractéristiques observables concernant le chef de famille (c.-à-d., des variables factices<sup>20</sup> pour les parents célibataires, les personnes âgées, les veuves, les personnes handicapées, les personnes souffrant de maladies chroniques). Nous présentons les résultats de l'estimation PSM en Annexe 4, dans laquelle nous fournissons également des informations techniques supplémentaires sur la méthodologie. Les résultats de l'estimation ont globalement indiqué que les scores de propension des groupes de traitement et de comparaison coïncidaient, ce qui signifie que nous avons trouvé des foyers de la Phase 2 qui étaient visiblement similaires aux bénéficiaires de la Phase 1. Grâce à ces résultats, nous avons pu construire un groupe de comparaison.

Par conséquent, nous avons utilisé les estimations de probabilités obtenues lors de la première étape comme des pondérations nous permettant de comparer les résultats du groupe de traitement (bénéficiaires de la Phase 1 au moment de l'enquête finale) et ceux du groupe de comparaison (bénéficiaires de la Phase 2 au moment de l'enquête initiale). Les foyers d'un groupe qui étaient très semblables aux foyers de l'autre groupe bénéficiaient de poids plus lourds, ce qui signifie qu'ils jouaient un rôle plus important dans l'estimation des répercussions que les foyers qui disposaient de poids plus légers.

Officiellement, nous avons utilisé l'équation suivante afin de vérifier l'impact des transferts monétaires sur les bénéficiaires de la Phase 1

$$Y_h = \gamma_i + \gamma_p + \beta_1 T_h + \beta_2 X_h + \varepsilon_h \quad (1)$$

où  $Y_h$  est le critère d'évaluation pour le foyer  $f$ ,  $\gamma_i$  est un effet fixe correspondant au partenaire opérationnel,  $\gamma_p$  est un effet fixe correspondant à la province  $p$ ,  $X_h$  est un ensemble de caractéristiques liées au foyer,  $\varepsilon_h$  est un terme d'erreur inexplicé, et où  $T_h$  est une variable indicateur égale à 1 si le foyer a reçu le transfert (Étape 1) et à 0 dans le cas contraire (enquête initiale de la Phase 2). Le paramètre évalué est  $\beta_1$ . Il permet de mesurer la différence entre les groupes de traitement et de comparaison pour chaque critère d'évaluation. Comme mentionné ci-dessus, chaque observation de la régression a été pondérée de manière inversement proportionnelle à l'estimation de probabilité produite par le PSM. Il était important d'inclure des variables supplémentaires à la régression  $X_h$ , afin de vérifier la présence éventuelle de différences entre les groupes de traitement et de comparaison malgré la pondération du PSM.

Cette stratégie d'identification pouvait être restreinte si le modèle de PSM ne pouvait justifier les facteurs non-observés permettant de déterminer si un foyer faisait partie de la Phase 1 ou de la Phase 2 du programme. Dans la mesure où ces facteurs non-observés permettent également d'établir les critères d'évaluation du programme, l'estimation des répercussions de l'intervention pourrait être faussée si nous étions incapables de les vérifier. Par exemple, si les

---

<sup>20</sup> Les variables factices sont représentées par une valeur de 0 ou de 1 afin d'indiquer respectivement l'absence ou la présence d'un attribut catégorique donné. Par exemple, la variable factice correspondant à un parent célibataire sera égale à 1 si cette personne est célibataire, et à 0 dans le cas contraire.

foyers de la Phase 1 bénéficiaient du programme avant les foyers de la Phase 2 car leurs besoins étaient plus urgents, il serait impossible de produire des estimations objectives des répercussions du programme en utilisant les foyers de la Phase 2 pour construire le groupe de comparaison. Cependant, étant donné que les caractéristiques non-observées utilisées pour sélectionner les bénéficiaires de la Phase 1 et de la Phase 2 du programme étaient similaires, cette stratégie nous a permis d'identifier l'impact du programme.

### **7.1.1 Méthodes qualitatives**

Nous avons utilisé des données qualitatives afin de mieux comprendre le point de vue des bénéficiaires quant aux répercussions du programme ARCC II et de mettre en lumière les conclusions obtenues grâce aux données quantitatives. Comme indiqué ci-dessus, dans le cadre de notre analyse qualitative, nous avons principalement exploité les FGD et les IDI avec les bénéficiaires, les données de PIM existantes et les KII avec les responsables scolaires, les responsables des centres médicaux, les dirigeants des communautés et les partenaires opérationnels.

Nous avons utilisé à la fois les FGD, les IDI et les KII avec les bénéficiaires et les informations obtenues auprès des informateurs clés afin de comprendre les répercussions du programme sur les actifs, les revenus d'épargne et les dettes, les résultats scolaires, les résultats médicaux, la résilience et la réussite perçue. Nous avons utilisé les FGD et les IDI afin de comprendre les achats effectués par les bénéficiaires et leur perception des répercussions de ces achats. Les IDI nous ont permis de recueillir des informations supplémentaires concernant le point de vue des bénéficiaires sur les répercussions du programme. Ces informations ont été complétées par des données obtenues auprès des informateurs clés, notamment les responsables des centres médicaux, les responsables scolaires et les dirigeants des communautés. Ces informateurs clés nous ont fourni des informations supplémentaires sur les répercussions du programme en termes d'éducation, de santé et de résilience, ainsi qu'une perspective globale de la réussite perçue du programme.

#### ***Dynamique sociale***

L'analyse qualitative contenait également une enquête sur les répercussions perçues du programme sur la dynamique sociale (la dynamique sociale désigne les relations communautaires, les relations entre les foyers, les relations hommes-femmes au sein du foyer et la prise de décisions au sein du foyer). Nous avons utilisé plusieurs sources de données afin d'explorer les répercussions du programme sur la dynamique sociale, notamment des FGD et des IDI qualitatifs avec des bénéficiaires et des non-bénéficiaires, des KII avec des dirigeants de communautés et des KII avec les partenaires opérationnels. Nous avons complété ces sources de données à l'aide de données de PIM existantes collectées par les partenaires opérationnels du programme ARCC II, ainsi que des données quantitatives de suivi post-transfert.

Pour comprendre la dynamique sociale, nous avons principalement exploité les FGD et les IDI avec les bénéficiaires et les non-bénéficiaires. Nous avons utilisé les entretiens avec les bénéficiaires afin de comprendre les répercussions du programme sur la dynamique sociale et sur la dynamique au sein du foyer. Nous avons organisé des FGD avec les groupes suivants : les femmes, les déplacés internes femmes, les hommes et des groupes de bénéficiaires mixtes. Le fait de séparer les hommes et les femmes dans la plupart des FGD nous a permis de créer une dynamique au sein de laquelle les femmes se sentaient probablement plus à l'aise pour discuter des effets du programme sur leur foyer et sur les processus de prise de décisions au



sein du ménage (Bernard, 2011). À l'instar des FGD, les IDI ont permis de créer un contexte au sein duquel il était plus facile pour les hommes et les femmes d'aborder des sujets sensibles concernant la dynamique sociale. Les entretiens avec les non-bénéficiaires nous ont offert une perspective supplémentaire concernant les répercussions du programme sur les relations communautaires, ainsi qu'une perspective extérieure concernant l'impact sur la dynamique au sein du foyer. Nous avons utilisé les KII avec les dirigeants des communautés et le personnel de l'UNICEF, de UKaid et des partenaires opérationnels afin d'effectuer une meilleure triangulation de nos conclusions et de rassembler des informations supplémentaires sur les répercussions à grande échelle du programme sur la dynamique sociale observée par les informateurs clés. Nous avons analysé les données qualitatives en utilisant le codage des données qualitatives dans NVivo 11. Les outils utilisés par AIR pour collecter les données qualitatives sont indiqués en Annexe 3.

## 7.2 Impact différentiel du programme

En exploitant deux RCT mis en place par Solidarités International et Mercy Corps, nous avons pu enquêter afin de savoir si des variations dans la conception du programme (le sexe du bénéficiaire enregistré et le nombre de versements) pouvaient avoir des répercussions différentes sur les principaux critères d'évaluation. Dans cette section, nous présentons la méthodologie utilisée pour analyser ces deux variations dans la mise en œuvre du programme.

### 7.2.1 Méthodes quantitatives

#### **Sexe des bénéficiaires enregistrés**

En 2015, Solidarités International a modifié aléatoirement le bénéficiaire enregistré des transferts monétaires dans le territoire de Beni afin de connaître l'impact différentiel en fonction du sexe du destinataire enregistré. Pour être plus précis, le destinataire du programme enregistré au sein de chaque foyer (c.-à-d., la personne au nom de laquelle la famille a été enregistrée et qui est censé recevoir les transferts monétaires) a été affecté aléatoirement à l'un des trois groupes suivants : (1) membre du foyer homme (chef de famille ou conjoint) enregistré en tant que bénéficiaire ; (2) membre du foyer femme (chef de famille ou conjointe) enregistrée en tant que bénéficiaire ; ou (3) les membres du foyer ont choisi le destinataire à enregistrer eux-mêmes (choix). L'objectif de cette opération était d'enquêter pour savoir si les résultats et l'impact du programme seraient différents selon le sexe du destinataire sélectionné du transfert.

Le RCT représente le modèle le plus efficace pour estimer l'impact différentiel selon le sexe du destinataire car le fait de décider qui sera la personne responsable de la réception du transfert n'est pas lié à d'autres caractéristiques observables et non-observables du foyer ayant un impact sur les critères d'évaluation du programme. Pour répondre à cette question de recherche, nous avons utilisé l'équation de régression linéaire suivante :

$$Y_{i,e} = \gamma + \alpha_1 D_{female,i} + \alpha_2 D_{any,i} + \beta Y_{i,b} + \varepsilon_i \quad (2)$$

où  $Y_{i,e}$  est le critère d'évaluation du foyer  $i$  au moment de l'enquête finale,  $D_{female,i}$  est une variable factice égale à 1 si le destinataire du transfert est une femme,  $D_{any,i}$  est une variable factice égale à 1 si les membres du foyer décident qui sera le destinataire du transfert,  $D_{male,i}$  représente la catégorie omise, et où  $Y_{i,b}$  représente la valeur initiale du résultat, permettant d'améliorer la précision statistique du modèle. Le coefficient  $\alpha_1$  permet de mesurer l'impact

différentiel du programme sur chaque critère d'évaluation  $Y$  entre le cas où le destinataire du transfert est la conjointe et le cas où le destinataire est le conjoint. Le coefficient  $\alpha_2$  permet également de mesurer l'impact différentiel du programme entre le cas où les membres du foyer choisissent eux-mêmes le destinataire du transfert et le cas où le destinataire est le conjoint.

Les résultats de l'analyse présentés dans cette section proviennent de deux sources : le système de PIM de la Phase 2 (pour observer plus précisément les différences entre les habitudes d'achat) et le questionnaire final des foyers de la Phase 2. Les informations disponibles nous ont permis d'observer l'impact différentiel du sexe du bénéficiaire sur les modèles de dépenses, le revenu, l'épargne, le crédit, les indices de bien-être du foyer (p. ex., l'Indice domestique de la faim (Household Hunger Index - HHI), l'Indice des stratégies de survie, le score de NFI<sup>21</sup>), la sécurité alimentaire, la santé et l'éducation des enfants, la capacité de prise de décisions des femmes et les changements de dynamique sociale entre les foyers et au sein des foyers. Les résultats que nous avons utilisés pour effectuer cette analyse sont développés dans la section 8.2.

L'échantillon était constitué de 157 foyers répartis par Solidarités International parmi les trois groupes décrits ci-dessus : le groupe « choix » était constitué de 46 foyers, le groupe « femme » de 58 foyers et le groupe « homme » de 53 foyers. Pour obtenir les résultats récupérés dans la base de données de PIM, nous disposions d'informations sur les 157 foyers répartis aléatoirement. Cependant, pour le questionnaire final destiné aux foyers de la Phase 2, nous ne disposions d'informations que sur 96 foyers (29 dans le groupe « choix », 33 dans le groupe « femme » et 34 dans le groupe « homme »), ce qui représente un taux d'attrition de 40 pour cent entre la collecte de données de PIM et la collecte de données finales. Un examen approfondi des données utilisées pour cette opération est présenté en Annexe 5.

### ***Plan de transfert : versement unique/versements multiples***

Dans le territoire de Rutshuru, Mercy Corps a randomisé le plan de transfert selon lequel les familles recevaient le transfert monétaire. Lors de la Phase 2, les foyers étaient répartis aléatoirement en deux groupes. L'un des groupes recevait un transfert unique d'un montant de 120 USD. L'autre groupe recevait quant à lui trois transferts distincts : un transfert initial d'un montant de 60 USD, un autre transfert d'un montant de 30 USD un mois plus tard, puis un dernier transfert d'un montant de 30 USD un mois plus tard. Les transferts étaient tous effectués par l'intermédiaire d'un téléphone mobile. Cette répartition aléatoire du nombre de versements nous a permis de déterminer si et en quoi les réponses des foyers étaient différentes selon le nombre de versements utilisés pour transférer le même montant total. Il s'agissait de l'une des questions principales survenues au cours du processus d'analyse intermédiaire du programme entre la Phase 1 et la Phase 2, ce qui a incité l'UNICEF et Mercy Corps à concevoir ce RCT. L'objectif du programme ARCC était d'enquêter pour répondre aux questions clés suivantes : (1) si des versements d'un montant moins élevé (même s'ils permettent d'assurer aux foyers un revenu relativement prédictible et d'équilibrer leur consommation sur la durée) étaient plus contraignants car ils empêchaient les foyers d'effectuer des investissements plus importants ; et (2) si les transferts uniques d'un montant plus élevé étaient plus efficaces afin d'encourager les foyers à investir dans des projets à long

---

<sup>21</sup> La Carte de score de NFI est un outil d'évaluation de la vulnérabilité développé en RDC afin d'observer la quantité et la qualité des produits de première nécessité dont dispose un foyer. Le score est mesuré sur une échelle de 0 à 5, 5 représentant le niveau de besoin le plus élevé.

terme ou dans des moyens de subsistance productifs, nécessitant une part importante de la valeur du transfert.

En partant du principe que la randomisation du nombre de versements a été mise en œuvre correctement, l'équation suivante nous a permis d'estimer les effets de causalité que pourraient avoir le fait de recevoir trois versements sur les critères d'évaluation par rapport au fait de ne recevoir qu'un seul montant forfaitaire :

$$Y_{i,e} = \gamma + \alpha D_{multiple,i} + \beta Y_{i,b} + \varepsilon_i \quad (3)$$

où  $Y_{i,e}$  est le critère d'évaluation pour le foyer  $i$  au moment de l'enquête finale,  $D_{multiple,i}$  est une variable factice égale à 1 si le foyer a reçu trois versements, et où les foyers ayant reçu un seul versement représentent la catégorie omise. À l'instar de l'équation précédente, nous avons introduit  $Y_{i,b}$  en tant que variable explicative afin d'améliorer l'efficacité du modèle. Le coefficient  $\alpha$  permet de mesurer l'impact différentiel du programme sur le critère d'évaluation  $Y$  entre le cas où le destinataire reçoit plusieurs versements et le cas où il n'en reçoit qu'un seul.

Les critères d'évaluation de cette section proviennent également des deux sources principales mentionnées ci-dessus : le système de PIM de la Phase 2 et le questionnaire final des foyers de la Phase 2. Grâce à ces données, nous avons enquêté sur les répercussions de la réception de plusieurs transferts sur les habitudes de consommation (p. ex., les habitudes d'achat, les dépenses totales selon les catégories de consommation, et le partage des dépenses), ainsi que sur d'autres critères relatifs au bien-être des foyers.

L'échantillon utilisé pour cette opération était constitué de 196 foyers : 152 foyers ont reçu trois versements mensuels (60 USD, 30 USD puis 30 USD) et 44 foyers ont reçu un seul versement de 120 USD. Même si nous disposions de résultats sur tous les foyers parmi les données de PIM, nous disposions seulement de 171 observations<sup>22</sup> relatives aux résultats des questionnaires finaux des foyers de la Phase 2. Cela signifie qu'il existait un taux d'attrition de 13 pour cent entre la collecte de données de PIM et la collecte de données finales. Un examen approfondi des données utilisées pour cette opération est présenté en Annexe 6.

## 7.2.2 Méthodes qualitatives

Nous avons utilisé des données qualitatives afin de compléter les données quantitatives provenant de ces RCT en enquêtant sur l'impact différentiel de certaines variations dans la mise en œuvre du programme. Nous avons notamment exploré la façon dont le sexe du bénéficiaire enregistré, ainsi que la fréquence du transfert et ses mécanismes de diffusion affectent le point de vue du bénéficiaire sur les critères d'évaluation.

Comme mentionné ci-dessus, Solidarités International a randomisé le sexe du bénéficiaire enregistré du transfert monétaire dans le territoire de Beni. L'analyse qualitative nous a permis d'enquêter sur les effets de la randomisation, en particulier sur les relations hommes-femmes, par l'intermédiaire d'IDI avec des destinataires femmes sélectionnées, des destinataires hommes sélectionnés et des destinataires volontaires du transfert. Les KII avec les partenaires opérationnels locaux et les dirigeants des communautés nous ont permis d'améliorer notre

---

<sup>22</sup> Parmi les bénéficiaires observés, 37 ont reçu un seul transfert et 134 ont reçu plusieurs transferts.

compréhension des effets à grande échelle du programme sur l'émancipation et la capacité de prise de décisions des femmes en fonction du destinataire sélectionné du transfert.

Nous avons également enquêté de manière qualitative sur la perception de l'impact différentiel de variations dans le plan de transfert, notamment le nombre de versements. Dans le cadre de cette enquête, nous avons exploité les FGD et les IDI avec les bénéficiaires, en particulier dans le territoire de Rutshuru, ainsi que les KII avec les partenaires opérationnels. Les FGD et les IDI avec les bénéficiaires nous ont également permis d'explorer les habitudes d'achat des bénéficiaires qui recevaient des transferts à des fréquences différentes afin de compléter les données quantitatives. Ces informations ont été triangulées avec le point de vue des informateurs clés sur les effets des transferts, notamment les changements relatifs à l'accès aux services.

### **7.3 Modèle d'évaluation exploratoire des processus**

L'évaluation exploratoire des processus nous a permis d'analyser la perception des processus clés du programme, notamment le ciblage et la sélection des bénéficiaires, les mécanismes de diffusion, la gestion des commentaires et des plaintes, ainsi que la participation aux Associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC). Nous avons enquêté sur ces processus clés en exploitant les données qualitatives supplémentaires collectées par AIR et par l'intermédiaire de notre analyse des données qualitatives et quantitatives collectées préalablement par les partenaires opérationnels du programme ARCC II.

La recherche qualitative est la méthode idéale pour enquêter sur les processus de par sa nature descriptive et discursive. En outre, la collecte des données qualitatives convient parfaitement pour réaliser des évaluations car elle permet aux chercheurs d'explorer non seulement des activités formelles et des résultats anticipés, mais également des modèles informels et des interactions inattendues (Patton, 2015). Le chercheur bénéficie ainsi d'une flexibilité importante lui permettant d'explorer des domaines d'intérêt inattendus. Notre modèle majoritairement qualitatif nous a permis d'enquêter afin de savoir en quoi et pourquoi un élément clé précis de la théorie du changement peut ne pas fonctionner de manière optimale.

Notre évaluation des processus nous a permis d'analyser et d'interpréter des données issues des FGD avec les bénéficiaires et les non-bénéficiaires, des IDI avec les bénéficiaires et les non-bénéficiaires, ainsi que des KII avec les responsables scolaires, les responsables des centres médicaux, UKaid, l'UNICEF, les partenaires opérationnels et les dirigeants des communautés. Nous avons également exploité les données de PIM, qui contenaient des informations sur le ciblage, les préférences en termes de modalités et la sécurité. Grâce à la combinaison de ces méthodologies et des points de vue de nos informateurs, nous avons pu mener une enquête rigoureuse sur les différents processus du programme.

#### ***Entretiens auprès des informateurs clés***

Les KII avec le personnel de UKaid, de l'UNICEF et des partenaires opérationnels nous ont fourni des informations contextuelles approfondies sur les processus du programme. Les entretiens avec UKaid et l'UNICEF nous ont permis de comprendre leurs points de vue sur l'efficacité des processus du programme, notamment leur perception du ciblage des bénéficiaires et de la gestion des commentaires et des plaintes. Les entretiens avec les partenaires opérationnels nous ont également permis de mieux comprendre les systèmes spécifiques utilisés lors de la mise en œuvre du programme, ainsi que les points de vue des partenaires opérationnels sur les difficultés rencontrées au cours des processus de ciblage et de transfert de l'argent.

## ***Entretiens avec les bénéficiaires***

Les FGD avec les bénéficiaires nous ont permis de comprendre leur perception des critères de ciblage et des processus de sélection, de transfert et de gestion des commentaires et des plaintes. Nous avons organisé des FGD mixtes avec des bénéficiaires hommes et femmes, des FGD avec des femmes bénéficiaires uniquement et des FGD avec des bénéficiaires des deux sexes qui étaient des déplacés internes afin de bénéficier d'un aperçu approfondi et objectif des processus du programme. La plupart de nos groupes de discussion étaient divisés en groupes d'informateurs plus ou moins homogènes afin de comprendre les différents points de vue sur le programme et d'intégrer une perspective sexospécifique (Bernard, 2011). Les FGD abordant des sujets sensibles, tels que le ciblage des bénéficiaires, sont généralement plus efficaces lorsque les informateurs ne se connaissent pas (Bernard, 2011). Même si cette situation était impossible à réaliser au sein de nos sites de collecte de données, nous avons exploité les IDI afin d'établir un rapport de confiance avec les informateurs, ce qui nous a permis d'effectuer des analyses approfondies sur des questions de recherche plus sensibles. Les IDI avec les bénéficiaires représentaient un environnement au sein duquel les chercheurs pouvaient mieux comprendre les problèmes de sécurité, les difficultés relatives aux processus du programme et le ciblage (Adams & Cox, 2008).

## ***Triangulation***

Les équipes de recherche d'AIR ont triangulé les entretiens auprès des bénéficiaires avec les entretiens auprès des non-bénéficiaires, les données de PIM existantes et les KII avec les autorités locales, les responsables scolaires et les responsables des centres médicaux. Les FGD avec les non-bénéficiaires ont permis d'enquêter sur les processus de ciblage et de sélection. Nous avons utilisé ces données afin de trianguler les points de vue des bénéficiaires et d'intégrer une perspective plus objective des processus de sélection. À l'instar des IDI avec les bénéficiaires, les IDI avec les non-bénéficiaires ont été essentiels afin de mieux comprendre les sujets sensibles relatifs au ciblage des bénéficiaires. Nous avons utilisé les données qualitatives du consortium du programme ARCC, ainsi que les données des autorités locales, des responsables scolaires et des centres médicaux afin de trianguler des informations supplémentaires sur les processus du programme et de profiter de points de vue différents.

## ***Analyse***

Nous avons analysé les données qualitatives existantes du consortium du programme ARCC et les nouvelles données collectées par les équipes d'AIR par l'intermédiaire du processus de codage qualitatif. À partir des données supplémentaires et des données du consortium, les chercheurs qualitatifs ont développé un schéma de codage descriptif relatif à la théorie du changement et présentant des références spécifiques aux thématiques évaluées et aux questions de recherche. Les chercheurs ont ensuite chargé le schéma de codage et les transcriptions dans un logiciel d'analyse des données qualitatives (NVivo 11). Coder dans NVivo est un processus manuel qui consiste à lire attentivement chaque élément de donnée (ici, les réponses aux entretiens et autres notes) puis à sélectionner le(s) code(s) adéquat(s) afin de décrire ces données. Afin d'assurer la cohérence des données codées par le chercheur, deux transcriptions ont été sélectionnées afin d'effectuer un test de fiabilité inter-évaluateurs avant que la totalité des transcriptions qualitatives n'aient été codées. Une fois les données codées correctement, nous les avons analysées via différentes méthodes avant de produire des résultats écrits.

## 8. Impacts principaux

Cette section présente les impacts principaux du programme ARCC II sur les bénéficiaires dans trois domaines d'intérêt. La section 8.1 fournit une description détaillée des modèles de dépenses des foyers afin d'analyser les principales catégories de consommation parmi les bénéficiaires des différents groupes de traitement (c.-à-d., ceux qui ont reçu uniquement des coupons, ceux qui ont reçu uniquement des espèces et ceux qui ont reçu à la fois des espèces et des coupons). Nous avons observé à la fois le montant des transferts dépensé dans différentes catégories par différents groupes et le pourcentage de familles ayant dépensé une part de leurs transferts dans différentes catégories de dépenses. Nous avons également pris en compte les modèles de dépenses en nous basant sur des caractéristiques spécifiques du programme, telles que le nombre de transferts reçus au fil du temps, le sexe du bénéficiaire enregistré et la taille du foyer au moment de l'enquête initiale. La compréhension des comportements des destinataires relatifs aux dépenses est essentielle afin d'enquêter sur les répercussions du programme ARCC II. L'UNICEF avait émis comme hypothèse qu'une fois que les familles auraient répondu à leurs besoins fondamentaux, elles utiliseraient les transferts monétaires afin d'investir dans des moyens de subsistance productifs (tels que du bétail ou des outils agricoles), d'entreprendre une production agricole ou de s'impliquer dans des activités de subsistance non-agricoles. ARCC est parti du principe que les fonds seraient utilisés au-delà des besoins fondamentaux afin de générer des revenus plus importants par l'intermédiaire d'investissements et de la réaffectation du temps, de l'augmentation du nombre d'actifs (tels que le bétail ou des logements améliorés), de l'amélioration de la sécurité alimentaire, de l'accès à l'éducation et aux soins pour les enfants, et d'une résilience globale.

La section 8.2 présente l'impact du programme sur les critères clés relatifs au bien-être des foyers, notamment les indicateurs de mesure du bien-être tels que le HHI, le Score de consommation alimentaire (SCA), l'Indice des stratégies de survie et le score de NFI. Nous avons également observé les effets du programme sur la sécurité alimentaire, les sources de revenu, l'exploitation du bétail, l'épargne et les dettes, ainsi que sur deux critères clés relatifs aux enfants : le taux de scolarisation et l'accès aux soins. Nous avons utilisé un indice de résilience afin de déterminer les répercussions du programme sur la capacité des foyers à faire face aux situations néfastes et à d'éventuels chocs futurs.

Dans la section 8.3, nous tentons de déterminer si le programme ARCC II a permis de faire évoluer les relations au sein du foyer et de la communauté, et notamment si le sexe du bénéficiaire enregistré a eu un impact sur la capacité de prise de décisions des femmes au sein du foyer.

### 8.1 Habitudes d'achat

Le programme ARCC II a permis de transférer plus de 2,8 millions de dollars à 23.480 foyers, la moyenne étant de 5,17 individus par foyer. Parmi ces 23.480 foyers, 63,5 pour cent ont reçu la totalité du montant via des transferts monétaires, 8 pour cent ont reçu la totalité du montant sous forme de coupons, et 28,5 pour cent ont reçu la totalité du montant à la fois via des transferts monétaires et sous forme de coupons (*voir Tableau 3.1*). Les bénéficiaires des UCT directs n'étaient pas conditionnés en termes de dépenses. Ils pouvaient dépenser cet argent en produits et services, le placer, l'utiliser pour rembourser des dettes ou encore en dépenser une partie pour chacune de ces options. Les familles ayant reçu des transferts sous forme de coupons, quant à elles, étaient limitées à l'achat de produits et (dans certains cas) de services dans des foires aux coupons ou auprès de vendeurs participants.

La façon dont les bénéficiaires utilisaient le transfert nous a permis de déterminer dans quels domaines le programme avait eu des répercussions. La section 8.1.1 décrit les différents modèles d'achat des bénéficiaires du programme au sein des foyers en exploitant des données de dépenses détaillées collectées par les partenaires opérationnels. Dans la section 8.1.2, nous enquêtons afin de savoir en quoi deux variations dans la conception du programme (c.-à-d., des variations du nombre de transferts effectués et des variations sur le sexe du bénéficiaire enregistré) peuvent avoir des répercussions sur les comportements d'achat des bénéficiaires. Dans la section 8.1.3, nous enquêtons afin de savoir dans quelle mesure les bénéficiaires ont utilisé le transfert dans une seule catégorie de dépenses (c.-à-d., l'effet de concentration du transfert).

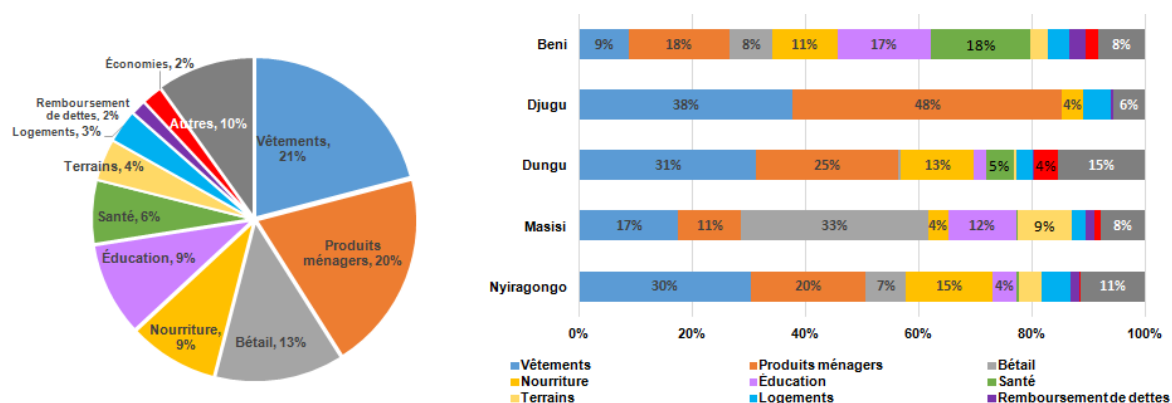
### 8.1.1 Description des modèles de dépenses des foyers

Les données de PIM nous ont permis de répartir les dépenses en différentes catégories très détaillées afin d'analyser les habitudes d'achat des bénéficiaires du programme ARCC II. L'UNICEF a regroupé les dépenses contenues dans les données de PIM de la Phase 2 en 11 catégories générales, contenant chacune huit sous-catégories en moyenne. Nous avons également regroupé les catégories afin d'observer les habitudes d'achat au sein des différents secteurs humanitaires standard ou des différents domaines de classification (voir Annexe 7). La partie gauche de l'illustration 8.1.1 indique la répartition des groupes en termes de dépenses totales pour les bénéficiaires de la Phase 2. Cela inclut les bénéficiaires qui ont uniquement reçu des espèces, ceux qui ont uniquement reçu des coupons et ceux qui ont reçu à la fois des espèces et des coupons. Il s'agit du pourcentage du montant total transféré aux bénéficiaires relatif à chaque catégorie en se basant sur un échantillon de 1.011 enquêtes de PIM sur les habitudes d'achat (voir Tableau 6.1.2). La part la plus importante des dépenses totales concernait les vêtements<sup>23</sup> (21 pour cent) et les produits ménagers (20 pour cent), suivis par le bétail (13 pour cent), la nourriture (9 pour cent), l'éducation (9 pour cent), la santé (6 pour cent), les terrains - c.-à-d., l'accès à la terre - (4 pour cent), les logements (3 pour cent), le remboursement de dettes (2 pour cent) et l'épargne (2 pour cent). Les dépenses antisociales, telles que l'alcool, le tabac ou les jeux d'argent, représentaient une part négligeable (0,07 pour cent). Les résultats ont indiqué que les dépenses permettaient généralement de satisfaire les besoins fondamentaux, d'accéder aux services de base tels que l'éducation ou la santé, et d'investir dans des activités de subsistance, ce qui est conforme aux objectifs du programme ARCC II. Il convient de souligner qu'un pourcentage non négligeable du montant transféré (35 pour cent) a été utilisé pour acheter des services ou se procurer du bétail, des terrains ou des logements. Même s'il est possible d'utiliser les programmes d'aide humanitaire pour répondre à ces besoins (accorder un accès gratuit ou subventionné à l'éducation ou aux soins, ou encore mettre en place des programmes de coupons à échanger contre du bétail, comme ceux de Concern Worldwide), il peut être plus difficile d'y répondre par l'intermédiaire d'une aide humanitaire en nature et les espèces représentent souvent la modalité la plus efficace pour répondre aux besoins des participants au programme.

---

<sup>23</sup> En RDC, les vêtements sont généralement la priorité numéro un des populations affectées par les conflits. En effet, une analyse de la Carte de score de NFI révèle fréquemment que les vêtements (en particulier les vêtements pour enfants) représentent l'un des principaux domaines de vulnérabilité. Dans le cadre de l'analyse des classifications humanitaires en RDC, les vêtements sont regroupés avec d'autres NFI relatifs à l'hygiène des foyers. Cependant, aux fins de la présente étude, nous les avons séparés car ils représentent un secteur d'achat extrêmement important.

**Illustration 8.1.1 : Répartition des dépenses des foyers par catégorie (dépenses globales et par territoire)**



Remarque : La catégorie « Autres » regroupe les éléments suivants : intrants non-agricoles (2 pour cent), mobilier (2 pour cent), autres services (2 pour cent), intrants agricoles (1 pour cent), produits d'hygiène (0,3 pour cent), produits personnels (0,3 pour cent), objets utilitaires (0,1 pour cent), produits antisociaux (0,07 pour cent) et autres produits non-répertoriés (3 pour cent).

Les données ont également indiqué des variations géographiques importantes dans les modèles de dépenses (voir la partie droite de l'illustration 8.1.1). Les différences entre les territoires en termes de modèles de dépenses étaient principalement dues à l'hétérogénéité des besoins chez les différentes populations affectées. Elles nous permettent de démontrer en quoi les transferts monétaires représentent une approche pertinente afin de pallier à cette diversité des besoins. Cependant, il convient de souligner que les modèles de dépenses étaient également liés aux modalités de transfert : UCT ou coupons à échanger dans des foires ou des marchés ouverts. Dans les territoires de Beni, De Masisi et de Nyiragongo, les familles ont reçu des transferts sous forme d'espèces uniquement. Ainsi, le montant élevé dépensé par les foyers des territoires de Djugu et de Dungu pour acheter des vêtements peut en partie s'expliquer par le fait que 58 pour cent des transferts reçus par les bénéficiaires de ces territoires étaient effectués sous forme de coupons ou d'e-coupons à échanger dans des foires ou des marchés ouverts. Cela signifie qu'il était plus difficile pour les bénéficiaires de ces territoires de dépenser l'argent des transferts pour acheter des services de base (c.-à-d., l'éducation et la santé), rembourser des dettes ou se procurer des terrains ou des logements. Les résultats ont indiqué que dans certains territoires (comme le territoire de Beni), les foyers consacraient une grande partie de leurs dépenses aux services, contrairement aux foyers du territoire de Nyiragongo, où les dépenses étaient réparties de façon plus homogène dans les différentes catégories. Dans le territoire de Masisi, 33 pour cent des dépenses totales étaient consacrés au bétail, tandis que dans les autres régions, le montant total consacré à cette catégorie de dépenses était beaucoup moins élevé (même dans les régions où 100 pour cent des transferts étaient effectués sous forme d'espèces). Nous avons anticipé ce résultat étant donné que l'élevage d'animaux représente l'une des principales activités de subsistance et une excellente stratégie d'économie dans le territoire de Masisi.



À des fins de comparaison, nous avons également réparti les dépenses des foyers dans les différentes catégories sectorielles des clusters humanitaires.<sup>24</sup> Ces dernières utilisent un niveau de regroupement des produits et des services défini par l'UNICEF qui est légèrement différent des catégories utilisées dans l'illustration 8.1.1 et qui dispose de sa propre « classification » pour différents secteurs d'intervention clés, tels que les NFI et les abris, l'éducation ou la santé. Par exemple, la nourriture et les moyens de subsistance font tous deux partie de la classification « sécurité alimentaire ». En RDC, les secteurs des NFI et des abris font partie de la même classification. Un regroupement des catégories d'achat par classification sectorielle est présenté en Annexe 7.

Les résultats de cette opération de regroupement ont indiqué que les foyers avaient dépensé l'argent des transferts dans plusieurs catégories sectorielles (voir *Illustration 8.1.2*). En moyenne, un foyer lambda dépensait 39 pour cents du montant du transfert en NFI,<sup>25</sup> tels que des vêtements, des produits destinés au stockage et à la préparation des aliments, de la literie ou d'autres produits ménagers. Vingt pour cent du montant total étaient dépensés afin de se procurer des produits de subsistance, notamment les catégories suivantes tirées de l'illustration 8.1.1 : du bétail, des terrains, des intrants agricoles (p. ex., des graines et des outils agricoles) et des actifs non-agricoles (p. ex., des outils de menuiserie, du matériel de meunerie, des panneaux solaires, etc.). Neuf pour cent du montant étaient dépensés en nourriture et les 23 pour cent restants étaient dépensés dans d'autres secteurs. Cinq pour cent du montant total servaient à effectuer des achats de la catégorie des abris, notamment les catégories suivantes tirées de l'illustration 8.1.1 : les logements (p. ex., des outils et des matériaux de construction) et les services relatifs au mobilier et aux logements (p. ex., le paiement du loyer et des coûts de réparation et de construction).

Il est également possible d'analyser ces modèles via les trois éléments clés visés par le programme ARCC : l'accès (1) aux produits de première nécessité, (2) aux services de base et (3) aux moyens de subsistance. Cinquante-cinq pour cent du montant total des transferts ont permis aux bénéficiaires d'effectuer des achats considérés comme des produits de première nécessité (des NFI, des achats liés aux abris, de la nourriture et des NFI liés à l'EAH). Quinze pour cent ont servi à acheter des services de base : 9 pour cent ont servi à accéder à l'éducation et 6 pour cent aux soins. Vingt pour cent du montant total ont servi à effectuer des

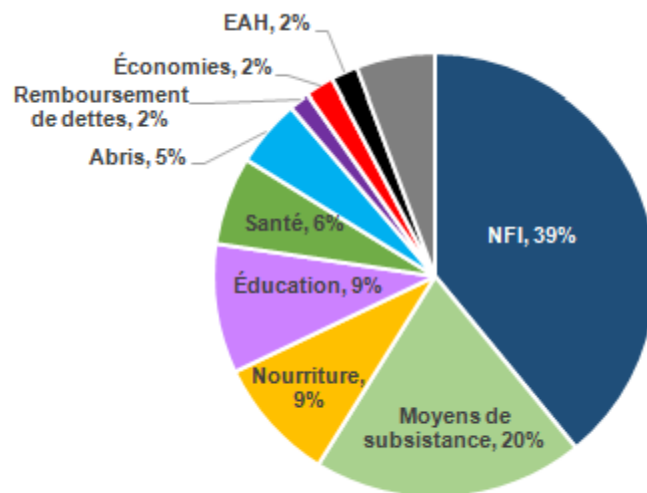
---

<sup>24</sup> L'approche cluster est un mécanisme de coordination et de partage des informations destiné aux organisations humanitaires (à la fois les organisations affiliées et non-affiliées aux Nations Unies) travaillant dans différents secteurs d'action humanitaire. Les classifications sont une initiative globale et ont été créées en 2005 dans le cadre du processus de réforme humanitaire. Elles ont été introduites en RDC en 2006. L'approche par classification est mise en place dans un pays lorsque des besoins humanitaires précis existent dans plusieurs secteurs, lorsqu'il existe de nombreux acteurs au sein d'un même secteur et lorsque les autorités nationales ont besoin d'une assistance en termes de coordination. Voir : <http://www.unocha.org/what-we-do/coordination-tools/cluster-coordination>.

<sup>25</sup> Les vêtements (21 pour cents) et les produits ménagers (20 pour cents) tels que présentés dans l'illustration 8.1.1, représenteraient à eux deux 41 pour cents des produits généralement considérés comme des NFI. Ils représentent en fait seulement 39 pour cents de ce groupe, car les produits liés à l'eau, l'assainissement et l'hygiène (EAH) (p. ex., le savon, les jerricans, les bassines et les seaux), qui faisaient autrefois partie de la catégorie « Produits ménagers » de l'illustration 8.1.1, ont été séparés de ce groupe. Sur les 20 pour cents du montant total dépensés dans des « Produits ménagers », 18 pour cents ont servi à se procurer des NFI non-EAH et 2 pour cents ont été dépensés en NFI liés à l'EAH. La catégorie globale des NFI regroupe donc les vêtements (21 pour cents) et les NFI ménagers non-EAH (18 pour cents). Malgré le fait qu'il soit intéressant de séparer ce groupe dans le cadre de cette analyse sectorielle, en RDC, les organisations qui fournissent un accès aux NFI (soit via une distribution de transferts monétaires, soit via des coupons), incluront généralement les NFI EAH à leurs programmes, et les NFI EAH sont généralement considérés comme un élément essentiel de l'assistance en NFI.

achats relatifs aux activités de subsistance. Au total, plus de 90 pour cent du montant total des transferts ont été investis dans des éléments relatifs aux objectifs du programme ARCC II et le reste a été placé ou utilisé pour rembourser des dettes ou acheter d'autres produits, notamment des produits personnels tels que des piles, des rasoirs, des bougies, des sacs et des valises.<sup>26</sup> Les dépenses liées aux produits antisociaux (c.-à-d., des cigarettes, de l'alcool ou des jeux d'argent) ne représentaient que 0,07 pour cent des dépenses totales.

**Illustration 8.1.2 : Répartition des dépenses des foyers par catégorie de clusters humanitaires**



Cette répartition dans différentes catégories de dépenses est importante, mais il convient également d'observer le pourcentage de foyers ayant utilisé une part de leurs transferts pour une catégorie de dépenses précise. Cet élément est fondamental afin d'analyser les modèles de dépenses car certaines catégories sont relativement peu coûteuses contrairement à d'autres. Par exemple, même si les foyers bénéficiaires ont utilisé 9 pour cent du montant total du transfert en moyenne pour des dépenses liées à l'éducation, 26 pour cent de ces foyers ont dépensé une part de leur transfert pour payer des frais de scolarité. Même si ces frais représentent un faible pourcentage des dépenses totales (car ils sont généralement moins onéreux que les produits des catégories NFI et moyens de subsistance), le pourcentage relativement important de foyers utilisant l'argent du transfert pour payer des frais de scolarité reflète l'importance de cette catégorie aux yeux des familles.

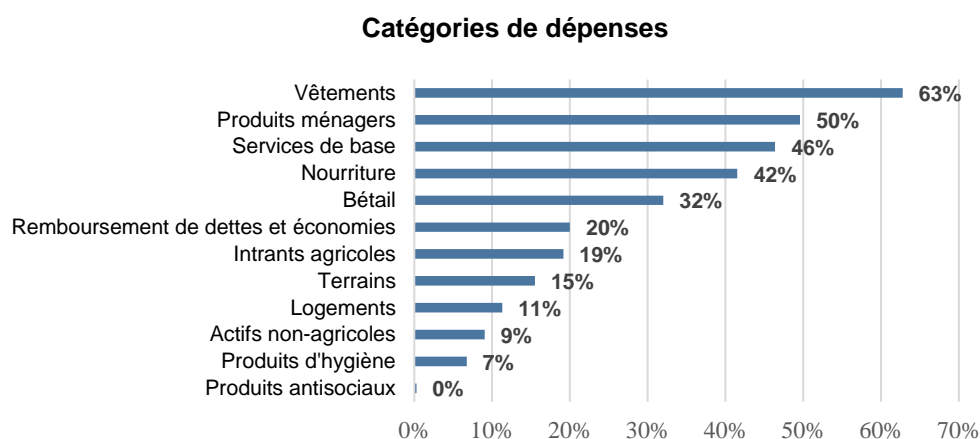
Pour effectuer cette analyse, nous avons observé les 15 catégories de dépenses utilisées dans l'illustration 8.1.1, ainsi que certaines sous-catégories précises. Les résultats ont indiqué que les catégories dans lesquelles une majorité de foyers ont acheté au moins un

<sup>26</sup> Certains produits généralement considérés comme des NFI ménagers et personnels de première nécessité (p. ex., les bougies, les sacs et les valises) par la classification des NFI de la RDC et par les normes internationales (comme Sphere) ne faisaient pas partie de la catégorie des NFI ménagers de première nécessité dans le cadre de l'analyse des habitudes d'achat en raison de certaines décisions prises au début du programme relatives au formatage des données. Si ces produits avaient été réintroduits dans la catégorie des NFI ménagers, le pourcentage des dépenses conformes aux objectifs du programme ARCC II aurait été encore plus élevé que l'estimation de 90 pour cents.

produit ou service sont les suivantes : les vêtements (63 pour cent), les produits ménagers (50 pour cent), les services de base<sup>27</sup> (46 pour cent), la nourriture (42 pour cent) et le bétail (32 pour cent) (*voir la partie supérieure de l'illustration 8.1.3*). Cependant, les dépenses dans les autres catégories étaient également importantes. Par exemple, en observant les sous-catégories clés, nous avons découvert que de nombreux foyers avaient dépensé de l'argent pour acheter des vêtements pour enfants (35 pour cent), du bétail, notamment des chèvres (26 pour cent), des cochons (4 pour cent) et des poulets (4 pour cent), ainsi que des services liés à l'éducation (26 pour cent), la santé (23 pour cent), l'épargne (13 pour cent) et le remboursement de dettes (9 pour cent) (*voir la partie inférieure de l'illustration 8.1.3*).

L'analyse relative aux vêtements pour enfants est un secteur au cœur des préoccupations de l'UNICEF. Même si plus de la moitié des familles ayant acheté des vêtements ont également acheté des vêtements pour enfants, ce pourcentage était plus faible que prévu compte tenu de l'insuffisance en termes de vêtements pour enfants reporté dans le Score de NFI. Ce pourcentage était peut-être plus faible que prévu car il est possible que certaines familles ne signalaient l'achat de vêtements pour enfants que lorsqu'il s'agissait de vêtements pour très jeunes enfants (c.-à-d., les enfants âgés de 10 ans ou moins). Étant donné que ce que les répondants de l'enquête considèrent comme des vêtements pour enfants est potentiellement subjectif, il est nécessaire de réaliser une étude approfondie afin de mieux comprendre les habitudes d'achat relatives aux vêtements dans le cadre des programmes de transfert monétaire sous forme d'espèces et de coupons<sup>28</sup>.

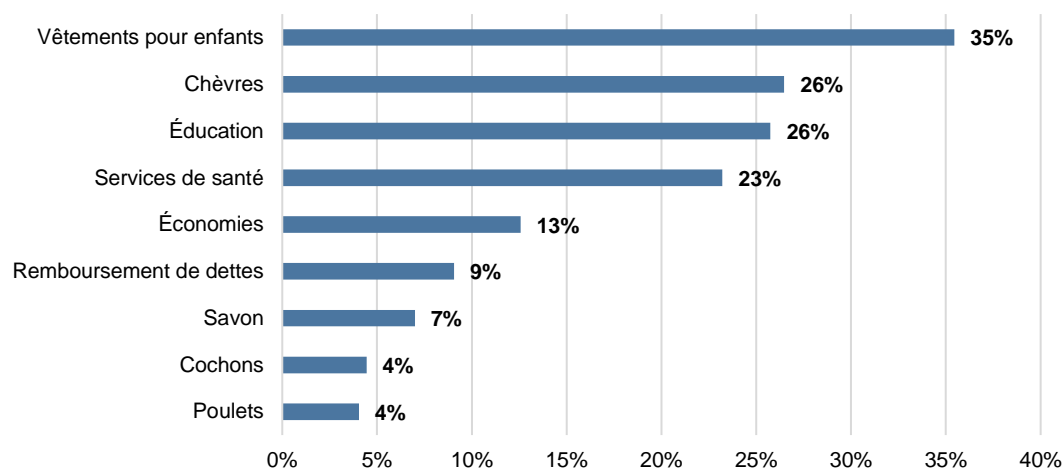
**Illustration 8.1.3 : Pourcentage des foyers ayant acheté au moins un produit ou service dans chaque catégorie**



<sup>27</sup> Éducation et santé

<sup>28</sup> Pour obtenir des informations détaillées sur les habitudes d'achat relatives aux vêtements pour enfants, pour femmes et pour hommes en fonction des différentes modalités de transfert (espèces et coupons), consultez le Tableau 8.1.1 et l'analyse de la note de bas de page 29.

### Sous-catégories de dépenses sélectionnées



Enfin, nous avons cherché à savoir si l'importante disparité entre les catégories de dépenses variait selon la modalité de transfert (notamment si les modèles de dépenses des foyers étaient différents si l'argent était transféré directement et non sous forme de coupons). Les résultats ont révélé des différences significatives entre les modèles de dépenses selon la modalité de transfert, à la fois en ce qui concerne la part du montant total du transfert dépensée dans une catégorie précise et en ce qui concerne le pourcentage de foyers ayant dépensé une partie du transfert dans une catégorie précise (voir *Tableau 8.1.1*). Les destinataires des transferts monétaires ont fait preuve d'une plus grande hétérogénéité dans leurs dépenses que les destinataires des coupons. Par exemple, les destinataires des transferts monétaires ont utilisé 15 pour cent du montant pour acheter des vêtements, 11 pour cent pour acheter des produits ménagers, 18 pour cent pour se procurer du bétail, 9 pour cent pour acheter des vivres, 9 pour cent pour avoir accès à l'éducation, 6 pour cent pour avoir accès aux soins, 9 pour cent pour acquérir des terrains et 6 pour cent pour acquérir un logement, tandis que les destinataires des coupons ont dépensé la quasi-totalité du montant pour acheter des vêtements et des produits ménagers. Il existait également des différences majeures liées aux tendances à dépenser l'argent des transferts dans une certaine catégorie selon les modalités de transfert. En effet, les destinataires des transferts monétaires directs ont révélé effectuer des dépenses plus variées que les destinataires des coupons.

**Tableau 8.1.1 : Comportement relatif aux dépenses selon la modalité de transfert**

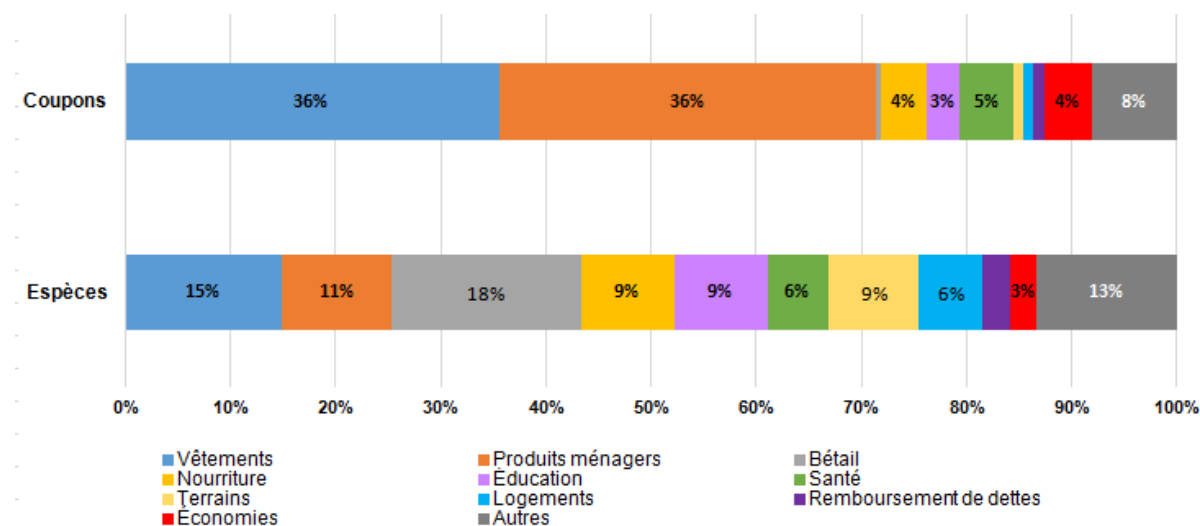
Catégories d'achat	Espèces uniquement		Coupons uniquement <sup>29</sup>	
	% du montant total dépensé dans une catégorie précise (1)	% des foyers ayant dépensé une partie de leur transfert dans une catégorie précise (2)	% du montant total dépensé dans une catégorie précise (3)	% des foyers ayant dépensé une partie de leur transfert dans une catégorie précise (4)
<b>Besoins fondamentaux</b>				
Vêtements	14,9	54,9	35,5	82,1
Vêtements pour enfants <sup>30</sup>	5,6	26,8	14,6	57,4
Vêtements pour femmes	5,1	25,9	8,0	33,7
Vêtements pour hommes	1,8	12,1	5,4	27,3
Produits ménagers	10,5	37,5	35,9	80,4
Nourriture	8,9	45,6	4,3	31,1
Logements	6,0	14,2	0,9	3,8
Produits d'hygiène	0,8	6,6	0,2	7,2
<b>Accès aux services de base</b>				
Éducation	8,8	28,5	3,1	17,7
Santé	5,8	25,0	5,1	18,8
<b>Moyens de subsistance</b>				
Bétail	17,9	44,6	0,5	1,0
Intrants agricoles	7,5	24,5	0,4	5,7
Actifs non-agricoles	1,2	4,7	4,3	20,3
Terrains	8,6	20,9	0,9	1,9
Remboursement de dettes	2,6	10,8	1,1	4,8
Épargne	2,6	10,7	4,4	17,2
<b>Autres</b>				
Achats antisociaux	0,1	0,4	0,0	0,0

Nous avons reproduit les colonnes 1 et 3 du Tableau 8.1.1 afin d'illustrer sous forme de graphique l'écart vertigineux qu'il existe entre les modalités de transfert sous forme d'espèces et de coupons (*voir Illustration 8.1.4*). Parmi ces deux modalités, le transfert monétaire

<sup>29</sup> Les coupons pouvaient être utilisées dans les contextes suivants : (1) dans des foires aux coupons multisectorielles proposant principalement des NFI et de la nourriture, (2) dans des foires proposant également de services tels que les frais de scolarité et (3) auprès de vendeurs prédéfinis dans des marchés ouverts existants. Solidarités International et Mercy Corps ont également permis à des familles d'échanger un montant spécifique de leurs coupons contre de l'argent (jusqu'à 40 USD). L'analyse présentée dans ce tableau inclut les achats effectués par ces familles à l'aide de l'argent reçu en échange de leurs coupons.

permettait de répondre beaucoup plus efficacement aux besoins des foyers que les transferts sous forme de coupons.

**Illustration 8.1.4 : Répartition des dépenses par modalité du programme**



Remarque : La catégorie « Autres » est constituée des éléments suivants : actifs non-agricoles, mobilier, autres services, intrants agricoles, produits d'hygiène, produits personnels, objets utilitaires, produits antisociaux et autres produits non répertoriés.

Les différences entre ces deux modalités au niveau des modèles de dépenses peuvent être attribuées au nombre limité d'options dont disposent les destinataires des coupons. Même si les partenaires ont tenté d'élargir le spectre d'options proposées dans les foires aux coupons multisectorielles et dans les marchés ouverts (p. ex., en invitant les administrateurs d'écoles à participer en tant que vendeurs afin de permettre aux familles d'utiliser leurs coupons pour payer des frais de scolarité), il est beaucoup plus difficile de mettre en place un système de coupons permettant d'effectuer des paiements relatifs à l'achat de terrains ou au remboursement de dettes. Les différences ahurissantes qui existent entre les modalités de transfert au niveau des habitudes d'achat montrent à quel point il est important de mesurer le montant total des aides accordées sous forme de transferts monétaires et de les différencier des aides en nature et sous forme de coupons (ODI, 2015).

<sup>30</sup> La séparation par modalité de transfert met en lumière certaines découvertes intéressantes concernant les vêtements pour enfants. Les bénéficiaires qui recevaient des transferts monétaires dépensaient autant d'argent en vêtements pour femmes (5,1 pour cents) qu'en vêtements pour enfants (5,6 pour cents), et un montant beaucoup moins important en vêtements pour hommes (1,8 pour cents). Les coupons se sont avérés être une approche plus favorable en termes d'augmentation des achats de vêtements pour enfants, à la fois en ce qui concerne le montant dépensé et en ce qui concerne le pourcentage de familles effectuant des achats dans cette catégorie : 14,6 pour cents de l'argent (sous forme de coupons) a servi à acheter des vêtements pour enfants (soit un pourcentage plus important que les 8 pour cents dépensés en vêtements pour femmes et les 5,4 pour cents dépensés en vêtements pour hommes), et 57,4 pour cents des familles ont utilisé plusieurs coupons afin de se procurer des vêtements pour enfants (soit un pourcentage plus important que les 33,7 pour cents qui se sont procurés des vêtements pour femmes et les 27,3 pour cents qui se sont procurés des vêtements pour hommes). Chez les familles qui ont reçu à la fois des espèces et des coupons, les vêtements pour hommes représentaient la dépense la moins courante et le pourcentage de familles effectuant des achats dans cette catégorie était le plus faible (par rapport aux vêtements pour enfants et pour femmes).

Il existe un autre argument en faveur de l'utilisation des transferts monétaires afin de répondre aux besoins spécifiques des populations bénéficiaires. Les données relatives aux dépenses ont indiqué que les foyers bénéficiaires avaient dépensé plus d'argent dans les catégories dans lesquelles ils étaient les plus vulnérables. Par exemple, les foyers vulnérables en termes de SCA (un indice quantitatif/qualitatif alimentaire), effectuaient des achats supplémentaires d'un montant de 1 764 CDF<sup>31</sup> en nourriture, contrairement aux foyers moins vulnérables en termes de SCA (voir *Tableau 8.1.2*). Les foyers au sein desquels vivaient plus d'enfants dépensaient plus d'argent dans le secteur de l'éducation et les foyers qui avaient dû abandonner un traitement médical (que l'on peut donc considérer comme vulnérables en termes d'accès aux soins) utilisaient une part plus importante du transfert pour effectuer des dépenses médicales. Paradoxalement, les foyers disposant de moins de NFI et/ou de NFI de moins bonne qualité ont dépensé un montant légèrement moins important (3 464 CDF) que ceux qui disposaient de plus de NFI et/ou de NFI de meilleure qualité au moment de l'enquête initiale. Cependant, le nombre d'achats était relativement important chez les deux groupes, ce qui signifie que cette différence n'est pas réellement représentative. Cette différence peut également être attribuée au fait que le score de vulnérabilité en termes de NFI tient compte de seulement huit des NFI considérés comme des NFI de première nécessité, tandis que l'analyse des dépenses regroupe un éventail de produits beaucoup plus large. Par conséquent, si les foyers les moins vulnérables effectuaient un volume de dépenses légèrement plus important en NFI, cela signifie peut-être qu'ils dépensaient légèrement plus d'argent pour acheter d'autres NFI qui ne faisaient pas partie de la liste des produits de première nécessité.

**Tableau 8.1.2 : Relation entre les indices de vulnérabilité et les dépenses**

Type de dépenses	Indice de vulnérabilité	Dépenses des foyers (CDF)	
		Foyers les plus vulnérables	Foyers vulnérables
Nourriture	SCA	9 068	7 304
NFI	Score de NFI	45 167	48 631
Éducation	Nombre d'enfants	12 770	4 701
Soins	traitement raté	8 153	4 538

*Remarques* : Plus vulnérables en termes de nourriture - score SCA < 24,5 [50e centile] ; plus vulnérables en termes de NFI - score de NFI > 3,5625 ; plus vulnérables en termes d'éducation - > 1 enfant d'âge scolaire [50e centile # d'enfants âgés de 6-18 ans] ; plus vulnérables en termes de santé - rapport d'abandon d'un traitement médical pour raison financière.

L'ensemble des analyses des modèles de dépenses présentées dans cette section indique que les foyers du programme ARCC II présentaient des besoins très variés, ce qui suggère donc qu'une intervention sous forme de CBA serait la méthode la plus efficace pour répondre aux besoins des bénéficiaires du programme, contrairement à une approche monosectorielle.

### 8.1.2 Effets de variations dans la conception du programme

L'analyse présentée dans la section précédente nous a permis d'observer la répartition globale des dépenses chez les bénéficiaires du programme ARCC II. Cependant, ces données sont complexifiées par le fait que les partenaires opérationnels bénéficiaient d'une flexibilité

<sup>31</sup> CDF est le code de devise international attribué au Franc congolais. Pendant toute la durée du programme ARCC II, sa valeur approximative était de 920 CDF = 1 USD.

importante leur permettant d'explorer différentes méthodes de distribution de la CBA lors de la Phase 1, notamment la sélection de différent(e)s plans de transfert, modalités de transfert et mécanismes de diffusion (principalement en fonction du contexte de mise en œuvre). Lorsque les marchés étaient capables d'absorber d'importantes sommes d'argent, les transferts étaient directement envoyés aux bénéficiaires par l'intermédiaire de différentes institutions. Dans les secteurs où les marchés évalués n'étaient pas capables d'absorber des sommes d'argent externes aussi importantes, ou lorsque l'argent pouvait poser des problèmes d'ordre logistique ou sécuritaire dans les marchés, des coupons papier ou des e-coupons ont été utilisés. Les partenaires opérationnels ont également mis en place différentes fréquences de transfert afin d'analyser les effets des différent(e)s fréquences et plans de transfert sur les habitudes d'achat. Une approche de la CBA plus homogène a été mise en œuvre lors de la Phase 2. Des modifications majeures ont été apportées entre la Phase 1 et la Phase 2, notamment la limitation des plans de transfert utilisés (c.-à-d., une distribution des aides par l'intermédiaire d'un ou de trois versements uniquement), l'harmonisation des montants transférés afin de cibler davantage de bénéficiaires et la mise en pratique des connaissances acquises par chaque partenaire opérationnel pendant la Phase 1.

Étant donné que les plans et les modalités de transfert ainsi que les mécanismes de diffusion (dans une certaine mesure) étaient mis en œuvre en fonction du contexte, il est impossible de déterminer l'impact différentiel du programme selon les différentes approches. Cependant, deux variations dans la mise en œuvre du programme introduites lors de la Phase 2 nous ont permis d'analyser certains effets de la conception du programme sur les modèles de dépenses : (1) un partenaire opérationnel a décidé aléatoirement du nombre de versements qui seraient effectués afin de transférer la somme aux bénéficiaires et (2) un partenaire opérationnel différent a sélectionné aléatoirement le sexe du bénéficiaire enregistré du programme. Dans les sections suivantes, nous tentons de déterminer si ces variations ont engendré des différences significatives en termes de modèles de dépenses.

### ***Nombre de transferts***

Dans le territoire de Rutshuru, situé dans la province du Nord-Kivu, Mercy Corps a sélectionné aléatoirement certains foyers afin qu'ils reçoivent un transfert unique d'un montant de 120 USD et d'autres foyers afin qu'ils reçoivent un premier versement de 60 USD, suivi par deux autres versements d'un montant de 30 USD chacun (tous les mois). Cette attribution aléatoire des transferts a été extrêmement constructive car elle nous a permis de déterminer en quoi les réponses des foyers étaient différentes lorsqu'ils recevaient un seul transfert d'un montant forfaitaire au lieu de plusieurs transferts d'une somme moins importante. En principe, on pourrait affirmer que le nombre de versements ou de paiements reçus par un bénéficiaire peut avoir un impact sur le programme. Par exemple, des transferts moins nombreux mais d'un montant plus conséquent pourraient permettre aux bénéficiaires d'acheter des produits onéreux tels qu'une bicyclette, de verser des acomptes afin d'acheter un terrain, ou encore d'obtenir du capital afin de monter une entreprise. Cependant, ce genre de transferts peut également augmenter les risques de vol ou de mauvaise gestion des fonds. D'autre part, les transferts plus fréquents mais moins conséquents pourraient offrir aux bénéficiaires la prévisibilité dont ils ont besoin afin de faciliter certaines décisions relatives à l'organisation du foyer et d'homogénéiser leur consommation. Les transferts monétaires réguliers en trois versements pourraient également permettre de réduire l'impact de chocs inattendus.

Cette expérience nous a permis d'évaluer l'impact relatif différentiel de la réception d'un seul versement par rapport à la réception de trois versements. Aux fins de la présente analyse, nous



avons appliqué des modèles nous permettant d'enquêter sur l'impact différentiel de la fréquence de paiement en exploitant les enquêtes initiale et finale réalisées auprès des foyers bénéficiaires de la Phase 2. Nous avons également appliqué des modèles nous permettant d'enquêter sur l'impact différentiel sur les résultats de l'enquête de PIM, grâce auxquels nous avons bénéficié d'informations précises sur la manière dont les bénéficiaires avaient utilisé l'argent des transferts.

Grâce aux informations qualitatives collectées, nous avons pu observer que les bénéficiaires préféraient les versements uniques aux versements multiples. Selon une femme bénéficiaire originaire de Mbalako, le transfert unique lui permettait d'établir des priorités en fonction de ses besoins : « Cela vous permet de gérer votre argent : quelle dette rembourser en premier et comment investir le reste. » Cette notion était présente chez plusieurs autres bénéficiaires, dont une femme bénéficiaire originaire de Ntamugenga, qui a affirmé qu'elle aurait pu acheter une deuxième chèvre si elle avait reçu la totalité du montant en une seule fois. Les seuls inconvénients éventuels du transfert unique identifiés par les bénéficiaires étaient les risques de vol et de gaspillage de l'argent. Quelques bénéficiaires ont expliqué qu'ils préféraient les transferts multiples car le délai entre chaque versement leur laissait le temps de réfléchir et leur permettait de planifier la façon dont ils allaient dépenser le prochain transfert. Cependant, ces bénéficiaires représentaient une minorité.

Nous n'avons identifié aucun impact différentiel du nombre de transferts sur les indicateurs clés du programme, tels que le revenu, l'épargne, la sécurité alimentaire, la santé et l'éducation des enfants et la capacité de prise de décisions des femmes. Cependant, nous avons découvert certains aspects mineurs concernant les modèles de dépenses : les foyers ayant reçu des transferts multiples d'un montant moins conséquent étaient légèrement plus nombreux à acheter du bétail, des intrants agricoles, des vêtements, de la nourriture et à payer des frais de scolarité que les foyers ayant reçu un transfert unique. Cependant, il convient de souligner que la plupart des différences étaient liées à la marge extensive (le nombre de foyers ayant dépensé de l'argent) et non à la marge intensive (le montant dépensé par foyer).

Les Tableaux 8.1.3 et 8.1.4 présentent les résultats de l'analyse de l'impact différentiel des fréquences de paiement en exploitant les données de l'enquête de PIM. La colonne 1 du Tableau 8.1.3 indique la tendance supplémentaire des foyers ayant reçu des transferts multiples à dépenser de l'argent dans une catégorie de dépenses précise par rapport aux foyers ayant reçu un seul transfert d'un montant forfaitaire. La colonne 1 du Tableau 8.1.4 indique le montant supplémentaire dépensé par les foyers ayant reçu des transferts multiples dans une catégorie de dépenses précise par rapport aux foyers ayant reçu un transfert unique. Les chiffres inscrits en gras dans cette colonne indiquent une différence statistiquement significative au niveau des modèles de dépenses entre les foyers ayant reçu des transferts multiples et ceux qui ont reçu un transfert unique. La deuxième et la troisième colonne des deux tableaux indiquent les dépenses moyennes dans chaque critère, respectivement pour les bénéficiaires ayant reçu un transfert unique ou ceux ayant reçu des transferts multiples. La dernière colonne des deux tableaux indique la taille de l'échantillon utilisé pour effectuer l'estimation (la plupart des tableaux de cette section présentant l'impact différentiel de différents facteurs disposent d'une structure similaire, sauf indication contraire).

Les résultats ont indiqué que seules deux catégories présentaient des différences nettes ; liées à la fois à la marge extensive (c.-à-d., la probabilité d'achat) et à la marge intensive (c.-à-d., le montant dépensé par foyer) ; en termes de comportements d'achat entre les foyers ayant reçu des transferts multiples et ceux ayant reçu un transfert unique. Premièrement, nous avons découvert que les foyers bénéficiaires ayant reçu des transferts multiples au lieu d'un transfert

unique avaient davantage tendance (de l'ordre de 13 pour cent) à acheter des intrants agricoles : 23 pour cent des foyers bénéficiaires de transferts multiples ont acheté des intrants agricoles, contre seulement 10 pour cent chez les foyers bénéficiaires d'un transfert unique. Les résultats de la marge intensive indiquent que les foyers bénéficiaires des transferts multiples ont dépensé 2 669 CFD en intrants agricoles de plus que ceux qui ont reçu un transfert unique, qui ont dépensé 967 CFD en moyenne (*voir Tableau 8.1.4*). Deuxièmement, les foyers bénéficiaires des transferts multiples avaient davantage tendance (de l'ordre de 12 pour cents) à dépenser l'argent en frais de scolarité que les foyers bénéficiaires d'un transfert unique. En ce qui concerne la marge intensive, cela signifie que le groupe des transferts multiples a dépensé 6 063 CFD de plus en frais de scolarité que le groupe du transfert unique. Cette différence est peut-être due au caractère saisonnier du paiement des frais de scolarité et du remboursement des dettes scolaires. À moins que les familles du groupe du transfert unique aient reçu l'argent au moment de payer les frais de scolarité, il y avait peu de chances pour qu'elles mettent l'argent transféré de côté pour les payer plus tard. Cependant, il y avait plus de chances pour que l'un des transferts du groupe des transferts multiples soit envoyé au moment de payer les frais de scolarité, ce qui signifie que ces familles étaient plus susceptibles d'utiliser l'argent transféré pour payer les frais de scolarité.

Outre les répercussions sur les dépenses en termes d'intrants agricoles et de frais de scolarité, nous n'avons constaté aucune différence significative dans les montants (marge intensive) dépensés dans d'autres catégories, même si les foyers bénéficiaires de transferts multiples étaient plus susceptibles de dépenser l'argent dans des vêtements (impact de 24 pour cent), de la nourriture (impact de 32 pour cent) et des produits d'hygiène (impact de 8 pour cent). Les différences concernant les tendances d'achat d'un produit issu de l'une de ces catégories (et non le montant dépensé) indiquent que les bénéficiaires des transferts multiples ont dépensé un faible montant supplémentaire pour acheter ces produits.

**Tableau 8.1.3 : Effet des transferts multiples sur les tendances en termes de dépenses (%)**

Résultat	Impact	Moyennes		N <sup>32</sup>
		Un versement	Trois versements	
		(1)	(2)	
Bétail	0,15 (1,70)	0,59	0,72	189
Intrants agricoles	<b>0,13</b> (2,17)	0,10	0,23	189
Production non-agricole	0,01 (1,19)	0	0,01	193
Terrains	0,06 (1,08)	0,12	0,18	191
Logements	-0,08 (-0,99)	0,30	0,39	185
Mobilier	0,01 (1,33)	0	0,01	193
Produits ménagers	0,09 (1,50)	0,12	0,20	193
Vêtements	<b>0,24</b> (2,88)	0,35	0,57	193
Vêtements pour enfants	0,10 (1,13)	0,14	0,31	100
Produits personnels	0,01 (0,96)	0	0,01	193
Nourriture	<b>0,32</b> (4,13)	0,21	0,50	193
Produits d'hygiène	<b>0,08</b> (2,98)	0	0,06	193
Services	<b>0,20</b> (2,50)	0,29	0,54	193
Frais de scolarité	<b>0,12</b> (2,17)	0,09	0,25	196
Soins	0,23 2,83	0,11	0,33	100
Dettes	0,01 (0,22)	0,07	0,09	196
Épargne	0,00 (0,04)	0,02	0,02	196

*Remarques* : la statistique-t est indiquée entre parenthèses. Les chiffres en gras représentent une pertinence statistique de l'ordre des cinq pour cents. Les covariables et les effets fixes ne sont pas indiqué(s). Ce tableau indique la tendance supplémentaire des foyers ayant reçu des transferts multiples à dépenser de l'argent dans une catégorie de dépenses précise par rapport aux foyers ayant reçu un seul transfert d'un montant forfaitaire.

<sup>32</sup> N représente la taille de l'échantillon.

**Tableau 8.1.4 : Effet des transferts multiples sur les dépenses totales (CFD)**

Critère	Impact	Moyennes		N
		Un versement	Trois versements	
		(1)	(2)	
Bétail	8 151 (1,82)	22 351	29 759	189
Intrants agricoles	<b>2 669</b> <b>(2,20)</b>	967	3 585	189
Production non-agricole	50,3 (1,11)	0	73,3	193
Terrains	1 423 (0,46)	3 904	5 517	191
Logements	-6 271 (0,80)	14 660	8 110	185
Mobilier	58,50 (1,09)	0	72	193
Produits ménagers	1 229 (1,55)	990	2 301	193
Vêtements	4 989 (1,86)	7 918	12 714	193
Vêtements pour enfants	-731 (-0,37)	3 250	3 407	100
Produits personnels	35,7 (0,96)	0	46,7	193
Nourriture	-300 (-0,10)	5 774	5 199	193
Produits d'hygiène	314 (1,36)	0	205	193
Services	6 282 (1,90)	14 202	16 210	191
Frais de scolarité	<b>6 063</b> <b>(3,98)</b>	863	7 989	195
Soins	4 229 (0,42)	1 760	6 824	100
Dettes	574 (0,89)	773	1 551	196
Épargne	-270 (-0,56)	420	214	196

*Remarques* : la statistique-t est indiquée entre parenthèses. Les chiffres en gras représentent une pertinence statistique de l'ordre des cinq pour cents. Les covariables et les effets fixes ne sont pas indiqué(e)s. Ce tableau indique le montant supplémentaire dépensé par les foyers ayant reçu des transferts multiples dans une catégorie de dépenses précise par rapport aux foyers ayant reçu un transfert unique.

Cet argument indique qu'il existait seulement quelques différences de répercussions selon le nombre de versements effectués pour distribuer l'aide (en termes d'intrant agricoles et de frais

de scolarité), et aucune différence pour la majorité des autres critères d'évaluation (autres catégories de dépenses, revenu, épargne, sécurité alimentaire, santé et éducation des enfants et capacité de prise de décisions des femmes). Étant donné qu'il est plus rentable de distribuer l'aide par l'intermédiaire d'un transfert unique et qu'aucune différence significative au niveau de l'impact n'a été observée, il semble logique **d'encourager l'utilisation future de stratégies opérationnelles en un seul virement dans le cadre des programmes de transfert monétaire humanitaires polyvalents en RDC**. De plus, nous avons découvert via nos données qualitatives que la majorité des bénéficiaires préféraient recevoir l'argent en un seul transfert (au lieu de recevoir plusieurs versements) car cela leur permettait d'établir des priorités selon leurs besoins.

## **Sexe du bénéficiaire enregistré**

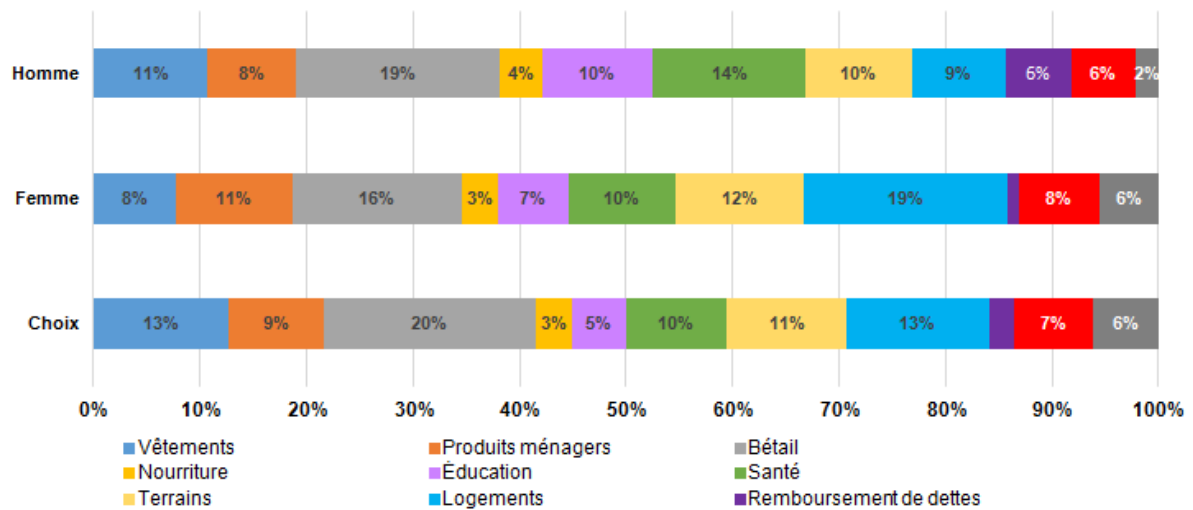
En 2015, Solidarités International a randomisé le bénéficiaire enregistré du transfert monétaire dans le Nord-Kivu. En effet, celui-ci pouvait être un homme, une femme ou un membre sélectionné par les membres du foyer. Cette variation était censée nous permettre d'enquêter sur les différences au niveau des habitudes d'achat selon le sexe du bénéficiaire, ainsi que sur les différences au niveau d'autres critères d'évaluation. Ce modèle expérimental nous a permis d'évaluer les différences de répercussions du programme entre les femmes bénéficiaires et enregistrées par le foyer, et les hommes bénéficiaires.

La répartition des dépenses des foyers dans chacune des catégories de dépense principale selon le sexe du bénéficiaire enregistré est présentée ci-après (*voir Illustration 8.1.5*). Nous avons découvert seulement deux différences statistiquement significatives relatives aux modèles de dépenses entre les trois groupes évalués (*voir Annexe 9, Tableau A9.6*). Premièrement, nous avons découvert que les femmes bénéficiaires avaient dépensé 2 967 CFD de plus que les hommes bénéficiaires afin de se procurer des actifs productifs non-agricoles. Deuxièmement, nous avons découvert que les bénéficiaires hommes et femmes avaient dépensé 16 000 CFD en services de plus que les foyers ayant sélectionné eux-mêmes le bénéficiaire. Nous n'avons observé aucune autre différence statistiquement significative relative aux catégories de dépenses restantes ou à d'autres critères d'évaluation, tels que le revenu, l'épargne, les indices de bien-être décrits dans la section 8.2 ou l'accès à l'éducation et aux soins pour les enfants. En ce qui concerne les besoins fondamentaux, les hommes ont dépensé 60 pour cent du transfert de plus que les femmes en produits relatifs au logement, et les femmes ont dépensé 44 pour cent du transfert de plus que les hommes en produits ménagers de première nécessité. En ce qui concerne les dépenses liées aux moyens de subsistance, les hommes ont dépensé deux fois plus d'argent que les femmes dans l'accès à la terre, et les femmes ont dépensé 60 pour cent du transfert de plus que les hommes en bétail. Ces différences correspondent à la répartition culturelle des responsabilités au sein du foyer dans la région d'intervention. Les répercussions de la randomisation du sexe du bénéficiaire enregistré sur les relations au sein du foyer et l'émancipation des femmes sont détaillées dans la section 8.3.

Il est intéressant de constater que selon les rapports de suivi de Solidarités International, dans 46 pour cent des familles dans lesquelles le mari était le bénéficiaire enregistré, celle qui allait récupérer l'argent était en fait la femme. Cela indique que le pouvoir dans le cadre familial et la dynamique des genres sont difficiles à influencer de manière significative par l'intermédiaire d'une aide humanitaire, et explique peut-être pourquoi nous avons observé très peu de différences dans les critères d'évaluation selon le sexe du bénéficiaire enregistré. L'enjeu principal des acteurs humanitaires qui utilisent des transferts monétaires

inconditionnels est d'utiliser davantage de méthodes qualitatives afin de savoir si la prise de décisions au sein des foyers est dominée par certains membres au détriment des autres et de comprendre comment atténuer le risque inhérent à cela.

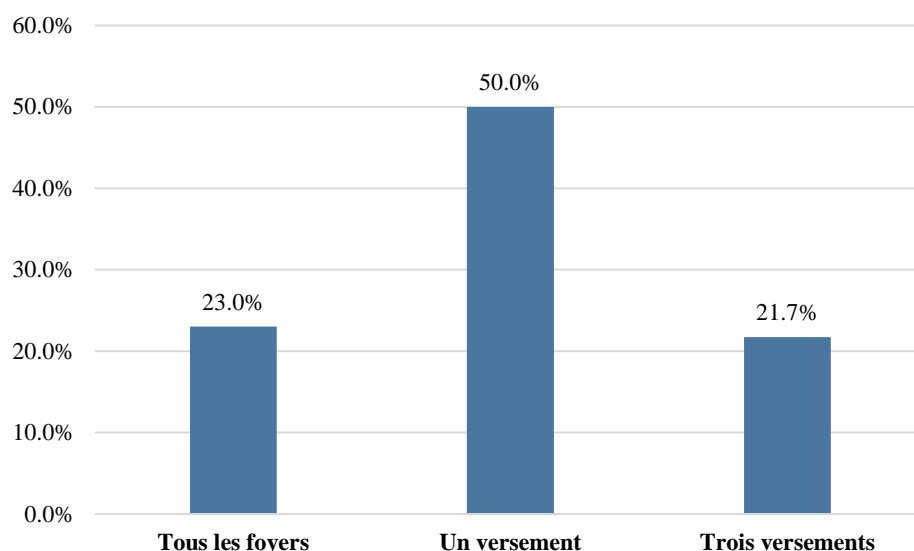
**Illustration 8.1.5 : Comportements-d'achat selon le sexe du bénéficiaire**



### 8.1.3 Effet de concentration

Dans cette section, nous enquêtons afin de déterminer dans quelle mesure les bénéficiaires ont utilisé une part importante du transfert dans une seule et même catégorie de dépenses. Nous avons notamment estimé le pourcentage de foyers ayant dépensé plus de 50 pour cent du montant du transfert dans l'une des 15 catégories de dépenses définies ci-dessus (voir *Illustration 8.1.6*). Comme illustré ci-après, seulement 23 pour cent des bénéficiaires ont dépensé plus de la moitié du montant de leur transfert dans une seule catégorie. Cela tend à démontrer que, comme prévu, le transfert monétaire a permis aux foyers d'effectuer des achats dans de nombreuses catégories.

**Illustration 8.1.6 : Pourcentage de foyers ayant dépensé plus de 50 % du montant du transfert dans une seule catégorie de dépenses<sup>33</sup>**



Nous avons également exploité les résultats du RCT relatifs au nombre de versements afin de définir les différences en termes de concentration d'achats potentielle dans des catégories précises entre les foyers ayant reçu un transfert unique et ceux ayant reçu des transferts multiples. Nous avons découvert que 21,7 pour cent des bénéficiaires ayant reçu des transferts multiples ont dépensé 50 pour cent du montant dans une seule catégorie de dépenses (les catégories sont détaillées dans la section 8.1.2). En ce qui concerne les bénéficiaires ayant reçu un transfert unique, 50 pour cent d'entre eux ont dépensé plus de 50 pour cent du transfert dans une seule catégorie. Les foyers ayant dépensé plus de la moitié de leur transfert dans une seule catégorie ont effectué des dépenses relatives aux services<sup>34</sup>, aux NFI et au bétail. En effet la réception d'un transfert unique au montant plus élevé offre la possibilité aux foyers subissant des restrictions de crédit d'investir dans des produits (p. ex., du bétail, des services ou des intrants agricoles) plus onéreux (et éventuellement plus productifs). Cependant, les habitudes d'achat de ces foyers étaient en moyenne relativement hétérogènes. Le montant des transferts multiples est susceptible d'être insuffisant compte tenu de l'ampleur des besoins de certains bénéficiaires, ce qui représente un argument supplémentaire en faveur de l'utilisation du transfert unique dans le cadre de ce genre de programme.

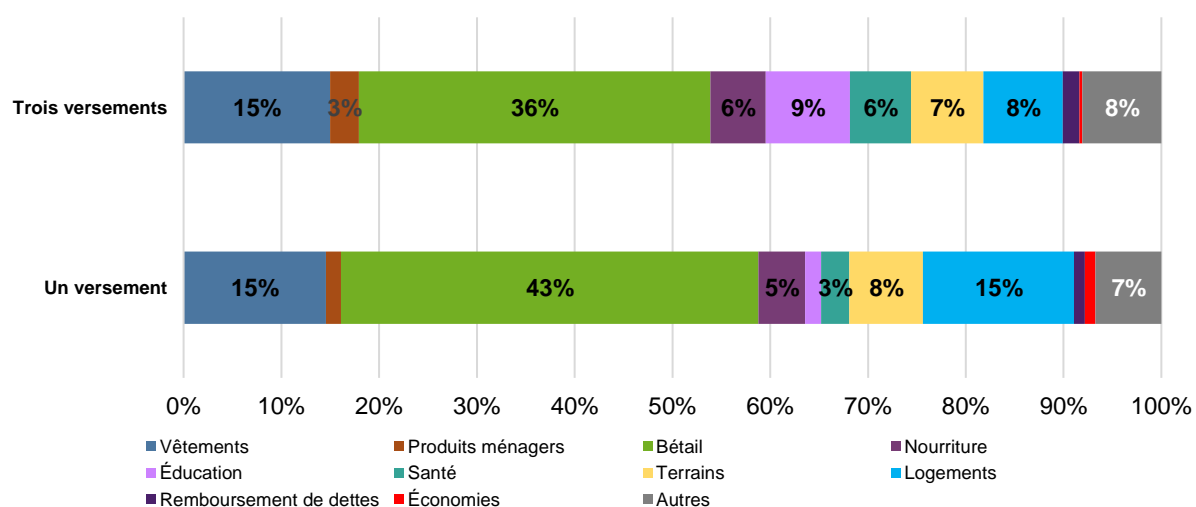
Nous avons également comparé la répartition des dépenses chez les foyers ayant reçu un transfert unique par rapport à celle des foyers ayant reçu des transferts multiples (*voir Illustration 8.1.7*). Comme illustré ci-après, la répartition des dépenses dans les deux groupes était très semblable malgré deux plans de transfert différents. Cependant, il existe deux différences qu'il convient de souligner. Premièrement, les foyers ayant reçu un transfert

<sup>33</sup> La catégorie globale du graphique inclut toutes les observations de l'enquête de PIM relative aux habitudes d'achat (dont la majorité des répondants avaient reçu des transferts multiples) et pas uniquement les informations relatives aux participants au RCT sur le nombre de versements. Les catégories de transfert unique et de transferts multiples sont constituées uniquement des foyers qui ont participé au RCT. Par conséquent, même si les foyers de la catégorie Transfert unique sont inclus au calcul du pourcentage de la catégorie globale, la catégorie Transfert unique compte peu de foyers (N = 44) par rapport à l'échantillon global (N = 1 011). Le pourcentage global est donc peu influencé par le nombre élevé de foyers ayant reçu le transfert en un seul versement.

<sup>34</sup> Définition de « services » en note de bas de page 17 (page 31)

unique étaient plus susceptibles de dépenser l'argent du transfert pour effectuer des dépenses plus onéreuses, comme des achats relatifs au logement ou au bétail, que les foyers ayant reçu trois versements. Deuxièmement, les familles ayant reçu des transferts multiples étaient trois fois plus susceptibles d'utiliser l'argent pour payer des frais de scolarité (neuf pour cent contre trois pour cent chez les familles ayant reçu un transfert unique). Ce résultat n'est pas surprenant, car les familles qui ont reçu un transfert unique à un moment qui ne coïncide pas forcément avec le calendrier académique sont moins susceptibles d'économiser une partie du transfert pour payer des frais de scolarité et risquent de l'utiliser pour subvenir à des besoins du foyer qui sont plus urgents.

**Illustration 8.1.7 :-Comportements d'achat selon le nombre de versements**



Tous ces résultats confirment les conclusions présentées dans la section 8.1.1, et sous-entendent que la plupart des foyers ont utilisé l'argent transféré afin d'acheter des produits et des services issus de différentes catégories de dépenses. Ils prouvent que les transferts monétaires peuvent représenter un type d'aide humanitaire plus efficace permettant de répondre à de nombreux besoins de consommation des foyers.

## 8.2 Critères d'évaluation relatifs à la résilience et au bien-être des foyers

Il existe différentes définitions du terme « résilience ». Cependant, ces définitions partagent toutes une thématique commune : la capacité à gérer et/ou à supporter les chocs et autres facteurs de stress. Par exemple, Resilience Alliance définit la résilience comme « la capacité d'un système à absorber les chocs et à se réorganiser tout en subissant un changement. »<sup>35</sup> UKaid, quant à lui, le définit comme « la capacité d'un pays, d'une communauté ou d'un foyer à gérer un changement en maintenant ou en transformant ses conditions de vie afin de faire face à des chocs ou des facteurs de stress, tels que les séismes, les inondations ou les conflits violents, sans compromettre ses perspectives d'avenir » (DFID, 2011). Dernièrement, le groupe de travail technique sur la mesure de la résilience de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Food and Agriculture Organization - FAO) a défini la

<sup>35</sup> Resilience Alliance. (n.d.). Extrait de <http://www.resalliance.org/key-concepts>



résilience comme « la capacité à empêcher les facteurs de stress et les chocs d'entraîner des conséquences néfastes et durables sur le développement » (FSIN, 2014).

Il n'existe aucun outil de mesure du niveau de résilience reconnu à l'unanimité (Levine, 2014). L'outil de mesure du niveau de résilience le plus sophistiqué a été développée par Alinovi et al. (2010), et est connu sous le nom de Modèle de mesure et d'analyse de l'indice de résilience (Resilience Index Measurement and Analysis Model - RIMA). Cet indice tient compte des facteurs suivants : le revenu et l'accès à la nourriture, les actifs agricoles et non-agricoles, l'accès aux services de base et les filets de sécurité, ainsi que des facteurs relatifs à la « capacité d'adaptation » tels que le capital humain.

Cette section expose la mesure dans laquelle les foyers bénéficiaires du programme ARCC II sont devenus plus résilients au fil du temps grâce au programme et tient compte de la multitude de facteurs impliqués dans le processus de définition de la résilience. Pour ce faire, nous avons exploité les instruments de collecte de données du programme ARCC II, car ils contiennent de nombreux indicateurs généralement utilisés pour mesurer la résilience. Tout d'abord, nous décrivons un indice de résilience, puis nous indiquons que le niveau de résilience des bénéficiaires du programme a augmenté au fil du temps. Nous étudions également certains indicateurs et critères d'évaluation clés généralement utilisés pour analyser le niveau de résilience des foyers afin d'enquêter sur les composantes individuelles susceptibles d'entraîner l'augmentation du niveau de résilience. Nous observons notamment les répercussions du programme sur la sécurité alimentaire et sur certains outils de mesure du niveau de bien-être, tels que le HHI, le SCA, l'Indice des stratégies de survie ou le score de NFI. Nous analysons ensuite les effets du programme sur la situation financière des bénéficiaires, notamment les sources de revenu, l'exploitation du bétail, l'épargne et les dettes. Enfin, nous présentons les effets du programme sur deux critères d'évaluation clés relatifs aux enfants : le taux de scolarité et l'accès aux soins.

## **Stratégies de survie à court terme et à long terme dans l'est de la RDC**

Au cours des entretiens qualitatifs initiaux et finaux, les partenaires opérationnels ont demandé aux informateurs de définir la résilience. L'écrasante majorité des informateurs ont défini la résilience comme la capacité à s'adapter aux circonstances changeantes, notamment « la capacité à s'adapter à toute situation » ou « à connaître des stratégies d'adaptation telles que l'agriculture, les tâches quotidiennes, le remboursement des dettes et l'entraide. » L'un de nos informateurs a affirmé : « Au sein d'une communauté, la résilience désigne la recherche de tous les moyens possibles pour surmonter les problèmes liés aux chocs rencontrés par cette communauté. » Au cœur d'un contexte aussi fragile que celui de l'est de la RDC, les populations ont vécu (et vivent encore) de nombreux chocs qui ont régi leurs vies et qui ont affecté de façon négative leur bien-être. Le développement de la résilience (c.-à-d., la capacité à surmonter ces chocs) est nécessaire afin de pouvoir instaurer un changement durable dans les communautés prises en charge par le programme ARCC II.

Les entretiens qualitatifs initiaux des partenaires opérationnels avaient souligné un certain nombre de chocs internes et externes auxquels avaient dû faire face les communautés cibles. Les chocs internes (idiosyncrasiques) vécus par les bénéficiaires désignaient notamment la destruction des cultures par les animaux, les maladies, l'accueil de déplacés au sein de leur foyer ou de leur communauté, la prédation, les litiges liés aux terrains, les conflits ethniques, la perte d'un travail ou la mort d'un membre de la famille. Les chocs externes (covariables)

vécus par les bénéficiaires désignaient notamment les maladies agricoles, le climat d'insécurité, les groupes armés, les enlèvements et l'accès insuffisant aux champs. Selon les répondants, les chocs et les facteurs de stress majeurs étaient les groupes armés, les enlèvements, l'accès limité aux champs, le climat d'insécurité, les incendies et la perte d'un travail. Les stratégies à court terme et à long terme permettant de faire face aux chocs majeurs vécus par les communautés prises en charge par le programme ARCC II sont énumérées ci-après, telles qu'identifiées lors des FGD initiaux de partenaires (voir *Tableau 8.2.1*). Nos informateurs ont affirmé que les populations les plus touchées par ces chocs étaient les femmes (en particulier les femmes enceintes et les veuves), les enfants, les personnes handicapées, les personnes âgées et les populations déplacées et retournées.

**Tableau 8.2.1 : Stratégies de survie à court terme et à long terme dans l'est de la RDC**

Chocs ou facteur de stress	Stratégie à court terme	Stratégie à long terme
Présence de groupes armés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déplacement temporaire</li> <li>• Retirer les enfants de l'école</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Envoyer les enfants vivre ailleurs</li> </ul>
Enlèvements	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déplacement temporaire</li> <li>• Éviter d'effectuer des longs trajets seul dans la forêt</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Envoyer les enfants vivre ailleurs</li> </ul>
Accès limité aux champs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter travail quotidien</li> <li>• Réduire la quantité et la qualité de la nourriture</li> <li>• Vendre des produits, y compris du bétail</li> <li>• Manger les réserves de semences</li> <li>• Mendier</li> <li>• Réduire le nombre de visites au centre de santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déplacement</li> <li>• Envoyer les enfants vivre ailleurs</li> </ul>
Climat d'insécurité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déplacement temporaire</li> <li>• Retirer les enfants de l'école</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déplacement</li> <li>• Envoyer les enfants vivre ailleurs</li> </ul>
Maladies	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Emprunter de l'argent</li> <li>• Réduire le nombre de visites au centre de santé</li> <li>• Pratiquer l'automédication et la médecine traditionnelle</li> </ul>	
Maladies affectant les cultures	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rechercher les cultures non affectées</li> </ul>	
Destruction des cultures par les animaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enfermer les animaux dans des enclos et demander aux gens de surveiller leurs vaches lorsqu'elles se situent près des plantations</li> </ul>	
Accueil de déplacés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire la quantité de nourriture</li> </ul>	
Mort d'un membre de la famille	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Emprunter de l'argent</li> </ul>	

Chocs ou facteur de stress	Stratégie à court terme	Stratégie à long terme
Prédation des groupes armés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déplacement temporaire</li> <li>• Retirer les enfants de l'école</li> </ul>	Déplacement

Les bénéficiaires ont affirmé que les transferts avaient amélioré leur résilience, notamment leur capacité à répondre aux besoins de leur foyer. Lors des entretiens finaux, les bénéficiaires ont notamment déclaré que grâce au programme ARCC II, ils avaient pu accéder à un niveau de résilience moyen ou acceptable. Ils ont également affirmé que les transferts leur avaient permis de subvenir plus facilement aux besoins de leur famille contrairement aux non-bénéficiaires, pour qui cela était plus difficile. Certains bénéficiaires ont également utilisé l'argent des transferts afin de faire face à des chocs inattendus. Par exemple, un responsable d'un centre de santé originaire de Mbalako a déclaré que les transferts avaient permis aux bénéficiaires de surmonter certains chocs majeurs. Une femme originaire de Mbalako nous a expliqué que l'argent du transfert lui avait permis de surmonter des chocs de la manière suivante : « Vous devez attendre plusieurs mois avant la récolte et pendant ce temps, les enfants sont expulsés de l'école, vous devez emprunter de l'argent pour survivre, vous avez des problèmes de santé, mais grâce à cet argent, nous avons désormais un second emploi qui nous permet de subvenir à nos besoins les plus urgents. »

Cependant, les bénéficiaires ont également affirmé qu'un certain nombre de contraintes financières représentaient toujours un frein à leur bien-être. La plupart de nos informateurs nous ont expliqué que même si les transferts avaient permis aux bénéficiaires de surmonter certains chocs, ils ne leur avaient en aucun cas permis de développer une résilience durable. Cela est compréhensible, étant donné les objectifs humanitaires à court terme du programme. Au moment de l'enquête finale, les bénéficiaires soulignaient les mêmes chocs et facteurs de stress qu'ils avaient identifiés au moment de l'enquête initiale, et expliquaient que les principaux obstacles qui freinaient leur résilience étaient les inondations, les maladies affectant les cultures, la destruction des cultures, la perte du logement et le pillage. Les mécanismes permettant de surmonter ces chocs étaient cohérents, notamment la réduction de la quantité de nourriture consommée par la famille, la réalisation de tâches quotidiennes en échange de nourriture, la participation aux activités des petits commerces, la vente d'une partie des récoltes, l'emprunt et le retrait des enfants de l'école. Un homme bénéficiaire originaire de Mbalako a affirmé que l'argent du transfert lui avait permis d'acheter deux chèvres. Lorsque sa fille est tombée malade, il a revendu ses deux chèvres afin de couvrir les frais médicaux. Il nous a expliqué que même si le transfert lui avait permis de surmonter ce bouleversement, sa situation avait fini par revenir à la normale et ses besoins étaient toujours aussi importants. L'un des dirigeants de la communauté de Mbalako nous a expliqué les effets du transfert sur la résilience de la manière suivante : « Même si jusqu'à présent ce projet a permis d'accomplir de grandes choses au sein de la communauté, les gens ne disposent pas encore des armes nécessaires afin de surmonter les chocs à venir. Certains d'entre eux ont pu acheter des panneaux de toiture pour construire leur maison, mais ils n'avaient pas suffisamment d'argent pour terminer le travail et ne peuvent toujours pas vivre à l'intérieur. D'autres personnes avaient acheté des animaux destinés à l'élevage qui sont tombés malades et sont morts, et ils n'ont donc pu retirer aucun bénéfice de leur investissement. »

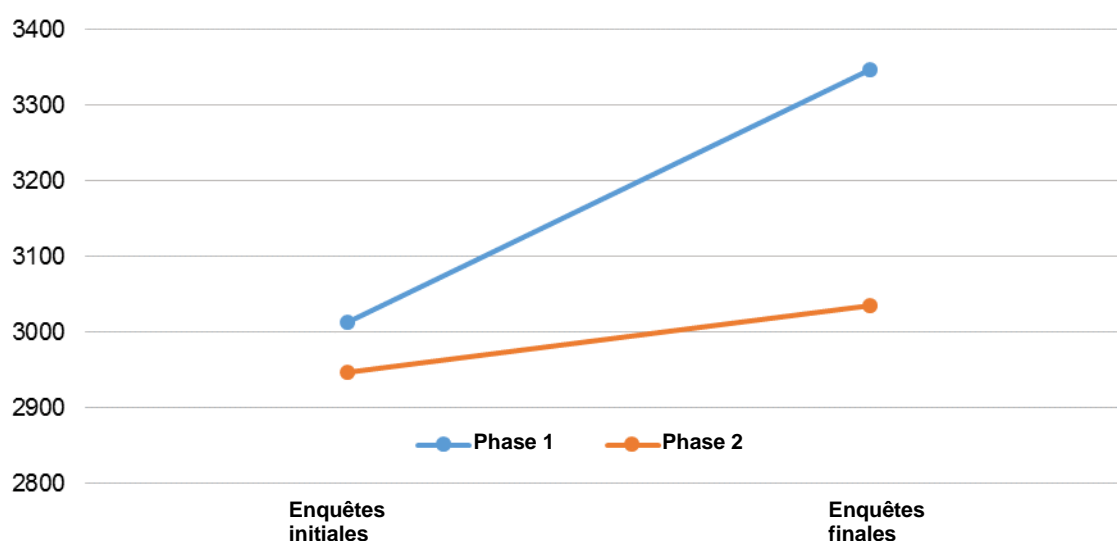
Ainsi, même si les transferts ont permis à certains bénéficiaires de surmonter des chocs et de se préparer à d'éventuels futurs chocs, les bénéficiaires les plus vulnérables percevaient toujours leur situation comme étant précaire.

## 8.2.1 Indice de résilience

Nous avons conçu un indice de résilience en nous appuyant sur la régression linéaire du revenu des foyers sur des variables au niveau du foyer, notamment l'accès des enfants aux soins de base, l'accès aux terrains, une variable factice indiquant la possession de cinq objets de valeur, une variable factice indiquant l'achat d'intrants agricoles, une variable factice indiquant l'appartenance à un ou plusieurs groupe(s) communautaire(s), une variable factice indiquant que le foyer en question a vécu plus de cinq chocs, le nombre de cultures exploitées par un foyer, le nombre d'activités lucratives, ainsi qu'une variable factice indiquant que le chef de famille a au moins commencé le secondaire. Nous avons utilisé les coefficients calculés à partir de cette régression afin d'estimer un indice de résilience pour chaque foyer. Étant donné que la variable dépendante était le revenu du foyer, l'indice reflétait donc une estimation du revenu calculée à partir des variables de référence. Les scores élevés représentent les estimations de revenu élevées. Nous les avons interprétées comme étant le signe d'un niveau de résilience élevé. La conception de cet indice de résilience est détaillée en Annexe 8.

Au fil du temps, nous avons identifié certaines tendances en termes d'indice de résilience qui variaient selon la Phase du programme (*voir Illustration 8.2.1*). Les résultats ont indiqué une augmentation de l'indice de résilience entre l'enquête initiale et finale des Phases 1 et 2. Cependant, étant donné que l'indice de chaque phase a été créé à partir de variables différentes<sup>36</sup>, nous n'avons pas pu comparer les valeurs de l'indice entre les deux phases (nous avons utilisé différentes variables car le nombre de variables collectées a diminué entre la Phase 1 et la Phase 2 à cause de problèmes de faisabilité opérationnelle mis en lumière par les partenaires opérationnels).

**Illustration 8.2.1 : Indice de résilience**



<sup>36</sup> Pour l'indice de la Phase 2, nous avons exclu les variables relatives à l'éducation et la santé des enfants car elles étaient indisponibles lors de cette étape.

Dans les sections suivantes, nous détaillons certain(e)s composantes et critères d'évaluations clés relatifs à la résilience. Nous observons tout d'abord certains autres indicateurs clés généralement associés à la résilience et au bien-être des foyers, tels que des indicateurs relatifs à la sécurité alimentaire, aux stratégies de survie, à la situation financière et à la possession d'actifs. La combinaison des indicateurs présentés ci-dessus nous a permis de dépeindre la capacité des bénéficiaires du programme à gérer et à surmonter les chocs, et à définir leurs perspectives économiques.

## 8.2.2 Outils standard de mesure du bien-être

Premièrement, nous avons observé certains indicateurs relatifs à la sécurité alimentaire en nous appuyant sur des questions génériques fréquemment utilisées pour concevoir l'Échelle de l'accès déterminant l'insécurité alimentaire des ménages (Household Food Insecurity Access Scale - HFIAS) (Coates, Swindale, et Bilinsky, 2007). Les résultats ont indiqué que les bénéficiaires du programme affirmaient que leur situation était plus stable en termes de sécurité alimentaire (voir Tableau 8.2.2). Nous avons constaté une baisse de 34 pour cent du nombre de foyers ayant manqué de nourriture le mois précédent (42 pour cent des foyers avaient manqué de nourriture au lieu de 77 pour cent chez le groupe de comparaison). Le mois précédent l'enquête finale, les bénéficiaires étaient également moins susceptibles d'aller dormir affamés (de l'ordre de 53 pour cent) et de se passer de nourriture pendant une journée entière (de l'ordre de 17 pour cent) que les foyers du groupe de comparaison. Les résultats ont également indiqué que les bénéficiaires du programme ARCC II avaient augmenté leur diversité alimentaire. En effet, le nombre de foyers ayant mangé de la viande ou des produits laitiers le mois précédent l'enquête avait augmenté de 11 pour cent. Ces résultats indiquent tous que les foyers ont utilisé l'argent du transfert afin d'acheter de la nourriture et d'augmenter leur sécurité et leur diversité alimentaires.

**Tableau 8.2.2 : Effet des transferts sur les indicateurs relatifs à la sécurité alimentaire**

Critère	Impact	Moyennes			N
		Enquêtes initiales	Groupe de traitement	Groupe de comparaison	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Foyers sans nourriture le mois dernier (%)	<b>-0,34</b> (-13,51)	0,79	0,42	0,76	1 982
Foyers s'étant couchés affamés le mois dernier (%)	<b>-0,53</b> (-2,58)	0,78	0,36	0,75	1 982
Foyers s'étant passés de nourriture pendant une journée entière le mois dernier (%)	<b>-0,17</b> (-7,28)	0,61	0,23	0,47	1 982
Foyers ayant mangé de la viande/des produits laitiers le mois dernier (%)	<b>0,11</b> (6,15)	0,02	0,10	0,01	1 321

*Remarques : la statistique-t est indiquée entre parenthèses. Les chiffres en gras représentent une pertinence statistique de l'ordre des cinq pour cents. Les covariables et les effets fixes ne sont pas indiqués(e)s.*

Nous avons également utilisé le HHI, un indice calculé selon le nombre de fois où les foyers ont signalé (1) qu'ils avaient manqué de nourriture, (2) qu'ils s'étaient couchés affamés (3) qu'ils s'étaient passés de nourriture pendant une journée entière au cours de quatre dernières

semaines. Cet indice est constitué de valeurs allant de zéro à trois. Chacune des valeurs correspond à l'une des trois questions et devient 1 si le foyer a vécu la condition en question. La valeur minimale de zéro indique que le foyer n'a vécu aucune de ces trois situations. La valeur maximale de trois indique que le foyer a vécu chacune de ces trois situations (c.-à-d., les valeurs élevées de cet indice représentent un niveau d'insécurité alimentaire élevé). En moyenne, les foyers avaient subi deux des trois conditions de famine au moment de l'enquête initiale (moyenne = 2,17), mais au moment de l'enquête finale, les foyers bénéficiaires avaient réduit leur vulnérabilité alimentaire d'environ un point (impact = 1,03) (*voir colonne 2, Tableau 8.2.3*). Ce résultat était statistiquement significatif.

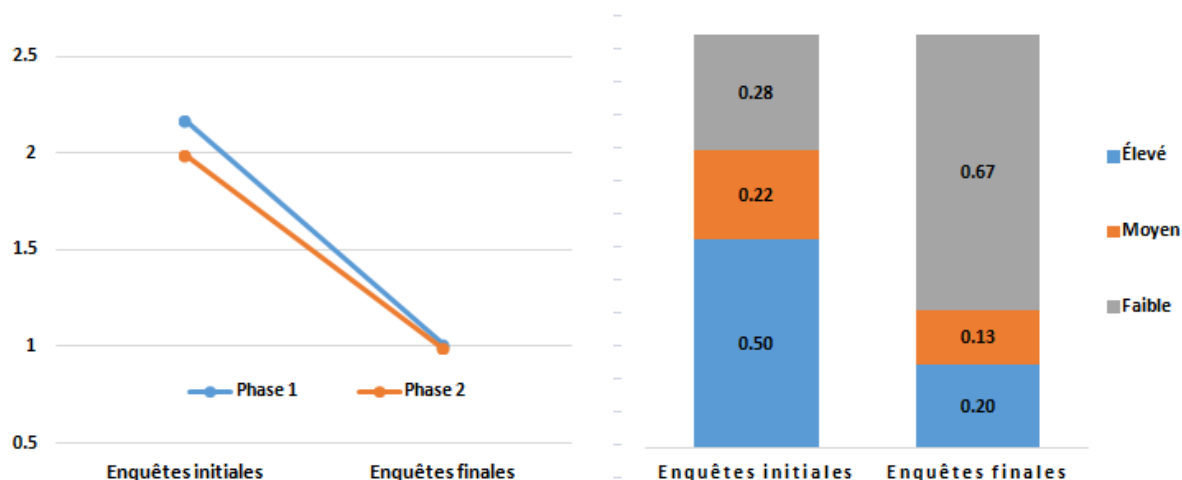
**Tableau 8.2.3 : Effet des transferts sur la sécurité alimentaire et certains indicateurs relatifs à la résilience**

Critère	Impact	Moyennes			N
		Enquêtes initiales	Groupe de traitement	Groupe de comparaison	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Indice domestique de la faim (HHI)	<b>-1,03</b> <b>(-4,80)</b>	2,17	1,02	1,99	1 982
Indice SCA	<b>7,98</b> <b>(13,35)</b>	23,96	30,70	22,50	1 983
Indice des stratégies de survie	-0,17 (-0,38)	16,09	13,39	13,12	1 899
Score de NFI	<b>-0,54</b> <b>(-14,63)</b>	3,52	2,93	3,54	1 338

*Remarques* : la statistique-t est indiquée entre parenthèses. Les chiffres en gras représentent une pertinence statistique de l'ordre des cinq pour cents. Les covariables et les effets fixes ne sont pas indiqué(s).

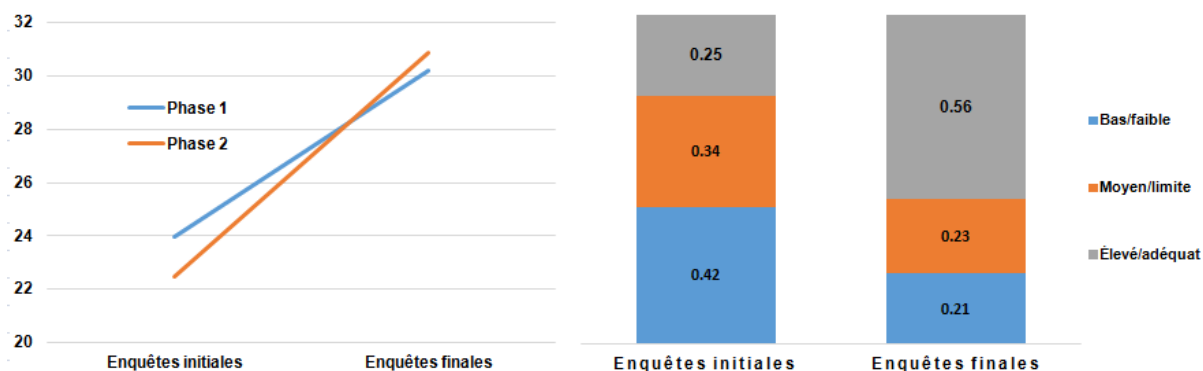
Nous avons également conçu une représentation graphique de l'évolution de l'indice de la faim au fil du temps (*voir Illustration 8.2.2*). Ce graphique indique clairement une baisse de l'indice de la faim lors des deux étapes du programme. Les résultats ont indiqué que seulement 28 pour cent des foyers présentaient un score de HHI faible (c.-à-d., un faible niveau d'insécurité alimentaire) avant le début du programme. Ce pourcentage avait augmenté de 67 pour cent au moment de l'enquête finale.

**Illustration 8.2.2 : Indice domestique de la faim (HHI)**



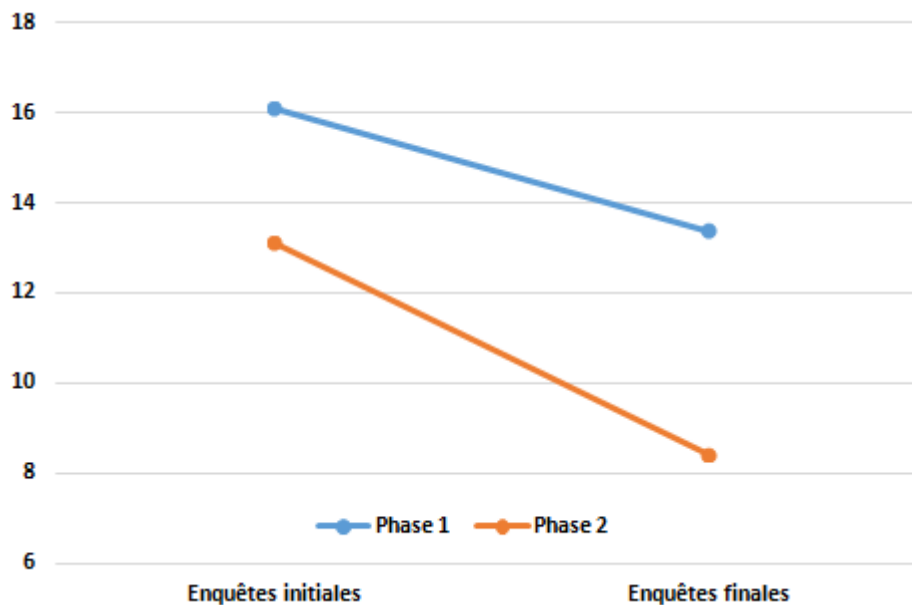
Nous avons également observé les résultats d'un indice permettant de déterminer la quantité et la qualité de la nourriture connu sous le nom de SCA. Au moment des enquêtes initiales et finales, les répondants ont indiqué la fréquence à laquelle ils mangeaient différents types d'aliments, entre autres des céréales, de la viande et des aliments sucrés. L'indice SCA exploite ces fréquences afin de mesurer la quantité et la qualité de la nourriture. Les aliments les plus nutritifs (p. ex., les produits animaux, les légumes, etc.) reçoivent un score plus élevé et les aliments les moins nutritifs (p. ex., le sucre, l'huile, etc.) reçoivent un score moins élevé. Les estimations des répercussions ont indiqué que les foyers bénéficiaires avaient connu une augmentation statistiquement significative de huit points par rapport à une valeur initiale de 24 points sur cet indice (soit une augmentation de 33 pour cent) (voir *Tableau 8.2.3*). Nous avons constaté que les foyers augmentaient régulièrement la quantité et la qualité des aliments qu'ils consommaient en nous basant non seulement sur la tendance à la hausse des valeurs de l'indice au fil du temps lors des deux étapes du programme, mais également sur l'augmentation du nombre de foyers qui tombaient sous la barre des 28 points de l'indice (le seuil en dessous duquel un foyer présente un faible niveau de sécurité alimentaire), selon les directives de classification de la sécurité alimentaire en RDC (voir *Illustration 8.2.3*).

**Illustration 8.2.3 : Indice SCA**



Afin d'approfondir notre enquête sur le bien-être et la résilience des foyers, nous avons utilisé un Indice des stratégies de survie exploitant les réponses des foyers à une série de six questions concernant le nombre de jours (au cours des sept derniers jours) où ils ont dû avoir recours à des stratégies négatives de survie (p. ex., les adultes qui se privent de nourriture pour que les enfants puissent se nourrir, emprunter de la nourriture ou dépendre des aides alimentaires, consommer des aliments de mauvaise qualité, réduire le nombre de repas et effectuer davantage de tâches quotidiennes pour ???). Les réponses à chacune de ces questions ont été combinées afin de créer un indice allant de 0 à 35, où les scores les plus élevés correspondent aux foyers ayant des niveaux inférieurs en termes de bien-être. Si l'on se base sur cet indice, les foyers bénéficiaires des deux phases du programme ont amélioré leur bien-être (voir *Illustration 8.2.4*). La différence entre les deux phases est due en partie au contexte volatil de l'est de la RDC, qui a connu une augmentation relative en termes de stabilité entre la mise en œuvre de la Phase 1 et celle de la Phase 2.

**Illustration 8.2.4 : Indice des stratégies de survie**

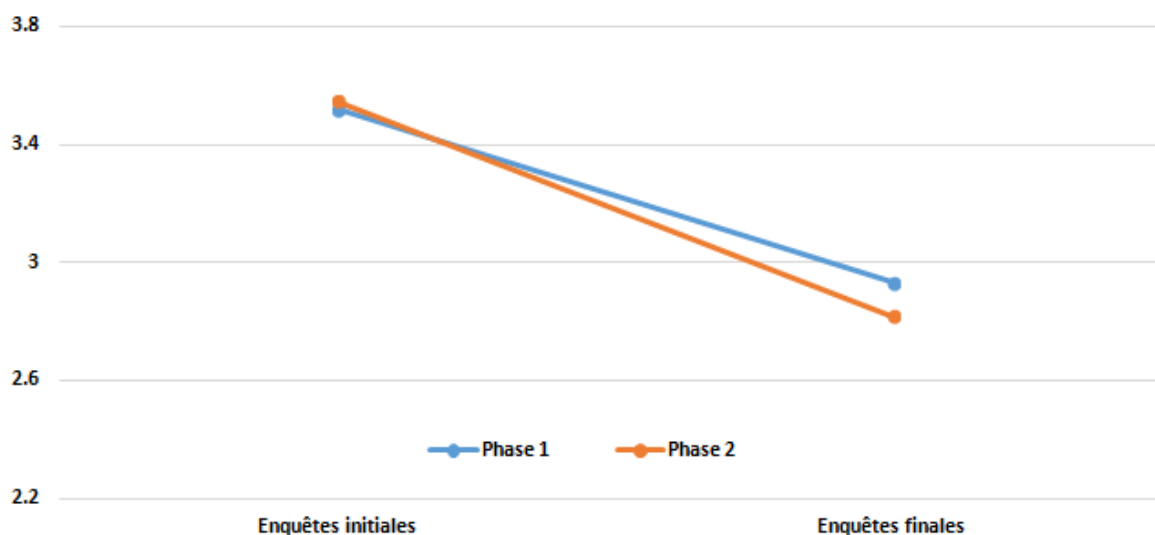


Enfin, nous avons utilisé le score de NFI (l'outil d'évaluation standard de la vulnérabilité en termes de NFI utilisé en RDC) afin d'analyser les informations collectées relatives à la quantité et la qualité de huit actifs clés des foyers : les contenants à eau fermés (jerricans), les contenants ouverts (bassines et seaux), les tapis de sol/matelas, les casseroles, les outils agricoles, les couvertures et les draps, les vêtements pour femmes et les vêtements pour enfants. Les résultats relatifs à chaque élément étaient ensuite convertis en un score. Les scores faibles représentaient les foyers peu vulnérables, tandis que les scores élevés indiquaient que les foyers en question disposaient de peu d'éléments ou d'éléments de mauvaise qualité correspondant à cette catégorie. Certains éléments étaient répertoriés selon la taille du foyer, contrairement à d'autres. Le score de chaque catégorie était additionné aux autres afin de créer un score de NFI global. Plus le score de cet indice était faible, plus les taux de propriété correspondant à ces actifs étaient élevés. Les résultats ont indiqué que le programme avait engendré une baisse statistiquement significative de cet indice de l'ordre de



0,54 points<sup>37</sup> depuis une valeur initiale de 3,52 points (voir *Tableau 8.2.3*). La baisse de la vulnérabilité relative à ce type d'actifs au fil du temps a eu lieu lors des deux étapes du programme (voir *Illustration 8.2.5*). Il convient de souligner que lors des deux étapes, les interventions du programme ARCC II ont engendré une amélioration de la vulnérabilité des foyers en termes de NFI en-deçà de ce qui est considéré comme le « seuil d'intervention » de 3,0 en RDC.

**Illustration 8.2.5 : Score de NFI**



### 8.2.3 Bien-être financier

Outre la sécurité alimentaire et les outils de mesure standard du bien-être présentés dans la section précédente, nous avons également observé certains indicateurs financiers clés fréquemment utilisés pour définir le bien-être et la résilience des foyers. Nous avons notamment analysé les répercussions du programme sur les sources de revenu, la capacité à augmenter les taux de propriété du bétail (à terme, ce dernier peut représenter un stock tampon permettant de surmonter des chocs), ainsi que l'épargne et les dettes des foyers.

#### **Dépenses totales**

Nous avons commencé par enquêter afin de connaître l'impact du transfert sur les dépenses des foyers (voir *Tableau 8.2.4*). Même si cela peut paraître évident (sachant que les foyers ayant reçu des transferts monétaires ont bien dépensé de l'argent), la première étape de notre analyse consistait à confirmer que les transferts avaient bel et bien provoqué une augmentation des dépenses. La colonne 1 du *Tableau 8.2.4* indique les répercussions du programme sur les dépenses. La colonne 2 indique la moyenne initiale. Les colonnes 3 et 4 indiquent la moyenne finale des groupes de traitement et de comparaison, respectivement, et

<sup>37</sup> Pour être plus précis, ce niveau d'amélioration est comparable à une augmentation de 2,5 objets de première nécessité (p. ex., une casserole, une couverture, une tenue complète pour enfants, un jerrican, etc.) au sein d'un foyer de cinq personnes.

la colonne 5 indique la taille de l'échantillon utilisé pour cette analyse (la plupart des tableaux de cette section indiquant des résultats d'analyses disposent d'une structure similaire, sauf indication contraire).

Les résultats ont indiqué que le programme avait entraîné une augmentation des dépenses des bénéficiaires de 27 712 CFD par mois par rapport au groupe de comparaison, dont les membres avaient dépensé 26 979 CFD en moyenne, ce qui représente un écart de 103 pour cent (voir *Tableau 8.2.4*). Ce résultat indique que les bénéficiaires ont bien dépensé l'argent du transfert. Le programme devrait donc avoir des répercussions sur les indicateurs de bien-être des foyers.

**Tableau 8.2.4 : Impact du programme ARCC II sur les dépenses totales**

Critère	Impact	Moyennes			N
		Enquêtes initiales	Groupe de traitement	Groupe de comparaison	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Dépenses totales (CFD)	<b>27 712</b> (11,85)	28 550	53 122	26 979	1 982

*Remarques* : la statistique-t est indiquée entre parenthèses. Les chiffres en gras représentent une pertinence statistique de l'ordre des cinq pour cents. Les covariables et les effets fixes ne sont pas indiqué(e)s.

## Revenu

L'argent du transfert peut permettre d'augmenter le revenu d'un foyer car il facilite les investissements dans des actifs productifs tels que le travail agricole, les fertilisants et les intrants afin de monter une entreprise, et il permet également aux membres du foyer de trouver un travail rémunéré car ils mangent à leur faim et ont donc plus d'énergie. Nous avons analysé le revenu que percevaient les bénéficiaires en créant leur propre exploitation agricole, en montant des petits commerces, en travaillant pour les autres et en exerçant une activité non-agricole sur les 30 jours précédant l'enquête (voir *Tableau 8.2.5*).

Nous avons découvert que les bénéficiaires du programme ont gagné 7 149 CFD de plus par mois grâce à leurs trois sources de revenu les plus importantes que les foyers du groupe de comparaison, qui ont gagné 15 390 CFD en moyenne. D'un point de vue quantitatif, nous ne disposons de données que sur les trois premières sources de revenu signalées par les bénéficiaires. Par conséquent, il nous était impossible de calculer le montant total que les foyers avaient perçu en un mois si ces derniers avaient plus de trois sources de revenu. Les IDI et les FGD qualitatifs nous ont permis de découvrir que les bénéficiaires ont utilisé les transferts afin de participer aux activités de petits commerces. Ces activités consistaient généralement à revendre des produits tels que du riz ou des haricots (Mbalako), à ouvrir un commerce de bière artisanale (Ntamugenga) ou à investir dans le commerce de la pêche (Mbalako).

Le programme a permis d'augmenter de 12 pour cent le nombre de foyers percevant un revenu de leurs propres cultures, ce qui signifie que 41 pour cent des foyers bénéficiaires perçoivent actuellement un revenu grâce à leurs propres cultures. Le programme a également permis de réduire de 12 pour cent le nombre de foyers bénéficiaires dont les membres travaillent dans l'exploitation agricole d'autres personnes (revenu agricole externe). Ces chiffres indiquent que

le programme a permis aux membres des foyers de travailler dans leurs propres fermes au lieu de travailler dans celles d'autres personnes. Les entretiens qualitatifs ont également révélé que plusieurs bénéficiaires avaient utilisé leurs transferts afin de financer des activités agricoles, notamment l'exploitation de terrains achetés ou loués récemment, l'achat d'intrants agricoles ou le paiement de salaires. Les bénéficiaires qui ont acheté ou loué des terrains ont généralement affirmé qu'ils avaient loué de petites parcelles de terre (environ vingt ares) dont le coût pouvait aller de 30 USD à 40 USD par mois à Ntamugenga. Un autre bénéficiaire a pu louer un champ pendant trois saisons de croissance jusqu'à ce qu'il puisse récolter des jeunes pousses. Un bénéficiaire originaire de Ntamugenga a expliqué l'impact de la location d'un terrain de la manière suivante : « Auparavant, obtenir un terrain était difficile. Nous demandions aux propriétaires si nous pouvions cultiver des plantes dans leur champ, puis nous partageons les récoltes équitablement. C'était vraiment fatiguant. Grâce aux transferts monétaires, nous avons commencé à louer des champs et la totalité de la production nous appartenait. »

Pour cultiver la terre, les bénéficiaires ont dû acheter des machettes (Visiki), des houes (Visiki) et des semences (Mbalako). Une femme bénéficiaire a également payé plusieurs personnes pour labourer son terrain, même si celui-ci n'a rien pu produire à cause des conditions climatiques.

**Tableau 8.2.5 : Impact sur le revenu**

Critère	Impact	Enquêtes initiales	Moyennes		N
			Groupe de traitement	Groupe de comparaison	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Tous les revenus agricoles issus de l'exploitation des bénéficiaires (%)	<b>0,12</b> (-5,91)	0,32	0,41	0,50	2 389
Tous les revenus agricoles issus d'une exploitation tierce (%)	<b>-0,12</b> (-5,05)	0,31	0,30	0,40	2 389
Tous les revenus non-agricoles (%)	-0,02 (-1,09)	0,34	0,18	0,18	2 389
Revenus issus des 3 sources de revenu principales (CDF)	<b>7 149</b> (6,73)	14 041	23 180	15 390	1 985

*Remarques* : la statistique-t est indiquée entre parenthèses. Les chiffres en gras représentent une pertinence statistique de l'ordre des cinq pour cents. Les covariables et les effets fixes ne sont pas indiqués.

## **Bétail**

La possession d'animaux est considérée comme un mécanisme de régulation. En effet, les foyers accumulent le bétail pendant les périodes fastes afin de pouvoir le revendre lorsqu'ils ont des difficultés. Les dépenses liées au bétail représentaient l'une des catégories de dépenses les plus importantes pour les foyers bénéficiaires du programme (*voir Illustration 8.1.1*). Les données de PIM que nous avons collectées lors des deux étapes ont indiqué que les

bénéficiaires des foyers avaient augmenté leurs taux de propriété pour chaque type de bétail au fil du temps, notamment les chèvres, les cochons d'Inde, les cochons et la volaille (voir *Tableau 8.2.6*). De plus, la valeur de revente du bétail est généralement stable. C'est pour cette raison que le bétail peut éventuellement être utilisé afin de réduire la menace ou l'impact des chocs majeurs pour les foyers bénéficiaires qui pourraient faire face à ce genre de crises à l'avenir.

**Tableau 8.2.6 : Bétail possédé (pourcentage de foyers possédant au moins un animal)**

Bétail	Enquêtes initiales	Étape 1		Enquêtes initiales	Étape 2	
		Enquêtes finales	Test-t		Enquêtes finales	Test-t
Chèvres	0,04	0,20	<b>8,05</b>	0,06	0,34	<b>8,83</b>
Cochons d'Inde	0,23	0,33	1,87	0,31	0,40	1,20
Cochons	0,02	0,06	<b>3,65</b>	0,02	0,03	1,76
Volaille	0,06	0,32	<b>7,73</b>	0,10	0,39	<b>6,27</b>
<b>N</b>	<b>1 185</b>	<b>1 018</b>		<b>1 165</b>	<b>820</b>	

Remarques : Les chiffres en gras représentent une pertinence statistique de l'ordre des cinq pour cents.

## Épargne et dettes

Nous avons également découvert que le programme ARCC II avait permis d'améliorer le bien-être financier des foyers bénéficiaires. Premièrement, les bénéficiaires du programme ont pu augmenter leurs économies grâce au programme (voir *Tableau 8.2.7*). En effet, le nombre de foyers bénéficiaires titulaires d'un plan d'épargne a augmenté (impact de 11 pour cent) : 16 pour cent des foyers bénéficiaires ont pu réaliser des économies, contre seulement 5 pour cent chez les foyers du groupe de comparaison. En moyenne, les foyers bénéficiaires ont également économisé 10 589 CFD de plus que les foyers du groupe de comparaison, qui ont économisé seulement 4 797 CFD en moyenne. Deuxièmement, le programme a permis de réduire le nombre de foyers endettés de 10 pour cent : 54 pour cent des foyers du groupe de traitement étaient endettés, contre 64 pour cent chez les foyers du groupe de comparaison. Lors des entretiens qualitatifs, de nombreux bénéficiaires ont affirmé que les participants aux programmes utilisaient l'argent des transferts afin de rembourser des dettes liées à l'éducation et à la santé. Il convient de souligner que le montant des dettes était plus important chez les foyers bénéficiaires que chez ceux du groupe de comparaison. Ce phénomène peut s'expliquer par le fait que les foyers bénéficiaires endettés ont pu emprunter plus d'argent afin d'effectuer des investissements productifs car ils disposaient d'une meilleure solvabilité grâce à l'argent des transferts.

**Tableau 8.2.7 : Impact du programme sur l'épargne et les dettes**

Critère	Impact	Moyennes			N
		Enquêtes initiales	Groupe de traitement	Groupe de comparaison	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Économies ? (%)	<b>0,11</b> (6,80)	0,05	0,16	0,05	1 982

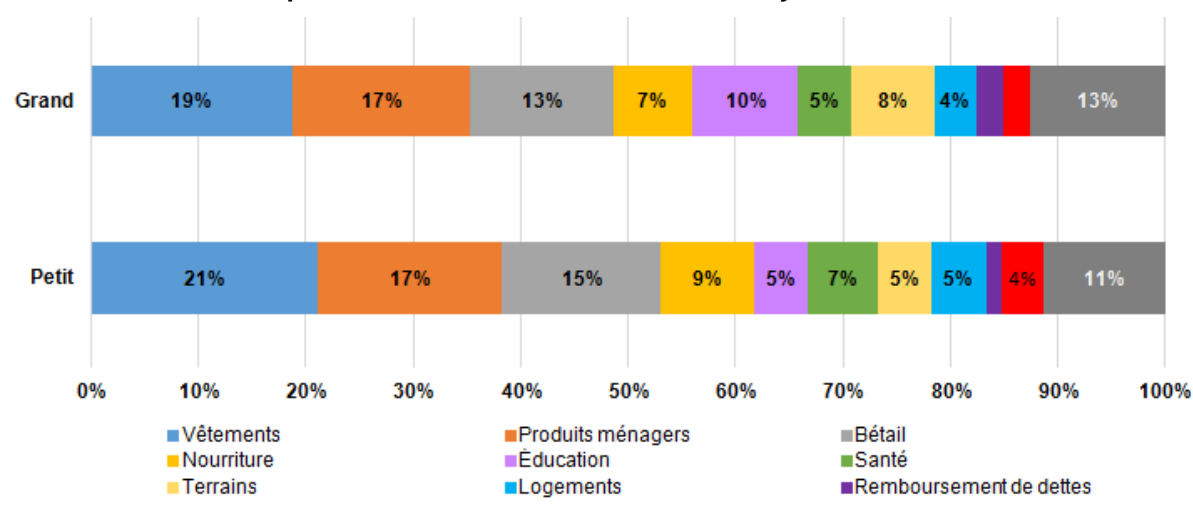
Critère	Impact (1)	Enquêtes initiales (2)	Moyennes		N (5)
			Groupe de traitement (3)	Groupe de comparaison (4)	
Montant total des économies (CDF)	<b>10 589</b> (5,69)	8 289	15 337	4 797	220
Dettes ? (%)	<b>-0,10</b> (-4,23)	0,66	0,54	0,64	1 982
Montant total des dettes (CDF)	<b>5 991</b> (2,03)	19 139	21 189	18 864	1 136

Remarques : la statistique-t est indiquée entre parenthèses. Les chiffres en gras représentent une pertinence statistique de l'ordre des cinq pour cents. Les covariables et les effets fixes ne sont pas indiqué(e)s.

### Taille du foyer

Nous avons également analysé en quoi les comportements d'achat différaient selon la taille du foyer (en considérant que les grands foyers comptent cinq membres (la taille médiane d'un foyer) ou plus et qu'un petit foyer en compte quatre ou moins). Les résultats indiquent que les habitudes d'achat sont relativement similaires dans les deux groupes, ce qui laisse sous-entendre que les besoins d'un foyer ne dépendent pas de sa taille.

Illustration 8.2.6 : Comportements d'achat selon la taille du foyer



La taille des transferts était standard pour tous les foyers du programme ARCC II, ce qui signifie que les foyers les plus grands recevaient généralement un montant par personne moins élevé que les foyers plus petits. De ce fait, nous pouvons nous attendre à observer un impact plus important sur les foyers les plus petits. Cependant, les foyers les plus grands disposent d'une capacité de travail plus importante, leur permettant ainsi d'exploiter le transfert de manière plus productive. Il existe différentes raisons qui laissent penser que les transferts pourraient affecter différemment les foyers de tailles différentes, mais cet écart n'est pas évident.

Nous avons seulement découvert quelques indicateurs et domaines dans lesquels l'impact du programme varie selon la taille du foyer. Le programme produit un impact plus important sur le revenu, les dépenses et les économies des foyers les plus grands. En moyenne, le revenu total des foyers les plus grands est plus affecté par le programme (de l'ordre de 7 475 CDF) que les foyers plus petits, le revenu non-agricole représentant le domaine dans lequel la différence se fait le plus ressentir (6 691 CDF de plus chez les foyers les plus grands). Le programme affecte également davantage les dépenses totales des foyers les plus grands (de l'ordre de 19 659 CDF) que celles des foyers plus petits. Les économies des grands foyers sont plus affectées par le programme (de l'ordre de 8 pour cent) que celles des petits foyers. Par conséquent, il semble que le programme ait permis d'améliorer les critères de premier ordre tels que les dépenses, le revenu et les économies des grands foyers davantage que ceux des petits foyers. Ces découvertes peuvent paraître contre-intuitives car, en effet, on pourrait s'attendre à ce que les foyers les plus petits obtiennent de meilleurs résultats relatifs à ces critères de premier ordre que les foyers les plus grands. Ce résultat est relativement difficile à interpréter et pourrait être engendré par l'inexactitude des données relatives aux dépenses et au revenu, ce qui arrive fréquemment dans ce genre d'enquêtes. Il serait envisageable de réaliser des études plus approfondies sur le lien entre la taille du foyer et ces critères de premier ordre.

Nous souhaitons également savoir s'il existait des différences significatives entre les critères d'évaluation du programme en termes d'accès aux produits et services de base selon la taille du foyer. Il serait également logique que ces améliorations relatives aux scores de consommation alimentaire et aux actifs des foyers (telles que mesurées par la Carte de score de NFI, qui tient compte de la taille des foyers pour certains éléments) soient plus conséquentes chez les foyers les plus petits. Les résultats du SCA et du score de NFI n'ont indiqué aucune différence selon la taille du foyer. On pourrait également s'attendre à ce que l'accès aux services de base tels que l'éducation et la santé s'améliore davantage chez les foyers les plus petits, car ils présentent potentiellement moins d'enfants à envoyer à l'école et moins de personnes nécessitant des soins. Les résultats ont indiqué que les foyers les plus grands étaient moins susceptibles (de l'ordre de 0,9 pour cent) de scolariser les filles que les foyers plus petits, et aucune différence n'a été observée concernant la scolarisation des garçons. Cependant, aucune de ces estimations n'est statistiquement significative. En d'autres termes, il n'existait aucune différence relative à la scolarisation en fonction de la taille du foyer.

**Tableau 8.2.8 : Impact différentiel selon la taille du foyer**

Variable dépendante	Impact différentiel (1)	Moyenne des petits foyers du groupe de traitement (2)	Moyenne des grands foyers du groupe de traitement (3)	N (4)
Revenu total (CDF)	7 475 (2,87)	18 984	28 858	1 715
Revenu non-agricole total (CDF)	6 691 (3,65)	6 367	12 831	1 715
Dépenses totales (CDF)	19 659 (3,59)	34 568	60 914	1 712
Économies (%)	0,08 (2,29)	0,10	0,16	1 712

Remarques : la statistique-t est indiquée entre parenthèses. Les chiffres en gras représentent une pertinence statistique de l'ordre des cinq pour cents. Les covariables et les effets fixes ne sont pas indiqué(e)s

Même s'il est recommandé de déterminer le montant des transferts monétaires en fonction de la taille des foyers, les découvertes du programme ARCC II indiquent que les familles nombreuses du programme en profitent autant que les familles moins nombreuses. Il est nécessaire de continuer à examiner la question du montant des transferts selon la taille des familles car le fait d'adapter l'assistance en fonction de la taille des foyers affecte l'équité, et donc l'impartialité du programme. Cependant, dans des environnements humanitaires au sein desquels le fait de déterminer la taille des foyers et d'adapter le montant des transferts en fonction de cette information peut prolonger le délai de mise en œuvre et ajouter un risque de fraude, les conclusions présentées dans cette section sont encourageantes car elles indiquent que le fait de transférer un même montant aux familles de tailles différentes ne profite pas davantage aux familles plus petites de manière disproportionnée.

## 8.2.4 Critères d'évaluation relatifs aux enfants

Pour conclure cette section sur les critères liés au bien-être des foyers, nous analysons certains critères d'évaluation clés relatifs aux enfants, notamment l'accès aux soins et à l'éducation (voir Tableau 8.2.8). Nous avons découvert que le programme avait permis d'améliorer l'accès des enfants aux soins de 21 pour cent par rapport aux foyers du groupe de comparaison. En effet, le nombre de foyers devant abandonner le traitement médical d'un enfant pour raison financière a diminué. En ce qui concerne l'éducation, les résultats liés à la scolarisation en école primaire étaient mitigés, car le programme a eu des répercussions sur la scolarisation des garçons mais pas sur celle des filles. Nous avons observé un impact de 13 pour cent sur la scolarisation des garçons, ce qui représente une augmentation significative, étant donné que seulement 55 pour cent des garçons du groupe de comparaison allaient à l'école. Les informateurs clés, les bénéficiaires et les non-bénéficiaires ont tous affirmé que les bénéficiaires dépensaient souvent l'argent transféré pour payer les frais de scolarité. Cependant, nous n'avons observé aucun impact significatif sur la scolarisation des filles (48 pour cent des filles d'âge scolaire du groupe de traitement et du groupe de comparaison allaient à l'école).

Tableau 8.2.8 : Impact sur le bien-être des enfants

Critère	Impact	Moyennes			N
		Enquêtes initiales	Groupe de traitement	Groupe de comparaison	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Enfants ayant abandonné un traitement pour raison financière (%)	<b>-0,21</b> (-11,22)	0,25	0,08	0,33	1 985
% de filles scolarisées	0,06 (1,75)	0,45	0,49	0,49	893
% de garçons scolarisés	<b>0,13</b> (3,93)	0,52	0,58	0,55	935

Remarques : la statistique-t est indiquée entre parenthèses. Les chiffres en gras représentent une pertinence statistique de l'ordre des cinq pour cents. Les covariables et les effets fixes ne sont pas indiqué(e)s.

Nos analyses qualitatives ont également révélé que les bénéficiaires dépensaient régulièrement une partie de l'argent des transferts pour payer les frais de scolarité et médicaux des enfants. Lors des collectes de données qualitatives supplémentaires, les bénéficiaires ont déclaré que les dépenses avaient servi à rembourser les dettes liées à la santé (six)<sup>38</sup>, à payer les frais liés à une grossesse (trois), à soigner des enfants malades, dont deux atteints d'anémie (trois), à payer les frais médicaux d'un mari (deux) et à acheter des médicaments (un). Les bénéficiaires de Ntamugenga et de Mbalako nous ont également expliqué que les transferts leur avaient permis de scolariser leurs enfants (voire même leurs petits enfants). Même si les administrateurs d'écoles n'ont signalé aucun impact significatif sur le taux de scolarisation, ces bénéficiaires ont indiqué qu'une partie des destinataires du transfert avaient pu de nouveau inscrire leurs enfants et leurs petits-enfants à l'école. Généralement, les directeurs d'écoles ont déclaré que l'impact du programme le plus évident sur l'éducation était l'augmentation des paiements et des remboursements des frais de scolarité.

## 8.3 Relations au sein du foyer et de la communauté

### 8.3.1 Évolution des relations

Tous les programmes humanitaires et de développement affectent la dynamique sociale. Dans le cas des programmes de transfert monétaire, les relations au sein du foyer et de la communauté se révèlent souvent tendues à cause d'un désir quasiment universel de recevoir une CBA. Cependant, les transferts monétaires offrent également aux bénéficiaires l'opportunité de renforcer non seulement les liens familiaux et communautaires, mais également la capacité de prise de décisions des femmes. Il est primordial d'enquêter sur la dynamique sociale afin de comprendre les répercussions complexes que peut avoir un programme de ce genre sur le contexte socio-politique et de vérifier que le programme ne présente aucun effet néfaste.

Notre analyse a révélé que plusieurs non-bénéficiaires s'étaient plaints de ne pas recevoir de transferts, mais aucune de ces plaintes n'a été la cause de violences physiques. De plus, les plaintes des non-bénéficiaires étaient généralement liées à leur perception injuste du processus de sélection. Selon un non-bénéficiaire originaire de Talika : « Les non-bénéficiaires étaient déçus et se sont plaints à la communauté mais seulement concernant le membre féminin du comité qui avait triché lors du processus de sélection.<sup>39</sup> Il n'y a pas eu de violences physiques. Les gens ne font que discuter, il n'y a rien de mal à cela ! » Les informateurs clés de Mbalako ont indiqué que les non-bénéficiaires se sont beaucoup plaints au moment de la réception des transferts, mais aucun cas de violence physique n'a été signalé.

À l'instar des non-bénéficiaires, les bénéficiaires n'ont constaté aucune évolution de leurs relations avec les autres membres de leur communauté. Une femme originaire de Ntamugenga a affirmé : « Les relations communautaires n'ont pas changé suite à la réception des transferts. Il n'y avait aucun problème au sein de la communauté. » À Visiki, un homme bénéficiaire a déclaré que le transfert avait réellement amélioré les relations au sein de sa communauté : « La répartition des transferts a permis de résoudre de nombreux conflits car tout le monde possédait désormais ses propres biens. Au sein du foyer, les gens ont acheté des vêtements et ont payé des frais médicaux. » Plusieurs femmes bénéficiaires originaires de Visiki ont effectué des déclarations similaires dans leur groupe de discussion. De plus, un informateur

---

<sup>38</sup> Il s'agit du nombre de références distinctes faites par les bénéficiaires au sujet en question.

<sup>39</sup> Il s'agissait seulement d'une accusation. Les partenaires opérationnels et l'UNICEF n'ont trouvé aucune preuve pour confirmer cette déclaration.

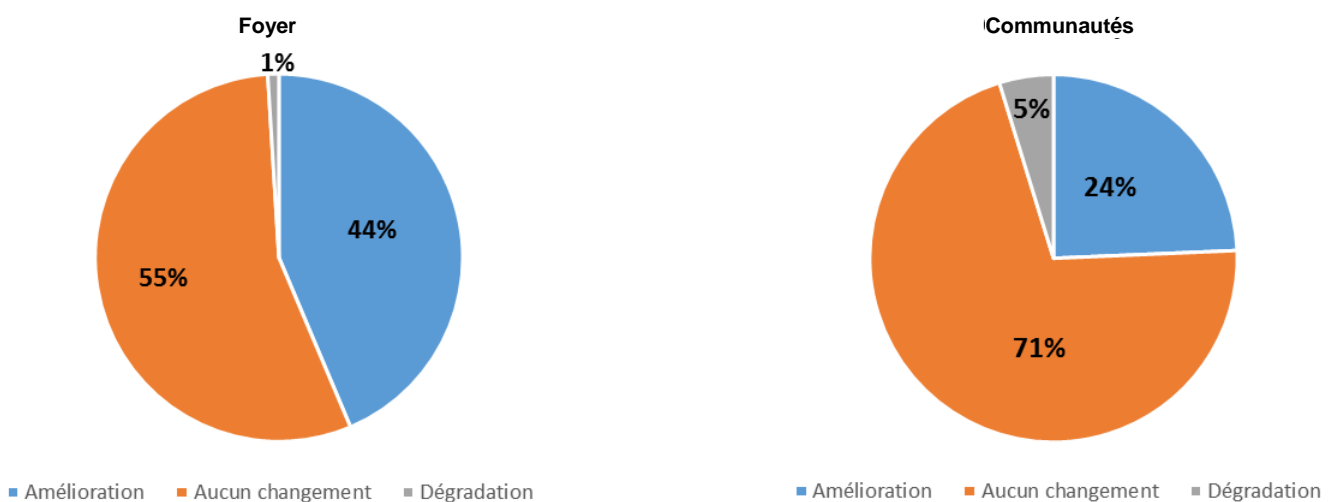


clé de Visiki a confirmé que le programme ARCC II avait permis de résoudre des conflits au sein de cette communauté : « Cet argent a avant tout permis à de nombreuses familles de trouver un accord avec leurs voisins ou leurs belles familles car ils avaient désormais les moyens de payer pour réparer l'offense ou les problèmes qu'ils avaient causés. » Un certain nombre de non-bénéficiaires ont également formulé leur désir de faire partie du programme à l'avenir.

Plusieurs bénéficiaires ont déclaré qu'ils avaient gagné le respect des autres membres de leur communauté grâce au programme ARCC II. À Mbalako, par exemple, un homme bénéficiaire a affirmé que sa communauté avait commencé à respecter les déplacés après la réception du transfert. Il nous a parlé d'un bénéficiaire déplacé qui proposait de travailler pour un non-bénéficiaire gratuitement pendant une journée, ce qui a permis pour la première fois de convaincre la communauté que les bénéficiaires déplacés avaient quelque chose à offrir à leurs voisins. D'autres bénéficiaires ont également signalé qu'ils se sentaient davantage respectés, et ont attribué ce sentiment au fait qu'ils avaient pu accéder à la propriété grâce à l'argent du transfert.

Ces opinions, fondées sur les données qualitatives, sont conformes aux points de vue exprimés par les bénéficiaires dans le cadre de la collecte de données de PIM : 71 pour cent des bénéficiaires n'ont constaté aucun changement dans leurs relations avec les autres membres de leur communauté, les autorités locales et la police, et 24 pour cent ont amélioré leurs relations communautaires (voir *Illustration 8.3.1*). Seulement 5 pour cent des bénéficiaires ont déclaré que leurs relations communautaires s'étaient dégradées à cause du programme. En ce qui concerne les relations entre les membres d'une même famille, 44 pour cent des bénéficiaires ont déclaré que leurs relations s'étaient améliorées, 55 pour cent n'ont constaté aucune évolution et seulement 1 pour cent a déclaré que les relations familiales s'étaient dégradées.

**Illustration 8.3.1 : Évolution des relations au sein du foyer et de la communauté**



### 8.3.2 Relations hommes-femmes au sein du foyer

Le sexe est un facteur crucial de la conception d'un programme de transfert monétaire, mais il est très difficile pour une organisation humanitaire d'analyser comment sont prises les décisions relatives aux priorités d'achat au sein des foyers et de savoir si les besoins de certains membres « moins influents » de la famille (tels que les enfants ou les femmes) sont

pris en compte. De nombreux programmes avaient pour objectif de délivrer les transferts monétaires aux femmes afin d'améliorer leur pouvoir d'achat, de limiter les violences en réduisant le stress au sein des foyers et d'augmenter les dépenses des foyers relatives au développement humain (Ellsberg et al., 2015). Cependant, plusieurs arguments indiquent que les transferts peuvent également renforcer les stéréotypes entre les genres et augmenter le risque de conflits au sein des foyers (Arnold, Conway & Greenslade, 2011). Dans cette section, nous étudions les effets des transferts sur les relations hommes-femmes au sein des foyers bénéficiaires du programme ARCC II.

En ce qui concerne la façon dont les transferts ont affecté les relations entre mari et femme, les résultats étaient mitigés. Certains bénéficiaires ont affirmé que l'argent leur avait permis d'améliorer leurs relations (« Les conflits familiaux sont moins nombreux car ils étaient principalement provoqués par des problèmes financiers »), tandis que d'autres ont déclaré que les conflits étaient dus au fait que les hommes dépensaient l'argent transféré pour acheter de l'alcool ou voir d'autres femmes. Un informateur clé de Talika a déclaré : « Il y a eu de nombreux conflits entre les maris et leurs femmes. Certains maris, après avoir reçu l'argent, ne retournaient pas chez eux mais allaient plutôt boire dans des bars ou se rendaient dans des hôtels en compagnie de prostituées. » Un informateur clé de Ntamugenga a confirmé ce phénomène et a déclaré : « Il y a eu des conflits entre les maris et leurs femmes car les maris achetaient de l'alcool et voyaient d'autres femmes. » Un informateur clé de Ntamugenga a également mentionné une femme bénéficiaire impliquée dans un mariage polygame qui était battue car elle ne voulait pas partager l'argent du transfert avec l'une des autres épouses de son mari. Cependant, des analyses quantitatives ont révélé que les cas de violence et les dépenses liées à l'alcool n'avaient eu aucun impact, ce qui signifie que ces exemples de violence liée aux achats antisociaux étaient beaucoup moins fréquents que le suggéraient les données qualitatives. De plus, plusieurs répondants ont affirmé avoir suivi la formation sur l'utilisation de l'argent des transferts et l'ont trouvée très efficace. Cette formation était destinée aux femmes et expliquait comment gérer son argent et éviter les conflits familiaux.

### **Prise de décisions des femmes**

Dans le cadre des programmes de transfert monétaire, l'argent est souvent envoyé à la femme adulte du foyer afin d'étudier l'effet du programme sur la capacité de prise de décisions des femmes en ce qui concerne les dépenses du foyer (par exemple, le Malawi, la Zambie et le Zimbabwe envoient les transferts aux femmes chefs de famille). L'objectif du programme ARCC II n'était pas nécessairement d'envoyer l'argent des transferts aux femmes, ce qui signifie qu'il était moins susceptible d'avoir un impact sur la capacité de prise de décisions des femmes au sein du foyer.<sup>40</sup> Néanmoins, les enquêtes initiales et finales contenaient neuf questions concernant la capacité de prise de décisions des femmes au sein du foyer, ce qui nous a permis d'enquêter sur ces questions lors de la Phase 1 du programme (*voir Tableau 8.3.1*).

Selon les données qualitatives que nous avons collectées, la plupart des répondants ont affirmé que les hommes prenaient généralement les décisions liées à l'utilisation de l'argent au sein du foyer. Cependant, de nombreux répondants ont également déclaré que les maris et les femmes discutaient généralement de leurs achats ensemble, même si l'homme avait le dernier mot. Par exemple, une femme bénéficiaire originaire de Mbalako a affirmé : « Généralement,

---

<sup>40</sup> L'objectif de cette enquête est d'étudier l'impact différentiel du programme selon le destinataire, y compris la capacité de prise de décisions au sein des foyers, lors de l'expérience de la Phase 2, pour laquelle le destinataire du paiement variait. Nous présentons ces résultats dans la section suivante.

l'homme est le chef de famille, et c'est lui qui prend les décisions relatives à l'utilisation de l'argent au sein du foyer. Pour être franche, le couple peut avoir une discussion pour définir les dépenses les plus urgentes, mais la décision appartient à l'homme. » Une femme bénéficiaire originaire de Ntamugenga a confirmé cette déclaration : « Si l'argent appartient à la femme, elle peut le présenter à l'homme et lui faire des suggestions concernant les dépenses. Mais au final, c'est le mari qui prend la décision. » Quelques répondants ont indiqué que les femmes pouvaient effectuer des achats moins onéreux (tels que des vêtements ou de la nourriture) en toute autonomie, mais que seuls les hommes prenaient les décisions relatives aux investissements importants.

Curieusement, de nombreux répondants ont fait référence à l'alcool lorsqu'ils ont été interrogés sur les décisions des foyers relatives aux dépenses, notamment la tendance qu'ont les hommes à dépenser plus d'argent pour acheter de l'alcool. Même si des études ont indiqué que la consommation d'alcool en RDC était plus faible que dans d'autres pays aussi peuplés d'Afrique de l'Est (Roerecke, 2002), elle représente une pratique extrêmement courante parmi les hommes sans emploi dans l'est de la RDC et peut entraîner des conflits familiaux (Hollander, 2014). Un informateur clé de Visiki a déclaré : « Au sein d'un foyer où un homme boit beaucoup, si la femme pouvait lui donner au moins 5 \$ pour acheter de l'alcool, il la laisserait planifier les autres dépenses sans l'ennuyer. » Un non-bénéficiaire originaire de Visiki a confirmé cette déclaration : « Si le mari est ivre, la femme doit consulter sa belle famille et lui demander des conseils pour utiliser l'argent. Si ses enfants sont déjà adultes, elle peut discuter avec eux. » Enfin, une femme bénéficiaire originaire de Visiki a affirmé : « Certains hommes ont également caché l'argent à leur femme afin de boire avec des amis. » Des commentaires similaires ont été rapportés dans d'autres communautés étudiées et la plupart des répondants critiquaient le fait d'utiliser l'argent des transferts pour acheter de l'alcool. Une fois de plus, les données quantitatives ont révélé que les dépenses liées aux produits antisociaux n'avaient eu aucun impact, ce qui signifie que ces problèmes étaient beaucoup moins fréquents que le suggéraient les données qualitatives.

Les points de vue exposés par ces entretiens qualitatifs sont conformes au manque de données quantitatives permettant d'affirmer que les transferts ont eu un impact sur la prise de décisions relative aux dépenses au sein du foyer. Les données quantitatives que nous avons collectées ne nous ont pas permis d'affirmer que le programme avait eu un impact positif ou négatif sur la capacité de prise de décisions des femmes au sein du foyer lorsque le destinataire du transfert n'était pas désigné par le programme. Parmi les neuf indicateurs, le programme a permis d'améliorer la capacité de prise de décisions des femmes sur un seul indicateur : devenir membre d'une organisation communautaire (les femmes des foyers bénéficiaires étaient plus susceptibles (de l'ordre de 8 pour cent) de devenir membres de ces organisations que celles du groupe de comparaison). Nous avons en revanche découvert un impact négatif du programme sur la capacité de prise de décisions des femmes : une baisse de 4 pour cent de la capacité des femmes à décider de la répartition des tâches ménagères (70 pour cent des femmes prenaient cette décision contre 74 pour cent chez le groupe de comparaison). Cependant, ces résultats ne représentent pas un argument déterminant et doivent être interprétés avec prudence. En effet, ils proviennent d'une série de questions pour lesquelles l'impact était inexistant dans la plupart des cas. Lorsque nous avons révisé les tests multiples dans chaque domaine, les résultats significatifs étaient inexistants et nous n'avons découvert aucun impact (positif ou négatif) sur la capacité de prise de décisions des femmes. Il convient de souligner que les différences hommes-femmes sont généralement ancrées profondément dans les convictions d'une personne et que les transferts monétaires humanitaires en tant que tels ne permettent pas de faire évoluer ces opinions.

**Tableau 8.3.1 : Impact sur le nombre de foyers au sein desquels les décisions sont prises par les femmes**

Critère	Impact	Enquêtes initiales	Groupe de traitement	Groupe de comparaison	N
	(1)	Moyenne (2)	Moyenne (3)	Moyenne (4)	
Argent dépensé (%)	-0,02 (-0,83)	0,51	0,53	0,60	1 946
Achat de nourriture (%)	0,02 (0,97)	0,74	0,71	0,71	1 939
Activité économique (%)	0,03 (1,09)	0,56	0,54	0,58	1 936
Santé (%)	-0,05 (-1,76)	0,56	0,58	0,66	1 944
Utilisation du temps (%)	-0,05 (-1,70)	0,50	0,50	0,54	1 934
Soins destinés aux personnes malades/enfants/personnes âgées (%)	-0,03 (-0,98)	0,63	0,63	0,67	1 925
Participation à une organisation communautaire (%)	<b>0,08</b> (3,34)	0,46	0,46	0,44	1 919
Recherche d'un travail en dehors de la maison (%)	-0,01 (-0,50)	0,44	0,44	0,48	1 917
Répartition des tâches ménagères (%)	<b>-0,04</b> (-2,02)	0,76	0,70	0,74	1 926

*Remarques* : la statistique-t est indiquée entre parenthèses. Les chiffres en gras représentent une pertinence statistique de l'ordre des cinq pour cents. Les covariables et les effets fixes ne sont pas indiqué(e)s.

### **Randomisation du sexe du bénéficiaire enregistré**

Nous avons complété l'analyse sur la capacité de prise de décisions des femmes avec des données expérimentales fournies par l'un de nos partenaires opérationnels. En 2015, Solidarités International a randomisé le bénéficiaire enregistré du transfert monétaire dans le Nord-Kivu. En effet, celui-ci pouvait être un homme (chef de famille ou conjoint), une femme (chef de famille ou conjointe) ou un de ces deux librement choisi par le foyer. Nous avons analysé ces données afin de savoir si le statut du bénéficiaire sélectionné avait des répercussions sur l'émancipation des femmes et leur capacité de prise de décisions au sein du foyer. Les femmes bénéficiaires étaient moins susceptibles (de l'ordre de 19 pour cent) de percevoir les revenus issus de leurs propres fermes que les hommes (*voir Tableau 8.3.2*). Ce phénomène sous-entend que les foyers dont le bénéficiaire était une femme utilisaient moins souvent l'argent du transfert afin d'augmenter la productivité de leurs fermes que les foyers dont le bénéficiaire était un homme. Les foyers ayant sélectionné eux-mêmes leur bénéficiaire étaient moins endettés (de l'ordre de 43 688 CFD) que les foyers dont le bénéficiaire était un homme.

Le fait de désigner les femmes comme bénéficiaires a produit des résultats mitigés en ce qui concerne leur capacité de prise de décisions au sein du foyer. Les femmes sélectionnées par Solidarités International comme bénéficiaires étaient moins susceptibles (de l'ordre de 20 pour cent) de prendre des décisions au sein du foyer que les femmes des foyers dont le bénéficiaire était un homme. Cet impact négatif concerne quatre types de décisions : l'utilisation des ressources relatives à la santé, les responsabilités liées au soin des enfants et des personnes âgées, le travail à l'extérieur du domicile, et la répartition des responsabilités au sein du foyer. Ces résultats contredisent nos attentes et les conclusions d'autres études sur les programmes de transfert monétaire.

Les données qualitatives n'ont indiqué aucun impact ni résultat contraire. Selon une femme bénéficiaire originaire de Mbalako, le fait d'avoir été désignée comme bénéficiaire de son foyer lui a attiré le respect de son mari. Dans d'autres cas, la femme désignée comme bénéficiaire avait un impact mineur sur la dynamique du genre au sein de son foyer. Une femme bénéficiaire originaire de Mbalako a déclaré : « Dans les foyer où la femme est la bénéficiaire du transfert, si le mari l'a exclue de la répartition... elle attendra son retour et lui présentera l'argent qu'elle aura reçu. Ils discuteront ensuite de son utilité. La femme ne peut pas utiliser l'argent tant qu'elle ne l'a pas montré à son mari. » Cela indique que la sélection du bénéficiaire avait peu d'importance. Elle permettait seulement de faire en sorte que ce soit la femme qui se déplace pour récupérer l'argent au site de collecte du transfert et le ramène chez elle. Nous n'avons observé aucun impact différentiel sur les critères d'évaluation entre le cas où le bénéficiaire est l'homme du foyer et le cas où les membres du foyer ont sélectionné le bénéficiaire eux-mêmes. Ces résultats confirment que le fait de laisser le choix du bénéficiaire au foyer permet de limiter les tensions.

**Tableau 8.3.2 : Impact différentiel de l'envoi du transfert à la femme du foyer**

Variable dépendante	Impact si le bénéficiaire est une femme (1)	Impact si le bénéficiaire a été sélectionné (2)	Moyenne des hommes bénéficiaires (4)	Moyenne du groupe de traitement Femme (5)	Moyenne du groupe de traitement Choix (6)	N (7)
Revenu agricole le mois dernier (%)	<b>-0,19</b> (-2,15)	—	0,40	0,20	0,37	161
Montant total des dettes (CFD)	—	<b>-43 688</b> (-2,66)	30 967	15 900	14 388	26
Décisions relatives à la santé (%)	<b>-0,20</b> (-2,01)	—	0,91	0,70	0,80	68
Décisions relatives aux soins (%)	<b>-0,22</b> (-2,39)	—	0,96	0,73	0,80	68
Décisions relatives au travail à l'extérieur du domicile (%)	<b>-0,31</b> (-2,49)	—	0,65	0,38	0,60	68
Décisions relatives à la répartition des tâches ménagères (%)	<b>-0,22</b> (-2,03)	—	0,91	0,70	0,80	68

## 9. Évaluation des processus et redevabilité envers les populations affectées

Les évaluations des processus des programmes de transfert monétaire fournissent des informations importantes sur la conformité de la mise en œuvre du programme, la perception du programme par les bénéficiaires et les non-bénéficiaires, ainsi que sur les réussites et les échecs relatifs à l'exécution du programme. Nous n'avons pas pu réaliser d'évaluation complète des processus du programme ARCC II, mais nous avons examiné qualitativement certains facteurs clés, notamment (1) le ciblage, (2) la distribution des paiements et les délais de transfert, (3) le montant des transferts, (4) les problèmes rencontrés, (5) la gestion des commentaires et des plaintes et (6) la participation aux Associations Villageoises Epargne et Crédit (AVEC). Nous avons ensuite relié les résultats relatifs à ces six domaines à deux piliers de notre structure de Redevabilité envers les populations affectées (RPA) du programme ARCC II détaillés ci-après. Nous n'avons utilisé que deux piliers RPA car les trois autres piliers ne sont pas liés directement aux processus de mise en œuvre du programme ARCC II et ne sont donc pas concernés par notre étude.

Le ciblage est indiscutablement l'aspect le plus important d'un programme de transfert monétaire car il détermine à la fois la façon dont les bénéficiaires sont sélectionnés et la mesure dans laquelle le programme est accepté (et peut donc être maintenu). Le fait d'effectuer des paiements ponctuels et réguliers dont le montant est exact représente également un élément essentiel d'un programme de transfert monétaire, tout comme un système opérationnel de gestion des commentaires et des plaintes par l'intermédiaire duquel les bénéficiaires peuvent librement formuler leurs requêtes. L'absence d'un tel système peut réduire la transparence et la confiance des bénéficiaires, et à terme, affecter la crédibilité du programme (Beazley & Carraro, 2013).

Afin de s'assurer que les bénéficiaires pourraient dès le premier jour formuler des commentaires et des plaintes concernant des problèmes liés aux processus ou tout autre problème qui pourrait se présenter, la RPA a été placée au cœur des préoccupations du programme ARCC II. La RPA est un concept qui fait l'objet d'une attention croissante de la part des programmes humanitaires depuis une dizaine d'années. Elle met l'accent sur la redevabilité des acteurs humanitaires envers les populations auxquelles ils viennent en aide. UKaid (donateur principal du programme ARCC II) a également souligné l'importance de la RPA dans le cadre du programme ARCC II. C'est dans cette optique que l'UNICEF a collaboré avec Concern Worldwide, qui dispose d'une grande expérience en termes de RPA, afin de porter l'attention du consortium du programme ARCC II sur la RPA. En janvier 2014, Concern Worldwide a organisé une formation destinée aux partenaires du consortium du programme ARCC II dont l'objectif était de développer une structure de RPA commune. Dans le cadre de cette étude, l'UNICEF s'est intéressé à notre analyse dont l'objectif était de connaître l'opinion des bénéficiaires envers lesquels l'UNICEF et nos partenaires étaient redevables sur notre projet de RPA.

Afin de planifier la mise en œuvre du programme ARCC II et d'harmoniser sa diffusion, nos partenaires ont adopté une structure de RPA commune. Les cinq piliers de notre structure de RPA étaient les suivants :

1. Le partage d'informations
2. La participation
3. La gestion des commentaires et des plaintes
4. L'apprentissage continu et les améliorations constantes
5. Les compétences du personnel

Les résultats de notre évaluation des processus exploratoires sont présentés dans le cadre de deux de ces piliers : le partage d'informations (pilier 1) et la gestion des commentaires et des plaintes (pilier 3). Nos observations se limitent à ces deux piliers car les données qualitatives que nous avons collectées sont plus pertinentes dans ces deux domaines de redevabilité.

## 9.1 Partage d'informations

Le premier pilier de la RPA, le partage d'informations, nécessite que tous les aspects du programme soient bien compris par tous les membres de la communauté, notamment le processus de sélection des bénéficiaires. Les données qualitatives collectées par AIR ont révélé que les bénéficiaires et les non-bénéficiaires avaient parfois une vision incomplète du processus de sélection et des critères utilisés pour sélectionner les bénéficiaires. Même si certains étaient capables d'expliquer clairement pourquoi les ONG arrivaient dans leur village, mettaient en place un comité de sélection, faisaient du porte à porte afin d'évaluer les vulnérabilités de chaque foyer et affichaient des listes de bénéficiaires potentiels afin qu'ils soient validés par la communauté, ils représentaient une minorité parmi les répondants. Plusieurs non-bénéficiaires pensaient qu'ils n'avaient pas été sélectionnés car ils n'étaient pas chez eux au moment du ciblage. Ce point de vue a été confirmé par une femme bénéficiaire originaire de Ntamugenga : « Lorsqu'il n'y avait personne dans une maison, ils l'ignoraient et passaient à la suivante. »

Il convient de souligner que contrairement à d'autres domaines du programme ARCC II, notamment les outils de suivi, le montant des transferts ou les objectifs généraux et les cibles du programme, les modalités de ciblage des bénéficiaires ont en grande partie été définies par les trois partenaires opérationnels. Les organisations s'étaient engagées (dans le cadre de la RPA) à impliquer les communautés affectées dans les discussions sur les critères de ciblage par l'intermédiaire des comités de sélection locaux, et dans certains cas, dans l'identification des bénéficiaires. Même si les partenaires ont utilisé les mêmes méthodes, elles produisaient parfois des résultats différents selon le contexte de chaque zone d'intervention des partenaires de l'UNICEF. Cependant, les partenaires opérationnels ont vérifié un ensemble d'indicateurs quantitatifs multisectoriels relatifs à la vulnérabilité avant d'ajouter des foyers bénéficiaires à la liste d'aide humanitaire.

Tous les partenaires ont impliqué les communautés de manière significative par l'intermédiaire de comités locaux de sélection dont l'objectif était de discuter des critères de ciblage et de les valider. Les membres du personnel local des partenaires opérationnels considéraient que cette étape était primordiale afin de réduire le risque de tensions au sein de la communauté. Cependant, les résultats des processus de ciblage étaient très différents selon la concentration des populations affectées au sein des communautés d'accueil. Concern

Worldwide a atteint des niveaux de prise en charge des foyers extrêmement élevés dans un village en sélectionnant entre 85 et 90 pour cent des familles pour être bénéficiaires. Solidarités International et Mercy Corps, quant à eux, ont ciblé un pourcentage de familles beaucoup moins élevé par rapport au nombre total de foyers au sein du village : entre 15 et 20 pour cent.

Même si plusieurs répondants ont été capables d'identifier certains, voire tous les critères de sélection des bénéficiaires (il fallait être une femme enceinte, une personne âgée, un veuf ou une veuve, un déplacé, un retourné ou extrêmement pauvre), d'autres ne connaissaient qu'un seul critère, voire aucun. Un non-bénéficiaire originaire de Mbalako pensait que le seul critère de sélection était le fait d'être un déplacé ayant quitté sa région d'origine à cause d'un conflit, tandis qu'une femme bénéficiaire originaire de Visiki a déclaré : « J'ai été choisie parce que j'avais besoins d'aide. Je ne connais pas les critères qui ont été utilisés pour déterminer qui serait bénéficiaire. » De plus, même si plusieurs répondants ont affirmé qu'ils avaient compris que le programme ARCC II ciblait des personnes « vulnérables », le concept de vulnérabilité s'est avéré assez problématique car de nombreuses personnes (voire tout le monde) étaient vulnérables au sein de leurs communautés. Les données collectées par les partenaires du consortium ont confirmé l'opinion selon laquelle tous les membres de ces communautés étaient dans le besoin et méritaient une aide dans le cadre du programme ARCC II.

Il convient de souligner que les problèmes de communication relatifs aux critères de sélection des bénéficiaires sont un sujet particulièrement sensible en ce qui concerne la RPA. Dans le cadre de certains programmes d'aide aux foyers (tel que le programme ARCC II), il arrive que les organisations humanitaires dispensent une aide à toute la population sans utilisation de critère de sélection (*blanket*) et prennent en charge toutes les personnes affectées par certains chocs humanitaires, tels que les déplacements de population. Cependant, on considère généralement que le ciblage des vulnérabilités des bénéficiaires représente une approche plus adaptée compte tenu des ressources limitées et du fait que certains foyers ont été plus affectés que d'autres. Afin de respecter la RPA, les organisations humanitaires sont conscientes de la nécessité de divulguer le processus de sélection des bénéficiaires. Cependant, en communiquant trop d'informations sur les critères de sélection, nous prenons le risque que les familles et les communautés fournissent de faux renseignements afin d'être inclus dans les programmes d'aide humanitaire. Dans le cadre de conflits prolongés, comme c'est le cas en RDC, certaines communautés affectées sont relativement habituées aux programmes d'aide humanitaire et peuvent essayer de duper les acteurs humanitaires afin de s'assurer que davantage de foyers seront pris en charge par ces programmes. Les acteurs humanitaires tels que les partenaires du programme ARCC II tentent de trouver un juste milieu entre (1) le fait de révéler suffisamment d'informations pour conserver la confiance des communautés auxquelles ils viennent en aide et (2) le fait d'éviter d'éventuelles manipulations humanitaires de la part des communautés affectées en ne révélant pas toutes les informations sur la sélection des bénéficiaires.

Les données qualitatives collectées par AIR révèlent une mauvaise compréhension des comités de sélection et la perception d'un certain favoritisme de la part de ces comités. Parmi les membres des communautés que nous avons consultés, peu (à la fois bénéficiaires et non-bénéficiaires) comprennent la façon dont sont créés les comités de sélection et de ciblage. À Mbalako, par exemple, plusieurs femmes bénéficiaires ont déclaré au cours d'une FGD qu'elles ne savaient pas comment leur comité avait été créé. Elles se sont seulement rendu compte que certaines personnes commençaient à dresser des listes sans expliquer ce qu'ils faisaient. Un certain nombre de membres de communautés non-bénéficiaires originaires de



Rutshuru et de Beni ont affirmé que le comité de sélection de leur communauté ne choisissait pas les bénéficiaires de manière équitable et que les amis et la famille des membres du comité étaient favorisés par rapport à des personnes plus vulnérables et démunies. Un informateur clé de Ntamugenga pensait que les membres du comité de sélection étaient libres de choisir les bénéficiaires comme ils le souhaitent : « Les critères d'identification des bénéficiaires étaient arbitraires, ils dépendaient principalement de l'enquêteur. »

## 9.2 Gestion des commentaires et des plaintes

Avant de partager notre analyse de l'enquête qualitative de ces deux composantes de la RPA, il convient de souligner certaines analyses quantitatives de la RPA réalisées par l'UNICEF et ses partenaires. Au cours du programme ARCC II, les trois partenaires ont collecté 710 commentaires et plaintes. Même si le nombre de commentaires reçus sous-entend qu'une grande partie des bénéficiaires ont compris le fonctionnement de ce système et l'ont utilisé, notre analyse qualitative a révélé que tous les bénéficiaires ne comprenaient pas ces processus de la même façon. Il convient également de noter que la majorité des commentaires (85 pour cent) ont été reçus par Concern Worldwide, bien que cette organisation regroupe le nombre de bénéficiaires le plus faible (21 pour cent). Comme indiqué ci-dessus, Concern Worldwide a rejoint le programme ARCC II alors qu'il bénéficiait d'une plus grande expérience en RDC et des mécanismes de gestion des commentaires et des plaintes que les deux autres partenaires. Malheureusement, les enquêtes qualitatives d'AIR sur ces mécanismes se limitaient aux deux autres partenaires. Nous avons donc été incapables de fournir des explications supplémentaires permettant de savoir pourquoi Concern Worldwide a reçu beaucoup plus de commentaires que Mercy Corps et Solidarités International.

Le troisième pilier de la RPA, la gestion des commentaires et des plaintes, se focalise sur la capacité des participants et des non-participants à envoyer des commentaires aux acteurs humanitaires sur le travail effectué. Cet élément illustre la communication bilatérale mise en avant par la RPA. L'objectif de cette opération est de s'assurer que les membres des communautés puissent faire parvenir des informations aux acteurs humanitaires par différents moyens et que les communautés comprennent comment utiliser ces mécanismes afin d'envoyer un commentaire ou une plainte. Cela consiste également à informer les bénéficiaires sur la façon dont seront traités les commentaires et sur leur droit de recevoir une réponse. Les données qualitatives que nous avons collectées ont révélé que certains bénéficiaires ayant participé à nos FGD n'avaient pas bien compris les procédures de plainte et que certains bénéficiaires qui les avaient comprises et utilisées n'étaient pas satisfaits de la réponse qu'ils avaient reçue.

Même si les partenaires opérationnels ont mentionné des processus de gestion spécifiques utilisés lors de la période d'action du programme ARCC II, les entretiens et les FGD organisés par AIR à Rutshuru et à Beni ont révélé une mauvaise compréhension de ces procédures. L'un des partenaires opérationnels a fait référence au mécanisme de traitement des plaintes (Complaints response mechanism - CRM), et a également fait en sorte que les plaintes puissent être envoyées par l'intermédiaire des opérateurs radio et des commerçants. Les données que nous avons collectées indiquent que la plupart des plaintes liées au programme ARCC II ont été envoyées au comité de sélection ou aux ONG opérationnelles (Mercy Corps et Solidarités International), mais les répondants n'ont pas été capables de décrire des procédures spécifiques permettant de remplir les formulaires de plainte. Lorsque nous les avons interrogés sur les types de plaintes liées au programme ARCC II, la plupart des répondants ont affirmé avoir perdu leur carte d'électeur, leur carte SIM ou leur code PIN.

Certains bénéficiaires se sont plaints de ne pas avoir reçu la totalité du paiement sur leur carte SIM. Dans ce cas, le CRM permettait de mettre en place des mesures correctives simultanées et de s'assurer que la totalité de la somme était transférée aux bénéficiaires.

### **9.3 Conclusions relatives aux processus et à la redevabilité**

Même si les résultats généraux de notre étude indiquent que la mise en œuvre du programme ARCC II s'est avérée en majeure partie fructueuse en ce qui concerne la distribution des espèces et des coupons (ils ont été distribués en temps et en heure et leur montant était exact) aux bénéficiaires, il est toutefois crucial d'examiner les processus clés et les éventuels secteurs à améliorer en vue de futurs programmes de transfert monétaire.

En nous appuyant sur les conclusions qualitatives de notre enquête indiquant que tous les membres des communautés n'avaient pas compris les critères de sélection et le processus de ciblage, nous suggérons de communiquer davantage avec les membres des communautés (en particulier les non-bénéficiaires) afin de mieux les informer sur ces différents éléments. Nous recommandons également d'approfondir le travail de sensibilisation (peut-être par l'intermédiaire de réunions communautaires) afin de s'assurer de la transparence et de la bonne compréhension des critères de sélection et du processus de ciblage, même si nous précisons qu'il est nécessaire de ne pas divulguer certaines informations afin de réduire le risque de manipulation du système par les foyers ou les communautés. Afin d'éviter toute suspicion de népotisme, nous conseillons de favoriser la transparence des décisions des comités de sélection et de s'assurer que les processus utilisés par ces comités pour sélectionner les bénéficiaires soient exécutés de manière exclusive afin de garantir que tous les groupes vivant au sein de la communauté soient représentés équitablement auprès du comité.

La mauvaise compréhension de la procédure de dépôt de plainte suggère également que nous devons continuer d'informer les communautés sur le CRM afin de s'assurer que les bénéficiaires comprennent ce processus et qu'ils puissent formuler leurs plaintes par l'intermédiaire de plusieurs canaux. En principe, en améliorant la communication, les bénéficiaires devraient comprendre comment formuler un commentaire ou une plainte et connaître le genre de réponses qu'ils pourraient recevoir et à quel moment ils la recevraient.

## 10. Conclusion

Cette étude sur le programme ARCC II apporte une contribution considérable à la littérature relative aux interventions monétaires dans le cadre de programmes humanitaires. Il existe peu d'autres programmes humanitaires d'UCT en Afrique subsaharienne qui ont été analysés avec un tel degré de précision. Ce document a plusieurs objectifs, notamment recueillir des informations sur les répercussions du programme sur le bien-être des bénéficiaires, les succès relatifs à la mise en œuvre du programme et les secteurs à améliorer. Grâce à l'utilisation conjointe de méthodes qualitatives et quantitatives, nous avons également bénéficié d'informations nombreuses et détaillées sur le programme et de différents points de vue concernant les répercussions du programme sur les familles bénéficiaires et leurs communautés.

Notre étude a permis de démontrer que les bénéficiaires du programme ARCC II avaient dépensé de l'argent pour acheter des produits conformes aux objectifs du programme et qu'ils avaient pu améliorer leur bien-être et leur résilience. Cette étude a démontré que le programme avait eu un impact positif en termes de protection sociale, notamment en ce qui concerne la sécurité alimentaire et la consommation générale, et avait également permis aux foyers d'avoir recours à des stratégies de survie positives afin de surmonter d'éventuels futurs chocs (p. ex., augmenter les économies). Nous avons également découvert que le programme avait eu un impact positif sur trois des quatre indicateurs standard du bien-être : le HHI, le SCA et le score de NFI. Le programme ARCC II a également eu des répercussions sociales positives, notamment l'augmentation du taux de scolarisation des garçons et des résultats positifs relatifs à l'accès des enfants aux soins. Par exemple, les enfants des foyers bénéficiaires étaient plus susceptibles (de l'ordre de 21 pour cents) d'accéder aux soins lorsqu'ils en avaient besoin que ceux du groupe de comparaison. En termes de productivité, le programme ARCC II a permis de stimuler les activités agricoles, et d'augmenter les taux de propriété d'actifs agricoles (tels que le bétail) et les revenus agricoles et non-agricoles. Cet ensemble de répercussions a permis d'améliorer la résilience globale des foyers en termes de gestion et de survie aux chocs.

L'utilisation de différentes approches financières flexibles s'appuyait sur l'hypothèse selon laquelle les familles affectées par les conflits en RDC présentaient généralement de nombreux besoins très différents d'une famille à l'autre et d'un lieu à l'autre. C'est pour cela que l'intervention monétaire inconditionnée était considérée comme l'alternative la plus adaptée à l'aide humanitaire en nature. Nous avons découvert que les bénéficiaires présentaient tous un large éventail de besoins différents, comme l'indiquent leurs modèles de dépenses. Les foyers dépensaient généralement l'argent des transferts dans plusieurs catégories, notamment les vêtements, les services (p. ex., l'éducation, la santé, etc.), les produits ménagers de première nécessité, le bétail, la nourriture, les terrains, les activités agricoles et les logements. L'analyse des données indique qu'une CBA représente peut-être la méthode la plus efficace pour subvenir aux divers besoins des bénéficiaires du programme en RDC, où l'hétérogénéité des contextes et le caractère prolongé de la crise ont engendré un large éventail de besoins chez les populations affectées. De plus, les répercussions positives que nous avons observées dans plusieurs secteurs confirment que la CBA produit des résultats multisectoriels positifs, contrairement aux interventions monosectorielles.

L'une des conclusions est particulièrement pertinente pour les futurs programmes : le fait de recevoir un seul versement au lieu de plusieurs versements n'a pas eu d'effets significatifs sur les dépenses des bénéficiaires. Nous n'avons également observé aucune différence systématique en termes d'impact et de comportements d'achat entre les foyers ayant reçu un

transfert unique et les foyers ayant reçu des transferts multiples. Cependant, les données qualitatives ont révélé une très nette préférence des bénéficiaires pour le transfert unique. En effet, les bénéficiaires ont déclaré lors des entretiens et des FGD qu'un transfert unique leur permettait d'effectuer des investissements plus importants et de planifier leurs achats plus efficacement. Nous avons également découvert que le sexe du bénéficiaire enregistré n'avait eu aucune répercussion, ce qui est également un facteur à prendre en compte pour les futurs programmes. Cette conclusion confirme notamment l'hypothèse selon laquelle les foyers devraient sélectionner eux-mêmes leur bénéficiaire, car cela ne semble pas affecter l'impact du programme et permet de réduire les tensions familiales.

En ce qui concerne la mise en œuvre du programme ARCC II, les données qualitatives issues de l'évaluation des processus exploratoires ont indiqué de nombreuses réussites, mais également certains secteurs à améliorer. La majorité des données qualitatives ont indiqué que les bénéficiaires du programme ARCC II avaient reçu les transferts en temps et en heure et que leur montant était exact, ce qui représente une avancée majeure dans un environnement aussi complexe que celui de l'est de la RDC et compte tenu de l'ampleur inédite du programme ARCC II en RDC. Cependant, malgré cette réussite cruciale en termes de distribution des transferts, nous avons découvert que le processus de ciblage du programme ARCC II utilisé par nos différents partenaires était mal compris et que certains bénéficiaires avaient un point de vue négatif sur l'impartialité et l'inclusion au programme. Il convient de souligner que nous n'avons pas collecté de données qualitatives auprès des bénéficiaires de Concern Worldwide, chez qui le taux d'inclusion était beaucoup plus élevé, ce qui signifie que les opinions et la compréhension du processus de ciblage devaient être relativement différentes parmi ces familles. Néanmoins, cette conclusion (flagrante chez les bénéficiaires de Mercy Corps et Solidarités International) souligne l'importance de la communication et de la sensibilisation relatives au ciblage communautaire et aux critères de sélection. Les systèmes de traitement des commentaires et des plaintes mis en place par les partenaires n'étaient également pas bien compris par tous les membres des communautés, ce qui indique une fois de plus que les futurs programmes devront mettre l'accent sur la sensibilisation.

Les programmes d'UCT tels que le programme ARCC II sont généralement critiqués par les personnes qui ne sont pas habituées à l'utilisation de transferts monétaires au sein de contextes humanitaires, qui affirment qu'ils échappent à tout contrôle, entraînent une dépendance des bénéficiaires et contribuent à créer des motivations perverses incitant les destinataires à ne pas travailler et à augmenter leur consommation d'alcool et de tabac. Cependant, l'augmentation des revenus issus du travail agricole et non-agricole, l'impact sur la possession d'animaux, la réduction des dettes et l'augmentation des économies ont permis de démontrer que les bénéficiaires avaient utilisé le transfert monétaire de manière productive afin de générer des bénéfices encore plus importants. De plus, l'amélioration de la sécurité alimentaire, la possession de produits ménagers et d'actifs de première nécessité, l'amélioration de la scolarisation et de l'accès aux soins des enfants, ainsi que la résilience des foyers bénéficiaires ont également démontré que les transferts monétaires avaient des avantages en termes de protection sociale.

Le programme ARCC II est de loin le programme d'UCT le plus vaste et le plus fructueux à ce jour en termes d'interventions humanitaires en RDC. Les résultats de cette étude démontrent que les programmes de transfert monétaire inconditionnels peuvent stimuler la productivité économique et le développement du capital humain en Afrique subsaharienne, mais ils prouvent également que les UCT devraient être systématiquement considérés comme une approche humanitaire efficace et adaptée en RDC et dans d'autres situations complexes d'urgence prolongée.

## 11. Références

- A. Adams & A. Cox (2008). Questionnaires, entretiens approfondis et groupes de discussion. Dans : Cairns, Paul et Cox, L. Anna eds. *Research Methods for Human Computer Interaction*. Cambridge, Royaume-Uni : Cambridge University Press, pp. 17–34.
- J-C. Aker (2014). *Comparing cash and voucher transfers in a humanitarian context: Evidence from the Democratic Republic of Congo*. Prochaine publication, World Bank Economic Review.
- L. Alinovi, M. D’Errico, E. Main & D. Romano (2010). *Livelihoods strategies and households resilience to food security: An empirical analysis to Kenya*. Document préparé pour la conférence sur « L’amélioration de la résilience grâce à la protection sociale en Afrique subsaharienne », organisée par le Rapport européen sur le développement à Dakar.
- American Institutes for Research. (2013a). *Zambia’s Child Grant Programme: 24-month impact report*. Washington, DC : Auteur.
- American Institutes for Research. (2013b). *Zambia’s Child Grant Programme: 36-month impact report*. Washington, DC : Auteur.
- C. Arnold, T. Conway & M. Greenslade (2011). *DFID cash transfers evidence paper*. Londres : Royaume Uni Département du développement international britannique.
- O. Atieno (2009). An analysis of the strengths and limitation of qualitative and quantitative research paradigms. *Problems of Education in the 21st Century*, 13(1), 13–38.
- S. Baird, F. H. Ferreira, & M. Woolcock (2013). Relative effectiveness of conditional and unconditional cash transfers for schooling outcomes in developing countries: A systematic review. *Revue systématique de Campbell*, 9(8).
- H. R. Bernard (2011). *Research methods in anthropology: Qualitative and quantitative approaches*. Lanham, Maryland : Rowman Altamira.
- C. Blattman & J. Annan (2015). *Can employment reduce lawlessness and rebellion? A field experiment with high-risk men in a fragile state*. Extrait de [http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract\\_id=2431293](http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2431293)
- C. Blattman, N. Fiala & S. Martinez (2013). Generating skilled self-employment in developing countries: Experimental evidence from Uganda. *Quarterly Journal of Economics*.
- R. H. Brandstetter (2004). *Evaluation of OFDA cash for relief intervention in Ethiopia*. Rapport préparé pour USAID/l’OFDA. Washington, DC : Checchi and Company Consulting/Louise Berger Joint Venture.

- L. A. Braskamp, D. C. Brandenburg & J. C. Ory (1987). Lessons about clients' expectations, in J Nowakowski (ed.), *The client perspective on evaluation: New directions for program evaluation*, n° 36, Jossey-Bass, San Francisco.
- C. Cabot Venton, S. Bailey & S. Pongracz (2015). *Value for money of cash transfers in emergencies*. Londres : Royaume-Uni Département du développement international britannique.
- Étude de cas CaLP. (2011). *Non Food Item (NFI) voucher fairs in Walikale Territory, North Kivu, Democratic Republic of Congo (DRC)*. Un programme de l'UNICEF et de Solidarités International.
- A. Case, V. Hosegood & F. Lund (2005). The reach and impact of child support grants: Evidence from KwaZulu-Natal. *Development Southern Africa*, 22(4), 467–482.
- J. Coates, A. Swindale & P. Bilinsky (2007). *Household Food Insecurity Access Scale (HFIAS) for measurement of household food access: Indicator Guide* (v. 3). Washington, DC : Food and Nutrition Technical Assistance Project, Academy for Educational Development.
- M. Conley-Tyler (2005). A fundamental choice: Internal or external evaluation? *Evaluation Journal of Australasia*, 4(1/2), 3.
- R. H. Dehejia & S. Wahba (2002). Propensity score-matching methods for nonexperimental causal studies. *Review of Economics and Statistics*, 84(1), 151–161.
- DFID. (2011). *Defining disaster resilience: a DFID approach paper*. Londres : Auteur. Extrait de <https://www.gov.uk/government/publications/defining-disaster-resilience-a-dfidapproach-paper>
- E. Duflo (2003). Grandmothers and granddaughters: Old-age pensions and intrahousehold allocation in South Africa. *The World Bank Economic Review*, 17(1), 1–25.
- M. Ellsberg, D. J. Arango, M. Morton, F. Gennari, S. Kiplesund, M. Contreras & C. Watts (2015). Prevention of violence against women and girls: what does the evidence say? *The Lancet*, 385(9977), 1555–1566.
- E. V. Edmonds (2006). Child labor and schooling responses to anticipated income in South Africa. *Journal of Development Economics*, 81(2), 386–414.
- E. V. Edmonds & N. Schady (2009). *Poverty alleviation and child labor* (N° w15345). Cambridge, MA : National Bureau of Economic Research.
- D. Evans & A. Popova (2014). *Cash transfers and temptation goods: A review of global evidence*. Policy Research Working Paper 6886. World Bank.
- Réseau d'information sur la sécurité alimentaire (Food Security Information Network - FSIN) (2014). *Resilience measurement principles*. Technical Series N°1, janvier 2014.

- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. (2015). *The FAO component of the consolidated appeals 2013: Democratic Republic of the Congo*. Extrait de <http://www.fao.org/emergencies/resources/documents/resources-detail/en/c/164374/>
- M. Garcia & C. Moore (2012). *The cash dividend: The rise of cash transfer programs in sub-Saharan Africa*. Directions in Development : Human Development. Washington, DC : World Bank.
- D. Gilligan, A. Margolies, E. Quiñones et S. Roy (2013). *Impact evaluation of cash and food transfers at early childhood development centers in Karamoja, Uganda*. Rapport d'impact final. Washington, DC : IFPRI.
- B. Goldberg & J. G. Sifonis (1994). *Dynamic planning: The art of managing beyond tomorrow*. New York : Oxford University Press.
- L. Gordon (2015). *Risk and humanitarian cash transfer programming. Background Note for the High Level Panel on Humanitarian Cash Transfers*: Londres : Overseas Development Institute.
- P. Harvey (2005). *Cash and vouchers in emergencies*. Humanitarian Policy Group. Londres : Overseas Development Institute.
- J. Haushofer & J. Shapiro (2013). *Household response to income changes: Evidence from an unconditional cash transfer programme in Kenya*. Cambridge, MA : Massachusetts Institute of Technology. Extrait de [http://www.princeton.edu/~joha/publications/Haushofer\\_S Shapiro\\_UCT\\_2013.pdf](http://www.princeton.edu/~joha/publications/Haushofer_S Shapiro_UCT_2013.pdf)
- K. Hedlund, D. Maxwell & N. Nicholson (2012). *Final evaluation of the unconditional cash and voucher response*. Rapport de l'UNICEF
- M. Hidrobo, J. Hoddinott, A. Margolies, V. Moreira & A. Peterman (2012). *Impact evaluation of cash, food vouchers, and food transfers among Colombian refugees and poor Ecuadorians in Carchi and Sucumbíos*, Rapport final. Londres : IFPRI.
- J. Hoddinott, S. Sandström & J. Upton (2014). *The impact of cash and food transfers— Evidence from a randomized intervention in Niger*. IFPRI Discussion Paper 01341. Londres : IFPRI.
- T. Hollander (2014). Men, masculinities, and the demise of a state examining masculinities in the context of economic, political, and social crisis in a small town in the Democratic Republic of the Congo. *Men and Masculinities*, 17(4), 417–439.
- S. Jaspars, P. Harvey, C. Hudspeth, L. Rumble & D. Christensen (2007). *A review of UNICEF's role in cash transfers to emergency-affected populations*. New York : UNICEF, Bureau des programmes d'urgence.
- S. Levine (2014). *Assessing resilience: Why quantification misses the point*. Document de travail du Humanitarian Policy Group. Londres : Overseas Development Institute.

- M. Margolies & J. Hoddinott (2014). Costing alternative transfer modalities. *Journal of Development Effectiveness*, (7).
- ODI. (2015). *How cash transfers can transform humanitarian aid. Report of the High Panel on Humanitarian Cash Transfers*. Londres : Auteur. Extrait de <http://www.odi.org/publications/9876-cash-transfers-humanitarian-vouchers-aid-emergencies>
- Oxfam GB. (2006). *Cash-transfer programming in emergencies*. Oxford : Auteur.
- M. Q. Patton (2015). *Qualitative research and evaluation methods (4e éd.)*. Thousand Oaks, CA : Sage.
- M. Q. Patton (1999). Enhancing the quality and credibility of qualitative analysis. *Health Services Research*, 34(5 Pt 2), 1189.
- M. Roerecke, I. S. Obot, J. Patra & J. Rehm (2008). Volume of alcohol consumption, patterns of drinking and burden of disease in sub-Saharan Africa, 2002. *African Journal of Drug and Alcohol Studies*, 7(1).
- J. K. Stearns & C. Vogel (2015). *The landscape of armed groups in the eastern Congo*. New York : Center on International Cooperation.
- USAID. (2011). *Programme cycle overview: Outputs are a tangible, immediate, and intended product or consequence of a project within USAID's control*. Washington, DC : Auteur.
- C. H. Weiss (1972). *Evaluation research: Methods for assessing program effectiveness*. Englewood Cliffs, New Jersey : Prentice Hall.
- H. White (2009). Theory-based impact evaluation: Principles and practice. *Journal of development effectiveness*, 1(3), 271–284.



# Annexes

## Annexe 1. Sources des données

### Données qualitatives

La plupart des données collectées par les partenaires opérationnels ont été obtenues après l'intervention via plusieurs entretiens : quatre FGD initiaux, 12 FGD post-distribution, 26 FGD finaux, ainsi que 54 SSI et 44 FGD qui se sont déroulés pendant la PIM. Les partenaires opérationnels ont organisé des FGD avec différents groupes, tels qu'un groupe mixte constitué de bénéficiaires hommes et femmes, un groupe constitué de femmes bénéficiaires uniquement et un groupe constitué uniquement de non-bénéficiaires. Les partenaires opérationnels ont organisé des SSI avec les autorités locales et les dirigeants des communautés, les propriétaires de magasins et les vendeurs, les directeurs d'écoles, les représentants de centres médicaux et les agents payeurs.<sup>40</sup> Au total, les partenaires opérationnels du programme ARCC ont recueilli 140 éléments de données qualitatives.

**Tableau A1.1 : Aperçu des données qualitatives du consortium du programme ARCC II**

Réf	Outil de collecte des données	Données collectées par le consortium du programme ARCC II	
		Étape 1	Étape 2
1.b	FGD initial	MC(1), SI(3)	
2.b2	Surveillance post-intervention des FGD		CWW(6), MC(1), SI(5)
3.a1	Bénéficiaires des deux sexes présents aux FGD	MC(3), SI(5)	CWW(2), MC(9), SI(5)
3.a2	Femmes bénéficiaires présentes aux FGD	MC(1), SI(5)	CWW(2), MC(1), SI(4)
3.a4	Non-bénéficiaires présents aux FGD	MC(1), SI(5)	MC(1)
3.b1	SSI auprès des autorités/dirigeants des communautés	MC(1), SI(8)	CWW(2), SI(6)
3.b2	SSI auprès des commerçants/vendeurs	MC(1), SI(3)	MC(1), SI(3)
3.b3	SSI auprès des autres commerçants/vendeurs	SI(5)	MC(1), SI(2)
3.b4	SSI auprès des directeurs d'écoles	CWW (1), SI(7)	
3.b5	SSI auprès des responsables des centres médicaux	SI(7)	SI(1)
3.b6	SSI auprès des agents payeurs	SI(5)	
4.b	FGD finaux avec les membres des foyers	CWW(8)	CWW(9), MC(1), SI(8)
<b>Volume total de données qualitatives</b>		<b>CWW(9), MC(8), SI(53)</b>	<b>CWW(21), MC(15), SI(34)</b>

<sup>40</sup> Malheureusement, les partenaires du programme ARCC n'ont pas systématiquement enregistré le sexe des informateurs clés des SSI et des participants aux FGD. Nous ne connaissons donc pas le pourcentage de données qualitatives collectées auprès des hommes et des femmes. Cependant, les partenaires ont estimé que la plupart des informateurs et des participants aux FGD étaient des hommes.

*Remarque* : MC = Mercy Corps ; SI = Solidarités International ; CWW = Concern Worldwide. FGD = Réunion de groupe de discussion ; SSI = Entretiens semi-structurés.

## **Limitations des données quantitatives**

Certains aspects de la collecte de données quantitatives peuvent limiter l'utilisation des données à des fins d'analyse, notamment l'absence d'un groupe de comparaison, une éventuelle subjectivité de la collecte de données de la part des partenaires opérationnels, ainsi que les différences entre les outils de la Phase 1 et de la Phase 2.

*Absence d'un groupe de comparaison* : les groupes de comparaison permettent de savoir ce qu'il serait advenu des bénéficiaires s'ils n'avaient pas bénéficié de l'intervention. Les différences entre le groupe de comparaison et le groupe de traitement permettent de mesurer l'impact du programme. Il est difficile de confirmer les changements observés au fil du temps au sein du groupe de traitement en l'absence d'un groupe de comparaison. Dans le cadre de cette étude, seules les données relatives aux individus ayant reçu les transferts ou sur le point de les recevoir ont été collectées, ce qui signifie qu'il n'existait aucun groupe de comparaison à proprement parler. Le programme ARCC II a été conçu pour être un programme de recherche opérationnelle. Par conséquent, nous avons adopté un modèle de recherche quasi-expérimental et non une approche expérimentale.

*Subjectivité éventuelle de la part des collecteurs de données* : Les partenaires opérationnels ont collecté des données avant, pendant et après le programme. Cette situation peut engendrer un conflit d'intérêt auprès des répondants, notamment lorsqu'un transfert ne leur a pas été versé. Les répondants peuvent être réticents à révéler des informations s'ils pensent qu'elles seront mal perçues par les partenaires opérationnels et s'ils ont peur de ne plus recevoir de transferts pour cette raison. Cette situation peut affecter les réponses données dans le cadre des collectes de données quantitatives liées aux habitudes d'achat et aux sujets sensibles tels que les relations hommes-femmes. Heureusement, les données n'ont jamais été collectées lorsque certains transferts devaient encore être envoyés aux bénéficiaires, sauf en ce qui concerne les données de PIM (habitudes d'achat). En effet, toutes les données finales ont été collectées une fois la totalité des transferts effectués.

*Différences entre les enquêtes de la Phase 1 et de la Phase 2* : Les enquêtes des Phases 1 et 2 sont différentes en termes de contenu et de calendrier. Par conséquent, il est impossible de comparer toutes les variables d'une étape à l'autre. De plus, la formulation ou les informations relatives à certaines variables ont changé entre les deux étapes. Ces différences, ainsi que d'autres problèmes liés à la cohérence des données collectées, sont présentées dans le Tableau A1.2.

*Collecte de données incomplète* : De nombreuses variables (collectées au cours des deux étapes ou d'une seule étape) ne disposaient d'aucune donnée permettant de définir une sous-catégorie d'observations. Le Tableau A1.2 indique les variables dont les données étaient inexistantes ou inutilisables, ou qui présentaient d'autres problèmes.

**Tableau A1.2 : Données manquantes ou inutilisables**

Observations avec données manquantes	Questions posées lors d'une seule étape
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Type/fréquence d'aide (données initiales/finales des deux étapes manquantes)</li> <li>• Taille du foyer (données finales de la Phase 1 : 444 manquantes sur 1 185 observations, données initiales de la Phase 2 : 39 manquantes sur 1 204)</li> <li>• Montant des dettes (données initiales de la Phase 2 : 79 manquantes sur 694)</li> <li>• Répondants à qui des personnes doivent de l'argent (données initiales de la Phase 2 toutes manquantes)</li> <li>• Besoins comblés grâce à des emprunts (données initiales de la Phase 2 : 157 manquantes sur 769)</li> <li>• Fréquence d'épargne (données initiales de la Phase 2 : 76 manquantes sur 76)</li> <li>• Fréquence à laquelle les répondants se sont endormis affamés (données initiales de la Phase 2 : 111 manquantes sur 836)</li> <li>• Privation de nourriture pendant une journée (données initiales de la Phase 2 : 51 manquantes sur 559)</li> <li>• Nombre total de personnes malades au cours des 2 dernières semaines (données initiales de la Phase 2 toutes manquantes)</li> <li>• Enfants malades au cours des 2 dernières semaines qui se sont rendus à la clinique médicale (données finales de la Phase 1 : 143 manquantes sur 1 020, données initiales de la Phase 2 : 510 manquantes sur 1 179)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Individu membre du foyer : (absente de la Phase 2) <ul style="list-style-type: none"> <li>– Âge</li> <li>– Sexe</li> <li>– Éducation</li> <li>– Scolarisation</li> </ul> </li> <li>• Est-ce qu'ils se lavent les mains ? Avec quoi ? (absente de la Phase 2)</li> <li>• D'où provient l'eau que vous buvez ? (absente de la Phase 1)</li> <li>• Productions agricoles (absente de la Phase 2)</li> <li>• Nombre de moustiquaires utilisées (absente de la Phase 1)</li> <li>• Nombre de membres du foyer contribuant au revenu (absente de la Phase 1)</li> <li>• Type de toilette (absente de la Phase 1)</li> <li>• Les enfants mangent-ils les mêmes aliments que les adultes (absente de la Phase 1)</li> <li>• Enfants qui se rendent réellement à l'école (absente de la Phase 1)</li> <li>• Indice de santé mentale (absente de la Phase 2)</li> <li>• Types de problèmes de sécurité affectant le foyer (absente de la Phase 2)</li> </ul>

*Enquêtes réalisées au cours de saisons agricoles différentes* : Les saisons affectent l'intégrité d'éventuelles comparaisons entre les données de la Phase 1 et celles de la Phase 2. Dans la région d'intervention, il existe deux saisons sèches : une longue qui commence en juillet et se termine en septembre, et qui est survenue lors de la Phase 1 (de février à septembre 2014), puis une courte en janvier qui a eu lieu lors de la Phase 2 (de novembre 2014 à avril 2015). De nombreux critères d'évaluation tels que les revenus issus des productions agricoles et la sécurité alimentaire sont affectés par la météo et changent selon la saison. Le fait de collecter les données de la Phase 1 et de la Phase 2 à différents moments de l'année entrave notre capacité à déterminer quel facteur (la météo ou le programme) a eu des répercussions sur le critère en question.

*Problématique liée aux enquêtes de PIM* : Il nous est impossible de connecter les résultats des enquêtes de PIM initiales et finales de la Phase 1 car elles ont été réalisées auprès de populations différentes. La PIM ne tient pas compte de certaines caractéristiques liées aux foyers contenues

dans l'enquête initiale/finale. Par conséquent, nous perdons des informations importantes sur les foyers dans le cadre de la PIM car il nous est impossible de les relier à l'enquête initiale.

*Niveau de détail insuffisant* : Le module d'achat des enquêtes initiales et finales a permis de collecter uniquement des informations sur les catégories d'achat générales, et nous a donc fourni un niveau de détail insuffisant pour l'analyse. La PIM nous a permis d'obtenir des informations détaillées sur les achats, mais comme nous l'avons mentionné ci-dessus, nous n'avons pas pu les relier aux données de la Phase 1, ce qui nous empêche d'estimer les répercussions du programme sur les critères d'évaluation détaillés relatifs aux achats.

**Tableau A1.2 : Questions qui peuvent être posées différemment**

Incohérence	Modèle recommandé
Liste complète des foyers collectée lors de la Phase 1 mais aucune liste collectée lors de la Phase 2.	Collectez les données démographiques individuelles de chaque membre du foyer comme lors de la Phase 1. Ces informations sont extrêmement importantes, en particulier celles qui concernent le chef de famille.
Les questionnaires limitaient leurs réponses aux raisons pour lesquelles les enfants n'allaient pas à l'école et aux trois sources de revenu principales.	Laissez les répondants identifier toutes les réponses pertinentes sans en limiter le nombre.
Le questionnaire de la Phase 2 limitait le nombre de chocs et de stratégies de survie aux trois réponses principales. Les questions de la Phase 2 ne reliaient pas non plus les stratégies de survie à des chocs spécifiques. Le questionnaire de la Phase 1 limitait le nombre de chocs et identifiait les stratégies de survie relatives à chaque bouleversement.	Collectez des données sur tous les chocs auxquels le foyer a fait face et toutes les réponses relatives à chaque bouleversement.
Les questions relatives aux matériaux de construction de l'enquête initiale/finale de la Phase 1 étaient redondantes. Les questions relatives à la privation de nourriture pendant la journée ou la nuit et au manque de nourriture de l'enquête initiale/finale de la Phase 1 sont également fortement corrélées. Ces questions permettent de collecter les mêmes informations de base. Chacune d'entre elle fournit donc peu d'informations complémentaires.	Les questions relatives aux matériaux de construction utilisés dans chaque partie de la maison (posées lors de la Phase 1) sont inutiles. Une seule partie de la maison suffit (question posée lors de la Phase 2). Les questions relatives à la privation de nourriture à différents moments de la journée sont redondantes. Demandez seulement si les bénéficiaires se privent de nourriture au moins une fois (le jour ou la nuit) ou à n'importe quel moment de la journée. Le fait d'éliminer ces deux redondances permet de réduire la durée de la collecte de données.
Les catégories de dépenses des enquêtes initiales/finales ne regroupent pas complètement les modèles de dépenses réels des bénéficiaires. Le bétail n'est pas proposé dans l'enquête initiale/finale. L'enquête de PIM divise les aliments en plusieurs catégories telles que la viande ou le sucre. Ces deux types d'aliments font partie de la catégorie Nourriture de l'enquête initiale/finale. Le module de dépenses de l'enquête initiale/finale n'est pas assez précis pour identifier des habitudes d'achat spécifiques	Le fait d'utiliser 116 catégories de PIM permet d'obtenir des informations plus précises et d'analyser les habitudes d'achat de façon plus détaillée. Les catégories de PIM fournissent suffisamment d'informations pour savoir ce que les bénéficiaires achètent grâce à l'enquête.
Les références temporelles sont incohérentes. Certaines questions font référence au moins dernier, d'autres aux 28 derniers jours, d'autres aux 2 derniers mois, ou encore aux 7 derniers jours. La capacité des bénéficiaires à se rappeler des informations varie selon ces différents laps de temps.	Choisissez une seule période (p. ex., le mois dernier) à laquelle les répondants peuvent se référer. Utilisez cette même période pour toutes les questions, sauf s'il existe une bonne raison d'en utiliser une autre.

## Limitations des données qualitatives

Il existe certaines limites qui entravent notre capacité à répondre aux questions de recherche grâce aux données collectées et aux données du consortium. Les données qualitatives sont généralement limitées par la nature même de l'analyse qualitative. En principe, les données qualitatives sont discursives et descriptives, et l'analyse qualitative privilégie l'explication et l'interprétation à la quantification. En général, les approches qualitatives permettent non seulement aux chercheurs de bénéficier d'une meilleure compréhension des expériences, des opinions et des points de vue de leurs informateurs que les approches quantitatives, mais également de les étudier en profondeur. Cependant, l'utilisation d'approches qualitatives implique des sacrifices en termes de généralisabilité et de comparabilité, tandis que les méthodes quantitatives sont extrêmement efficaces dans ces domaines compte tenu de la taille des échantillons probabilistiques utilisés (Atieno, 2009.) De plus, les échantillons sélectionnés pour les études qualitatives sont souvent non-randomisés et leur taille est toujours inférieure (Patton, 1999). Les limitations spécifiques associées aux données existantes et collectées sont présentées ci-après.

Notre équipe a découvert différents problèmes liés aux processus de collecte de données utilisés afin de recueillir les données du consortium, notamment l'utilisation de collecteurs de données internes. En effet, les partenaires opérationnels ont collecté eux-mêmes leurs données de suivi. La documentation relative aux évaluations souligne les avantages et les inconvénients d'une évaluation externe. Cependant, dans le cadre d'une collecte de données, les évaluateurs externes sont souvent les mieux placés pour collecter des données auprès des informateurs. Conley-Tyler (2005) explique : « L'un des avantages éventuels des évaluateurs externes par rapport aux évaluateurs internes est qu'ils sont plus susceptibles de collecter des informations difficiles à obtenir (Braskamp, Brandenburg, & Ory, 1987). Les répondants sont parfois plus disposés à parler ouvertement en présence d'étrangers. De plus, un évaluateur externe est souvent capable de faire évoluer le point de vue des répondants car il bénéficie d'une vision d'ensemble (Weiss, 1972). Dans certains cas, à cause de la « politique et des querelles internes », il peut être difficile pour un évaluateur interne d'obtenir des informations et du soutien (Goldberg & Sifonis, 1994). »

Ces problèmes ont été mis en lumière par notre comparaison des données existantes et des données collectées par AIR. Nous avons observé plusieurs fois que nos données et les données existantes étaient contradictoires. D'un côté, les informateurs semblaient plus disposés à partager leurs points de vue négatifs sur le programme avec AIR en tant qu'évaluateur externe. À cause de ces limitations, il est très difficile d'interpréter les données du consortium car de nombreuses réponses semblent avoir été influencées par la présence d'évaluateurs internes. D'un autre côté, les collecteurs de données externes peuvent être incités à signaler de faux problèmes uniquement dans le but de déclencher une assistance supplémentaire ou une compensation pour des faits qui ne se sont pas produits.

Les données qualitatives sont également limitées par le manque d'informations contenues dans les données existantes et l'échantillon des collectes de données. Les collecteurs de données du consortium ont recueilli les informations des FGD et des SSI sous forme de notes. Ces notes sont brèves et reflètent un manque de rigueur lors des entretiens. À cause de ces notes trop concises, il est difficile de discerner les « comment » et les « pourquoi » qui se cachent derrière les réponses, pourtant essentiels au développement de thématiques à des fins d'analyse qualitative (Bernard,

2011). Les données du consortium se limitaient également aux échantillons sélectionnés. Le consortium du programme ARCC II a collecté des données qualitatives initiales, finales et de PIM. Cependant, tous les partenaires n'ont pas collecté les données en utilisant la totalité des outils énumérés ou les éléments mentionnés pendant toute la durée du programme. De plus, les partenaires opérationnels ont collecté très peu de données auprès des non-bénéficiaires (7 sur 140 entretiens) et des autres partenaires opérationnels.

## **Limitations des données collectées par AIR**

Certains problèmes liés à la collecte de données qualitatives supplémentaires a entraîné des limitations de l'échantillon de collecte de données. Dans le cadre de la collecte de données qualitatives supplémentaires, nous n'avons pas différencié les bénéficiaires de la Phase 1 et de la Phase 2 lorsque nous avons effectué l'échantillonnage des informateurs à Talika et à Ntamugenga dans le territoire de Rutshuru. Par conséquent, nous avons été incapables d'attribuer les points de vue des informateurs de cette région à une étape spécifique du projet. Notre équipe de recherche a également été incapable de collecter les données des différents sites opérationnels ou des bénéficiaires des différentes modalités de versements pendant les 15 jours où a eu lieu la collecte de données supplémentaires. Nous avons uniquement pu collecter les données de deux partenaires opérationnels et de deux régions de la province du Nord-Kivu. Ainsi, notre connaissance des autres sites, à savoir Masisi, Nyiragongo, Gikoro, Dungu et Ituri repose sur les données du consortium.



## Annexe 2. Données qualitatives supplémentaires

### Calendrier de collecte

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
30	1	2	3	4	5	6
<i>Arrivée à Goma</i>	<i>Formation sur la collecte de données</i>	<i>Recrutement, planification</i> <b>FGD 1.1</b> Femmes bénéficiaires	<i>Collecte de données</i> <b>FGD 1.2</b> Bénéficiaires hommes et femmes <b>FGD 1.3</b> Bénéficiaires hommes et femmes IDP <b>FGD 1.4</b> Non-bénéficiaires <b>KII 1.1</b> Directeurs d'écoles	<i>Collecte de données</i> <b>KII 1.2</b> Responsables de centres médicaux <b>KII 1.3</b> Dirigeants de communautés <b>IDI 1.1</b> Femmes bénéficiaires <b>IDI 1.1</b> Femmes bénéficiaires IDP <b>IDI 1.1</b> Hommes bénéficiaires <b>IDI 1.4</b> Non-bénéficiaires	<i>Recrutement, planification</i> <b>FGD 2.1</b> Femmes bénéficiaires <b>FGD 2.2</b> Bénéficiaires hommes et femmes <b>KII 2.1</b> Directeurs d'écoles <b>KII 2.2</b> Responsables de centres médicaux	<i>Collecte de données</i> <b>FGD 2.3</b> Non-bénéficiaires <b>IDI 2.1</b> Femmes bénéficiaires <b>IDI 2.2</b> Femmes bénéficiaires IDP <b>IDI 2.3</b> Hommes bénéficiaires <b>IDI 2.4</b> Non-bénéficiaires
<i>Arrivée à Goma</i>	<i>Goma</i>	<i>Trajet vers Rutshuru/ village de Ntamugenga avec Adhelin</i>	<i>Rutshuru : village de Ntamugenga avec Adhelin</i>	<i>Rutshuru : village de Ntamugenga avec Adhelin</i>	<i>Rutshuru : village de Ntamugenga</i>	<i>Rutshuru : village de Ntamugenga</i>
7	8	9	10	11	12	13
<i>Collecte de données</i> <b>KII 2.3</b> Dirigeants de communautés <b>KII 2.4</b> BIFERD <b>KII 2.5</b> CAAP Tujitegemee, <b>KII 2.6</b> Tigo	<i>Recrutement, planification</i>	<i>Collecte de données</i> <b>KII 3.1</b> Directeurs d'écoles <b>KII 3.2</b> Responsables de centres médicaux <b>KII 3.3</b> Dirigeants de communautés <b>KII 3.4</b> MECRE Co. <b>KII 3.5</b> MECRE Co. <b>KII 3.6</b> MECRE Co.	<i>Collecte de données</i> <b>FGD 3.1</b> Femmes bénéficiaires <b>FGD 3.2</b> Bénéficiaires hommes et femmes <b>FGD 3.3</b> Bénéficiaires hommes et femmes IDP <b>FGD 3.4</b> Non-bénéficiaires	<i>Collecte de données</i> <b>IDI 3.1</b> Femmes bénéficiaires <b>IDI 3.2</b> Femmes bénéficiaires sélectionnées par le foyer <b>IDI 3.3</b> Hommes bénéficiaires sélectionnés par le foyer <b>IDI 3.4</b> Non-bénéficiaires	<i>Recrutement, planification</i> <b>FGD 4.1</b> Femmes bénéficiaires <b>FGD 4.2</b> Bénéficiaires hommes et femmes	<i>Collecte de données</i> <b>FGD 4.3</b> Bénéficiaires hommes et femmes IDP <b>FGD 4.4</b> Non-bénéficiaires <b>KII 4.1</b> Directeurs d'écoles <b>KII 4.2</b> Responsables de centres médicaux <b>KII 4.3</b> Dirigeants de communautés
<i>Rutshuru, retour à Goma à 13h</i>	<i>Vol pour Beni à 9h</i>	<i>Beni</i>	<i>Beni</i>	<i>Beni</i>	<i>Beni</i>	<i>Beni</i>
14	15	16				

<u>Collecte de données</u>	<u>Transcription &amp; traduction</u>	<u>Retour de Goma</u>
<b>IDI 4.1</b> Femmes bénéficiaires <b>IDI 4.2</b> Femmes bénéficiaires sélectionnées par le foyer <b>IDI 4.3</b> Hommes bénéficiaires sélectionnés par le foyer <b>IDI 4.4</b> Non-bénéficiaires		
Beni	Vol pour Goma à 14h40	Trajet vers Kigali, vols de retour

## Aperçu des données qualitatives collectées par AIR

Dans le cadre de notre analyse qualitative, nous avons principalement exploité les données supplémentaires collectées par AIR en décembre 2015. Les données collectées par AIR contenaient des informations obtenues au cours d'entretiens approfondis (In-depth Interviews - IDI) et d'entretiens auprès des informateurs clés (Key informant interviews - KII) organisés avec des bénéficiaires, des non-bénéficiaires et des informateurs clés pertinents (tels que des dirigeants de communautés, des partenaires locaux<sup>41</sup> et les partenaires opérationnels) au sein des territoires de Rutshuru et de Beni dans la province du Nord-Kivu. Nous n'avons pas différencié les données collectées lors de la Phase 1 ou de la Phase 2.

**Tableau A2.2 : Aperçu des données qualitatives collectées par AIR**

Territoire		Beni		Rutshuru			
Méthode	Informateur	Mbalako	Visiki	Ntamugenga	Talika	Autres	Total
FGD	Femmes bénéficiaires	1	1	1	1		4
	Bénéficiaires hommes et femmes		2		1		2
	Bénéficiaires hommes et femmes IDP et non-bénéficiaires ?	1	1	1			3
	Non-bénéficiaires hommes et femmes	1	1	1	1		4
IDI	Femmes bénéficiaires	2	2	2	1		7
	Femmes bénéficiaires IDP			1			1
	Hommes bénéficiaires	1	1	1	1		4
	Non-bénéficiaires	1	1		3		5

<sup>41</sup> Les partenaires opérationnels du programme ARCC avaient établi des partenariats avec des ONG partenaires locales afin de bénéficier de certains services dans certaines étapes du cycle de projet (p. ex., la mobilisation des communautés).

<b>KII</b>	Dirigeants de communautés (hommes)	1	2	1	1		5
	Responsables de centres médicaux (hommes)	1	1				2
	Responsables scolaires (hommes)	1	1	2	1		5
	Partenaires locaux (femmes)			2			2
	Partenaires locaux (hommes)	2		1			3
	Entrepreneurs (hommes)		1				1
	DFID, UNICEF et partenaires opérationnels du programme ARCC					6	6
<b>Total global</b>							<b>54</b>

Remarque : IDP = Déplacé interne.

## ***Échantillonnage géographique***

Nous avons utilisé trois critères afin de sélectionner les sites de collecte de données supplémentaires : (1) la capacité de réponse aux questions de recherche, (2) les limitations des données du consortium et (3) la faisabilité et la sécurité. Premièrement, les sites de collecte de données qualitatives supplémentaires ont été sélectionnés en fonction de leur capacité à répondre à nos questions de recherche. Deuxièmement, ils ont également été sélectionnés à la suite d'un examen complet des données qualitatives existantes collectées par le consortium du programme ARCC II. Enfin, nous avons analysé les sites en fonction de leur situation sécuritaire et de la possibilité de collecter les données dans ce secteur.

Grâce à ces différents critères, nous avons choisi de collecter les données qualitatives supplémentaires dans deux territoires de la province du Nord-Kivu pris en charge par deux partenaires différents : Rutshuru (Mercy Corps) et Beni (Solidarités International). Dans les territoires de Rutshuru et Beni, nous avons sélectionné quatre villages de façon aléatoire dans lesquelles nous avons collecté des données. Nos sites de Rutshuru étaient impliqués dans la Phase 1 et dans la Phase 2 du programme ARCC II, tandis que nos sites de Beni n'ont été ciblés que lors de la Phase 2 du programme. Dans le cadre de notre collecte de données à Rutshuru, nous n'avons pas différencié les destinataires de la Phase 1 et ceux de la Phase 2, principalement parce que cette distinction n'avait pas lieu d'être au sein de la population locale. C'est pour cela que les FGD de Rutshuru regroupaient des bénéficiaires de la Phase 1 et de la Phase 2. Les sélections des échantillons, notamment les sites de collecte de données, la justification de chaque sélection et les données collectées sont résumées ci-après (*voir Tableau 6.2.3*). Dans la section suivante, nous expliquons en détail pourquoi les territoires de Rutshuru et de Beni étaient ceux qui correspondaient le plus à nos critères de sélection.

Il convient de souligner qu'étant donné les contraintes relatives au calendrier, à la logistique et à la sécurité, dans le cadre de ce ciblage géographique, nous avons pu visiter seulement les régions

d'intervention de deux des trois partenaires et une seule des deux provinces prises en charge par le programme ARCC II. De plus, dans toutes les régions que nous avons visitées, les UCT étaient la seule modalité de transfert, malgré l'utilisation de différents plans de transfert et mécanismes de diffusion. Nous n'avons visité aucune région dans laquelle les bénéficiaires recevaient des coupons multisectoriels (seuls ou combinés avec des espèces), ce qui signifie que l'analyse des données qualitatives se limitait aux UCT (contrairement à l'analyse quantitative, qui examinait les deux modalités de transfert). Nous avons décidé de nous focaliser sur les UCT en partie car l'UNICEF souhaitait analyser en priorité les expériences des bénéficiaires d'UCT et non les interventions sous forme de coupons. La plupart des bénéficiaires du programme ARCC (63 pour cents) ont reçu uniquement des UCT, 24 pour cents ont reçu des coupons multisectoriels et 13 pour cents ont reçu à la fois des espèces et des coupons (*voir Tableau 3.1*).

**Tableau 6.2.3 : Échantillonnage géographique**

Emplacement	Intervention	Justification de l'inclusion à la collecte de données qualitatives du programme ARCC	Collecte de données supplémentaires (total des deux villages)
<b>Site 1</b> (régions prises en charge par Mercy Corps) :  Nord-Kivu : Territoire de Rutshuru  Localité de Ntamugenga, village de Ntamugenga  Localité de Ntamugenga, village de Talika	<b>Étape 1 :</b> Deux transferts monétaires par téléphone mobile (80 USD + 40 USD)	1. Aucune donnée de KII collectée lors de la Phase 1 ou de la Phase 2. 2. Pour nous permettre de comprendre le processus et le point de vue des répondants sur les répercussions des Associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) <sup>42</sup> mises en place dans ces régions. 3. Pour nous permettre de comprendre les contraintes/avantages de l'argent mobile. 4. Étape 2 : L'argent mobile distribué de deux façons différentes (un transfert unique et des transferts multiples) nous permettrait d'observer les différences (le cas échéant) entre les versements uniques et multiples relatives aux critères d'évaluation et aux extrants.	<b>KII :</b> 3 directeurs d'écoles, 2 dirigeants locaux, 2 des partenaires locaux de Mercy Corps (BIFERD et CAAP Tujitegemee) et 1 ORM contractuel <sup>43</sup> (Tigo)  <b>IDI :</b> 3 femmes bénéficiaires, 1 femme bénéficiaire IDP, 2 hommes bénéficiaires, 3 non-bénéficiaires des deux sexes  <b>FGD (8–10 participants) :</b> 2 femmes bénéficiaires, 1 bénéficiaire homme ou femme, 1 bénéficiaire homme ou femme IDP et 2 non-bénéficiaires hommes ou femmes
	<b>Étape 2 :</b> Argent mobile <ul style="list-style-type: none"> <li>• Transfert unique (120 USD)</li> <li>• Transferts multiples (60 USD + 2 x 30 USD)</li> </ul>		

<sup>42</sup> L'AVEC était un programme complémentaire du programme ARCC mis en place par Mercy Corps dans certaines régions d'intervention. L'UNICEF souhaitait observer les différences entre les régions qui bénéficiaient uniquement d'une intervention sous forme de CBA et les régions qui bénéficiaient également d'AVEC.

<sup>43</sup> L'ORM est responsable des transferts d'« argent mobile » effectués par téléphone mobile.

Emplacement	Intervention	Justification de l'inclusion à la collecte de données qualitatives du programme ARCC	Collecte de données supplémentaires (total des deux villages)
<b>Site 2 :</b> Nord-Kivu (régions prises en charge par Solidarités International) : Territoire de Beni Localité de Mbalako Localité de Visiki	<b>Étape 2 :</b> UCT via un transfert unique par l'intermédiaire de coopératives financières (110 USD) avec randomisation du sexe des bénéficiaires	5. Pour nous permettre de comprendre le point de vue des répondants sur l'impact de la randomisation du sexe du bénéficiaire enregistré. 6. Pour nous permettre de comprendre les contraintes/avantages d'un transfert monétaire unique. 7. Pour nous permettre de comprendre comment fonctionne le processus de transfert par l'intermédiaire de coopératives.	<b>KII :</b> 2 directeurs d'écoles, 2 directeurs de centres médicaux, 3 dirigeants locaux et 2 membres du personnel local de la coopérative financière contractuelle (MECRE Co). <b>IDI :</b> 4 femmes bénéficiaires, 2 hommes bénéficiaires, 2 non-bénéficiaires hommes ou femmes <b>FGD :</b> 2 femmes bénéficiaires, 2 bénéficiaires hommes ou femmes, 2 bénéficiaires hommes ou femmes IDP et 2 non-bénéficiaires hommes ou femmes

## Beni, Nord-Kivu<sup>44</sup>

Nous avons sélectionné le territoire de Beni en tant que site de collecte de données qualitatives supplémentaires afin d'alimenter notre enquête en obtenant des informations sur la fidélité de mise en œuvre du programme et ses effets sur la dynamique sociale, ainsi que pour compléter les données déjà collectées par Solidarités International. Nous avons également sélectionné Beni car Solidarité International avait réalisé une randomisation du genre du bénéficiaire principal enregistré des transferts sur un certain groupe dans ce territoire et nous souhaitons comparer les résultats quantitatifs de cette étude avec les informations qualitatives obtenues sur les relations hommes-femmes. Nos deux sites, Mbalako et Visiki, ont tous deux été ciblés lors de la Phase 2 du programme ARCC II. Lors de la Phase 2, Solidarités International a organisé cinq FGD post-intervention avec des bénéficiaires des deux sexes, quatre FGD post-intervention avec des femmes bénéficiaires, six SSI avec les autorités et des dirigeants de communautés, trois SSI avec des commerçants et des vendeurs, deux SSI avec d'autres commerçants et vendeurs, un SSI avec des responsables de centres médicaux et huit FGD avec les foyers au moment de l'enquête finale. La collecte de données qualitatives supplémentaires effectuée dans le territoire de Beni nous a permis de compléter les données qualitatives existantes avec des données collectées au cours de FGD avec des non-bénéficiaires, des FGD avec des bénéficiaires qui étaient uniquement des déplacés internes (contrairement aux groupes de bénéficiaires qui contenaient également des rapatriés et des familles d'accueil), de KII avec les directeurs d'écoles et de KII avec le personnel des partenaires opérationnels.

<sup>44</sup> Beni désigne l'unité administrative située après la province (territoire de Beni) mais également la plus grande ville de ce territoire. Sans indication contraire, lorsque le nom de Beni est utilisé dans ce rapport, il désigne le territoire de Beni et non la ville.

## **Rutshuru, Nord-Kivu<sup>45</sup>**

Rutshuru représentait un site de collecte de données supplémentaires parfait en raison du manque de données qualitatives existantes collectées dans cette région et de son accessibilité depuis Goma. À Rutshuru, Mercy Corps a collecté un volume de données limité auprès des autorités locales et aucune donnée qualitative auprès des responsables des écoles et des centres médicaux. La collecte de données supplémentaires effectuée à Rutshuru, en particulier auprès de ces informateurs clés, nous a permis de mieux comprendre le point de vue des répondants sur les répercussions du programme, notamment la dynamique sociale. De plus, dans le cadre du programme ARCC, Mercy Corps a distribué les UCT sous forme d'argent mobile via deux plans de transfert différents : transferts uniques et transferts multiples. La collecte de données qualitatives supplémentaires nous a par conséquent permis de comprendre le processus de mise en œuvre de ces différentes approches et les préférences des bénéficiaires concernant les différents plans de transfert. Étant donné que le territoire de Rutshuru est relativement proche de Goma, nous avons pu réaliser plus d'entretiens que si le site avait été situé dans la Province orientale.

### ***Sélection des participants***

Dans le cadre de la collecte de données qualitatives supplémentaires, deux villages ont été sélectionnés aléatoirement dans chacune des régions d'intervention de l'échantillon (quatre villages au total). Pour chacun de ces sites, nous avons sélectionné des participants aux KII, aux IDI et aux FGD. Des KII ont été réalisés avec un responsable scolaire, un responsable d'un centre médical, un dirigeant de communauté et des employés des partenaires opérationnels locaux. Tous étaient des hommes, exceptés deux des employés du partenaire opérationnel local. Nous avons sélectionné ces informateurs clés (1) pour comparer les opinions sur le programme des répondants des différentes régions opérationnelles et (2) pour alimenter nos analyses des répercussions du programme et des conséquences inattendues et les comparer avec le point de vue des différents informateurs clés. Des IDI ont été réalisés auprès de femmes bénéficiaires, de femmes bénéficiaires qui étaient des déplacées internes, d'hommes bénéficiaires et de non-bénéficiaires des deux sexes. Des FGD ont été organisées avec des groupes de six à huit individus provenant des sous-populations suivantes : femmes bénéficiaires, bénéficiaires des deux sexes, bénéficiaires déplacés internes des deux sexes et non-bénéficiaires. Nous avons ciblé à la fois des bénéficiaires et des non-bénéficiaires dans le cadre des IDI et des FGD afin de développer une perspective holistique des répercussions du programme sur la dynamique sociale et afin de regrouper les opinions des bénéficiaires sur d'éventuelles conséquences inattendues.

### **Entretiens supplémentaires auprès des informateurs clés**

Une nouvelle collecte de données a été effectuée en février 2016. Elle était constituée de six KII avec des responsables de Mercy Corps, de Solidarités International, de Concern Worldwide et de UKaid, ainsi que deux responsables de l'UNICEF. Nous avons réalisé ces entretiens via Skype ou par téléphone. Nous avons utilisé ces entretiens afin de comparer les conclusions de l'analyse des données supplémentaires collectées en décembre, notamment en ce qui concerne les processus du programme.

---

<sup>45</sup> Rutshuru désigne à la fois une ville et une unité administrative (territoire de Rutshuru). Sans indication contraire, lorsque le nom de Rutshuru est utilisé dans ce rapport, il désigne le territoire de Rutshuru et non la ville.

## Annexe 3. Données qualitatives : outils de collecte

### Programme ARCC II en RDC

#### Protocole d'entretien : FGD avec les bénéficiaires

**Objectif : comprendre le point de vue des bénéficiaires sur le programme ARCC II et ses répercussions**

*Pour l'enquêteur : commencez par vous présenter, expliquer l'objectif de l'étude et obtenir le consentement verbal (voir le script de consentement) de tous les répondants (les **Questions Vertes** sont destinées aux répondants membres d'une AVEC, les **Question Violettes** sont destinées aux femmes et aux hommes qui ont été sélectionnés pour recevoir le transfert, les **Questions Oranges** sont uniquement valables dans le territoire de Rutshuru et les **Questions Bleues** sont uniquement valables dans le territoire de Beni).*

---

#### **I. Informations sur le contexte :**

- a. Commencez par demander à tous les répondants de se présenter en indiquant leur nom (notez également la composition du groupe par âge).
  - i. Maintenant, je souhaiterais vous poser plusieurs questions sur le programme ARCC. Faites-vous actuellement partie du programme ARCC ou avez-vous fait partie du programme par le passé ?

#### **II. Perception des répercussions**

- a. Qu'avez-vous acheté grâce à l'argent du transfert ?
- b. Dans quel(s) domaine(s) pensez-vous que le transfert a eu des répercussions sur votre vie ?
  - i. *Question : l'éducation ?*
  - ii. *Question : la santé ?*
  - iii. *Question : les dettes ?*
  - iv. *Question : la participation aux activités de votre communauté ?*
  - v. *Question : l'accès aux terrains ?*
- c. Pensez-vous que le transfert vous a permis d'améliorer votre résilience contre les chocs ?
  - i. En ce qui concerne les mauvaises récoltes ou les inondations ?
  - ii. En ce qui concerne la maladie au sein de la famille ?
  - iii. En ce qui concerne la perte d'un travail ?
- d. Pensez-vous que le transfert vous a permis d'économiser de l'argent ?
  - i. Avez-vous utilisé l'argent du transfert conjointement à votre propre argent afin d'acheter quelque chose de cher ? Dans quel but économisez-vous/avez-vous économisé ?
    1. *Question : avez-vous acheté du bétail ?*
  - ii. Pensez-vous qu'un certain type de transfert vous permettrait d'économiser de l'argent plus facilement que d'autres ?

#### **III. Ciblage**

- a. Compréhension des critères et du processus de sélection des bénéficiaires
  - i. Connaissez-vous certains des critères utilisés pour sélectionner les bénéficiaires du programme ? Lesquels ?
  - ii. Comment pensez-vous que ces critères ont été choisis ?
- b. Impartialité et inclusion du processus de ciblage

- i. Êtes-vous d'accord avec les critères utilisés pour sélectionner les bénéficiaires du programme ?
- ii. Pensez-vous que le programme aide les personnes les plus démunies au sein de votre communauté ?
- iii. Savez-vous comment les critères utilisés pour sélectionner les bénéficiaires pourraient être améliorés ?

#### IV. Paiement des transferts

- a. Différentes modalités (pour/contre)
  - i. Désormais, je souhaiterais en savoir plus sur votre expérience concernant la réception du transfert.
    - 1. Quel montant avez-vous reçu ?
    - 2. De quelle façon avez-vous récupéré l'argent du transfert (valable uniquement à Rutshuru) ?
    - 3. À quelle fréquence receviez-vous le transfert (valable uniquement à Rutshuru) ?
  - ii. Si vous pouviez choisir le type de transfert, choisiriez-vous des espèces ou des coupons ? Pourquoi ?
    - 1. Pourquoi préférez-vous ce type de transfert ?
  - iii. Si vous préférez les espèces (ou les coupons), préférez-vous les recevoir par téléphone mobile ou par l'intermédiaire de coopératives (Beni)/d'institutions de microfinance (Rutshuru) ?
    - 1. Pourquoi préférez-vous ce type de transfert ?
  - iv. Préférez-vous recevoir un transfert unique de 100 USD ou cinq transferts de 20 USD répartis sur cinq mois ?
    - 1. Pourquoi préférez-vous ce type de transfert ?
    - 2. Pensez-vous que l'autre type de transfert présente certains avantages ?
- b. Délais
  - i. Avez-vous reçu le transfert en temps et en heure ?
    - 1. Si non, pourquoi n'avez-vous pas reçu le transfert à temps ?
- c. Montant
  - i. Le montant du transfert était-il suffisant pour subvenir à vos besoins ?
    - 1. *Question : selon vous, à quels besoins n'avez-vous pas pu répondre ?*
- d. Avez-vous rencontré des problèmes relatifs au paiement ?
  - i. Avez-vous rencontré des problèmes relatifs à la réception du transfert ?
    - 1. *Question : Avez-vous rencontré l'un des problèmes suivants ?*
      - a. Problèmes de connexion avec les téléphones mobiles
      - b. Problèmes liés à l'utilisation des téléphones mobiles
      - c. Délais d'attente excessifs
      - d. Difficultés pour se rendre aux sites de collecte
    - 2. Avez-vous récupéré l'argent lors de sessions de retrait organisées par une ONG ou par l'intermédiaire d'un agent vous permettant de retirer de l'argent mobile dans votre communauté ?
      - a. Êtes-vous satisfait d'avoir reçu l'argent de cette manière ?
      - b. Avez-vous rencontré des problèmes en recevant l'argent de cette manière ?
  - ii. Vous est-il arrivé de manquer une opportunité de récupérer votre transfert ? Si oui, que s'est-il passé ? Avez-vous pu le récupérer à la date de paiement suivante ?



- iii. Avez-vous déjà envoyé une personne récupérer le transfert à votre place ? Si oui, la personne a-t-elle pu récupérer le transfert sans encombre ou a-t-elle rencontré des difficultés ?
- iv. Vous sentiez-vous en sécurité lors de la réception du transfert ?
  - 1. *Question si la réponse est oui : pour quelle raison vous sentiez-vous en sécurité ?*
  - 2. *Question si la réponse est non : pour quelle raison ne vous sentiez-vous pas en sécurité ? Quelles mesures pourraient vous permettre de vous sentir en sécurité ?*
- v. Selon-vous, comment le processus de réception des transferts pourrait-être amélioré ?

**V. AVEC (concerne uniquement les membres d'AVEC)**

- a. Depuis combien de temps êtes-vous membre d'une Association villageoise d'épargne et de crédit (AVEC) ?
- b. Pour quelle raison êtes-vous devenu membre d'une AVEC ?
- c. Pourriez-vous décrire le fonctionnement d'une AVEC ?
- d. Avez-vous apprécié participer aux activités de l'AVEC ? Pourquoi/pourquoi pas ?
- e. Selon vous, l'AVEC a-t-elle eu des répercussions sur votre vie, votre foyer et votre communauté ?
- f. Comment l'AVEC pourrait-elle être améliorée ?

**VI. Conséquences inattendues**

- a. Relations communautaires
  - i. Maintenant, j'aimerais savoir en quoi le transfert a eu des répercussions sur votre vie, les membres de votre foyer et votre communauté. Selon-vous, quels sont les principaux problèmes du programme ?
  - ii. Selon vous, les transferts monétaires ont-ils fait évoluer les relations au sein de votre communauté ?
    - 1. *Question : comment ? Avec qui ?*
    - 2. *Question : avez-vous déjà constaté/entendu parler de problèmes de couples ou de disputes lié(e)s au transfert ?*
      - a. *Question : qu'avez-vous entendu ? Quelle était la source du problème ?*
      - b. *Question : savez-vous comment le problème a été résolu ?*
  - iii. Des personnes vous-ont-elles demandé de l'argent après la réception du transfert ?
    - 1. Quand ? Qui ? Leur avez-vous donné l'argent ? Combien ?
  - iv. Avez-vous partagé l'argent du transfert avec d'autres personnes au sein de votre communauté ?
    - 1. *Question : pourquoi ? Avec qui ? Quel montant ?*
  - v. Avez-vous partagé des produits achetés à l'aide du transfert avec d'autres personnes au sein de votre communauté ?
- b. Relations au sein du foyer
  - i. Selon vous, les transferts monétaires ont-ils fait évoluer les relations au sein de votre foyer ?
    - 1. *Question : comment ? Avec qui ?*
      - a. *Question : avec votre conjoint(e) ?*
      - b. *Question : avec vos enfants ?*
      - c. *Question : avec les autres membres du foyer ?*

- ii. Selon vous, les disputes ou les tensions ont-elles augmenté ou diminué suite à la réception du transfert ?
  - 1. *Question : selon vous, quelle est la cause de ce changement ?*
  - 2. *Question : à quelle fréquence vous disputez-vous avec d'autres membres du foyer et quelle est la cause de ces disputes ?*
    - 1. *Question : comment résolvez-vous ces disputes ? Arrive-t-il que ces disputes deviennent violentes ? À quelle fréquence ? Quel membre du foyer devient violent ?*
- b. Prise de décisions au sein du foyer
  - i. Maintenant, je souhaiterais discuter des achats importants que votre foyer est susceptible d'effectuer de temps en temps, notamment des vaches, du bétail, du matériel agricole, etc. Vous rappelez-vous des produits importants que les membres de votre foyer ont achetés l'année dernière avant de recevoir le transfert ? Quels étaient-ils ?
  - ii. Comment décidez-vous quel achat important effectuer et à quel moment ?
    - 1. *Question : les membres de votre foyer sont-ils tous d'accord quant aux achats à effectuer ?*
    - 2. *Question : les opinions de quelles personnes sont prises en compte lors des discussions ?*
    - 3. *Question : qui a réellement acheté le produit et l'a ramené à la maison ?*
  - iii. Lorsque vous recevez le transfert, qui décide de la façon dont sera utilisé l'argent ?
    - 1. *Question : dans quels domaines avez-vous dépensé le plus d'argent ? [demander des domaines précis : nourriture, éducation (pour qui), produits d'assainissement/d'hygiène, autres ?]*
    - 2. *Question : pour quels achats économisez-vous le plus ?*
    - 3. *Question : le décideur principal est-il différent lorsque les achats sont plus ou moins importants ?*
  - iv. Avez-vous été sélectionné comme bénéficiaire du transfert ? (femmes bénéficiaires uniquement)
    - 1. En quoi cela a affecté les décisions au sein de votre foyer ?
  - v. Le transfert a-t-il eu un impact sur la prise de décisions au sein de votre foyer ?
    - 1. *Question : de quelle façon ?*
    - 2. *Question : selon vous, quelle est la cause de ce changement ?*
    - 3. *Question : êtes-vous satisfait de ce changement ? Pourquoi/pourquoi pas ?*

Souhaitez-vous partager autre chose à propos de votre expérience du programme ARCC ou d'éventuelles améliorations qui pourraient être apportées au programme à l'avenir ?

Vous pouvez désormais remercier les participants et clore la discussion.

## Programme ARCC II en RDC

### Protocole d'entretien : FGD avec les non-bénéficiaires

#### Objectif : comprendre le point de vue des non-bénéficiaires sur le programme ARCC II et ses répercussions

*Pour l'enquêteur : commencez par vous présenter, expliquer l'objectif de l'étude et obtenir le consentement verbal (voir le script de consentement) de tous les répondants (les **Questions Vertes** sont destinées aux répondants membres d'une AVEC).*

---

- I. Informations sur le contexte :**
  - a. commencez par demander à tous les répondants de se présenter en indiquant leur nom (notez également la composition du groupe par âge).
- II. Perception des répercussions**
  - a. Dans quel(s) domaine(s) pensez-vous que le transfert a eu des répercussions sur les foyers de votre communauté ?
    - i. *Question : l'éducation ?*
    - ii. *Question : la santé ?*
    - iii. *Question : les achats ?*
    - iv. *Question : avez-vous constaté un quelconque effet sur les prix ?*
    - v. *Question : les dettes ?*
    - vi. *Question : la participation aux activités de votre communauté ?*
    - vii. *Question : l'accès aux terrains ?*
  - b. Avez-vous été affecté personnellement d'une quelconque manière par le programme ARCC ?
- III. Ciblage**
  - a. Compréhension des critères et du processus de sélection des bénéficiaires
    - i. Maintenant, je souhaiterais vous poser plusieurs questions sur le programme ARCC. Avez-vous entendu parler du programme ARCC ?
      1. Que savez-vous sur le programme ?
    - ii. Connaissez-vous certains des critères utilisés pour sélectionner les bénéficiaires du programme ? Lesquels ?
    - iii. Comment pensez-vous que ces critères ont été choisis ?
      1. *Question : quelles étaient les personnes impliquées dans la sélection de ces critères ?*
      2. *Comprenez-vous pour quelle raisons vous ne faites pas partie du programme ?*
  - b. Impartialité et inclusion du processus de ciblage
    - i. Êtes-vous d'accord avec les critères utilisés pour sélectionner les bénéficiaires du programme ?
    - ii. Pensez-vous que le programme aide les personnes les plus démunies au sein de votre communauté ?
    - iii. Savez-vous comment les critères utilisés pour sélectionner les bénéficiaires pourraient être améliorés ?
- IV. AVEC (uniquement pour les communautés dans lesquelles des AVEC ont été mises en place)**
  - a. Avez-vous entendu parler d'Associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) au sein de votre communauté ?

- i. Que savez-vous sur elles ?
  - b. Pensez-vous que les AVEC soient une bonne chose pour votre communauté ?
    - i. Pourquoi ?
  - c. Selon vous, comment les AVEC pourraient-elles être améliorées ?
- V. **Conséquences inattendues**
  - a. Relations communautaires
    - i. Maintenant, j'aimerais savoir en quoi le transfert a eu des répercussions sur votre vie, les membres de votre foyer et votre communauté. Selon-vous, quels sont les principaux problèmes du programme ?
    - ii. Selon vous, les transferts monétaires ont-ils fait évoluer les relations au sein de votre communauté ?
      - 1. *Question : comment ? Avec qui ?*
      - 2. *Question : avez-vous déjà constaté/entendu parler de problèmes de couples ou de disputes lié(e)s au transfert ?*
        - a. *Question : qu'avez-vous entendu ? Quelle était la source du problème ?*
        - b. *Question : savez-vous comment le problème a été résolu ?*
    - iii. Savez-vous si quelqu'un a partagé l'argent de son transfert avec d'autres personnes au sein de votre communauté ?
      - 1. *Question : pourquoi ? Avec qui ? Quel montant ?*
    - iv. Savez-vous si quelqu'un a partagé des produits achetés à l'aide de son transfert avec d'autres personnes au sein de votre communauté ?
  - b. Prise de décisions au sein du foyer
    - i. Généralement, comment faites-vous lorsque votre foyer doit prendre une décision ?
      - 1. Pour quelles décisions relatives au foyer vous concertez-vous ? Quelles décisions sont prises par un seul individu ?
        - a. *Question : selon vous, est-ce que le partage des responsabilités liées à la prise de décisions est une bonne chose ? Pourquoi ?*
        - b. *Question : selon vous, est-ce que le fait de prendre une décision seul(e) est une bonne chose ? Pourquoi ?*
        - c. *Question : lorsque vous prenez des décisions relatives au foyer, l'opinion de qui est la plus importante ? Pourquoi ?*
    - ii. Je voudrais que vous repensiez à l'année passée. Avez-vous (vous ou d'autres membres du foyer) déjà été en désaccord avec un choix ou une décision lié(e) à une activité ?
      - 1. *Question : pouvez-vous m'en parler et m'expliquer ce qu'il s'est passé ?*
      - 2. *Question : comment résolvez-vous généralement ces désaccords au sein de votre foyer ?*
    - iii. Maintenant, je souhaiterais discuter des achats importants que votre foyer est susceptible d'effectuer de temps en temps, notamment des vaches, du bétail, du matériel agricole, etc. Vous rappelez-vous des produits importants que les membres de votre foyer ont achetés l'année dernière ? Quels étaient-ils ?
    - iv. Comment décidez-vous quel achat important effectuer et à quel moment ?
      - 1. *Question : les membres de votre foyer sont-ils tous d'accord quant aux achats à effectuer ?*
      - 2. *Question : les opinions de quelles personnes sont prises en compte lors des discussions ?*
      - 3. *Question : qui a réellement acheté le produit et l'a ramené à la maison ?*
    - v. Les disputes sont-elles courantes au sein de votre foyer ?

1. *Question : à quelle fréquence vous disputez-vous avec d'autres membres du foyer et quelle est la cause de ces disputes ?*
2. *Question : comment résolvez-vous ces disputes ? Arrive-t-il que ces disputes deviennent violentes ? À quelle fréquence ? Quel membre du foyer devient violent ?*

**Souhaitez-vous partager autre chose à propos de votre expérience du programme ARCC ou d'éventuelles améliorations qui pourraient être apportées au programme à l'avenir ?**

**Vous pouvez désormais remercier les participants et clore la discussion.**

## Programme ARCC II en RDC

### Protocole d'entretien : IDI avec les bénéficiaires

**Objectif : comprendre le point de vue des bénéficiaires sur le programme ARCC II et ses répercussions**

*Pour l'enquêteur : Commencez par vous présenter et expliquer l'objectif de l'étude. Obtenez le consentement verbal (voir le script de consentement) de tous les répondants. Les **Questions Vertes** sont destinées aux répondants membres d'une AVEC, les **Question Violettes** sont destinées aux femmes et aux hommes qui ont été sélectionnés pour recevoir le transfert, les **Questions Oranges** sont uniquement valables dans le territoire de Rutshuru et les **Questions Bleues** sont uniquement valables dans le territoire de Beni.*

---

#### I. Informations sur le contexte :

- a. Parlez-moi un peu de vous et de votre famille, par exemple :
  - i. quel âge avez-vous, et depuis combien de temps vivez-vous dans cette région ?
  - ii. Quels sont les autres membres de votre foyer ? Quel âge ont-ils et quelle est votre relation avec eux ?

*I. Question : confirmez l'existence d'un(e) partenaire/conjoint(e) au sein du foyer*
  - iii. Dans le territoire de Beni/Rushuru, qui est généralement désigné comme le chef de famille ?
    1. Les femmes peuvent-elles également être chefs de famille ? Dans quelles situations ?
    2. Selon vous, qui est le chef de famille ? Pourquoi ?
- b. Maintenant, je souhaiterais vous poser plusieurs questions sur le programme ARCC. Faites-vous actuellement partie du programme ARCC ou avez-vous fait partie du programme par le passé, et depuis combien de temps recevez-vous les paiements ?

#### II. Perception des répercussions

- a. Qu'avez-vous acheté grâce à l'argent du transfert ?
  - i. Si vous aviez reçu 50 USD de plus, qu'auriez-vous acheté d'autre ?
  - ii. (Pour les bénéficiaires d'un transfert unique) Si vous aviez reçu plusieurs transferts d'un montant moins important, mais de la même somme totale, auriez-vous utilisé l'argent différemment ? Quels produits auriez-vous acheté ?
  - iii. (Pour les bénéficiaires de transferts multiples) Si vous aviez reçu un transfert unique du même montant, auriez-vous utilisé l'argent différemment ? Quels produits auriez-vous acheté ?
- b. Dans quel(s) domaine(s) pensez-vous que le transfert a eu des répercussions sur votre vie ?
  - i. *Question : l'éducation ?*
  - ii. *Question : la santé ?*
  - iii. *Question : les achats : utilisez-vous l'argent différemment désormais ?*
  - iv. *Question : votre position s'est-elle améliorée depuis que vous avez reçu le transfert ? Ou avez-vous l'impression que vous êtes retourné dans la même situation qu'avant la mise en œuvre du programme dans votre communauté ?*
  - v. *Question : les dettes ?*
  - vi. *Question : la participation aux activités de votre communauté ?*
  - vii. *Question : l'accès aux terrains ?*
  - viii. *Question : quelles répercussions le transfert a sur votre vie actuellement ?*
- c. Pensez-vous que le transfert vous a permis d'améliorer votre résilience contre les chocs ?
  - i. En ce qui concerne les mauvaises récoltes ou les inondations ?

- ii. En ce qui concerne la maladie au sein de la famille ?
- iii. En ce qui concerne la perte d'un travail ?
- d. Pensez-vous que le transfert vous a permis d'économiser de l'argent ?
  - i. Avez-vous utilisé l'argent du transfert conjointement à votre propre argent afin d'acheter quelque chose de cher ? Dans quel but économisez-vous/avez-vous économisé ?
    - 1. *Question : avez-vous acheté du bétail ?*
  - ii. Pensez-vous qu'un certain type de transfert vous permettrait d'économiser de l'argent plus facilement que d'autres ?

### III. Ciblage

- a. Compréhension des critères et du processus de sélection des bénéficiaires
  - i. Connaissez-vous certains des critères utilisés pour sélectionner les bénéficiaires du programme ?
  - ii. Comment pensez-vous que ces critères ont été choisis ?
- b. Impartialité et inclusion du processus de ciblage
  - i. Êtes-vous d'accord avec les critères utilisés pour sélectionner les bénéficiaires du programme ?
  - ii. Pensez-vous que toutes les personnes qui méritaient de recevoir un transfert (c.-à-d., les plus démunis) l'ont effectivement reçu ?
    - 1. Si non, qui d'autre aurait dû faire partie du programme ? Pourquoi ?
  - iii. Savez-vous comment les critères utilisés pour sélectionner les bénéficiaires pourraient être améliorés ?

### IV. Paiement des transferts

- a. Différentes modalités (pour/contre)
  - i. Désormais, je souhaiterais en savoir plus sur votre expérience concernant la réception du transfert. Depuis combien de temps recevez-vous le transfert ?
    - 1. Quel montant avez-vous reçu ?
    - 2. *De quelle façon avez-vous récupéré l'argent du transfert (valable uniquement à Rutshuru) ?*
    - 3. *À quelle fréquence receviez-vous le transfert (valable uniquement à Rutshuru) ?*
  - ii. Sous quelle forme préféreriez-vous recevoir le transfert (espèces, argent mobile, coupons, e-coupons) ?
    - 1. Pourriez-vous énumérer les types de transfert (répétez les types de transfert si besoin) en commençant par celui que vous préférez et en terminant par celui que vous aimez le moins ?
    - 2. Selon vous, quels sont les avantages et les inconvénients de chaque type de transfert ?

Classement	Modalité	Avantages	Inconvénients
1			
2			
3			
4			
5			

- iii. Préféreriez-vous recevoir un transfert unique de 100 USD ou cinq transferts de 20 USD répartis sur cinq mois ?
  - 1. Pourquoi préférez-vous ce type de transfert ?
  - 2. Pensez-vous que les autres types de transfert présentent certains avantages ?
- b. Délais
  - i. Avez-vous reçu le transfert en temps et en heure ?

1. Si non, pourquoi n'avez-vous pas reçu le transfert à temps ?
- c. Montant
  - i. Le montant du transfert était-il suffisant pour subvenir à vos besoins les plus urgents à ce moment précis ?
    1. *Question : selon vous, à quels besoins n'avez-vous pas pu répondre ?*
- d. Avez-vous rencontré des problèmes relatifs au paiement ?
  - i. Avez-vous rencontré des problèmes relatifs à la réception du transfert ?
    1. *Question : avez-vous rencontré l'un des problèmes suivants ?*
      - a. Problèmes de connexion avec votre téléphone mobile
      - b. Problèmes liés à l'utilisation des téléphones mobiles
      - c. Délais d'attente excessifs
      - d. Difficultés pour se rendre aux sites de collecte
    2. *Avez-vous récupéré l'argent lors de sessions de retrait organisées par une ONG ou par l'intermédiaire d'un agent vous permettant de retirer de l'argent mobile dans votre communauté ?*
      - a. Êtes-vous satisfait d'avoir reçu l'argent de cette manière ?
      - b. Avez-vous rencontré des problèmes en recevant l'argent de cette manière ?
  - ii. Avez-vous déjà envoyé une personne récupérer le transfert à votre place ? Si oui, la personne a-t-elle pu récupérer le transfert sans encombre ?
  - iii. Avez-vous déjà manqué un paiement ? Si oui, que s'est-il passé ? Avez-vous pu le récupérer à la date de paiement suivante ?
  - iv. Vous sentiez-vous en sécurité lors de la réception du transfert ?
    1. *Question si la réponse est oui : pour quelle raison vous sentiez-vous en sécurité ?*
    2. *Question si la réponse est non : pour quelle raison ne vous sentiez-vous pas en sécurité ? Quelles mesures pourraient vous permettre de vous sentir en sécurité ?*
  - v. Selon-vous, comment le processus de réception des transferts pourrait-être amélioré ?

## V. **AVEC (concerne uniquement les membres d'AVEC)**

- a. Depuis combien de temps êtes-vous membre d'une Association villageoise d'épargne et de crédit (AVEC) ?
- b. Pour quelle raison êtes-vous devenu membre d'une AVEC ?
- c. Pourriez-vous décrire le fonctionnement d'une AVEC ?
- d. Avez-vous apprécié participer aux activités de l'AVEC ? Pourquoi/pourquoi pas ?
- e. Selon vous, l'AVEC a-t-elle eu des répercussions sur votre vie, votre foyer et votre communauté ?
- f. Comment l'AVEC pourrait-elle être améliorée ?

## VI. **Conséquences inattendues**

- a. Relations communautaires
  - i. Maintenant, j'aimerais savoir en quoi le transfert a eu des répercussions sur votre vie, les membres de votre foyer et votre communauté. Selon-vous, quels sont les principaux problèmes du programme ?
  - ii. Selon vous, les transferts monétaires ont-ils fait évoluer les relations au sein de votre communauté ?
    1. *Question : comment ? Avec qui ?*
    2. *Question : avez-vous déjà constaté/entendu parler de problèmes de couples ou de disputes lié(e)s au transfert ?*
      - a. *Question : qu'avez-vous entendu ? Quelle était la source du problème ?*
      - b. *Question : savez-vous comment le problème a été résolu ?*



- iii. Des personnes vous-ont elles demandé de l'argent après la réception du transfert ?
  - 1. Quand ? Qui ? Leur avez-vous donné l'argent ? Combien ?
- iv. Avez-vous partagé l'argent du transfert avec d'autres personnes au sein de votre communauté ?
  - 1. *Question : pourquoi ? Avec qui ? Quel montant ?*
- v. Avez-vous partagé des produits achetés à l'aide du transfert avec d'autres personnes au sein de votre communauté ?
- b. Relations au sein du foyer
  - i. Selon vous, les transferts monétaires ont-ils fait évoluer les relations au sein de votre foyer ?
    - 1. *Question : comment ? Avec qui ?*
      - a. *Question : avec votre conjoint(e) ?*
      - b. *Question : avec vos enfants ?*
      - c. *Question : avec les autres membres du foyer ?*
  - ii. Selon vous, les disputes ou les tensions ont-elles augmenté ou diminué suite à la réception du transfert ?
    - 1. *Question : selon vous, quelle est la cause de ce changement ?*
    - 2. *Question : à quelle fréquence vous disputez-vous avec d'autres membres du foyer et quelle est la cause de ces disputes ?*
    - 4. *Question : comment résolvez-vous ces disputes ? Arrive-t-il que ces disputes deviennent violentes ? À quelle fréquence ? Quel membre du foyer devient violent ?*
- c. Prise de décisions au sein du foyer
  - i. Maintenant, je souhaiterais discuter des achats importants que votre foyer est susceptible d'effectuer de temps en temps, notamment des vaches, du bétail, du matériel agricole, etc. Vous rappelez-vous des produits importants que les membres de votre foyer ont achetés l'année dernière avant de recevoir le transfert ? Quels étaient-ils ?
  - ii. Comment décidez-vous quel achat important effectuer et à quel moment ?
    - 1. *Question : les membres de votre foyer sont-ils tous d'accord quant aux achats à effectuer ?*
    - 2. *Question : les opinions de quelles personnes sont prises en compte lors des discussions ?*
    - 3. *Question : qui a réellement acheté le produit et l'a ramené à la maison ?*
  - iii. Imaginez que vous ayez 50 dollars à dépenser. **Par exemple, vous souhaitez acheter un nouvel uniforme scolaire pour votre enfant, et votre partenaire souhaite acheter un poulet. Comment procéderiez-vous pour prendre une telle décision (ou similaire) ?**
    - 4. *Question : cette réponse est-elle différente de la réponse que vous auriez donné avant de recevoir le transfert ?*
  - iv. Lorsque vous avez reçu le transfert, qui a décidé de la façon dont serait utilisé l'argent ?
    - 5. *Question : les différents membres de votre famille souhaitaient-ils acheter des produits différents ?*
    - 6. *Question : dans quels domaines avez-vous dépensé le plus d'argent ?*
    - 7. *Question : pour quels achats économisez-vous le plus ?*
  - v. **Avez-vous été sélectionné comme bénéficiaire du transfert ? (femmes bénéficiaires uniquement)**
    - 8. *En quoi cela a affecté les décisions au sein de votre foyer ?*
  - vi. Le transfert a-t-il eu un impact immédiat sur la prise de décisions au sein de votre foyer ?

9. *Question : de quelle façon ?*
10. *Question : selon vous, quelle est la cause de ce changement ?*
11. *Question : le transfert a-t-il encore un impact à l'heure actuelle ?*
12. *Question : êtes-vous satisfait de ce changement ? Pourquoi/pourquoi pas ?*

Souhaitez-vous partager autre chose à propos de votre expérience du programme ARCC ou d'éventuelles améliorations qui pourraient être apportées au programme à l'avenir ?

Vous pouvez désormais remercier les participants et clore la discussion.

## Programme ARCC II en RDC

### Protocole d'entretien : IDI avec les non-bénéficiaires

#### Objectif : comprendre le point de vue des non-bénéficiaires sur le programme ARCC II et ses répercussions

*Pour l'enquêteur : commencez par vous présenter, expliquer l'objectif de l'étude et obtenir le consentement verbal (voir le script de consentement) de tous les répondants (les Questions Vertes sont destinées aux répondants membres d'une AVEC).*

---

#### I. Informations sur le contexte :

- a. Parlez-moi un peu de vous et de votre famille, par exemple :
  - i. quel âge avez-vous, et depuis combien de temps vivez-vous dans cette région ?
  - ii. Quels sont les autres membres de votre foyer ? Quel âge ont-ils et quelle est votre relation avec eux ?
    1. Question : confirmez l'existence d'un(e) partenaire/conjoint(e) au sein du foyer
  - iii. En République démocratique du Congo, qui est généralement le chef de famille ?
    1. Les femmes peuvent-elles également être chefs de famille ? Dans quelles situations ?
    2. Selon vous, qui est le chef de famille ? Pourquoi ?

#### II. Perception des répercussions

- a. Dans quel(s) domaine(s) pensez-vous que le transfert a eu des répercussions sur les foyers de votre communauté ?
  - i. Question : l'éducation ?
  - ii. Question : la santé ?
  - iii. Question : les achats ?
  - iv. Question : les dettes ?
  - v. Question : la participation aux activités de votre communauté ?
  - vi. Question : l'accès aux terrains ?
- b. Avez-vous été affecté d'une quelconque manière par le programme ARCC ?
  - i. Question : Après la réception des transferts, avez-vous remarqué un impact sur les prix au sein de votre communauté ?

#### III. Ciblage

- a. Compréhension des critères et du processus de sélection des bénéficiaires
  - i. Maintenant, je souhaiterais vous poser plusieurs questions sur le programme ARCC. Avez-vous entendu parler du programme ARCC ?
    1. Que savez-vous sur le programme ?
    2. Êtes-vous satisfait du programme ?
  - ii. Connaissez-vous certains des critères utilisés pour sélectionner les bénéficiaires du programme ?
    1. Selon vous, quels sont les critères les plus importants ?
  - iii. Comment pensez-vous que ces critères ont été choisis ?
    1. Question : quelles étaient les personnes impliquées dans la sélection de ces critères ?
- b. Impartialité et inclusion du processus de ciblage
  - i. Êtes-vous d'accord avec les critères utilisés pour sélectionner les bénéficiaires du programme ?
  - ii. Pensez-vous que le programme aide les personnes les plus démunies au sein de votre communauté ?

- iii. Savez-vous comment les critères utilisés pour sélectionner les bénéficiaires pourraient être améliorés ?

**IV. AVEC (uniquement pour les communautés dans lesquelles des AVEC ont été mises en place)**

- a. Avez-vous entendu parler d'Associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) au sein de votre communauté ?
  - i. Que savez-vous sur elles ?
  - ii. Pourriez-vous décrire le fonctionnement d'une AVEC ?
- b. En quoi les AVEC ont eu des répercussions sur votre communauté ?
  - i. Pensez-vous que les AVEC soient une bonne chose pour votre communauté ?
    - 1. Pourquoi/pourquoi pas ?
- c. Selon vous, comment les AVEC pourraient-elles être améliorées ?

**V. Conséquences inattendues**

- a. Relations communautaires
  - i. Maintenant, j'aimerais savoir en quoi le transfert a eu des répercussions sur votre vie, les membres de votre foyer et votre communauté. Selon-vous, quels sont les principaux problèmes du programme ?
  - ii. Selon vous, les transferts monétaires ont-ils fait évoluer les relations au sein de votre communauté ?
    - 1. *Question : comment ? Avec qui ?*
      - a. *Entre les voisins ?*
      - b. *Entre les villages ?*
      - c. *Entre les bénéficiaires et les non-bénéficiaires ?*
      - d. *Entre maris et femmes ?*
    - 2. *Question : avez-vous déjà constaté/entendu parler de problèmes de couples ou de disputes lié(e)s au transfert ?*
      - a. *Question : qu'avez-vous entendu ? Quelle était la source du problème ?*
      - b. *Question : savez-vous comment le problème a été résolu ?*
  - iii. Savez-vous si quelqu'un a partagé l'argent de son transfert avec d'autres personnes au sein de votre communauté ?
    - 1. *Question : pourquoi ? Avec qui ? Quel montant ?*
  - iv. Savez-vous si quelqu'un a partagé des produits achetés à l'aide de son transfert avec d'autres personnes au sein de votre communauté ?
- b. Prise de décisions au sein du foyer
  - i. Généralement, comment faites-vous lorsque votre foyer doit prendre une décision ?
    - 1. Pour quelles décisions relatives au foyer vous concertez-vous ? Quelles décisions sont prises par un seul individu ?
      - a. *Question : selon vous, est-ce que le partage des responsabilités liées à la prise de décisions est une bonne chose ? Pourquoi ?*
      - b. *Question : selon vous, est-ce que le fait de prendre une décision seul(e) est une bonne chose ? Pourquoi ?*
      - c. *Question : lorsque vous prenez des décisions relatives au foyer, l'opinion de qui est la plus importante ? Pourquoi ?*
  - ii. Je voudrais que vous repensiez à l'année passée. Avez-vous (vous ou d'autres membres du foyer) déjà été en désaccord avec un choix ou une décision lié(e) à une activité ?
    - 1. *Question : pouvez-vous m'en parler et m'expliquer ce qu'il s'est passé ?*
    - 2. *Question : comment résolvez-vous généralement ces désaccords au sein de votre foyer ?*
  - iii. Maintenant, je souhaiterais discuter des achats importants que votre foyer est susceptible d'effectuer de temps en temps, notamment des vaches, du bétail, du

- matériel agricole, etc. Vous rappelez-vous des produits importants que les membres de votre foyer ont achetés l'année dernière ? Quels étaient-ils ?
- iv. Comment décidez-vous quel achat important effectuer et à quel moment ?
    1. *Question : les membres de votre foyer sont-ils tous d'accord quant aux achats à effectuer ?*
    2. *Question : les opinions de quelles personnes sont prises en compte lors des discussions ?*
    3. *Question : qui a réellement acheté le produit et l'a ramené à la maison ?*
  - v. Les disputes sont-elle courantes au sein de votre foyer ?
    1. *Question : à quelle fréquence vous disputez-vous avec d'autres membres du foyer et quelle est la cause de ces disputes ?*
    2. *Question : comment résolvez-vous ces disputes ? Arrive-t-il que ces disputes deviennent violentes ? À quelle fréquence ? Quel membre du foyer devient violent ?*

**Souhaitez-vous partager autre chose à propos de votre expérience du programme ARCC ou d'éventuelles améliorations qui pourraient être apportées au programme à l'avenir ? Vous pouvez désormais remercier les participants et clore la discussion.**

## Évaluation du programme ARCC II en RDC

### Entretiens auprès des informateurs clés

**Objectif : comprendre les différentes expériences des bénéficiaires, les processus du programme et sa mise en œuvre**

*Pour l'enquêteur : Commencez par vous présenter, expliquer l'objectif de l'étude et obtenir le consentement verbal (voir le script de consentement) de tous les répondants (les Questions Bleues sont destinées aux enseignants, les **Question Rouges** sont destinées aux responsables de centres médicaux, les **Questions Vertes** sont destinées aux dirigeants de communautés et les **Questions Dorées** sont destinées aux partenaires opérationnels locaux).*

---

#### Commencez par noter les renseignements suivants :

- Nom
- Sexe
- Titre/poste
- Ministère/organisation
- Lieu de résidence (village, circonscription, région)

#### I. Informations sur le contexte :

- a. Connaissez-vous le programme ARCC ?
- b. Parlez-moi un peu de vous et de votre rôle dans le cadre du programme ARCC, par exemple :
  - i. Quel est votre rôle au sein de votre organisation/communauté ?
  - ii. Depuis combien de temps occupez-vous ce poste ?
  - iii. Comment étiez-vous impliqué dans le programme ARCC ?

#### II. Perception des répercussions (selon l'informateur)

- a. **Enseignants :**
  - i. Avez-vous l'impression que la scolarisation a augmenté pendant la durée du programme ARCC ? Selon vous, à quoi est dû ce phénomène ?
  - ii. Avez-vous l'impression que davantage de membres de la communauté payaient des frais de scolarité pendant la durée du programme ARCC ?
  - iii. Quelles autres répercussions du programme ARCC avez-vous remarquées au sein de la communauté ?
  - iv. Selon vous, le programme a-t-il été fructueux ? Dans quel(s) domaine(s) ?
  - v. Avez-vous d'autres suggestions afin d'améliorer ce programme ?
- b. **Responsables des centres médicaux :**
  - i. Avez-vous l'impression que les dépenses liées à la santé ont augmenté pendant la durée du programme ARCC ? Selon vous, à quoi est dû ce phénomène ? Dans quels secteurs les bénéficiaires dépensaient-ils le plus ?
  - ii. Le nombre d'enfants admis à la clinique a-t-il augmenté pendant la durée du programme ARCC ?
    1. Pour quelle(s) raison(s) ?
  - iii. Quelles autres répercussions du programme ARCC avez-vous remarquées au sein de la communauté ?
  - iv. Selon vous, le programme a-t-il été fructueux ? Dans quel(s) domaine(s) ?
  - v. Avez-vous d'autres suggestions afin d'améliorer ce programme ?
- c. **Dirigeants des communautés :**
  - i. Selon vous, en quoi le programme ARCC a eu des répercussions sur la communauté ?

- ii. Avez-vous l'impression que les bénéficiaires ont dépensé plus d'argent pour l'épargne, l'éducation et la santé pendant la durée du programme ?
- iii. Selon vous, la communauté est-elle davantage préparée aux chocs après ce programme ?
- iv. Selon vous, en quoi les AVEC (le cas échéant) ont affecté la communauté ?
  - 1. Quelles différences avez-vous remarqué entre les membres des AVEC et ceux qui n'étaient pas membres ?
- v. Selon vous, le programme a-t-il été fructueux ? Dans quel(s) domaine(s) ?
- vi. Avez-vous d'autres suggestions afin d'améliorer ce programme ?
- d. **Partenaires opérationnels locaux :**
  - i. Quelles répercussions avez-vous remarqué au sein de la communauté pendant la durée du programme ARCC ?
  - ii. Selon vous, le programme a-t-il été fructueux ? Dans quel(s) domaine(s) ?
  - iii. Avez-vous d'autres suggestions afin d'améliorer ce programme ?

### III. Processus de ciblage :

- a. Compréhension des critères et du processus de sélection des bénéficiaires
  - i. Maintenant, j'aimerais vous poser quelques questions sur le programme ARCC. Connaissez-vous certains des critères utilisés pour sélectionner les bénéficiaires du programme ?
  - ii. Comment pensez-vous que ces critères ont été choisis ?
- b. Impartialité et inclusion du processus de ciblage
  - i. Êtes-vous d'accord avec les critères utilisés pour sélectionner les bénéficiaires du programme ?
  - ii. Qui a été exclu et pourquoi ? Avaient-ils besoin du transfert ? Quelles solutions sont envisageables pour aider les personnes démunies qui n'ont pas bénéficié du transfert ?
  - iii. Quelle est l'opinion de la communauté sur la couverture du programme ?
  - iv. Savez-vous comment les critères utilisés pour sélectionner les bénéficiaires pourraient être améliorés ?

### IV. Paiement des transferts

- a. Différentes modalités (pour/contre)
  - i. Quels types de transferts connaissez-vous ?
    - 1. Selon vous, lequel de ces transferts est le plus efficace ?
      - a. Pourquoi ?
- b. Délais
  - i. Les transferts ont-ils été envoyés à temps ?
    - 1. Si non, pourquoi ont-ils été retardés ?
- c. Montant
  - i. Le montant total promis a-t-il été envoyé aux participants ?
    - 1. Si non, pourquoi ?
  - ii. Quels sont les points de vue des foyers et des communautés sur le montant du transfert ? Le montant était-il justifié/équitable ?
- d. Avez-vous rencontré des problèmes relatifs au paiement ?
  - i. Les bénéficiaires ont-ils rencontré des problèmes lors de la réception des transferts ?
    - 1. *Question : avez-vous entendu parler des problèmes suivants :*
      - a. *Problèmes de connexion avec les téléphones mobiles*
      - b. *Problèmes liés à l'utilisation des téléphones mobiles*
      - c. *Délais d'attente excessifs*

- d. *Difficultés pour se rendre aux sites de collecte*
  - e. *Problèmes de sécurité*
  - ii. Selon-vous, comment le processus de transfert pourrait-être amélioré ?
- V. Gestion des cas (nombre de plaintes, types de plaintes, etc.)**
1. Selon vous, le programme ARCC a-t-il été correctement mis en place ?
    - a. *Question : les partenaires opérationnels ont-ils mis en place tout ce qu'ils souhaitaient ? Les transferts ont-ils été envoyés à temps ?*
  2. Avez-vous entendu parler de certains problèmes rencontrés par les membres de la communauté lié au programme ?
    - a. De quel type de problèmes s'agissait-il ?
    - b. Existait-il un mécanisme permettant aux bénéficiaires de formuler ces plaintes ?
    - c. Que se passait-il une fois que la plainte était enregistrée ?
  3. Avez-vous des suggestions afin d'améliorer le fonctionnement du programme ?
- VI. AVEC (partenaires opérationnels)**
- a. *Maintenant, je souhaiterais vous poser quelques questions sur les Associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC). Connaissez-vous les AVEC ?*
  - b. *Pourriez-vous décrire le fonctionnement d'une AVEC ?*
  - c. *Existait-il des difficultés relatives au fonctionnement des AVEC ?*
    - i. *Comment les participants percevaient-ils le fait d'être membres d'une AVEC ?*
  - d. *Selon vous, les AVEC ont-elles eu des répercussions sur l'ensemble de la communauté ?*
  - e. *Selon vous, comment les AVEC pourraient-elles être améliorées ?*
- VII. Conséquences inattendues :**
1. Vos relations avec les non-bénéficiaires ont-elles évoluées ?
    - a. comment ? Dans quelle mesure cela vous a affecté ?
  2. Vos relations avec les personnes qui recevaient l'argent ont-elles évoluées ?
    - a. comment ? Dans quelle mesure cela vous a affecté ?
  3. En quoi les réseaux sociaux existants et les réseaux de soutien ont été affectés par les transferts ?
    - a. Le programme a-t-il été à l'origine de conflits/tensions au sein de la communauté ?
  4. Avez-vous remarqué (ou entendu parler) des répercussions positives ou négatives du programme ?
    - a. Entre les communautés ?
    - b. Au sein des communautés ?
    - c. Au sein des foyers ?
  5. Selon vous, les transferts monétaires ont-ils fait évoluer les relations au sein du foyer dans la communauté ?
    - a. Les personnes qui n'avaient pas reçu de transfert éprouvaient-elles de la rancœur envers les personnes qui en avaient reçus ?
    - b. Selon vous, les transferts monétaires ont-ils eu des répercussions positives ou négatives sur les relations entre maris et femmes ?

Souhaitez-vous partager autre chose à propos de votre expérience du programme ARCC ou d'éventuelles améliorations qui pourraient être apportées au programme à l'avenir ?

Vous pouvez désormais remercier les participants et clore la discussion.



## Programme ARCC II en RDC

### 2e série d'entretiens auprès des informateurs clés

**Objectif : comprendre les différentes expériences des bénéficiaires, les processus du programme et sa mise en œuvre**

*Pour l'enquêteur : commencez par vous présenter, expliquer l'objectif de l'étude et obtenir le consentement verbal (voir le script de consentement) de tous les répondants. Les Questions vertes sont destinées à Mercy Corps et les Questions violettes sont destinées à Solidarités International. Toutes les questions doivent être posées au personnel de l'UNICEF.*

---

- I. Informations sur le contexte :**
  - a. Pourriez-vous commencer par me donner votre nom et me dire quel poste vous occupez ?
  - b. Quel était votre rôle dans le cadre du programme ARCC, par exemple :
    - i. Quel était votre rôle au sein de votre organisation ?
      1. Quelles étaient vos responsabilités ?
      2. Dans quel ville étiez-vous basé(e) ?
- II. Perception des répercussions (selon l'informateur)**
  - a. Selon vous, en quoi le programme ARCC a-t-il eu des répercussions sur les communautés ?
    - i. Avez-vous remarqué des effets dans les domaines suivants :
      1. La santé ?
      2. L'éducation ?
      3. L'épargne ?
      4. La résilience contre les chocs ?
    - ii. Selon vous, quelles autres répercussions le programme ARCC a-t-il eu sur les communautés ?
  - b. Selon vous, le programme a-t-il été fructueux ? Dans quel(s) domaine(s) ?
  - c. Avez-vous d'autres suggestions afin d'améliorer ce programme ?
- III. Processus de ciblage :**
  - a. Compréhension des critères et du processus de sélection des bénéficiaires
    - i. Maintenant, je souhaiterais vous poser quelques questions sur certaines spécificités du programme ARCC. Pourriez-vous expliquer le processus utilisé afin de sélectionner les bénéficiaires ?
    - ii. Pourriez-vous énumérer certains des critères utilisés dans le cadre du processus de sélection ?
  - b. Impartialité et inclusion du processus de ciblage
    - i. Selon vous, le processus et les critères de sélection ont-ils permis de rendre le ciblage plus équitable et inclusif ?
    - ii. Selon vous, quel était le point de vue des communautés sur ce processus ?
      1. Avez-vous entendu des plaintes concernant le processus de ciblage ?
    - iii. Avez-vous des suggestions afin d'améliorer ce processus ?
- IV. Paiement des transferts**
  - a. Différentes modalités (pour/contre)
    - i. Comment avez-vous décidé quelles modalités (c.-à-d., l'argent mobile, les espèces, les coupons) et quelles fréquences seraient-utilisées dans le cadre du programme ARCC ?
    - ii. Selon vous, quelle modalité serait la plus efficace dans ce contexte ?
  - b. Délais

- i. Les transferts ont-ils été envoyés à temps ?
        - 1. Si non, pourquoi ont-ils été retardés ?
    - c. Montant
      - i. Le montant total promis a-t-il été envoyé aux participants ?
        - 1. Si non, pourquoi ?
    - d. Avez-vous rencontré des problèmes relatifs au paiement ?
      - i. Les bénéficiaires ont-ils rencontré des problèmes lors de la réception des transferts ?
        - 1. *Question : avez-vous entendu parler des problèmes suivants :*
          - a. *Problèmes liés à l'utilisation des téléphones mobiles*
          - b. *Délais d'attente excessifs*
          - c. *Difficultés pour se rendre aux sites de collecte*
          - d. *Problèmes de sécurité*
      - ii. Selon vous, comment le processus de transfert pourrait-être amélioré ?
- V. **Gestion des cas (nombre de plaintes, types de plaintes, etc.)**
  - 1. Existait-il un mécanisme permettant aux bénéficiaires de formuler des commentaires ou des plaintes concernant le programme ARCC ?
  - 2. Avez-vous entendu parler de certains problèmes rencontrés par les membres de la communauté lié au programme ?
    - a. De quel type de problèmes s'agissait-il ?
    - b. Que se passait-il une fois que la plainte était enregistrée ?
  - 3. Avez-vous des suggestions afin d'améliorer le fonctionnement du programme ?
- VI. **AVEC**
  - a. *Pourriez-vous expliquer le fonctionnement des AVEC dans le cadre du programme ARCC ?*
  - b. *Existait-il des difficultés relatives au fonctionnement des AVEC ?*
  - c. *Selon vous, les AVEC ont-elles eu des répercussions sur l'ensemble de la communauté ?*
  - d. *Selon vous, comment les AVEC pourraient-elles être améliorées ?*
- VII. **Conséquences inattendues :**
  - 1. Avez-vous remarqué (ou entendu parler) des répercussions positives ou négatives du programme ?
    - a. Entre les communautés ?
    - b. Au sein des communautés ?
    - c. Au sein des foyers ?
  - 2. *Pensez-vous que la sélection de femmes bénéficiaires a eu des répercussions ? Dans quel(s) domaine(s) ? Sur quelles relations ?*
  - 3. Selon vous, les transferts monétaires ont-ils fait évoluer les relations au sein du foyer dans la communauté ?

Souhaitez-vous partager autre chose à propos de votre expérience du programme ARCC ou d'éventuelles améliorations qui pourraient être apportées au programme à l'avenir ?

Vous pouvez désormais remercier les participants et clore la discussion.

## Annexe 4. Appariement des scores de propension

L'objectif du PSM est d'attribuer les bénéficiaires du programme aux non-bénéficiaires qui présentent des caractéristiques similaires mais qui ne bénéficient pas du traitement. Étant donné qu'ils présentent les mêmes caractéristiques, le seul facteur qui a permis aux bénéficiaires de recevoir l'argent et non les non-bénéficiaires est la chance. Cela nous permet d'effectuer une observation contrefactuelle grâce à laquelle nous pouvons examiner les résultats des différents bénéficiaires simplement en les comparant.

Pour ce faire, nous allons exploiter les caractéristiques observables des bénéficiaires afin de générer une probabilité qu'un bénéficiaire soit inclus dans la Phase 1. Par exemple, si nous souhaitons analyser la différence entre les revenus et la sécurité alimentaire des bénéficiaires de la Phase 1 (groupe de traitement) et ceux de la Phase 2 (groupe de comparaison), nous commencerions par estimer la probabilité qu'un bénéficiaire reçoive le traitement (transfert de la Phase 1) grâce à un modèle Probit ou Logit, tel que le modèle suivant :

$$T_i = \Phi(X_i \cdot \beta' + \varepsilon_i)$$

où  $T_i$  est une variable factice indiquant que le bénéficiaire a déjà reçu le transfert,  $X_i$  est un vecteur de caractéristiques individuelles, et où  $\varepsilon_i$  est un terme d'erreur non corrélé. Puis, nous pourrions générer des scores de propension,  $P_i$ , désignant la probabilité de recevoir le traitement, en utilisant la formule suivante :

$$P_i = \Phi(X_i \cdot \hat{\beta}')$$

Nous utilisons le score de propension afin d'améliorer notre analyse en limitant la taille de l'échantillon et en générant des poids. Premièrement, nous pourrions utiliser le score de propension afin d'attribuer le bénéficiaire du groupe de traitement à un bénéficiaire du groupe de comparaison disposant d'un score de propension relativement similaire. Deuxièmement, le processus d'appariement commence. Cette méthode exclut l'observation des foyers en dehors de la prise en charge classique de notre analyse. Il existe certains foyers du groupe de comparaison auxquels nous n'avons pas pu attribuer de foyers bénéficiaires présentant un score de propension similaire. Nous utilisons un appariement par la méthode du rayon avec un calibre de 0,05 afin d'identifier les foyers concernés par la prise en charge classique. L'appariement par la méthode du rayon est un processus qui permet de retenir une observation de comparaison lorsque son score de propension est égal à celui d'une observation de traitement à 0,05 près.

Les variables du modèle de PSM nous ont permis de prévoir avec précision quels bénéficiaires allaient recevoir le transfert. La plupart des variables du modèle Logit sont statistiquement significatives en ce qui concerne la réception du transfert. Le Tableau A4.1 présente les résultats. Ces estimations démontrent que les variables utilisées dans le cadre du processus d'appariement disposent réellement d'une efficacité prédictive remarquable. Cette conclusion suggère que le processus de PSM permet de construire un groupe contrefactuel avec précision.

**Tableau A4.1 : Appariement des scores de propension**

Variable dépendante	PSM
Province orientale	-0,055 (0,368)
Concern Worldwide	-0,341*** (0,000)
Solidarités International	-0,150** (0,043)
Personne âgée chef de famille	-0,354*** (0,000)
Parent célibataire chef de famille	-0,341*** (0,000)
Veuf/veuve chef de famille	-0,369*** (0,000)
Enfant chef de famille	-0,143 (0,633)
Personne handicapée chef de famille	-0,450*** (0,001)
Malade chronique chef de famille	-0,258** (0,027)
N	2 389

\* p<0.10, \*\* p<0.05, \*\*\* p<0.01  
Erreurs types entre parenthèses

Le processus d'appariement n'a éliminé aucune observation en tant qu'aberration. Cela signifie qu'aucun bénéficiaire du groupe de comparaison n'était complètement différent d'un bénéficiaire du groupe de traitement. Cela signifie également que les échantillons d'avant et d'après le processus d'appariement sont identiques. Le Tableau A4.2 indique que ces groupes sont bel et bien différents du point de vue de certaines caractéristiques observables. Il est impossible de déterminer si ces groupes sont différents du point de vue de caractéristiques non-observables.

**Tableau A4.2 : Test d'équilibre**

Variable	Moyenne du groupe de traitement (1)	Moyenne de groupe de comparaison (2)	Statistique-t (3)
Province de résidence :			
Nord-Kivu (%)	0,72	0,64	<b>-4,38</b>
Province orientale (%)	0,28	0,36	<b>4,38</b>
Partenaire opérationnel :			
Mercy Corps (%)	0,30	0,46	<b>7,98</b>
Concern (%)	0,28	0,17	<b>-6,43</b>

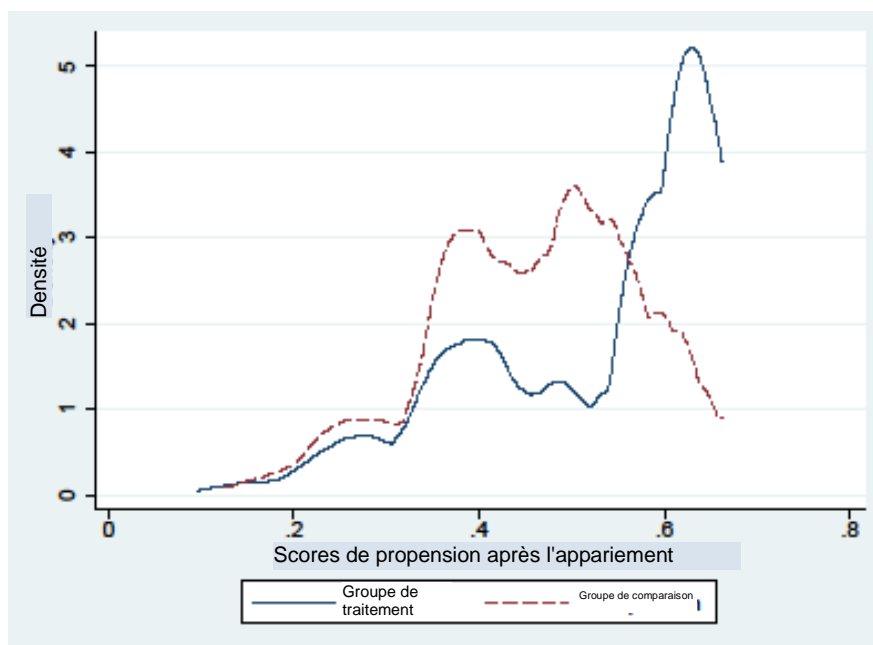
Variable	Moyenne du groupe de traitement	Moyenne de groupe de comparaison	Statistique-t
	(1)	(2)	(3)
Solidarités International (%)	0,42	0,37	<b>-2,37</b>
Caractéristique du chef de famille :			
Personne âgée (%)	0,19	0,33	<b>7,99</b>
Parent célibataire (%)	0,063	0,11	<b>4,04</b>
Veuf/veuve (%)	0,12	0,23	<b>6,60</b>
Enfant (%)	0,007	0,009	0,44
Personne handicapée (%)	0,026	0,057	<b>3,81</b>
Malade chronique (%)	0,039	0,073	0,073
N	1 185	1 204	

Les chiffres en gras représentent une différence significative d'une valeur-p de 5 %.

Les groupes de traitement et de comparaison sont statistiquement différents dans la plupart des catégories. Le groupe de traitement (enquête finale de la Phase 1) et le groupe de comparaison (enquête initiale de la Phase 2) présentaient des différences statistiquement significatives dans neuf des onze variables. Les bénéficiaires de la Phase 1 étaient beaucoup plus nombreux à vivre dans la province du Nord-Kivu que les bénéficiaires de la Phase 2. Mercy Corps a envoyé plus de transferts aux bénéficiaires lors de la Phase 2 que lors de la Phase 1. Concern Worldwide et Solidarités International ont tous deux envoyé de moins en moins de transferts au fil du temps. Les chefs de famille de la Phase 1 étaient moins souvent des personnes âgées, des parents célibataires, des veuf/veuves ou des personnes handicapées. En principe, les groupes devraient être similaires après le processus d'appariement. Les différences résiduelles indiquent que le processus d'appariement n'a pas permis de construire des sous-groupes réellement équivalents.

Il existe une correspondance importante dans chaque étape quant à la probabilité de recevoir les transferts. L'illustration A4.1 indique la répartition des scores de propension. De gauche à droite, ce graphique mesure la probabilité croissante qu'un bénéficiaire reçoive son transfert lors de la Phase 1. Plus la ligne d'un groupe est haute, plus la valeur de son score de propension a tendance à être élevée. Le processus de PSM permettant d'éliminer les observations aurait généré une répartition plus homogène.

#### Illustration A4.1: Appariement des scores de propension



Cette application spécifique de l'appariement des scores de propension ne limite pas la taille de l'échantillon car toutes les observations initiales de la Phase 2 sont égales à 0,05 près au score de propension final de la Phase 1. Nous utilisons le score de propension principalement pour pondérer les bénéficiaires du groupe de comparaison de façon inversement proportionnelle à leur poids probabiliste. Cette méthode permet de mettre l'accent sur les observations similaires à l'autre groupe et non sur les observations aberrantes.

Le poids est déterminé selon la qualité de l'appariement. Les bénéficiaires du groupe de traitement dont les scores de propension sont similaires à de nombreuses observations du groupe de comparaison reçoivent un poids important. Les bénéficiaires du groupe de traitement dont les scores de propension sont similaires à moins d'observations du groupe de comparaison reçoivent un poids moins important. La régression linéaire comptabilise le poids de chaque observation et ajuste l'estimation de l'impact en conséquence.

Le fait d'utiliser les poids du PSM au lieu des techniques de régression linéaire standard devrait nous permettre d'améliorer notre capacité à obtenir des estimations objectives sur le programme. Néanmoins, il existe une limitation pratique à cette étude en ce qui concerne l'utilisation de la procédure de PSM. En effet, nous ne disposons que de quelques variables constantes dans le temps (c.-à-d., la province, le partenaire opérationnel, le chef de famille) qui pourraient nous permettre de prévoir la probabilité qu'une personne soit incluse au groupe de traitement. Les données existantes provenant des enquêtes initiales et finales se concentrent principalement sur les critères d'évaluation. Le fait que certaines variables exogènes présentent des valeurs manquantes limite d'autant plus leur utilisation dans le cadre du processus d'appariement. Le fait d'utiliser peu de variables observables lors du processus de PSM a eu pour conséquence de générer des correspondances entre les groupes de traitement et de comparaison de moins bonne qualité que si nous avions pu utiliser une quantité plus importante de variables prédéterminées afin d'effectuer l'appariement.

## Annexe 5. Notes techniques sur l'impact provoqué par le sexe des bénéficiaires enregistrés

Nous avons réalisé une série d'analyses des données collectées afin d'évaluer l'impact différentiel du sexe des bénéficiaires enregistrés. Premièrement, il convient de souligner que la taille de l'échantillon utilisé pour effectuer cette analyse est relativement limitée, ce qui réduit notre capacité à détecter des différences statistiquement significatives relatives aux critères d'évaluation entre les trois groupes étudiés. Nos calculs de puissance indiquent qu'avec un échantillon de 160 foyers, une puissance de 80 pour cents et une confiance de 95 pour cents, nous n'avons pu détecter de différences relatives aux critères d'évaluation entre les trois groupes que si ces différences dépassaient 0,45 écart type, ce qui représente une grande différence. De plus, l'ampleur minimum de l'impact détectable dépasse 0,65 écart type dans le cas des critères d'évaluation pour lesquels nous disposons seulement de 96 observations de l'enquête finale.

Deuxièmement, le fait que le nombre d'observations de chacun des trois groupes analysés n'était pas homogène indique que la sélection des bénéficiaires du programme n'était peut-être pas complètement aléatoire. En règle générale, un programme attribué aléatoirement à trois groupes doit disposer du même nombre d'observations pour chacun des groupes pris en charge, sauf s'il existe une raison explicite pour que la conception d'origine du programme ne soit pas équilibrée. Les différences signalées du nombre d'observations par groupe indiquent peut-être que la sélection du sexe des bénéficiaires a été déterminée par des caractéristiques autres que le processus de randomisation, auquel cas l'estimation de l'impact pourrait avoir été biaisée.

Il existe un moyen de s'assurer que la randomisation a été fructueuse. Cela consiste à comparer les critères d'évaluation chez les trois groupes analysés au moment de l'enquête initiale afin de déterminer si des différences statistiques existaient entre les trois groupes avant que le programme ne soit mis en place. Un processus de randomisation est généralement considéré comme efficace s'il n'existe aucune différence statistiquement significative relative aux critères d'évaluation entre les groupes répartis aléatoirement au moment de l'enquête initiale. Dans le Tableau A5.1, nous comparons les caractéristiques initiales des trois groupes analysés relatives à certains critères d'évaluation pertinents. Les résultats indiquent qu'il n'existait aucune différence statistique entre les groupes au moment de l'enquête initiale.

**Tableau A5.1 : Tests d'équilibre des RCT concernant le sexe des bénéficiaires enregistrés**

	Homme	Femme		Indifférent	
	Moyenne	Écart	AI	Écart	AI
Revenu agricole = 1	0,38	0,01 (0,13)	0,03	-0,01 (0,12)	-0,03
Dépenses totales	17 736	-4 091 (1,08)	-0,24	-1 352 (0,29)	-0,08
Pénurie de nourriture = 1	0,67	0,02 (0,21)	0,04	-0,13 (1,13)	-0,28
Montant total des dettes	18 300	1 196 (0,25)	0,04	1 867 (0,32)	0,07
Montant total des économies	107,1	5,2	0,00	792,9	0,36

	Homme	Femme		Indifférent	
	Moyenne	Écart	AI	Écart	AI
% des filles âgées de 6-18 ans scolarisées	0,20	(0,04)	-0,01	(0,88)	-0,14
% des garçons âgés de 6-18 ans scolarisées	0,21	(0,03)	0,05	(0,60)	-0,01
		(0,27)		(0,03)	

*Remarques* : les statistiques-t robustes sont indiquées entre parenthèses. L'AI (Ampleur de l'impact) se calcule en divisant l'écart estimé de chaque groupe par l'écart type du critère d'évaluation. Les chiffres en gras indiquent que la différence estimée est significative de l'ordre de  $p < 0,05$ .

Cependant, si nous regardons les résultats estimés de plus près, nous remarquons qu'il existe des écarts importants entre les trois groupes en ce qui concerne certains critères d'évaluation. Par exemple, les femmes bénéficiaires ont dépensé 4 091 CDF de moins que les hommes bénéficiaires, qui ont dépensé en moyenne 17 736 CDF, et malgré une telle différence entre ces deux groupes au moment de l'enquête initiale (ce qui représente un écart type de 0,24), cet écart n'est pas statistiquement significatif. Une situation similaire se produit avec d'autres critères d'évaluation, tels que la probabilité de manquer de nourriture ou le montant total des économies. En effet, il existe des différences importantes entre les foyers dont le bénéficiaire était un homme et les foyers qui ont sélectionné eux-mêmes leur bénéficiaire. Ces résultats suggèrent que la raison pour laquelle nous n'avons découvert aucune différence statistiquement significative entre les trois groupes au moment de l'enquête initiale n'était pas la mauvaise mise en œuvre de la randomisation, mais plutôt le faible nombre d'observations disponibles à des fins d'analyse, ce qui nous a uniquement permis de détecter les écarts importants entre les moyennes des différents groupes.

Le taux d'attrition élevé entre la collecte de données de PIM et la collecte de données finale nous a également limité car il a potentiellement compromis l'équilibre entre les caractéristiques observables et non-observables atteint grâce à la procédure de randomisation. Ce déséquilibre se produit si les foyers qui ont été exclus de l'échantillon sont en moyenne différents des foyers qui en font toujours partie, et par conséquent, l'impact estimé du sexe du bénéficiaire sur les critères d'évaluation pourrait être biaisé. Par exemple, si les foyers qui ont été exclus de l'échantillon sont ceux qui ont perçu les répercussions du programme dans une moindre mesure, les résultats estimés seront artificiellement plus élevés car ils utiliseront l'échantillon restant.

Nous avons réalisé une analyse de l'attrition dans laquelle nous avons comparé la moyenne de certains critères d'évaluation au moment de l'enquête initiale chez les trois groupes, mais en utilisant uniquement les observations de l'échantillon qui n'ont connu aucune attrition. Sans aucune attrition sélective, nous ne devrions découvrir aucune différence statistique relative à la moyenne de chaque critère d'évaluation chez les trois groupes. Néanmoins, les résultats de l'analyse d'attrition présentés dans le Tableau A5.2 révèlent qu'il existe des différences importantes dans les résultats moyens de chaque groupe. En effet, la plupart des différences en termes de moyenne chez les différents groupes sont comprises entre 0,2 et 0,5 écarts type et nous avons même découvert deux différences statistiquement significatives entre le groupe de bénéficiaires « Indifférent » et le groupe de bénéficiaires « Hommes » relatives aux dépenses



totales et au pourcentage de garçons scolarisés. Ainsi, cette analyse nous permet d'affirmer que les foyers exclus de l'échantillon sont différents des foyers qui en font toujours partie à maints égards. Par conséquent, l'impact estimé du programme s'appuie sur un échantillon sélectionné qui peut potentiellement produire des résultats biaisés.

**Tableau A5.2 : Analyse de l'attrition des RCT concernant le sexe des bénéficiaires enregistrés**

	Homme	Femme		Indifférent	
	Moyenne	Écart	AI	Écart	AI
Revenu agricole = 1	0,26	-0,04 (0,31)	-0,09	-0,13 (0,99)	-0,31
Dépenses totales	22 765	-9 560 (1,44)	-0,47	<b>-14 072</b> (2,08)	-0,70
Pénurie de nourriture = 1	0,65	-0,03 (0,21)	-0,05	-0,25 (1,54)	-0,51
Montant total des dettes	20 261	-7 976 (1,28)	-0,39	-8 694 (1,13)	-0,42
Montant total des économies	0,0	125,0 (0,99)	0,22	0,0 (1,08)	0,00
% des filles âgées de 6-18 ans scolarisées	0,22	-0,11 (1,20)	-0,34	-0,08 (0,69)	-0,25
% des garçons âgés de 6-18 ans scolarisées	0,29	-0,08 (0,72)	-0,21	<b>-0,26</b> (2,57)	-0,67

*Remarques* : les statistiques-t robustes sont indiquées entre parenthèses. L'AI (Ampleur de l'impact) se calcule en divisant l'écart estimé de chaque groupe par l'écart type du critère d'évaluation. Les chiffres en gras indiquent que la différence estimée est significative de l'ordre de  $p < 0,05$ .

## Annexe 6. Notes techniques comparatives sur la réception d'un transfert unique au lieu de transferts multiples

Nous avons réalisé une série d'analyses sur les données collectées afin d'évaluer l'impact différentiel d'un transfert unique par rapport aux transferts multiples. Premièrement, nous avons effectué des calculs de puissance relatifs à certains critères d'évaluation clés. Les résultats indiquent que la taille de l'échantillon disponible nous permet uniquement de détecter des écarts d'impact relativement importants entre les deux groupes. Si l'on s'appuie sur une puissance de 80 pour cents et une confiance de 95 pour cents, nous sommes capables de détecter des différences statistiquement significatives relatives aux critères d'évaluation des deux groupes de versement tant que ces différences dépassent 0,4 écart type, ce qui représente également une grande différence.

Nous avons également vérifié si la randomisation du nombre de transferts avait été mise en œuvre correctement en comparant les moyennes relatives aux critères d'évaluation des foyers ayant reçu un transfert unique et des foyers ayant reçu un transfert en trois versements au moment de l'enquête initiale. Les résultats du Tableau A6.1 indiquent que nous n'avons découvert aucune différence statistiquement significative pour la plupart des critères d'évaluation avec un niveau de confiance de 95 pour cents, sauf en ce qui concerne le montant total des dettes. De plus, il existe également une différence de 0,25 écart type entre les deux groupes relative au pourcentage de filles scolarisées. Les écarts estimés concernant les autres critères d'évaluation sont inférieurs à 0,2 écart type.

**Tableau A6.1 : Tests d'équilibre des RCT concernant le nombre de versements**

	Un versement	Trois versements	
	Moyenne	Écart	AI
Revenu agricole = 1	0,73	-0,07 (0,89)	-0,15
Dépenses totales	40 777	-3 189 (0,41)	-0,07
Pénurie de nourriture = 1	0,70	0,07 (0,84)	0,15
Montant total des dettes	10 373	<b>6 554</b> (2,33)	0,27
Montant total des économies	45,5	520,5 (1,82)	0,17
% des filles âgées de 6-18 ans scolarisées	0,28	-0,10 (1,35)	-0,25
% des garçons âgés de 6-18 ans scolarisées	0,31	-0,07 (0,90)	-0,16
N	42	89	

*Remarques* : les statistiques-t robustes sont indiquées entre parenthèses. L'AI (Ampleur de l'impact) se calcule en divisant l'écart estimé de chaque groupe par l'écart type du critère d'évaluation. Les chiffres en gras indiquent que la différence estimée est significative de l'ordre de  $p < 0,05$ .

Troisièmement, nous avons réalisé une analyse de l'attrition des RCT concernant le nombre de versements afin de savoir si les foyers exclus de l'échantillon étaient différents en moyenne de ceux qui en faisaient toujours partie. Les résultats du Tableau A6.2 indiquent que les foyers qui faisaient toujours partie de l'échantillon étaient très similaires à l'échantillon complet de foyers ayant participé à cette expérience. Cela ne nous surprend pas vraiment, étant donné que le taux d'attrition de ce RCT était d'environ 13 pour cents.

**Tableau A6.2 : Analyse de l'attrition des RCT concernant le nombre de versements**

	Un versement	Trois versements	
	Moyenne	Écart	AI
Revenu agricole = 1	0,70	-0,05 (0,62)	-0,11
Dépenses totales	39 324	771 (0,09)	0,02
Pénurie de nourriture = 1	0,70	0,07 (0,88)	0,17
Montant total des dettes	9 889	<b>6 114</b> (1,99)	0,25
Montant total des économies	54,1	282,0 (1,63)	0,17
% des filles âgées de 6-18 ans scolarisées	0,27	-0,08 (1,03)	-0,21
% des garçons âgés de 6-18 ans scolarisées	0,28	-0,03 (0,35)	-0,07
N	42	89	

Remarque : les statistiques-t robustes sont indiquées entre parenthèses. L'AI (Ampleur de l'impact) se calcule en divisant l'écart estimé de chaque groupe par l'écart type du critère d'évaluation. Les chiffres en gras indiquent que la différence estimée est significative de l'ordre de  $p < 0,05$ .

Il semble que le RCT concernant le nombre de versements a globalement été mis en place correctement. En effet, il présente des différences moins importantes quant aux critères d'évaluation au moment de l'enquête initiale et un taux d'attrition plus faible. Cependant, nous recommandons d'interpréter les résultats présentés dans la Section 8.1 avec prudence car il existe encore des écarts importants entre les différents groupes au moment de l'enquête initiale, car la taille de l'échantillon utilisé pour l'expérience est limitée et car le taux d'attrition est plus élevé que le normale.

Enfin, étant donné que le RCT concernant le nombre de versements ne présentait aucun véritable groupe de comparaison n'ayant reçu aucun transfert, les résultats estimés nous permettent uniquement de déterminer l'impact *différentiel* des deux groupes analysés.

## Annexe 7. Catégories d'achat

Secteur/classification	Catégorie	Groupe de dépenses
Sécurité alimentaire (moyens de subsistance)	Bétail	Cochons d'Inde, poulets, canards, lapins, chèvres, cochons, vaches
	Intrants agricoles	Graines, outils agricoles, matériel de pêche, pesticides, nourriture pour animaux
	Actifs productifs non-agricoles	Machines à coudre ou autres outils de couture, outils de maçonnerie ou de menuiserie, matériel de meunerie, vélos, réservoirs métalliques pour les productions d'alcool ou d'huile de palme locales, panneaux solaires, cuisinières, charbon de bois/combustible
	Terrains <sup>46</sup>	Achat de terrains, location de terrains (principalement pour des activités agricoles, mais également pour construire des habitations)
Sécurité alimentaire (nourriture)	Nourriture	Céréales, tubercules, légumes, fruits, viande, volaille, chenilles, œufs, poisson, fruits de mer, produits laitiers, sucre, huile ou graisse, autres aliments (condiments, épices, etc.)
NFI	Vêtements	Tous types de vêtements, y compris les vêtements, les chaussures et les bottes conçu(e)s à partir du tissu traditionnel (« pagne »). Nous les avons ensuite répartis dans trois sous-catégories : vêtements pour hommes, vêtements pour femmes, vêtements pour enfants
	Produits ménagers	Ustensiles de cuisine, fours à charbon, fours à gaz, couvertures, draps, tapis de sol, matelas/tapis en mousse, verrous, lampes, lampes-torches, lampes à pétrole, valises, autres sacs (en plastique, en tissu), sacs (sacs à main, sacs à dos, porte-documents), paniers, fers à repasser, parapluies, coussins, moustiquaires, miroirs, multiprises, clés USB/cartes mémoire, balais, serpillères, tissus
EAH	Produits ménagers - EAH	Bidons/jerricans, conduites d'eau, bassines, seaux, grandes cuves en plastique
	Produits d'hygiène	Savon, brosses à dents, produits de beauté (lotion, dentifrice, maquillage, mousse à raser, lotion d'après-rasage, shampooing, talc/huile pour bébé, etc.), produits sanitaires (tampons, cotons, papier toilette)
Abris	Logements	Bâches en plastique, panneaux de tôle ondulée, outils de construction (marteaux, scies, cordes, pelles, cisailles, barbelés, brouettes, etc.), ciment, bois de charpente/planches de bois
	Mobilier	Tables, chaises, canapés, placards, étagères, cadres de lit, tabourets
	Services - logements	Paiement de loyers, coûts liés à la réparation/construction d'habitations
Éducation	Services	Frais de scolarité, frais d'examen et autres dépenses liées à l'éducation telles que le matériel scolaire ou les uniformes scolaires
Santé		Consultation dans des centres médicaux et autres frais médicaux (transport, hospitalisation, tests en laboratoire, médicaments, etc.)
Paiements liés aux dettes		Remboursement de dettes
Épargne		Économies
Autres	Services	Frais liés aux téléphones mobiles (téléphones, chargeurs, cartes SIM, crédit téléphonique), coûts de transport (carburant, bus, taxi, etc.), cérémonies (mariages, funérailles, etc.), dons/transferts aux autres

<sup>46</sup> Cela inclut principalement des terrains utilisés dans le cadre d'activités agricoles, mais cela aurait également pu désigner des terrains constructibles. Aucune distinction n'a été effectuée.

		foyers, paiement à destination des autorités militaires, politiques, administratives ou religieuses, prêt d'argent à d'autres personnes, divertissement (livres, musique, vidéos, sport), coiffeur, salon de beauté, etc.
	<b>Produits personnels</b>	Bijoux (montres, bagues, bracelets, colliers, etc.), ceintures, brosses à cheveux, peignes, mouchoirs, écharpes, casquettes
	<b>Objets utilitaires</b>	Piles, bougies, produits anti-moustiques, cirage pour chaussures
	<b>Produits antisociaux</b>	Alcool, cigarettes, jeux d'argent.
	<b>Autres</b>	Autres

## Annexe 8. Création de l'indice de résilience

La résilience est une unité de mesure artificielle qui exprime la capacité des foyers à subvenir à leurs besoins fondamentaux, notamment dans le but de surmonter des chocs. Selon la FAO, « L'analyse de la résilience a pour objectif d'identifier les différentes réactions d'un foyer face à ces chocs et de capturer les éléments « dynamiques » des stratégies adoptées. » Tandis que la vulnérabilité désigne le risque que présente un foyer à subir des chocs négatifs, la résilience désigne plutôt la capacité d'un foyer à surmonter ces chocs.

La résilience n'est pas un outil standard de mesure du bien-être, mais plutôt un indice spécifique au contexte. La résilience ne regroupe aucun ensemble de variables uniformes. Cependant, il existe certaines composantes clés permettant de définir la résilience. Nous utilisons les composantes exposées dans le Modèle de mesure et d'analyse de l'indice de résilience (Resilience Index Measurement and Analysis - RIMA) de la FAO comme point de départ afin de définir l'indice de résilience que nous utiliserons dans le cadre de notre analyse du programme ARCC II.<sup>47</sup> Le modèle RIMA recommande de prendre en compte les composantes suivantes : le revenu et l'accès à la nourriture, l'accès aux services de base, les actifs, les filets de protection sociale, les changements climatiques, la valorisation du cadre institutionnel, la capacité d'adaptation, et la sensibilité. Nous avons ajusté cet indice pour qu'il s'adapte au contexte de l'est de la RDC et aux données collectées au moment des enquêtes initiales et finales.

Nous utilisons des techniques de régression afin de générer une valeur de résilience pour chaque foyer. L'indice de résilience a été créé en suivant les étapes suivantes :

1. Sélectionnez une variable proxy pour la résilience. Ce proxy doit désigner une caractéristique du foyer qui est mesurable et qui se rapprochera le plus possible du concept de résilience approprié selon le contexte.
2. Sélectionnez les composantes de la résilience. Ces composantes doivent également être mesurables et affecter directement la résilience d'un foyer.
3. Il est nécessaire d'utiliser différentes techniques de régression afin d'estimer l'équation :
4.  $Proxy = \alpha_0 + \alpha_1 \cdot Composante\_1 + \dots + \alpha_N \cdot Composante\_N$
5. L'estimation de régression produira un multiplicateur unique pour chacune des composantes  $N$ .
6. Pour chaque foyer, multipliez la composante par ce multiplicateur. Vous obtiendrez ainsi le score du foyer relatif à cette composante.
7. Additionnez tous les scores des composantes de chaque foyer. Le score total représente la valeur de l'indice de résilience du foyer.

Pour l'indice de résilience principal que nous avons présenté dans ce document, nous avons utilisé le revenu du foyer comme variable proxy de la résilience. Le choix d'un proxy de résilience est relativement important car il détermine la relation entre les composantes de la résilience et l'indice de résilience final. Le revenu est un choix judicieux en ce qui concerne la

---

<sup>47</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2014). *Modèle de mesure et d'analyse de l'indice de résilience*. Extrait de <http://www.fao.org/3/a-i4102e.pdf>

résilience. Lorsqu'un foyer dispose d'un revenu élevé, ses membres ont la capacité d'utiliser cet argent afin de subvenir à leurs besoins fondamentaux sans avoir recours à des stratégies de survie négatives. Il existe beaucoup d'autres caractéristiques des foyers qui peuvent être utilisées en tant que proxy et que nous considérons comme des solutions alternatives.

Pour mesurer la résilience, nous utilisons le revenu et l'accès à la nourriture, l'accès aux services de base, les actifs agricoles, les actifs non-agricoles, les filets de protection sociale, la capacité d'adaptation, l'exposition aux chocs et l'éducation. Ces composantes sont mesurées comme suit :

1. *Accès aux services de base* : variable indicateur qui indique si certains ou tous les enfants du foyer ont été hospitalisés ces deux derniers mois.
2. *Actifs agricoles* : variable indicateur qui indique si le foyer a accès à un terrain cultivable
3. *Actifs non-agricoles* : variable indicateur qui indique si le foyer utilise le bétail comme réserve de richesses
4. *Filets de protection sociale* : variable indicateur qui indique si au moins un membre du foyer fait partie d'un groupe communautaire
5. *Capacité d'adaptation* : nombre de sources de revenu du foyer (trois maximum)
6. *Exposition aux chocs* : gravité générale des chocs qui ont affecté le foyer
7. *Éducation* : variable indicateur qui indique si le répondant a au moins commencé le secondaire

En utilisant le revenu comme proxy de résilience et les sept composantes de la résilience, nous avons calculé la résilience des foyers en nous appuyant sur la formule suivante :

$$\begin{aligned} \text{Résilience} = & 613.0 \cdot (\text{Accès aux services de base}) + 1117.5 \cdot (\text{Actifs agricoles}) \\ & + 406.3 \cdot (\text{Actifs non - agricoles}) + 341.4 \\ & \cdot (\text{Réseau de protection sociale}) - 205.9 \cdot \text{Bouleversements} + 1058.0 \\ & \cdot (\text{Capacité d'adaptation}) + 477.8 \cdot (\text{Éducation}) \end{aligned}$$

Nous avons envisagé quatre indices standardisés en tant que variables proxy alternatives de la résilience afin de vérifier la fiabilité de notre technique d'estimation. Nous avons répété ce processus en modifiant le proxy de résilience. En effet, nous avons remplacé le revenu par le score de NFI, le HHI, le SCA et l'Indice des stratégies de survie. Chacun de ces outils permet de mesurer différents aspects (mais néanmoins connexes) de la résilience. Chacune de ces alternatives produit des résultats similaires en ce qui concerne l'indice de résilience. Les coefficients de corrélation se situent tous entre 0,65 et 0,76. Une valeur de 0,70 ou plus désigne une relation linéaire forte. Cela indique que le revenu représente une variable proxy adéquate pour estimer la résilience d'un foyer.

Proxy de résilience	Corrélation
Score de NFI	0,7568
Indice domestique de la faim (HHI)	0,6605
Score de consommation alimentaire (SCA)	0,7560
Indice des stratégies de survie	0,6534

Nous avons envisagé des composantes alternatives de la résilience qui reflètent parfaitement le contexte de l'est de la RDC. L'UNICEF a discuté avec les donateurs et les partenaires opérationnels afin de réviser le programme ARCC II dès la fin de la Phase 2.<sup>48</sup> Ces groupes ont notamment évoqué la définition de la résilience d'un foyer. Les conclusions de ces discussions ont permis de confirmer l'importance de la plupart des composantes utilisées dans l'indice de résilience présenté ci-dessus. Cela indique que le modèle RIMA a été appliqué de façon adéquate auprès des communautés prises en charge par le programme ARCC II. Cependant, ces discussions ont également permis d'identifier plusieurs composantes de la résilience qui pourraient être ajoutées.

Nous avons conçu un nouvel indice de résilience basé sur une combinaison des anciennes composantes et des nouvelles. Parmi les composantes de la résilience provenant de l'ancien indice, on compte notamment le réseau de protection sociale, les actifs non-agricoles, les actifs agricoles, et la capacité d'adaptation. Les participants ont identifié les variables utilisées pour mesurer ces composantes comme des composantes principales de la résilience. De plus, nous avons ajouté les composantes suivantes :

1. Dettes : une variable indicateur qui indique si le foyer est endetté
2. Épargne : une variable indicateur qui indique si le foyer a économisé de l'argent
3. Score de NFI : sur une échelle standard de 0 à 5
4. Score de consommation alimentaire : sur une échelle standard de 0 à 112
5. Accès à l'éducation : une variable indicateur qui indique si au moins un enfant du foyer est scolarisé

En nous appuyant sur les quatre anciennes composantes de la résilience ainsi que sur les cinq nouvelles, nous avons estimé une nouvelle fois l'indice de résilience, toujours en utilisant le revenu comme variable proxy de résilience. Grâce à ces caractéristiques, nous avons produit les multiplicateurs suivants :

#### *Nouvelle résilience*

$$= 660.5 \cdot (\text{Actifs agricoles}) - 1195.7 \cdot (\text{Actifs non - agricoles}) + 2123.6 \cdot (\text{Réseau de protection sociale}) + 431.3 \cdot (\text{Capacité d'adaptation}) - 884.8 \cdot (\text{Dettes}) + 100.5 \cdot (\text{Économies}) - 369.4 \cdot (\text{Score de NFI}) + 27.1 \cdot (\text{SCA}) - 755.4 \cdot (\text{Accès à l'éducation})$$

Il convient de souligner qu'aucun de ces résultats n'est statistiquement significatif, ce qui explique peut-être le caractère paradoxal de certains résultats. Par exemple, l'accès des enfants à l'éducation est associé défavorablement à la résilience. Malgré ces aberrations, le fait d'utiliser soit l'indice de résilience initial soit l'indice révisé produit des résultats similaires. La corrélation entre les deux indices est élevée, de l'ordre de 0,6219. Par conséquent, l'indice de la FAO et celui du groupe de discussion du programme ARCC II sont compatibles dans l'ensemble.

---

<sup>48</sup> Ces discussions ont réuni l'UNICEF, UKaid, Concern Worldwide, Mercy Corps et Solidarités International.



## Annexe 9. Tableaux de données quantitatives supplémentaires

Tableau A9.1 : Statistiques descriptives de la Phase 1

	Phase 1		Statistique-t
	Enquêtes initiales	Enquêtes finales	
	Moyenne	Moyenne	
Nombre de personnes constituant le foyer	5,25 (2,47)	5,05 (2,63)	-1,65
Revenu issu de l'activité économique principale	10 657,10 (12 524,46)	17 649,20 (17 902,61)	10,54***
Revenu issu de la deuxième source de revenu du foyer	6 256,93 (8 957,09)	8 781,14 (10 286,91)	4,51***
Revenu issu de la troisième source de revenu du foyer	4 319,58 (7 649,86)	6 248,64 (12 803,40)	1,72***
Revenu issu des 3 sources de revenu principales	14 041,93 (17 118,22)	23 180,27 (22 977,26)	10,67***
Nombre de sources de revenu différentes	1,62 (0,77)	1,73 (0,73)	3,51
Dépenses totales des foyers	28 550,41 (77 806,09)	53 122,50 (60 455,33)	8,16***
Payez-vous un loyer pour votre logement ? (Oui)	0,07 (0,25)	0,05 (0,21)	-1,96
Payez-vous un loyer pour votre terrain ? (Oui)	0,08 (0,27)	0,15 (0,35)	5,11
Êtes-vous propriétaire d'un terrain ? (Oui)	0,05 (0,22)	0,02 (0,14)	-3,24**
Accès aux terrains	0,50 (0,50)	0,68 (0,46)	8,78*
Avez-vous des dettes ? (Oui)	0,66 (0,47)	0,54 (0,50)	-5,81***
Quel est le montant actuel de votre dette ?	19 139,71 (32 327,45)	21 189,59 (49 305,20)	0,92
Êtes-vous endetté auprès d'une association villageoise d'épargne et de crédit ? (Oui)	0,00 (0,05)	0,01 (0,08)	1,07
Avez-vous des économies ? (Oui)	0,05 (0,22)	0,16 (0,37)	8,59***

	Phase 1		Statistique-t
	Enquêtes initiales	Enquêtes finales	
	Moyenne	Moyenne	
Quel est le montant actuel total de vos économies ?	8 289,41 (11 045,26)	15 337,36 (19 216,23)	2,74***
Disposez-vous d'autres réserves de richesses (actifs) ? (Oui)	1,00 (0,00)	0,39 (0,49)	-42,68***
Votre maison est-elle construite à base de matériaux solides ? (Oui)	0,24 (0,43)	0,23 (0,42)	-0,58
Au cours des 30 derniers jours, vous est-il arrivé de manquer de nourriture ?	0,79 (0,41)	0,42 (0,49)	-19,00***
Au cours des 4 dernières semaines, combien de fois avez-vous (ou un membre de votre foyer) manqué de nourriture ?	1,76 (0,60)	1,27 (0,46)	-14,77***
Au cours des 4 dernières semaines, est-il arrivé que vous (ou un membre de votre foyer) vous couchiez affamés ?	0,78 (0,42)	0,36 (0,48)	-21,47***
Au cours des 30 derniers jours, combien de fois avez-vous manqué de nourriture au moment de vous coucher ?	1,70 (0,59)	1,25 (0,45)	-13,07***
Au cours des 4 dernières semaines, est-il arrivé que vous (ou un autre membre de votre foyer) vous passiez de nourriture pendant une journée ?	0,61 (0,49)	0,23 (0,42)	-19,10***
Au cours des 4 dernières semaines, combien de fois est-il arrivé qu'un membre de votre foyer se passe de nourriture pendant une journée ?	1,60 (0,62)	1,25 (0,46)	-7,98***
Avez-vous mangé de la viande ou des produits laitiers la semaine dernière ? (Oui)	0,02 (0,13)	0,10 (0,30)	7,09***
Enfants ayant abandonné un traitement pour raison financière	0,25 (0,43)	0,08 (0,27)	-10,71***
Enfants ayant abandonné un traitement médical car il n'était pas nécessaire	0,04 (0,20)	0,04 (0,20)	-0,42
Nombre de retours positifs	0,50 (0,59)	0,60 (0,65)	3,90
Foyers surmontant les chocs en vendant des actifs	0,12 (0,33)	0,13 (0,34)	0,33***
	0,37	0,25	-6,17***

	Phase 1 Enquêtes initiales Moyenne	Enquêtes finales Moyenne	Statistique-t
Foyers surmontant les chocs en réduisant leur consommation	(0,48)	(0,43)	
Foyers ayant subi un bouleversement affectant les enfants	0,04 (0,19)	0,01 (0,09)	-4,53***
Femmes prenant des décisions	0,32 (0,47)	0,25 (0,44)	-3,19**
Couples prenant les décisions ensemble	0,20 (0,40)	0,27 (0,45)	3,89***
Personnes appartenant à au moins un groupe social	0,46 (0,50)	0,47 (0,50)	0,75

Les écarts type sont indiquées entre parenthèses. \* Significatif de l'ordre de 0.1, \*\* Significatif de l'ordre de 0,5 \*\*\* Significatif de l'ordre de 0,01

**Tableau A9.2 : Statistiques descriptives de la Phase 2**

	Phase 2 Enquêtes initiales Moyenne	Enquêtes finales Moyenne	Statistique-t
Nombre de personnes constituant le foyer	5,07 (2,53)	5,24 (2,75)	1,45
Revenu issu de l'activité économique principale	11 497,71 (20 768,50)	18 450,87 (31 930,28)	5,80***
Revenu issu de la deuxième source de revenu du foyer	6 750,18 (10 003,66)	11 543,76 (23 322,43)	4,59***
Revenu issu de la troisième source de revenu du foyer	3 865,66 (4 395,10)	9 143,18 (14 460,20)	4,45***
Revenu issu des 3 sources de revenu principales	15 390,54 (23 112,08)	25 542,96 (40 593,83)	7,06***
Nombre de sources de revenu différentes	1,67 (0,74)	1,68 (0,76)	0,37
Dépenses totales des foyers	26 979,62 (29 846,43)	48 035,25 (144 454,13)	4,83***
Payez-vous un loyer pour votre logement ? (Oui)	0,07 (0,26)	0,07 (0,26)	-0,09

	<b>Phase 2 Enquêtes initiales Moyenne</b>	<b>Enquêtes finales Moyenne</b>	<b>Statistique-t</b>
Payez-vous un loyer pour votre terrain ? (Oui)	0,15 (0,35)	0,16 (0,37)	1,01
Êtes-vous propriétaire d'un terrain ? (Oui)	0,07 (0,26)	0,04 (0,21)	-2,11**
Accès aux terrains	0,73 (0,44)	0,77 (0,42)	1,66*
Avez-vous des dettes ? (Oui)	0,65 (0,48)	0,52 (0,50)	-5,98***
Quel est le montant actuel de votre dette ?	18 864,44 (30 720,63)	19 690,72 (93 535,71)	0,21
Êtes-vous endetté auprès d'une association villageoise d'épargne et de crédit ? (Oui)	0,00 (0,07)	0,00 (0,06)	-0,22
Avez-vous des économies ? (Oui)	0,06 (0,24)	0,17 (0,37)	7,41***
Quel est le montant actuel total de vos économies ?	4 797,70 (6 378,59)	17 583,53 (27 721,00)	3,91***
Disposez-vous d'autres réserves de richesses (actifs) ? (Oui)	0,92 (0,27)	1,00 (0,00)	8,33***
Votre maison est-elle construite à base de matériaux solides ? (Oui)	0,26 (0,44)	0,28 (0,45)	0,90
Au cours des 30 derniers jours, vous est-il arrivé de manquer de nourriture ?	0,77 (0,42)	0,40 (0,49)	-17,76***
Au cours des 4 dernières semaines, combien de fois avez-vous (ou un membre de votre foyer) manqué de nourriture ?	1,61 (0,59)	1,25 (0,49)	-9,99***
Au cours des 4 dernières semaines, est-il arrivé que vous (ou un membre de votre foyer) vous couchiez affamés ?	0,75 (1,51)	0,35 (0,48)	-7,34***
Au cours des 30 derniers jours, combien de fois avez-vous manqué de nourriture au moment de vous coucher ?	1,57 (0,58)	1,32 (0,52)	-6,34***
Au cours des 4 dernières semaines, est-il arrivé que vous (ou un autre membre de votre foyer) vous passiez de nourriture pendant une journée ?	0,47 (0,50)	0,25 (0,43)	-10,38***

	Phase 2 Enquêtes initiales Moyenne	Enquêtes finales Moyenne	Statistique-t
Au cours des 4 dernières semaines, combien de fois est-il arrivé qu'un membre de votre foyer se passe de nourriture pendant une journée ?	1,47 (0,59)	1,24 (0,45)	-4,96***
Avez-vous mangé de la viande ou des produits laitiers la semaine dernière ? (Oui)	0,01 (0,10)	0,15 (0,36)	10,95***
Enfants ayant abandonné un traitement pour raison financière	0,33 (0,47)	0,07 (0,25)	-14,71***
Enfants ayant abandonné un traitement médical car il n'était pas nécessaire	0,03 (0,18)	0,02 (0,15)	-1,51
Nombre de retours positifs	0,59 (0,67)	0,61 (0,61)	0,66
Foyers surmontant les chocs en vendant des actifs	0,10 (0,29)	0,15 (0,36)	3,82***
Foyers surmontant les chocs en réduisant leur consommation	0,12 (0,32)	0,05 (0,22)	-5,01***
Foyers ayant subi un bouleversement affectant les enfants	0,16 (0,37)	0,12 (0,32)	-2,68***
Femmes prenant des décisions	0,29 (0,45)	0,25 (0,43)	-2,10**
Couples prenant les décisions ensemble	0,31 (0,46)	0,36 (0,48)	2,70***
Personnes appartenant à au moins un groupe social	0,43 (0,50)	0,47 (0,50)	1,57

Les écarts type sont indiquées entre parenthèses. \* Significatif de l'ordre de 0.1, \*\* Significatif de l'ordre de 0,5 \*\*\* Significatif de l'ordre de 0,01

**Tableau A9.3 : Statistiques synthétiques relatives aux variables utilisées dans le cadre de l'appariement des scores de propension (après l'appariement)**

	Phase 1 Moyenne	Phase 2 Moyenne	Statistique-t
Accès aux terrains	0,62 (0,48)	0,70 (0,46)	3,08***

	Phase 1 Moyenne	Phase 2 Moyenne	Statistique- t
Nombre de personnes constituant le foyer	5,06 (2,60)	4,95 (2,54)	-0,87
Statut du foyer : Rapatrié	0,30 (0,46)	0,48 (0,50)	7,62***
Statut du foyer : Déplacé/expulsé	0,38 (0,49)	0,20 (0,40)	-8,20***
Statut du foyer : Réfugié	0,31 (0,46)	0,29 (0,45)	-1,06
Statut du foyer : Résident	0,00 (0,05)	0,02 (0,15)	3,52***
Au sein de quel type de foyer vivez-vous ? [Famille d'accueil]	0,60 (0,49)	0,58 (0,49)	-0,99
Au sein de quel type de foyer vivez-vous ? [Maison de location]	0,03 (0,17)	0,06 (0,24)	3,01***
Au sein de quel type de foyer vivez-vous ? [Maison offerte à titre gracieux]	0,04 (0,20)	0,11 (0,31)	4,77***
Au sein de quel type de foyer vivez-vous ? [Campement]	0,30 (0,46)	0,24 (0,43)	-2,40**
Au sein de quel type de foyer vivez-vous ? [Site collectif]	0,00 (0,06)	0,00 (0,06)	0,04
Au sein de quel type de foyer vivez-vous ? [Cabane/tente à l'extérieur du site]	0,01 (0,07)	0,00 (0,05)	-1,14
Au sein de quel type de foyer vivez-vous ? [Construction publique]	0,02 (0,13)	0,00 (0,03)	-3,56***
Chef de famille : Personne âgée	0,34 (0,47)	0,34 (0,48)	0,13
Chef de famille : Personne âgée	0,38 (0,49)	0,33 (0,47)	-2,09**
Chef de famille : Parent célibataire	0,11 (0,31)	0,13 (0,33)	1,08
Chef de famille : Veuf/veuve	0,24 (0,43)	0,23 (0,42)	-0,40
Chef de famille : Enfant	0,01 (0,10)	0,01 (0,10)	-0,29

	Phase 1 Moyenne	Phase 2 Moyenne	Statistique-t
Chef de famille : Personne handicapée	0,04 (0,20)	0,06 (0,24)	1,55
Chef de famille : Malade chronique	0,07 (0,25)	0,08 (0,27)	1,12

Les écarts type sont indiquées entre parenthèses. \* Significatif de l'ordre de 0.1, \*\* Significatif de l'ordre de 0,5 \*\*\* Significatif de l'ordre de 0,01

**Tableau A9.4 : Statistiques descriptives des critères d'évaluation après l'appariement des scores de pension**

	Phase 1 Moyenne	Phase 2 Moyenne	Statistique-t
Revenu issu de l'activité économique principale	19 101,45 (19 103,83)	11 886,25 (22 463,21)	-6,82***
Revenu issu des 3 sources de revenu principales	24 518,33 (24 830,85)	15 983,96 (24 750,69)	-7,02***
Nombre de sources de revenu différentes	1,60 (0,69)	1,63 (0,75)	0,90
Dépenses totales des foyers	49 113,26 (61 703,71)	26 747,54 (30 714,27)	-9,73***
Êtes-vous propriétaire d'un terrain ? (Oui)	0,01 (0,09)	0,08 (0,27)	5,35***
Avez-vous des dettes ? (Oui)	0,46 (0,50)	0,64 (0,48)	7,36***
Quel est le montant actuel de votre dette ?	19 296,48 (49 073,16)	20 368,97 (31 626,62)	0,41
Êtes-vous endetté auprès d'une association villageoise d'épargne et de crédit ? (Oui)	0,01 (0,08)	0,01 (0,07)	-0,17
Avez-vous des économies ? (Oui)	0,14 (0,34)	0,07 (0,25)	-4,87***
Quel est le montant actuel total de vos économies ?	16 619,03 (20 406,49)	5 074,68 (6 798,16)	-4,30***
Votre maison est-elle construite à base de matériaux solides ? (Oui)	0,26 (0,44)	0,30 (0,46)	1,76*
Au cours des 30 derniers jours, vous est-il arrivé de manquer de nourriture ?	0,43 (0,50)	0,79 (0,41)	16,12***

	Phase 1 Moyenne	Phase 2 Moyenne	Statistique-t
Au cours des 4 dernières semaines, combien de fois avez-vous (ou un membre de votre foyer) manqué de nourriture ?	1,31 (0,47)	1,65 (0,59)	9,24***
Au cours des 4 dernières semaines, est-il arrivé que vous (ou un membre de votre foyer) vous couchiez affamés ?	0,43 (0,49)	0,74 (0,44)	13,97***
Au cours des 30 derniers jours, combien de fois avez-vous manqué de nourriture au moment de vous coucher ?	1,27 (0,47)	1,57 (0,57)	8,16***
Au cours des 4 dernières semaines, est-il arrivé que vous (ou un autre membre de votre foyer) vous passiez de nourriture pendant une journée ?	0,29 (0,45)	0,53 (0,50)	10,09***
Au cours des 4 dernières semaines, combien de fois est-il arrivé qu'un membre de votre foyer se passe de nourriture pendant une journée ?	1,27 (0,48)	1,47 (0,59)	4,46***
Avez-vous mangé de la viande ou des produits laitiers la semaine dernière ? (Oui)	0,07 (0,25)	0,00 (0,06)	-6,61***
Femmes prenant des décisions	0,26 (0,44)	0,29 (0,46)	1,39
Couples prenant les décisions ensemble	0,28 (0,45)	0,33 (0,47)	2,42**
Personnes appartenant à au moins un groupe social	0,43 (0,50)	0,41 (0,49)	-1,01
Retours	0,01 (0,08)	0,01 (0,11)	1,19
Nombre de retours positifs	0,64 (0,70)	0,58 (0,70)	-1,77*
Foyers ayant subi un bouleversement affectant les enfants	0,01 (0,10)	0,17 (0,38)	11,37***
Foyers surmontant les chocs en vendant des actifs	0,17 (0,38)	0,10 (0,30)	-4,03***
Disposez-vous d'autres réserves de richesses (actifs) ? (Oui)	0,23 (0,42)	0,97 (0,17)	49,99***
Enfants ayant abandonné un traitement pour raison financière	0,10 (0,30)	0,38 (0,49)	13,90***
	0,03	0,01	-1,97**



	Phase 1 Moyenne	Phase 2 Moyenne	Statistique-t
Enfants ayant abandonné un traitement médical car il n'était pas nécessaire	(0,17)	(0,12)	
Foyers surmontant les chocs en réduisant leur consommation	0,27 (0,44)	0,14 (0,35)	-6,58***

Les écarts type sont indiquées entre parenthèses. \* Significatif de l'ordre de 0,1, \*\* Significatif de l'ordre de 0,5 \*\*\* Significatif de l'ordre de 0,01

**Tableau A9.5 : Impact estimé du sexe du bénéficiaire enregistré**

Variable dépendante	Femme	Choix
Revenu issu de l'activité économique principale	363,10 (1 557,03)	591,30 (2 489,61)
Revenu issu des 3 sources de revenu principales	474,46 (1 598,50)	713,62 (2 269,79)
Nombre de sources de revenu différentes	-0,07 (0,17)	0,10 (0,25)
Dépenses totales des foyers	795,82 (4 019,07)	-2 425,10 (3 943,36)
Êtes-vous propriétaire d'un terrain ? (Oui)	0,17** (0,08)	
Avez-vous des dettes ? (Oui)	0,16 (0,13)	0,21 (0,17)
Quel est le montant actuel de votre dette ?	-15 066,67 (11 045,10)	-16 577,78 (12 687,23)
Êtes-vous endetté auprès d'une association villageoise d'épargne et de crédit ? (Oui)		
Avez-vous des économies ? (Oui)	0,11 (0,07)	0,02 (0,08)
Quel est le montant actuel total de vos économies ?		
Votre maison est-elle construite à base de matériaux solides ? (Oui)	-0,04 (0,13)	-0,26* (0,14)
Au cours des 30 derniers jours, vous est-il arrivé de manquer de nourriture ?	0,13 (0,13)	0,05 (0,16)
Au cours des 4 dernières semaines, combien de fois avez-vous (ou un membre de votre foyer) manqué de nourriture ?	-0,01 (0,21)	-0,21 (0,24)

<b>Variable dépendante</b>	<b>Femme</b>	<b>Choix</b>
Au cours des 4 dernières semaines, est-il arrivé que vous (ou un membre de votre foyer) vous couchiez affamés ?	0,05 (0,12)	-0,04 (0,15)
Au cours des 30 derniers jours, combien de fois avez-vous manqué de nourriture au moment de vous coucher ?	-0,43** (0,20)	-0,86*** (0,14)
Au cours des 4 dernières semaines, est-il arrivé que vous (ou un autre membre de votre foyer) vous passiez de nourriture pendant une journée ?	0,11 (0,12)	0,05 (0,15)
Au cours des 4 dernières semaines, combien de fois est-il arrivé qu'un membre de votre foyer se passe de nourriture pendant une journée ?	-0,42 (0,24)	-0,30 (0,33)
Avez-vous mangé de la viande ou des produits laitiers la semaine dernière ? (Oui)	0,04 (0,31)	0,08 (0,39)
Femmes prenant des décisions	-0,02 (0,11)	-0,22** (0,09)
Couples prenant les décisions ensemble	-0,18 (0,13)	0,01 (0,16)
Personnes appartenant à au moins un groupe social	0,02 (0,11)	-0,12 (0,15)
Nombre de retours positifs	0,05 (0,14)	-0,12 (0,19)
Foyers ayant subi un bouleversement affectant les enfants	-0,04 (0,05)	0,04 (0,08)
Foyers surmontant les chocs en vendant des actifs	-0,01 (0,03)	-0,02 (0,02)
Disposez-vous d'autres réserves de richesses (actifs) ? (Oui)	0,01 (0,08)	0,03 (0,10)
Enfants ayant abandonné un traitement pour raison financière	0,03 (0,06)	-0,04 (0,04)
Enfants ayant abandonné un traitement médical car il n'était pas nécessaire	-0,04 (0,04)	0,02 (0,08)
Foyers surmontant les chocs en réduisant leur consommation	0,02 (0,05)	0,03 (0,07)

La catégorie omise est celle des Hommes. Les erreurs type sont indiquées entre parenthèses. \* Significatif de l'ordre de 0.1, \*\* Significatif de l'ordre de 0,5 \*\*\* Significatif de l'ordre de 0,01

**Tableau A9.6 : Impact différentiel sur les modèles de dépenses selon le sexe du bénéficiaire**

	Bénéficiaire du groupe Homme	Bénéficiaire du groupe Femme	Bénéficiaire du groupe Choix	Statistique- t H/F	Statistique- t H/C	Statistique- t F/C
Bétail	10 769 (19 481)	17 255 (21 244)	18 493 (25 069)	-1,73	-1,41	-0,24
Agriculture	380,9 (1 738)	510,1 (2 519)	1 140 (4 113)	-0,34	-0,95	-0,79
Achats non- agricoles	0 0	<b>2 967</b> (14 039)	1 579 (6 976)	<b>-1,99</b>	-1,22	0,7
Terrains	12 000 (27 591)	3 900 (16 565)	10 200 (27 536)	1,76	0,27	-1,18
Logements	15 543 (29 949)	9 773 (23 606)	15 600 (29 773)	1,09	-0,01	-0,97
Mobilier	0 0	202,2 (1 908)	0 0	-1,00	.	1,00
Foyers	7 326 (13 210)	10 533 (16 373)	8 490 (14 572)	-1,2	-0,35	0,64
Vêtements	7 791 (10 437)	9 400 (15 016)	11 285 (15 346)	-0,71	-1,05	-0,57
Produits personnels	0 0	20,2 (190,8)	0 0	-1,00	.	1,00
Nourriture	4 026 (6 243)	3 615 (6 496)	3 200 (4 133)	0,35	0,68	0,41
Articles courants	0 0	0 0	0 0	.	.	.
Hygiène	132,1 (699,8)	30,3 (286,2)	0 0	0,91	1,22	1,00
Produits antisociaux	0 0	0 0	600 (3 286)	.	-1,00	-1,00
Services	36 264 (31 838)	<b>36 655</b> (28 565)	<b>20 136</b> (23 243)	-0,07	<b>2,48</b>	<b>3,17</b>

Autres	52,4	404,5	750	-1,4	-1,3	-0,59
	(339,5)	(2,314)	(2,914)			

**Tableau A9.7 : Estimations de l'impact du nombre de versements sur les dépenses totales**

Variable dépendante	Coefficient factice pour trois transferts
Élevage	607,42 (7 339,15)
Intrants agricoles	3 317,98 (4 801,66)
Actifs productifs non-agricoles	73,33 (57,80)
Terrains	3 972,35 (3 687,60)
Logements	8 877,02 (8 464,82)
Mobilier	72,00 (56,75)
Foyer	7 963,13 (5 221,11)
Vêtements	4 795,06* (2 615,33)
Produits personnels	46,67 (37,19)
Nourriture	-13 019,34 (13 351,08)
Articles courants	0,67 (0,53)
Hygiène	205,33 (152,32)
Produits antisociaux	
Services	2 007,67 (7 969,76)
Autres	-7 181,40 (9 982,90)

La catégorie omise est celle du Transfert unique. Les erreurs type sont indiquées entre parenthèses. \* Significatif de l'ordre de 0.1, \*\* Significatif de l'ordre de 0,5 \*\*\* Significatif de l'ordre de 0,01

**Tableau A9.8 : Estimation de l'impact du nombre de versements sur la probabilité de dépense**

<b>Variable dépendante</b>	<b>Coefficient factice pour trois transferts</b>
Élevage	0,12** (0,05)
Intrants agricoles	0,12*** (0,03)
Actifs productifs non-agricoles	0,01 (0,01)
Terrains	0,07 (0,06)
Logements	-0,05 (0,04)
Mobilier	0,01 (0,01)
Foyer	0,09* (0,05)
Vêtements	0,22** (0,08)
Produits personnels	0,01 (0,01)
Nourriture	0,27*** (0,07)
Articles courants	0,01 (0,01)
Hygiène	0,06*** (0,02)
Produits antisociaux	0,00***
Services	0,24*** (0,04)
Autres	-0,02 (0,07)
Frais de scolarité	0,16**

Variable dépendante	Coefficient factice pour trois transferts
	(0,06)
Dettes	0,02
	(0,05)
Économies	0,00
	(0,03)

La catégorie omise est celle du Transfert unique. Les erreurs type sont indiquées entre parenthèses. \* Significatif de l'ordre de 0.1, \*\* Significatif de l'ordre de 0,5 \*\*\* Significatif de l'ordre de 0,01

**Tableau A9.9 : Estimation de l'impact du nombre de versements sur les critères d'évaluation du bien-être des foyers**

Variable dépendante	Trois versements
Revenu issu de l'activité économique principale	535,97
	(2 125,61)
Revenu issu des 3 sources de revenu principales	-1 745,01
	(3 063,09)
Nombre de sources de revenu différentes	-0,04
	(0,13)
Dépenses totales des foyers	4 398,43
	(11 043,12)
Êtes-vous propriétaire d'un terrain ? (Oui)	0,06
	(0,05)
Avez-vous des dettes ? (Oui)	0,07
	(0,09)
Quel est le montant actuel de votre dette ?	3 243,06
	(7 994,64)
Êtes-vous endetté auprès d'une association villageoise d'épargne et de crédit ? (Oui)	0,02*
	(0,01)
Avez-vous des économies ? (Oui)	0,14**
	(0,06)
Quel est le montant actuel total de vos économies ?	10 150,00
	(11 068,79)
Votre maison est-elle construite à base de matériaux solides ? (Oui)	0,09
	(0,09)
Au cours des 30 derniers jours, vous est-il arrivé de manquer de nourriture ?	-0,05
	(0,09)

<b>Variable dépendante</b>	<b>Trois versements</b>
Au cours des 4 dernières semaines, combien de fois avez-vous (ou un membre de votre foyer) manqué de nourriture ?	0,40** (0,19)
Au cours des 4 dernières semaines, est-il arrivé que vous (ou un membre de votre foyer) vous couchiez affamés ?	0,06 (0,08)
Au cours des 30 derniers jours, combien de fois avez-vous manqué de nourriture au moment de vous coucher ?	0,19 (0,21)
Au cours des 4 dernières semaines, est-il arrivé que vous (ou un autre membre de votre foyer) vous passiez de nourriture pendant une journée ?	0,10 (0,07)
Au cours des 4 dernières semaines, combien de fois est-il arrivé qu'un membre de votre foyer se passe de nourriture pendant une journée ?	-0,25 (0,36)
Avez-vous mangé de la viande ou des produits laitiers la semaine dernière ? (Oui)	0,00 (0,04)
Femmes prenant des décisions	-0,20** (0,09)
Couples prenant les décisions ensemble	0,20** (0,09)
Personnes appartenant à au moins un groupe social	-0,21** (0,09)
Foyers ayant subi un bouleversement affectant les enfants	-0,09 (0,06)
Foyers surmontant les chocs en vendant des actifs	0,24*** (0,03)
Disposez-vous d'autres réserves de richesses (actifs) ? (Oui)	0,18** (0,08)
Enfants ayant abandonné un traitement pour raison financière	-0,06 (0,05)
Enfants ayant abandonné un traitement médical car il n'était pas nécessaire	-0,01 (0,03)
Foyers surmontant les chocs en réduisant leur consommation	-0,01 (0,03)

La catégorie omise est celle du Transfert unique. Les erreurs type sont indiquées entre parenthèses. \* Significatif de l'ordre de 0,1, \*\* Significatif de l'ordre de 0,5 \*\*\* Significatif de l'ordre de 0,01

**Tableau A9.10 : Statistiques descriptives de PIM**

Variable	Obs	Moyenne	Écart type
Nombre de versements le plus adapté aux besoins de votre foyer :			
-Un versement	164	0,79	0,41
-Trois versements	164	0,12	0,33
-Autre option de versement	164	0,06	0,24
Si aviez le choix, quel type d'aide préféreriez-vous ?			
-Espèces	971	0,81	0,39
-Argent mobile	971	0,05	0,22
-Coupons	971	0,07	0,25
-Autre option d'aide	873	0,05	0,22
Au sein de votre foyer, qui a décidé d'utiliser les espèces/les coupons ?			
-Je prends les décisions	975	0,42	0,49
-Mon conjoint prend les décisions	975	0,09	0,28
-Nous prenons les décisions ensemble	975	0,37	0,48
-Une autre personne prend les décisions	975	0,12	0,33
Au sein de votre foyer, qui a dépensé l'argent ? Utilisé les coupons ?			
-Je prends les décisions	975	0,42	0,49
-Mon conjoint prend les décisions	975	0,11	0,31
-Nous prenons les décisions ensemble	975	0,29	0,46
-Une autre personne prend les décisions	975	0,18	0,38
Vos relations avec les membres de votre communauté ont-elles évolué grâce au programme ?			
Les relations au sein de votre foyer ont-elles évolué à cause du contrôle de l'argent ou des décisions relatives à son utilisation ?	970	0,52	0,61
Partagez-vous les espèces/les coupons ou des achats effectués grâce à eux avec des non-bénéficiaires ?			
Si oui, quel montant avez-vous partagé ?	165	8843,92	9201,87
Si oui, pourquoi avez-vous partagé les espèces/les coupons ?			
-Pour aider des personnes dans le besoin	442	0,06	0,24
-Pour aider d'autres membres de la famille	456	0,21	0,41
-Pour éviter un conflit	448	0,03	0,18
-Dans un soucis d'équité vis à vis des non-bénéficiaires	442	0,03	0,17



<b>Variable</b>	<b>Obs</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Écart type</b>
-Pour d'autres raisons	447	0,02	0,14
Pendant combien de temps marchez-vous pour effectuer vos achats?	925	60,55	51,63
Si vous utilisez les transferts monétaires afin de payer les frais de scolarité de vos filles, pouvez-vous indiquer le nombre de filles qui sont scolarisées ?	395	1,09	0,97
Si vous utilisez les transferts monétaires afin de payer les frais de scolarité de vos garçons, pouvez-vous indiquer le nombre de garçons qui sont scolarisés ?	414	1,19	1,05
Quel est le montant actuel de vos économies ?	437	10 641,30	14 740,02
Rencontrez-vous des problèmes lorsque vous effectuez des achats ?	955	0,03	0,16
Êtes-vous satisfait de l'aide reçue ?	805	0,89	0,30
Si vous subissiez une injustice, en quelle institution auriez-vous confiance pour la réparer ?			
-Aucune	975	0,24	0,43
-Le mwami	975	0,08	0,27
-Le dirigeant de la localité/de la ville/du groupe	975	0,43	0,50
-L'Église	975	0,11	0,32
-La PNC	975	0,01	0,08
-Les FARDC	975	0,00	0,03
-Un groupe armé	975	0,00	0,00
D'autres ONG sont-elles présentes au sein de votre communauté ?	952	0,28	0,45
Comment auriez-vous évalué votre niveau de bien-être avant d'être sélectionné pour bénéficier de l'aide ?	973	-0,89	0,75
Comment évalueriez-vous votre niveau de bien-être actuel ?	973	0,45	0,67
Comment imaginez-vous votre foyer dans 5 ans ?	807	0,40	0,77

## Annexe 10. Documents relatifs au consentement des participants

### Formulaire de consentement pour les participants

L'UNICEF, American Institutes for Research (AIR) et nos chercheurs sur le terrain Gordien Nahimana et Rose Bashwira mènent une enquête auprès des membres de la communauté de [nom de la région]. L'objectif de cette discussion est d'obtenir des informations détaillées sur votre expérience en ce qui concerne la prise de décisions au sein du foyer, le bien-être et le programme ARCC.

Votre nom ne sera pas divulgué et sera séparé de l'évaluation. AIR et les chercheurs qui travaillent avec AIR seront les seuls à connaître votre nom et vos résultats. De plus, ces informations seront utilisées exclusivement à des fins de recherche et de suivi. Toutes les informations collectées dans le cadre de cette étude seront traitées en toute confidentialité. Même si les résultats généraux seront publiés, aucun individu ne sera identifié dans les rapports concernant les résultats de l'étude. L'évaluation présente un risque moindre, même si certaines questions concernent des sujets sensibles. De plus, rien ne vous oblige à répondre à certaines questions si vous n'en avez pas envie. Le fait de ne pas répondre au questionnaire n'affectera en aucun cas l'accès aux services dont vous bénéficiez actuellement ou êtes sur le point de bénéficier par l'intermédiaire du programme ARCC ou de l'UNICEF. Tout ce que vous direz restera confidentiel. Vous pouvez indiquer à tout moment si vous refusez d'être cité.

La participation à cette discussion est volontaire, et toute personne a le droit de se retirer à tout moment.

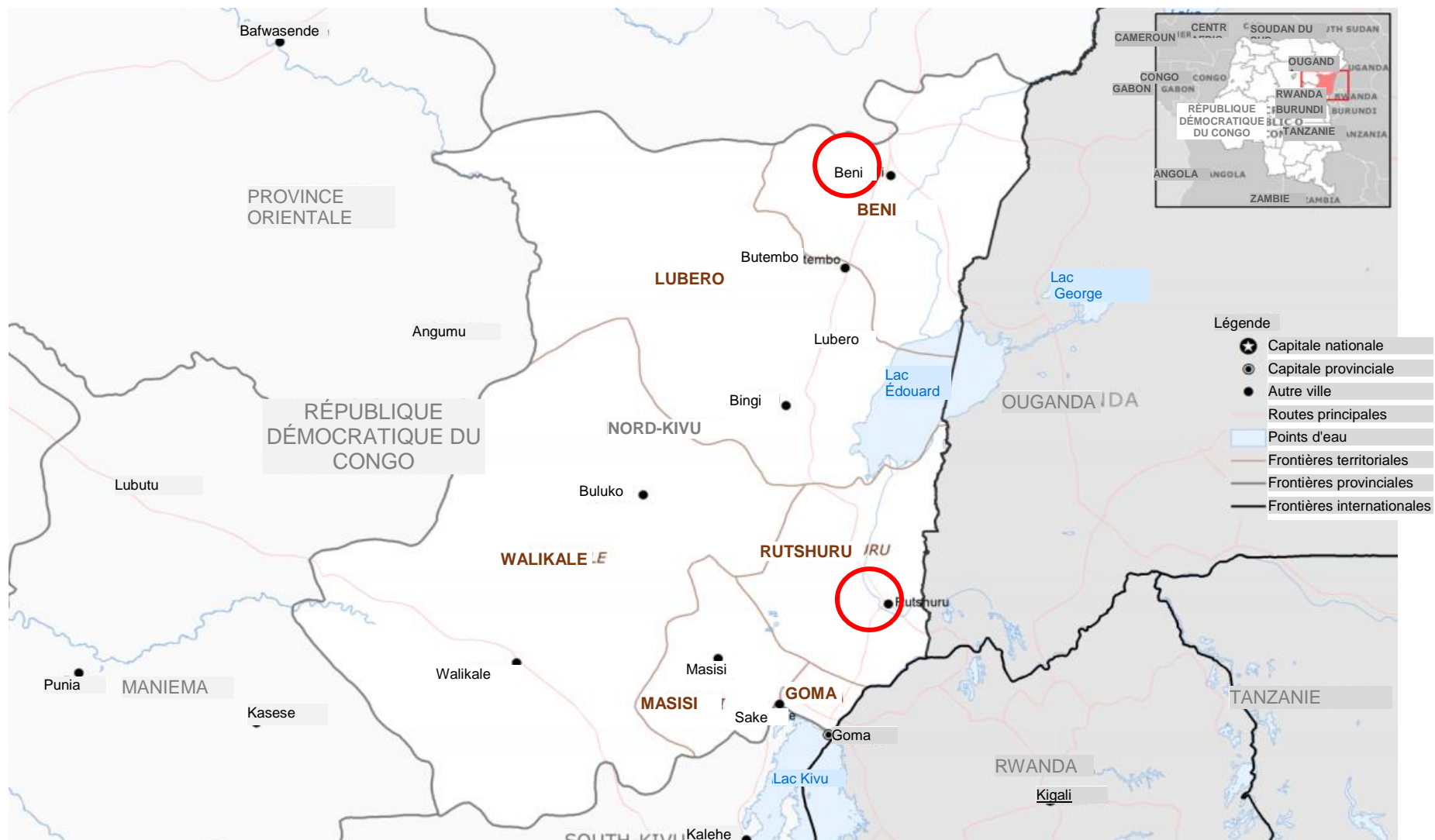
La session d'aujourd'hui durera environ 1 heure. À des fins de référence et pour que nos notes soient plus précises, nous aimerions enregistrer la session. Vous pouvez à tout moment demander que nous arrêtions l'enregistrement. L'entretien sera enregistré sur un réseau sécurisé, et personne en dehors de notre équipe de recherche n'y aura accès. Vous pouvez à tout moment demander que nous éteignons l'enregistreur.

Si vous avez des questions sur l'entretien, merci de contacter soit :

Hannah Ring, American Institutes for Research (Tel. (+1) 202 403 6715)  
1000 Thomas Jefferson St. NW  
Washington, DC 20007  
États-Unis

Si vous avez des préoccupations ou des questions sur vos droits en tant que participant à la recherche, contactez le Comité d'examen de l'établissement de AIR (qui est responsable de la protection des participants au projet) à l'adresse [IRB@air.org](mailto:IRB@air.org), par appel gratuit au (+1) 202 403 5542, ou par courrier à l'attention de : AIR à l'attention de IRB, 1000 Thomas Jefferson Street, NW, Washington, DC 20007, États-Unis

## Annexe 11 : Carte des communautés de l'échantillon



## À PROPOS D'AMERICAN INSTITUTES FOR RESEARCH

American Institutes for Research (AIR) est une organisation indépendante, apolitique et non lucrative créée en 1946 dont le siège social est situé à Washington, D.C., et dont le rôle est de réaliser des études comportementales et de sciences sociales et de fournir une assistance technique aux États-Unis et dans le monde entier. Étant l'une des plus grandes organisations au monde à réaliser des études comportementales et de sciences sociales, AIR s'engage à dynamiser les communautés et les institutions grâce à des solutions innovantes permettant de surmonter les plus grandes difficultés des secteurs de l'éducation, de la santé, de la main d'œuvre et du développement international.



AMERICAN INSTITUTES FOR RESEARCH®

1000 Thomas Jefferson Street, NW  
Washington, DC 20007-3835  
(+1) 202 403 5000

[www.air.org](http://www.air.org)

*Making Research Relevant*

## SITES

### États-Unis

Washington, D.C.  
Atlanta, GA  
Austin, TX  
Baltimore, MD  
Cayce, SC  
Chapel Hill, NC  
Chicago, IL  
Columbus, OH  
Frederick, MD  
Honolulu, HI  
Indianapolis, IN  
Metairie, LA  
Naperville, IL  
New York, NY  
Rockville, MD  
Sacramento, CA  
San Mateo, CA  
Waltham, MA

### Sites internationaux

Égypte  
Honduras  
Côte d'Ivoire  
Kirghizistan  
Libéria  
Tadjikistan  
Zambie